


Lettres de Jersey

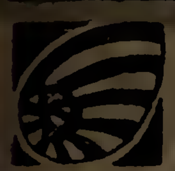
1924

N° 2. — Noël



A. M. D. G.

IMPRIMERIE POLYGLOTTE
JULES DE MEESTER & FILS
WETTEREN (Belgique)




SOMMAIRE



DOCUMENTS

LETTRE DU T. R. P. GÉNÉRAL

WLADIMIR LEDOCHOWSKI

PROMULGUANT L'EPITOME

MES RÉVÉRENDS PÈRES ET MES BIEN CHERS FRÈRES DANS LE CHRIST,

P. C.

Pour répondre aux désirs et à l'attente de la Compagnie, après un travail assidu et plus long que je n'avais prévu, je vous envoie deux volumes : les statuts de la XXVIIe Congrégation Générale et l'*Epitome* de l'Institut.

Le premier, qui a pour titre : « *Statuta Congr. Gen. XXVII* » comprenant tout ce que la dernière Congrégation a sanctionné de son autorité, se divise en trois parties.

La première est la collection des Décrets : elle contient tous *les décrets qui seront en vigueur dorénavant* et ceux-là seulement ; les uns sont des décrets entièrement nouveaux, d'autres sont des décrets un peu remaniés, la plupart sont d'anciens décrets fidèlement conservés mais sous une forme plus brève ; viennent ensuite les *formules* révisées des Congrégations ; et enfin les *règles* approuvées par la Congrégation. Le tout est précédé d'une relation des Actes de la Congrégation intitulée « *Decreta historica* ».

Le second est « l'*Epitome Instituti Societatis Jesu* ». Composé exactement d'après les règles portées par la Congrégation, il contient les principales Lois du Droit Pontifical, du Droit commun des Réguliers et du Droit de la Compagnie ; de même, les principales prescriptions des Congrégations ; enfin la collection complète des Décrets et toutes les Ordonnances des Généraux qui ont force de loi.

En effet, quant aux Ordonnances qui avaient été portées pour toute la Compagnie, il a plu à la Congrégation, sur la proposition que j'en ai faite, de décider que toutes celles qui ne sont pas contenues dans l'Epitome seraient tenues pour n'ayant plus force de loi, excepté seulement celles qui ont trait aux études. Mais pour celles qui se trouvent dans l'*Epitome* et qu'on doit tenir comme gardant toute leur force, je déclare qu'on doit les interpréter comme les anciennes Ordonnances. — C'est la même règle que la Congrégation a décidé qu'on suivrait pour interpréter ses Décrets qui concordent avec les anciens. (*Collect. Decr.* I § 3, 2°).

Pour les anciennes Instructions et Règles, tant celles qui visent des catégories de religieux que celles particulières à un office, elles gardent leur force entière jusqu'à ce qu'elles soient abrogées clairement ou qu'une nouvelle édition révisée paraisse (à moins qu'elles ne soient contraires aux nouvelles prescriptions du Droit commun ou aux Décrets et aux Ordonnances de l'*Epitome*). — Les privilèges de la Compagnie gardent eux aussi leur force, sauf ceux qui ont été expressément abrogés par le Code de Droit Canon ou d'une autre façon.

Il appartient aux Provinciaux et aux Supérieurs des Missions de répartir entre les maisons les exemplaires qu'il recevront.

I. — Les « *Statuta Congregationis Generalis XXVII* » doivent être dans les bibliothèques soit des maisons, soit des scolastiques. Qu'on en donne à chacun des Supérieurs, des Maîtres des Novices, des Instructeurs, des Consulteurs (au moins dans les grandes maisons), des Pères du 3e an. Il convient de remarquer que ce même volume (avec le titre : *Acta Romana Societatis Jesu, Volumen IV*) sera envoyé exactement de la même manière et avec le même nombre d'exemplaires que les *Acta Romana* qui sont envoyés chaque année.

II. — Quant à l'*Epitome Instituti,* pour que les Nôtres l'aient en main et le connaissent, la Congrégation a vivement recommandé qu'on donne à tous nos prêtres un exemplaire qu'ils puissent emporter en changeant de maison. Chacun des nouveaux prêtres recevra dorénavant son exemplaire ; les Scolastiques et les Novices en auront au moins quelques exemplaires dans leurs bibliothèques.

Voilà pour les 2 ouvrages déjà publiés. Voici ceux que nous comptons envoyer dans la suite :

1. — En plus de la petite édition de l'*Epitome*, on en publiera une qui contiendra une indication plus complète des sources et aidera beaucoup à l'étude de l'Institut.

2. — Comme il importe que chacun des Nôtres ait sous la main les documents où il puisera comme à la source du vrai esprit de la Compagnie, un autre petit volume paraîtra bientôt. Il contiendra premièrement les Exercices Spirituels de S. Ignace, ce petit livre d'or, d'où notre Bx Père a tiré l'esprit des Constitutions et d'où la Compagnie a reçu l'être et la vie. Viendront ensuite les Constitutions de la Compagnie, la partie la plus importante de notre Institut, puisque, pour me servir des paroles de la dernière Congrégation, elles expriment « l'esprit même du Saint Fondateur », cet esprit que notre Père, l'ayant reçu du Ciel dans les larmes et la prière, nous a transmis très fidèlement grâce à un travai assidu de plusieurs années.

On ajoutera : le Sommaire des Constitutions, les Règles Communes, les Règles de Modestie, l'Instruction sur le compte de Conscience, la lettre sur l'Obéissance. Tout cela sera contenu dans un petit livre du même format et sur le même papier que l'*Epitome* ; de sorte que ceux qui réuniront les deux volume auront dans un seul, et verront pour ainsi dire d'une seule vue, et la règle, et ce qui excite à l'observer, la direction extérieure et l'impulsion intérieure dans la poursuite de la perfection propre à l'Institut.

3. — On publiera en son temps, une brochure donnant l'indication des lectures qui doivent être faites au réfectoire en divers temps de l'année, et une autre brochure qui aura pour titre « *Practica quaedam ad formulam scribendi* ».

***

Par ces lettres et par ces volumes répandus dans les maisons, selon la teneur du § 4, décret 3 *Collectionis Decretorum*, tous les Statuts de la XXVIIe Congrégation Générale et les Ordonnances qui sont contenues dans l'*Epitome Instituti Societatis Jesu*, sont légitimement promulgués dans toute la Compagnie, et doivent être tenus pour promulgués.

Il ne reste plus à nous tous qu'à nous y conformer entière-

ment. A vrai dire, ils ne contiennent rien de vraiment nouveau. Certaines choses concernant des points particuliers ont été mieux adaptées aux conditions de notre temps ; mais l'esprit qui les inspire est parfaitement le même, et tout concorde avec les anciennes et vénérables traditions de la Compagnie. Ce qui peut paraître nouveau, et ce qui était désiré déjà par ceux qui nous ont précédés, c'est que la connaissance et la pratique de tout l'Institut sont maintenant plus faciles. Mais par là même devient plus grande l'obligation de conformer de mieux en mieux notre conduite à ses lois et à ses conseils.

Pour y arriver nous devons avant tout nous revêtir de cet esprit de divine charité, qui est la loi suprême de notre Institut comme de l'Évangile, et qui est le moyen nécessaire de servir parfaitement Dieu « dans la Sainteté et la Justice ».

Selon cette loi intérieure d'amour et de charité imprimée dans nos cœurs, « appliquons-nous constamment à ne négliger aucun degré de perfection que nous puissions atteindre avec l'aide de la grâce divine, dans la pratique exacte de toutes les Constitutions ». (*Summ. Const.* 15).

Que si cette voie paraît parfois dure à notre faiblesse et si la perfection religieuse paraît une croix, souvenons-nous que Notre-Seigneur n'a pas caché que la voie qui conduit à la vie est étroite, et que son service est une lourde charge, mais aussi il nous a invités à chercher le repos dans son Cœur doux et humble, et à éprouver que son joug est léger. En effet tout ce que d'un cœur généreux nous entreprendrons pour son service par l'observation exacte de nos lois, deviendra léger dans l'amour du Christ, que ce soit quelque chose de grand ou de petit, ou de minime importance, si toutefois on peut trouver de minime importance quelque chose qui regarde le service du Divin Roi.

Et puisque nous sommes vraiment les fils des Saints, levons les yeux vers nos ancêtres, et tant par la lecture que par la méditation contemplons les vies de ces illustres enfants de la Compagnie, qui, suivant le chemin où nous sommes entrés, se proposant d'atteindre les sommets des vertus, ont entrepris et accompli tant de grandes œuvres pour le salut du prochain. Avant tout, revenons toujours à l'étude de la vie du Bienheureux Père Ignace qui, grand dans la conception et

l'exécution de grands projets pour l'honneur de la Divine Majesté, est encore plus grand lorsqu'il apprend à ses enfants, par sa parole et par son exemple, les petites choses qui conduisent à la perfection.

Les paroles du Souverain Pontife dans sa Lettre Apostolique « *Unigenitus Dei Filius* » (19 Mars 1924) viennent parfaitement ici. Cette lettre, bien qu'adressée aux Supérieurs Majeurs, sera lue par tous avec grand fruit ; il est en effet très consolant de trouver confirmé par l'autorité du Vicaire du Christ,ce que la dernière Congrégation a établi et confirmé.

Voici ses paroles sur le sujet qui nous occupe :

« En premier lieu, Nous exhortons tous les Religieux à prendre pour modèles leurs fondateurs et leurs législateurs, s'ils veulent recevoir en abondance les grâces de leur vocation. N'apparaît-il pas en effet que ces grands hommes, quand ils ont fondé leurs Instituts, n'ont fait qu'obéir à une inspiration divine? Ceux des leurs qui portent en eux le caractère qu'ils ont voulu imposer à leur Congrégation, sont sûrs de ne pas s'écarter du plan du début. Que les Religieux donc s'efforcent de défendre l'honneur de leur Père et Législateur en suivant ses ordres et ses conseils, et s'imprégnent de son esprit ; ils ne dégénéreront pas tant qu'ils marcheront sur ses traces. « *Filii eorum propter illos usque in aeternum manent* ».

« Plaise à Dieu qu'il obéissent aux lois de leur Institut et qu'ils gardent sa manière de vie, de sorte qu'ils se rendent chaque jour plus dignes de l'état religieux ; il est en effet impossible qu'ils n'obtiennent pas, par leur fidélité, le secours des grâces célestes pour les saints ministères qu'ils auront à remplir ».

Par cette fidélité nous obtiendrons autant qu'il dépend de nous, de voir se réaliser de notre temps la prédiction de notre Père Ignace : « Les premiers, disait-il, j'en ai la confiance, grâce à la bonté divine ont été bons ; les seconds, c'est-à-dire le second âge de la Compagnie, seront meilleurs ; ceux qui viendront après, seront encore plus zélés gardiens de la discipline » (*Mon. hist. S. J., Mon. Ignat., ser. IV, T. I, p. 510*).

J'ai, en vérité, un ferme espoir dans le Seigneur, que par cette nouvelle promulgation de nos lois, il y aura un vrai renouvellement de l'esprit intérieur et de l'observance ; de sorte

que, par la continuelle abnégation que demande notre vocation, nous nous dépouillerons chaque jour davantage de nous-mêmes et nous nous revêtirons du Christ, nous nous efforcerons uniquement de promouvoir la plus grande gloire de Dieu, et nous travaillerons à obtenir que brûle dans tous les cœurs, ce feu que Notre-Seigneur, des profondeurs de son Cœur, a envoyé sur la terre pour l'enflammer.

Je me recommande à vos saints Sacrifices et à vos prières.

A Rome, en la fête des BB. MM. Rodolphe Aquaviva et ses compagnons, 27 juillet 1924.

Le livre de Thomas sur la mission de Pékin.

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro (1) *l'apparition du livre de Thomas sur la Mission de Pékin. A ce propos le P. Brucker a bien voulu écrire pour les* Lettres de Jersey *l'article qu'on va lire :*

La source unique de cet ouvrage, ce sont les *Mémoires de la Congrégation de la Mission* (Lazaristes), auxquels il renvoie d'ordinaire par les initiales M. C. M. Ces mémoires sont certainement l'ouvrage des Lazaristes : nous ne voulons pas dire néanmoins que ce sont eux qui l'ont communiqué à Thomas. La Bibliothèque Nationale en possède un exemplaire ; de même la Bibliothèque des Bénédictins de Munich, où l'a consulté le Prof. Friedrich. Je connais trois exemplaires, trouvés chez des bouquinistes à Paris. — Un hasard curieux a permis d'identifier vraisemblablement l'auteur. Il se cassa la jambe le jour de la fête de S. Ignace ; on le sut par des Lazaristes, qui avaient été frappés de la coïncidence. On apprenait en même temps que cet accident était arrivé au Supérieur de Beyrouth, M. Devin, neveu de M. Étienne, supérieur général : ce qui aidera peut-être à comprendre les facilités trouvées pour publier ces Mémoires.

L'Ouvrage a 9 volumes imprimés de 1862 à 1866, gros in-8° : les volumes IV à VIII sont consacrés à la Chine. Ces

(1) Cf. *Lettres de Jersey*, Pentecôte 1924, p. 269.

cinq volumes sont formés d'emprunts faits aux ouvrages les plus défavorables à la Compagnie, concernant surtout la période des controverses sur les Rites Chinois. Ce sont d'abord les *Memorie storiche*, soi-disant du *Cardinal de Tournon*, comprenant les relations du légat Mgr. de Tournon au Pape et à la Propagande, avec des pièces rédigées par le secrétaire de Mgr. de Tournon, nommé Angelita, l'un des pires ennemis des Jésuites. C'est lui qui a mis en circulation la calomnieuse histoire du mariage du P. Schall. Une autre source, ce sont les *Anecdotes sur l'état de la religion en Chine*, 7 vol. in-12 publiés en français (1734-1742), que l'auteur Lazariste attribue aux « Messieurs des Missions Étrangères », et qui ont pour auteur en réalité un Suisse, janséniste appelant, Villermaules qui se faisait appeler abbé de Villers. C'est cet ouvrage français qui a fourni à l'auteur des M. C. M. des traductions de l'italien des *Memorie storiche* et des *Réflexions du Secrétaire de la Propagande* ; et il déclare y avoir trouvé « la vérité des faits renfermée en substance ; seulement le style en a été tant soit peu altéré dans la traduction par l'acrimonie que l'on y a ajoutée, et qui provient tout naturellement de l'indignation provoquée par les faits racontés ».

Une troisième source, ce sont les « Réflexions du Secrétaire de la Propagande » sur le Mémoire apologétique du P. Tamburini en faveur des Jésuites de Chine. Ces réflexions sont l'œuvre personnelle de Passionei, alors pro-secrétaire de la Propagande. L'esprit de ces réflexions peut être suffisamment deviné par ce que Passionei a fait dans la Cause du Bx Bellarmin.

Outre ces ouvrages qui sont de véritables pamphlets, les *Mémoires* citent encore les correspondances de trois Lazaristes qui ont été en Chine dans la première moitié du XVIIe siècle : deux Italiens, Antoine Appiani et Pedrini, un Allemand, Mullener (1). Ce sont eux que l'auteur oppose à tous

(1) Mullener (Jean) né à Brême 1673, vic. apost. du Sutchuen, 1716 ; mort en 1742.

Appiani (Louis-Antoine) né à Doglvani (Piémont) 1663, visiteur apostolique en Chine 1697 ; mort en 1732.

Pedrini (Theodoric) né à Fermo dans la marche d'Ancône 1670 ; mort à Pékin en 1746.

les Jésuites, car « Si les Chinois, dit-il, ne sont pas convertis, c'est qu'il n'ont pas eu de véritables apôtres ».

L'auteur des *Mémoires*, pour excuser en partie les calomnies qu'il répète contre les anciens Jésuites, a prétendu qu'il ne parle que d'une « Société qui a été blâmée, censurée et condamnée par le Saint-Siège, d'une Société qui n'existe plus et qui a été radicalement supprimée par le S. Siège en 1773. Ceux donc qui portent aujourd'hui le nom de Jésuites n'ont droit de revendiquer aucune solidarité avec l'ancienne Compagnie de Jésus » (*Mémoires*, IV, 129). Sans se contenter de cette assertion qui fait injure à la parole de Pie VII, ni des attaques contre les anciens Jésuites, il s'en prend aussi aux nouveaux et à leur Père Général dans le VIII[e] volume, surtout à l'occasion de la division du Vicariat de Pékin. Le S. Siège l'avait divisé en trois vicariats : celui du Tchéli Nord était affecté à la Congrégation de la Mission, le 2[e] celui du Tchéli S.-E., à la Compagnie de Jésus ; le 3[e] ,Tchéli S.-O., était provisoirement administré par les Lazaristes ; mais, dans le bref qui créait le vicariat S.-E. pour la Compagnie,

Mullener est le seul qui ait réellement travaillé dans les Missions. Ses relations avec les Jésuites au Sutchuen modifièrent sa manière de voir. Appiani n'a passé en Chine que 2 ou 3 années. Ce que les Mémoires louent surtout dans Pedrini, c'est le Mémorial qu'il adressa à l'empereur Kanghi pour lui dénoncer les Jésuites comme le trompant sur la prohibition des Rites.

L'évêque de Pékin, Mgr Della Chiesa, écrit de Pedrini: «Homme souverainement impudent et menteur, méritant les galères, digne d'un complet discrédit aux yeux de ses compagnons, de l'Europe et de la religion, calomniateur indigne d'entretenir correspondance avec des gens honorables ». L'évêque regrette d'avoir eu rapports avec lui. (20 déc. 1716). (M. C. M., V. 444-445). Ces mots se trouvent dans une lettre à Ripa, missionnaire séculier de la Propagande, en le chargeant de la montrer à Pedrini.

Pedrini fut gravement malade en 1742 ; soigné avec charité par les Pères jésuites, il fit un testament en leur faveur que la Propagande les empêcha d'accepter. Le Préfet de la Propagande écrivait de lui : « C'est une chose vraiment admirable que ni les maladies graves ni le danger de mort imminente n'aient pu ouvrir les yeux à Pedrini pour lui faire comprendre les extravagances de sa conduite, ni libérer son esprit de l'opinion défavorable et de l'injuste jalousie et suspicion qu'il nourrit habituellement contre tous les sujets de la Sacrée Congrégation qui ont le malheur de vivre près de lui ». Il resta en excellents termes avec les Pères.

ce 3e vicariat était donné aussi à la Compagnie. Quand la chose fut connue des Lazaristes, ils réclamèrent de toutes leurs forces, et la Congrégation de la Propagande déclara que ce vicariat avait été donné par erreur à la Compagnie. Que s'était-il passé ? Le P. Beckx a dit que le Pape avait voulu réellement donner deux vicariats à la Compagnie, bien que le P. Général l'eût refusé. Mgr. Mouly, vicaire apostolique de Pékin, écrivait au P. Languillat, nommé vicaire apostolique du Tchély S.-E. : « Cette erreur ne pouvait être de la part de je ne sais quel bon ami de votre pieux Institut qu'un acte combiné pour obtenir ce qu'il a cru la plus grande gloire de Dieu et le plus grand progrès de votre éminente Société ». L'auteur des *Mémoires* formule l'accusation contre le Général lui-même : « Ainsi dans sa lettre Mgr. Mouly réclamait solennellement contre deux griefs : l'un, faux en écriture publique et pontificale ; l'autre, mensonge flagrant du Général des Jésuites ».

Le P. Général ne pouvait laisser passer de pareilles affirmations : il demanda en conséquence la mise à l'index de ces cinq volumes. Le Cardinal préfet de la Propagande crut devoir intervenir en proposant un moyen terme. A la suite de son intervention, M. Étienne, Supérieur Général des Lazaristes, faisait connaître ce qui s'était passé par la lettre suivante adressée à ses prêtres, et communiquée en juillet 1872 au P. Général par le Secrétaire de la Propagande, Mgr Simeone, depuis Cardinal :

« Ad Superiorem cuiuscumque domus Congregationis Missionis.

Parisiis, 12 apr. 1872. Gratia D. N.

« Cum anno nuper elapso Em. Card. Praef. S. Congregationis de Prop. Fide me per litteras certiorem fecisset R. P. Gen. Societatis Jesu apud se valde conqueri de scriptis ad res Sinenses pertinentibus, in voluminibus IV, V, VI, VII, VIII, editis sub titulo *Mémoires de la Congrégation de la Mission* et quidem vitio falsarum et calumniosarum accusationum contra eamdem Societatem laborantibus : et cum aliunde praedictae Societatis R. P. Generalis rem deferre ad S. Tribunal S. Officii vel ad Indicis Congregationem comminaretur, tunc ego spiritum S. Vincentii aemulandi cupidus, pro bono pacis et ad omnem litis et scandali rationem removendam, sponte

mea declaravi Em° C[i] Praefecto causam ad arbitrium suum remittere, et libentissime paratum esse quinque volumina e medio tollere, si nempe talis esset sua sententia.

« Hoc a me eo libentius propositum est quo sine meo praevio examine eadem volumina jurgii causa conscripta et edita fuerunt.

« Porro, Em[s] Card. Praefectus, urgente R. P. Sup. Generali Soc. Iesu, paucis abhinc diebus, suam sententiam mihi exaravit his verbis : « Ne memoratorum librorum causa scandala inter fideles et jurgia ac dissensiones inter religiosos ordines excitentur, in Domino mandandum censeo Paternitati Tuae ut memoratum opus, ac praesertim volumina superius expressa, prorsus aboleantur ac supprimantur. Itaque curabit Paternitas Tua litteras circulares ad omnes Instituti Tui religiosos viros scribere, quibus, voluntate hac mea significata, mandes ut praedictorum librorum exemplaria ad te mittant et e medio tollant ». — Quae cum ita sint, nihil mihi remanere videtur, nisi prompta et plena obedientia, ut decet veros filios Sanctae Ecclesiae et S. Vincentii. Ergo post harum litterarum acceptationem, tu, carissime Frater, praefata volumina breviore et securiore via mihi mittere ne cuncteris ».

Après cela il paraît difficile de supposer que les Lazaristes soient pour quelque chose dans la publication de Thomas. Quoiqu'il en soit, plus modéré dans la forme, celui-ci reproduit toutes les accusations des *Mémoires*. Le fond en est que les Jésuites n'ont été occupés qu'à empêcher la prohibition des Rites, et à combattre ceux qui soutenaient les actes du Saint Siège : ceci est érigé en thèse par Thomas.

Il commence par l'histoire de la mission antérieurement aux dissensions sur les Rites. Il s'efforce de montrer que les Jésuites n'ont jamais rien fait pour la conversion de la Chine. Ainsi, il semblerait qu'ils n'ont converti personne, alors que le P. Ricci en 1608 comptait déjà 2.000 baptisés ; le P. Trigault en 1615, 5.000 ; le P. Martini en 1617, 13.000 ; en 1650, 15.000. De 1651 à 1657, au moins 6.570 par an : de 1658 à 1664, 7.230 par an. (Gabiani, *Incrementa Sinicae Ecclesiae a Tartaris oppugnatae.* Vienne 1673. Il écrivait à Canton dès 1657. Part. I. c. 3).

Lorsque commence la controverse des rites, avec la légation de Mgr. de Tournon, le principe de Thomas est celui des Mémoires et des Lazaristes dont il invoque le té-

moignage : les Jésuites sont seuls cause de l'insuccès de la légation : c'est à eux qu'on attribue tout ce qui arrive de défavorable soit au légat, soit à ses défenseurs ; ce sont eux qui excitent l'Empereur à soutenir les Rites auxquels il serait personnellement indifférent. De tout cela, pas ombre de preuve.

Quand arrive la prohibition définitive des Rites, les Jésuites, dit Thomas, continuent à s'y opposer de toutes leurs forces. — Or, leur obéissance est certaine : seulement la plupart, ne pouvant espérer de faire accepter la prohibition des rites par leurs pénitents, cessèrent quelque temps d'administrer les sacrements, sauf *in articulo mortis*.

Sur l'ordre du Pape, transmis par le P. Général en 1718, tous administrèrent, mais beaucoup de chrétiens refusèrent alors les Sacrements.

La meilleure preuve de l'obéissance des Jésuites au Pape et de la fidélité qu'ils savaient inspirer à leurs chrétiens, est dans les persécutions que leur attira l'abandon des rites nationaux. Depuis les dernières années de Kanghi jusqu'au XIXe siècle, les missionnaires ne purent exercer le ministère qu'en cachette et au péril de leur vie : cependant, aussi longtemps qu'il y eut des Jésuites, leur dévouement ne manqua pas aux chrétientés qu'ils avaient fondées. C'est ainsi qu'ils maintenaient la foi, spécialement dans les provinces méridionales, le Kiang-nan, le Kiang-Si, le Tchékiang, et dans le Hou-kouang au centre de la Chine. Ils purent même, au milieu des persécutions, faire un nombre notable de recrues amenées d'ordinaire par le prosélytisme des catéchistes, et par l'influence du bon exemple des chrétiens. Ainsi, le P. Romain Hinderer trouvait moyen en 1725 de faire 947 baptêmes, d'entendre 2665 confessions et de distribuer 2245 communions ; puis, en dix mois jusqu'en sept. 1735, il baptisait 1072 païens, et entendait 7628 confessions, il réconciliait un millier d'apostats et distribuait 6333 communions, et administrait 65 moribonds. Un Père Portugais, Martin Correa, et un Français, le P. Baborier, en 1735, enregistraient respectivement 4639 confessions, 4175 communions, 209 baptêmes d'adultes et 548 d'enfants, et 102 extrêmes-onctions, 3020 confessions, 2852 communions et 352 baptêmes.

Les cent ou cent vingt mille chrétiens que l'on comptait encore au Kiang-nan, vers 1730, formaient toujours, par leur

ferveur comme par leur nombre, la plus belle partie du troupeau de Jésus-Christ en Chine. Cependant les missionnaires parlaient aussi avec une particulière consolation de leurs pauvres, mais excellents fidèles du Hou-Kouang.

C'est en effet dans le Hou-Kouang, et particulièrement dans ses districts du Nord, formant le Hou-pé, que les Jésuites français employèrent surtout leur activité, durant la période de persécution. Par exemple, en mars 1728, nous y retrouvons le P. Étienne Le Couteulx, de Rouen, qui en a été expulsé en 1724, et qui, au milieu de ses courses continuelles, pleines de risques, en un an entend 1.814 confessions et fait 327 baptêmes. Le P. Louis-Joseph des Robert, de Montmédy, en 1740, deuxième et troisième année de son séjour dans le Hou-pé, confesse 1.984 chrétiens, en communie 1.605, et administre 263 baptêmes, dont 101 à des adultes.

Tout cela Thomas l'ignore, ou ne veut pas le voir : pas même ce qui se passait à Pékin, où les Pères communiaient 4.000 fidèles, et où ils baptisaient ordinairement 1.200 personnes par an. Les Pères de Pékin, si maltraités par les Mémoires et par Thomas, faisaient encore mieux par leur influence. Ils avaient su se maintenir à la cour, par les services qu'ils rendaient à l'Empereur. C'est grâce à cette influence que les chrétiens, non seulement de la capitale, mais des provinces, ont gardé des missionnaires, qui, si péniblement que ce soit, ont pu maintenir la foi et même faire de nouveaux néophytes, comme l'écrit de Pékin le P. Gaubil, en 1728, à son frère à Gaillac :

« Vous avez su que par ordre de l'empereur la religion chrétienne a été proscrite dans l'empire, que les Chinois ont eu ordre de renoncer au christianisme. Vous demanderez sans doute pourquoi il reste encore des chrétiens, pourquoi les magistrats souffrent des missionnaires. En voici la raison.

« Les magistrats appelés ici mandarins savent que l'empereur n'a pas voulu chasser les missionnaires de Péking : ils savent que ce prince nous laisse ici tranquilles, nous appelle quelquefois pour nous parler, nous fait des petits présents ; ils ont été frappés des grands honneurs que l'empereur fit l'an passé à l'ambassadeur de Portugal et à un Jésuite Portugais appelé Magaillans ; ils ont vu que dans l'affaire qu'ont eue ici les Moscovites, l'empereur nous a fort employés. Tout cela a fait croire aux magistrats que l'empereur ne prétend pas qu'on maltraite les missionnaires, et ils dissimulent, quoi-

qu'ils sachent qu'il y en a de cachés. Mais dans ces pays infidèles, on ne peut compter sur rien,(1) et nous nous tenons toujours prêts à tout souffrir pour la religion que nous sommes venus prêcher ».

JOSEPH BRUCKER, S. J.

L'ascétisme de la Compagnie de Jésus.

Quand on parle en général de doctrines ascétiques profondément distinctes les unes des autres, se réclamant d'*Ecoles* opposées, voire même rivales, on force le sens des mots, on exagère la portée divisante des choses. Tous les « spirituels » se rencontrent, et nécessairement, dans l'adhésion soit théorique, soit pratique aux préceptes et aux conseils de l'Évangile ; or les préceptes et les conseils de l'Évangile se ramassent dans cette phrase-programme dictée par Notre-Seigneur : « Si quis vult post me venire, abneget semetipsum, tollat crucem suam quotidie et sequatur me » (*Marc*, XVI, 24).

Les premières paroles révèlent l'*abnégation* : « abneget semetipsum, tollat crucem suam quotidie » et les dernières *l'amour*, « et sequatur me ». *L'abnégation* et *l'amour* sont donc professés par les ascètes pris en bloc comme essentiels à la vie chrétienne, encore plus à la vie de perfection, qui est la vie chrétienne poussée jusqu'à son dernier degré d'épanouissement ; la similitude d'appréciation sur ce point est entre eux complète et ne peut pas ne pas l'être ;là où la dissimilitude reprend ses droits, c'est dans la façon dont ils marquent l'accent sur chacun de ces deux éléments, c'est dans l'estimation respective qu'ils attachent à l'un et à l'autre, c'est dans l'estimation du temps plus ou moins long qu'ils réclament pour leur exercice. Cette double considération qui semble bien dictée par la vérité fera donc conclure qu'il n'y a pas au *sens strict* du mot d'ascétisme spécial dans la Compagnie, pour la raison péremptoire qu'il n'y en a, qu'il ne peut y en avoir nulle part dans l'Église. L'ascétisme de la Compagnie est tout uniment l'ascétisme de l'Évangile, et il le faut : c'est la plus heureuse des nécessités. Il reste vrai que les Jésuites envisagent les

(1) De fait, la mission, avant le milieu du XVIII[e] s. aura encore deux martyrs, les PP. Joseph Henriquez et Tristan de Attimis, étranglés pour la foi à Sau-schéou (Kiang-nan) en 1748.

grandes lignes de la direction spirituelle sous un angle déterminé, d'ordinaire sous le même angle, et c'est précisément de cette unité de position prise par eux que sort un fond de pensées communes auquel on peut donner, dans le *sens large* du mot, le nom de doctrine spécifique. Or, ce point de vue prédominant, ils le tiennent de leur fondateur et père, S. Ignace, lequel l'a fixé dans deux ouvrages de marque : les *Exercices* et les *Constitutions* ; par ailleurs ils ont donné ce qu'ils avaient reçu ; leur direction s'inspire de leur formation ; le dedans rejaillit sur le dehors, d'où deux sens à ce mot : ascétisme de la Compagnie (le premier déterminant le second) : 1° l'ascétisme qu'elle fait pratiquer à ses membres ; 2° l'ascétisme qu'elle répand par eux dans le monde des âmes, l'un et l'autre émanant des *Exercices* et des *Constitutions*.

Les *Exercices*, on le sait, sont un tout petit livre, modeste de volume et d'allure ; ce livre n'a rien d'un traité complet de spiritualité, il constitue un simple manuel qui n'est pas fait pour être *lu* mais qui est fait pour être vécu ; il ne se laisse pénétrer qu'au regard profond et prolongé de ceux qui ne se contentent pas de découvrir la vérité, qui la font dans la charité. Or, si la première fin de ce manuel est de guider le chrétien éclairé dans le choix d'un état de vie, son mérite propre, semble-t-il, est d'avoir organisé l'*abnégation* et l'*amour* que nous disions essentiels à la morale de Notre-Seigneur.

Qu'il pousse d'abord à l'abnégation et à l'amour, c'est bien ce qui apparaît dans le titre lui-même (or les choses ne sont pas menteuses aux promesses du titre) : « Exercicita spiritualia, ut homo vincat seipsum, et ordinet vitam suam quin se determinet ob ullam affectionem quae inordinata sit ». Se vaincre, voilà de l'abnégation bien monnayée ; ordonner sa vie en vue de la pure volonté de Dieu est bien l'exercice le plus authentique de l'amour, depuis que Notre-Seigneur a dit dans l'Évangile : « qui habet mandata mea et servat ea, ille est qui diligit me » (Joan. XIV, 21).

Mais en outre, cette abnégation et cet amour sont *organisés* ; qui se soumet à la discipline vigoureuse des Exercices est amené à se renoncer, parce que la nécessité de la chose se révèle à lui comme conclusion évidente de raisonnements solidement enchaînés, et de plus à se renoncer méthodiquement, progressivement. Qu'on en juge par l'*Examen particulier* qui est pour le Retraitant un des premiers points d'aboutissement pratique. L'Examen particulier dans son

idée essentielle repose sur deux principes dont la valeur n'est pas à établir, et qui régissent les domaines les plus divers de l'activité de l'homme, à savoir la *concentration* et le *maintien* des énergies. En conséquence, il faut prendre un objectif limité, défaut ou vertu, sur lequel on *masse* ses forces d'abord et sur lequel ensuite on les *tient déployées* d'une façon continue ; un contrôle établi deux fois par jour enregistre et compare les résultats acquis en vue d'obtenir plus et mieux dans les heures qui vont suivre que dans les heures écoulées. Au demeurant, un terrain nouveau n'est abordé que quand on a tiré du premier tout ce qu'il pouvait produire ; n'est-ce pas là de *l'abnégation organisée* ?

Par ailleurs l'*amour est organisé* comme l'abnégation. L'amour (1), il faut commencer par le remarquer, a la place prépondérante dans les Exercices ; comment du reste soutenir que l'abnégation soit pratiquée pour elle-même ? On ne se renonce pas pour se renoncer ; on se retire pour faire avancer l'amour de Dieu sur les brisées de l'amour personnel, l'abnégation se subordonne donc à l'amour comme le moyen à la fin. Or, c'est clair, l'amour de Dieu est avant tout un don de Dieu ; mais tout de même, on peut, on doit *demander* ce don avant de l'avoir reçu ; on peut, on doit le *développer* avec le concours de la grâce quand on l'a reçu ; or, on le demande et on le développe dans et par *la prière*. La prière dont l'objectif principal est de conduire à l'amour, qui, même dans son début, est pénétrée par l'amour (car l'amour, «on ne le chercherait pas si déjà on ne l'avait trouvé ») la prière (2) S. Ignace la « *méthodise* » ; dans cette vue, il capte toutes nos ressources vitales : l'imagination d'abord qu'il empêche de nuire en la fixant, que de plus il fait concourir positivement au but à atteindre par l'apport de représentations harmonisées avec

(1) L'amour dont il est ici question est l'amour de charité, de charité affective et effective, de cette charité parfaite dont parle Saint Thomas, III S. D. XXIV, q. 1 ad 7. « Perfecta caritas duos gradus habet. Unus est secundum quod in bonis communibus quasi iam secura quies est, et secundum hoc dicitur perfecta ; alius secundum quod ad quaelibet difficilia manum mittit et secundum hoc dicitur perfectissima ».

(2) La prière ne s'entend pas ici dans le sens strict d'une demande pressante de grâces, mais dans le sens large de toute élévation vers Dieu.

lui ; la *mémoire* ensuite qui recueille et fournit les matériaux des diverses réflexions et affections ; l'*intelligence* qui éclaire et transforme les matériaux ; la mémoire et l'intelligence du reste, ne travaillant que pour la volonté dont elles amorcent l'intervention. Quant à la *volonté*, dès qu'elle entre en jeu, elle émet des actes divers dont le premier en valeur est l'amour. Par ailleurs cet amour, obtenu par le déploiement harmonisé de tous nos pouvoirs d'agir, est appliqué à un objet infiniment aimable pour nous : Notre-Seigneur Jésus-Christ, et appliqué avec *suite et ordre*, car Notre-Seigneur Jésus-Christ refait sa vie devant les yeux du Retraitant ; il la reconstitue par tableaux successifs ; à chacun, il provoque l'amour, l'amour plus grand, et par suite entraîne à l'*imitation* qui est l'aboutissement normal à la fois et la première preuve de l'amour. L'imitation de Jésus dans sa vie cachée, dans sa vie publique, occupe bien la place *centrale* des Exercices ; c'est au cours des journées qui lui sont consacrées, que se pose la question de son *mode* et de son *degré* qui est la question même de l'état de vie, la grande question, puisque tous les Excercices se cristallisent autour d'elle. Eh oui, l'imitation de Notre-Seigneur la réalisera-t-on dans la simple voie des *préceptes*, ou ira-t-on jusqu'à la voie des *conseils* ? La solution est cherchée dans la pleine lumière de l'Évangile ; quand elle a été trouvée, la vie de Notre-Seigneur reprend sa marche. Or, désormais, c'est la vie souffrante et puis la vie glorieuse ; alors, si plus que jamais l'amour est de saison, cet amour ne peut plus être l'amour d'*imitation* ; les souffrances de la Passion dépassent, et de loin, nos capacités et nos possibilités ; de leur côté, les mystères, soit de la Résurrection, soit des diverses apparitions, défient toute reproduction de notre part ; mais l'amour s'entend à s'adapter, et de fait il s'adapte ; il devient *compatissant* d'abord en face de tant de douleurs accumulées, il prend ensuite *sa part* respectueuse et modeste des joies débordantes du Maître ressuscité... Enfin, et une dernière fois, l'amour est invité à se donner libre carrière ; la parole de S. Augustin est vérifiée : « ambula per hominem, pervenies ad Deum ». On a parcouru les échelons de l'humanité de Notre-Seigneur d'abord obscure, puis agissante, puis souffrante et enfin triomphante ; on est parvenu à la divinité considérée seule et en elle-même ; alors, grâce à un dernier exercice de magistrale envergure, on se perd dans sa contemplation.

L'abnégation et l'amour sont donc arrivés par développement et exercice normal à leur suprême degré (1) ; ils l'ont atteint précisément parce qu'ils étaient *organisés* ; premier résultat qui ne laisse pas d'avoir une grosse valeur pour le *présent* ; mais il est un second résultat de portée plus étendue qui fait face à l'*avenir* ; l'âme a été entraînée et ne s'arrêtera pas dans cette double voie.

Aussi bien, dès qu'il est entré, grâce aux Exercices, en possession claire de sa vocation, le Jésuite est soumis à l'action puissante d'une autre attirance, celle qui vient des *Constitutions*.

Les Constitutions ne s'adressent pas comme le faisaient les Exercices dans leur première idée, au Jésuite en formation ; elles s'adressent au Jésuite formé ; elles lui donnent le cadre de sa *vie extérieure*, mais aussi les principes fécondants de sa vie *intérieure*, car, sur un fond serré de direction administrative toute pénétrée de l'intelligence des hommes et des choses, se détachent çà et là, comme de vraies perles, des adages de vie avec Dieu qui sont riches de sens, qui n'ont même la plénitude de leur sens que quand l'âme est arrivée aux états mystiques ; or, entre ces adages, ceux qui priment sont les suivants : 1° « ut cum Deo ac Domino nostro quam maxime... familiaris tam in oratione quam in omnibus actionibus sit ». — 2° « media illa quae cum Deo instrumentum conjungunt ac disponunt ut a divina manu recte gubernetur, efficaciora sunt quam quae illud disponunt erga homines ». Donc *familiarité divine* et *union de la cause instrumentale avec la cause principale* ; mais pourquoi donner une importance prédominante à ces deux dispositions spirituelles ? En voici, semble-t-il la raison ; il y avait pour Ignace fondateur un grave problème d'ordre religieux à résoudre : il voulait que tout l'effort de la Compagnie fût à l'apostolat, que l'apostolat, envisagé comme sa fin première la distinguât de tous les ordres préexistants : « totum religionis pondus in salutem animarum opera-

(1) Saint Bonaventure et les siens avaient déjà un culte spécial pour l'humanité de Notre-Seigneur, mais ce culte se ramassait sur la Nativité et plus encore sur la Passion qui était en si grand honneur au moyen-âge ; c'est un peu le propre de St Ignace de présenter *toute* la carrière mortelle de Jésus comprise entre la Nativité et la Passion et de la présenter comme *imitable*.

tur » a écrit Suarez, l'interprète le plus qualifié de sa pensée ; mais alors, logique comme il l'était, ne s'arrêtant pas à mi-chemin dans une idée pratique, il songea à supprimer radicalement dans l'état de vie nouvelle imaginé par lui les grandes austérités, la permanence à l'intérieur du monastère, les longues prières de la messe conventuelle et du chœur ; jusque là elles avaient été, il le savait, réputées indispensables à toute vie religieuse, aussi professait-il pour elles le plus grand des respects, mais il leur trouvait le grave inconvénient de limiter les siens dans le don de leur temps, de leur action et d'eux-mêmes... Et quoi? Sa hardiesse n'était-elle pas témérité? N'aboutirait-il pas en supprimant les appuis, les arc-boutants du temple intérieur, à l'ébranler lui-même? Non, au temple intérieur il assurera des assises plus profondes, d'abord par deux ans de Noviciat exclusivement consacrés à l'ascétisme, ce qui n'existait nulle part dans les mœurs religieuses de son temps ; de plus, quand les sujets seront parvenus à l'âge de pleine maturité, quand leur intelligence se sera complètement ouverte et formée aux diverses écoles de l'*esprit*, il les mettra pendant un an à l'école du *cœur* « schola affectus », dans la seule école du cœur,afin qu'il s'y enfoncent dans le commerce intime avec Dieu. Après cela, il estime qu'ils pourront tenir le plein apostolat, comme la barque bien pontée peut tenir la grosse mer. Du reste, ils ne vivront pas seulement d'habitudes *passées*, si solidement assujetties qu'elles aient été ; dans le *présent*, ils renouvelleront leurs contacts avec le recueillement ; c'est vrai, ils n'auront pas ce recours aux énergies vivifiantes, plusieurs fois et si heureusement répété dans la journée du moine, marqué qu'il est par les diverses heures canoniales, mais ils se muniront d'*accumulateurs*. Oui, véritable accumulateur que la *Retraite* de huit jours *chaque année* ; véritable accumulateur que l'*heure d'oraison chaque matin*, lesquelles ne figurent pas, du moins avec cette universalité et cette précision, dans le programme religieux usité jusqu'alors ; mais de plus (cela frappe moins les yeux, et cependant exprime peut-être à un degré supérieur la pensée profonde du fondateur) celui-ci entend bien que si tous les membres de la Compagnie se donnent à l'*action*, sans détournement aucun fût-ce au profit d'occupations de haute piété, tout de même, ils la pénètrent,cette action, de deux principes, qui, sanss'étaler dans le temps de façon appréciable, pénètre-

ront comme l'âme pénètre le corps, l'emploi apostolique du temps : or, ces principes ne sont autres que *la familiarité divine*, et la *souplesse de l'instrument entre les mains de Dieu.* Mais alors, qu'on le remarque, agir d'une part dans un esprit d'appel rapide mais fréquent à Dieu « in omnibus actionibus suis » comme l'enfant fait spontanément avec son père, ce que suppose la familiarité divine (*familiaritas* vient de *familia*), d'autre part, agir sans devancer l'impulsion du grand ouvrier, faire ce qu'il veut et rien d'autre, se tenir à sa main, n'admettre aucune immixtion de vues personnelles qui puisse troubler la pureté des siennes, comme fait le bon outil qui, docile, exerce sa vertu opérante au profit de celui qui le manie, ce que veut l'union de la cause instrumentale à la cause principale, n'est-ce pas agir *en* Dieu et agir *pour* Dieu ? Par ailleurs, agir en Dieu et agir pour Dieu. n'est-ce pas s'adonner à un exercice éminent de la vie intérieure ? Donc la vie extérieure déployée au service des *âmes*, dès lors qu'elle est ainsi comprise, se réduit à la vie intérieure qui fait face à *Dieu seul*, un peu, ou même beaucoup, comme la charité pour le prochain bien interprétée se réduit à la charité divine. Donc la « familiaritas cum Deo », l'« unio instrumenti cum Deo » sont représentatives au degré maximum de la spiritualité de la Compagnie, elles font penser à l'*extase de l'action* dont parle S. François de Sales et qui fait le pendant de l'*extase de la prière*, toutes les deux, sans se suivre mutuellement, aboutissant à Dieu et se confondant en lui.

Or, il est intéressant de le constater, cette familiarité divine, cette union très souple avec Dieu sont l'aboutissement normal et de l'*amour organisé*, et de l'*abnégation organisée* : la spiritualité des Constitutions est en connexion avec celle des Exercices, elle la couronne merveilleusement. Et, en effet, la familiarité divine qui se réduit en somme à l'esprit de prière, qu'est-ce donc sinon de l'amour pulvérisé qui envahit en poussière fine l'atmosphère de la vie et l'*amour organisé* aboutit à cela. « Il faut durant les Exercices, écrivait le P. Nadal, un de ceux qui à l'origine ont le mieux pénétré la pensée de S. Ignace, avoir si bien pris l'habitude de vivre avec Dieu que désormais l'oraison *informe la vie* tout entière, transforme en prières les œuvres de la vocation » ; et la souplesse entre les mains de Dieu, qu'est-ce donc sinon une pureté d'intention très affinée, résultat d'une vigilance assidue

sur les mouvements de son cœur, qui elle-même provient de l'Examen particulier bien mené, donc de l'*abnégation organisée*? (1) Ceci posé, la chose est tellement naturelle qu'elle n'a guère besoin que d'être énoncée, la Compagnie a transporté au dehors cette spiritualité qu'elle tenait de son fondateur et qui faisait sa force au-dedans ; elle s'en est servie pour discipliner les âmes dans l'organisation de l'amour et de l'abnégation et elle l'a fait avec tant de succès qu'après trois siècles, la pratique et de la *Retraite* et de l'*Oraison journalière* et de l'*Examen* est entrée profondément dans les habitudes de toute vie religieuse ecclésiastique ou simplement chrétienne. L'appoint des Exercices a donc eu une portée féconde ; celui des Constitutions n'a pas produit moins de fruits, même dans le monde laïque. Le chrétien et la chrétienne du monde peuvent faire chaque jour quelques instants d'oraison, et lutter méthodiquement contre eux-mêmes par l'Examen particulier d'après le principe des Exercices ; ils peuvent aussi d'après les principes des Constitutions cultiver le recours fréquent à Dieu qui fait le fond de la familiarité divine, et la pureté d'intention qui émane de l'union très souple avec Dieu ; les occupations de l'apostolat ne sont-elles pas remplacées pour eux par le travail, de l'emploi de la carrière, ou par

(1) Que la route soit progressivement montante, quand on va des Exercices aux Constitutions, c'est ce qui se révèle au regard attentif ; les Exercices, s'ils commencent en 3e et 4e Semaine la voie *unitive*, cependant retiennent avec une longue complaisance dans la voie *illuminative* sous le rayonnement de celui qui est : *lux vera quae illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum* ; les Constitutions, elles, supposent partout la voie unitive, sans adieu dit du reste à la voie illuminative ; que de fois revient cette expression :*in Domino*, révélatrice d'un profond état de choses !(prout iudicaretur rectius in Domino,plenius cognoscere in Domino videbitur). C'est Dieu dirigeant du dedans et au dedans l'âme unie à lui, et alors, tandis que les Exercices sont avant tout marqués *par le règne de Notre-Seigneur* à établir victorieusement en soi, ce qui signale les Constitutions, c'est la *domination du Saint-Esprit* : la loi existante ne vaut qu'en raison de « la loi intérieure d'amour et de charité que le *Saint-Esprit* a coutume de graver dans les cœurs » ; l'élection elle-même du T. R. P. Général qui représente la délibération humaine à son maximum d'intensité, laisse toujours place à l'intervention *directe du Saint Esprit* : « omnem enim ordinem et eligendi formulam Spiritus Sanctus qui ut ad huiusmodi electionem eos movet, facile supplet ».

les devoirs d'état, l'accomplissement très vulgaire y compris ? Alors, ils ont les mêmes raisons, la même nécessité aussi de donner à Dieu en *profondeur* ce qu'ils ne peuvent lui donner en *étendue*, de substituer à la prière longue l'action priée ; à ce compte, la spiritualité de la Compagnie apparaît comme essentiellement meuble et vivante, demandant pour s'éployer moins de temps que de bonne et droite volonté !

On dit que cette spiritualité est *pélagienne* ; elle n'est pas quiétiste, à coup sûr, mais elle n'est pas non plus pélagienne. Sans doute, Dieu est le grand maître de l'ordre surnaturel, et de nous-mêmes nous n'y pouvons absolument rien faire ; il exige cependant notre intervention. Sans doute il peut directement nous manifester sa volonté, mais normalement, il veut que nous la cherchions ; la grâce ne doit pas être seulement attendue, il faut la solliciter et lui préparer la voie. le meilleur de la pensée de S. Ignace est dans cette phrase tout ensemble courageuse et humble : « confie-toi à Dieu, comme si tout le succès dépendait de toi et non de Lui ; mets la main à l'œuvre, comme si toi tu n'allais rien faire, Dieu seul devant tout faire ».

On dit que cette spiritualité est *mécanisante*. Nullement, organiser n'est pas mécaniser, quand les choses sont entendues sans étroitesse. N'est-ce pas de bonne psychologie que d'escompter l'influence de l'extérieur sur l'intérieur, de l'image sur l'idée ? que d'aller à l'invisible par le visible, que d'allier les petites choses aux grandes idées ? — N'est-ce pas en même temps doubler ses forces que de ne pas les dépenser au hasard ? Du reste, deux principes ignatiens planent bien rassurants au-dessus de toutes les prescriptions positives, à savoir que le critérium vrai et seul vrai est le *fruit* recueilli ; que les *moyens* ne doivent être employés que dans la mesure où ils servent, si bien que pour plusieurs on peut dire sans paradoxe que la meilleure méthode est de n'en pas avoir.

On voudrait à cette spiritualité plus *d'abandon* ; tels mots d'ordre : « s'exercer », « se changer vigoureusement », « agir contre » ont des sons quelque peu effrayants pour nombre de natures. Mais faut-il ou peut-on même supprimer la part de collaboration qui nous incombe, ou nier la loi de la lutte qui est inscrite à chaque page de l'Évangile ? « Attendre », « laisser faire » retentissent plus doucement aux oreilles, mais

ont besoin d'interprétation, semble-t-il, pour ne pas exprimer une attitude fâcheuse ou paresseuse de la vie spirituelle.

On fait enfin grief à cette spiritualité de ne pas ouvrir assez la voie *mystique*. Chose étrange : un évêque d'Espagne bien connu, contemporain de S. Ignace, Melchior Cano, lui reprochait de supposer que tout le monde était appelé à contempler : « Après un nombre donné de semaines, on promet des grâces, l'attendrissement du cœur, les sentiments spirituels ; il semble que Dieu y soit obligé ; c'est là tenter Dieu (1) ».

Chose étrange encore, moins étrange cependant : Scaramelli à qui on reproche d'avoir écrit en deux volumes séparés un *Directoire mystique* et un *Directoire ascétique* et d'avoir fait ainsi la coupure entre les voies de Dieu dans les âmes, comme il la faisait dans ses livres, Scaramelli a écrit « qu'il se rencontre à peu près en tout lieu quelques âmes que Dieu conduit par ces voies (mystiques) à une haute perfection.» (*Directoire mystique*, Introduction, chap. I).

Qu'on le comprenne, si S. Ignace, grand mystique lui-même a maintenu une note de réserve par rapport aux dons supérieurs de Dieu, c'est parce qu'il ne voulait pas que les siens fissent dériver au profit d'une oraison trop prolongée pour leur vocation, les grandes énergies de l'apostolat ; voilà pour le dedans, et au dehors, il était frappé des dangers d'illusion, de vanité, de présomption, ou du péril qu'il y a à pousser les âmes trop vite vers une vie où la passivité supprimerait prématurément l'effort personnel. Mais dans les Exercices, encore plus dans les Constitutions, les portes sont ouvertes aux faveurs de Dieu ; leur pensée inspire plus d'une remarque et motive plus d'un conseil. Du reste, la Compagnie a compté de tout temps dans son sein des mystiques de valeur qui ne semblent pas avoir été desséchés et comprimés par les Directoires propres de leur ordre ; qu'il suffise de citer pour l'Espagne S. Alphonse Rodriguez, le Vén. P. Balthasar Alvarez, le Vén. P. Dupont, le P. Alvarez de Paz ; pour l'Italie, le P. Segneri, et le P. Scaramelli ; en France un groupe de religieux éminents se recommande très spécialement à l'attention de l'historien mystique ; ce sont, derrière le P. Lallemant qui semble leur avoir servi de chef de file au XVIIe siècle, les PP. Maunoir, Surin, Huby, Rigoleuc, Nepveu, Jude, de Caussade, Grou ; mais

(1) ASTRAIN, t. III, p. 325.

Aux anciens de l'[illegible]
[illegible] de Ravast
[illegible] Asnières-Rivière
A ses anciens élèves.

DERNIERS JOURS DU P. NIVARD.

- Notre cher Père Nivard, "le bienheureux Père", comme on aimait à l'appeler, nous a quitté hier soir, samedi, à 7 H. Il est allé célébrer au ciel le mois de St Joseph. Sa mort a été comme sa vie, très sainte très paisible. Depuis deux jours sa faiblesse étéit grande, il était devenu tout haletant, et pouvait à peine parler. Chose étrange, il n'éprouvait pour ainsi dire aucune souffrance, et il aimait à redire: " Je suis douillet, pusillanime, le Bon Dieu le sait bien, aussi Il m'épargne, Il est très bon". De fait, quelques heures encore avant sa mort, comme on lui demandait: " Vous souffrez beaucoup, mon Père?" -" Oh', pas du tout!" - répondit-il avec ce bon sourire qui jusqu'au dernier jour illuminait habituellement son visage, et exprimait si bien sa profonde reconnaissance. Vers trois heures, il eut quelques moments d'absence, il parlait de chercher des documents sur les moines du Moyen Age, et ajoutait au Fr. Infirmier: "C'est pour diriger les Scholastiques". Ce fut sa dernière parole nettement articulée.

Pendant l'heure qui suivit, ses lèvres remuaient doucement: suivant son habitude il priait, c'était son oraison jaculatoire préférée qu'il répétait: "Jésus, Marie, Joseph'". A chaque respiration, il essayait de prononcer un des trois noms bénis. Vers 4 H. il était visible que la fin approchait. A 4 H 1/2, on récita les prières des agonisants, et, jusqu'à la fin, la chambre du mourant ne désemplit pas. On priait pour lui avec ferveur, on récitait des dizaines de chapelets, on s'unissait aux invocations qui lui étaient suggérées. Lui-même semblait bien les entendre et s'y associer, comme l'indiquait à chaque fois son regard. Quand on lui présentait le Crucifix à baiser, le mouvement de ses lèvres était aussi très visible, et exprimait l'ardeur de son amour.

Cette mort a pleinement réalisé le programme que nous trace St Ignace dans ce passage des Constitutions qui est devenu notre Règle 51°. Dans sa mort comme dans sa vie, notre cher Père Nivard a grandement glorifié Dieu et édifié le prochain. Patience, courage, foi vive, confiance, amour, tout celà a brillé en lui. Aussi ce matin, en ce premier dimanche de Carême, comme on lui appliquait d'instinct les paroles de l'introït, "eripiam eum, et glorificabo eum, multitudine dierum implebo eum"!

Pendant les deux mois qu'a duré sa maladie, aucun trait bien saillant, mais, quelle merveilleuse uniformité et constance dans le calme, l'union à Dieu, la charité souriante, l'esprit religieux dans tous les détails!

C'est le 26 xbre au soir, qu'il fut arrêté par un crachement de sang, et, dès le lendemain matin, il disait au R.P. Recteur: -"Je suis prêt, mon Père, à recevoir les derniers sacrements; je vous en prie, n'attendez pas trop tard, ne craignez pas de m'avertir!" On devait encore attendre deux mois.

Quand les crachements de sang furent arrêtés, le Père cessa de se croire en danger, il s'associa avec beaucoup de ferveur et de confiance aux neuvaines que l'on fit pour lui à la B^{se} Thérèse. Vers le 20 Janvier, après quelques jours de mieux, "C'est presque la convalescence!", disait-il.

Mais il fut bientôt détrompé. Les alternatives de mieux et de moins bien, le laissaient également joyeux et abandonné. -" Si la neuvaine que l'on fait pour moi, -disait-il-, ne m'obtient pas la guérison, du moins elle m'obtiendra l'abandon...! Que je suis reconnaissant de tant de prières... Que de grâces elles me valent!" Le 10 février à la fin d'une neuvaine il disait: -" Si demain rien n'est changé, ce sera bien une indication du Bon Dieu. Voir approcher le Ciel est bien doux ! " Le petit mieux qui se produisit le lendemain ne lui fit aucune illusion, mais lui apparut comme un sourire de Notre Dame de Lourdes, dont on célébrait la fête. Deux fois par jour on prenait sa température, et, quelle fut plus haute ou plus basse, son mot était toujours: " Dieu soit béni !"

Son recueillement et son union à Dieu étaient constants, résultat visible d'une longue habitude. Un jour qu'on lui proposait de lui faire une lecture spirituelle:" Depuis si longtemps, dit-il, que je suis malade j'ai tant de petits moyens de m'unir au bon Dieu, que je le fais facilement!.. Je n'éprouve pas le besoin de lectures.." Il disait encore: " Je ne fais plus d'exercices de piété proprement dit, mais je n'ai pas de peine à penser souvent à N. S.. Je ne garde qu'un exercice, la Messe. Je la suis de mon mieux, je m'y unis à N. S., je m'offre avec Lui."

Il aurait pu ajouter aussi qu'il était fidèle à l'exercice si cher à St Ignace, comme en témoignage sa feuille d'examen particulier fidèlement annoté jusqu'à la veille de sa mort.

Pendant le mois de Janvier lui arrivèrent les premières épreuves de son "Ethica" en cours d'impression. Il s'y intéressa visiblement, indiqua quelques corrections, et exprima une grande reconnaissance envers les scholastiques correcteurs des épreuves. Mais comme on le sentait plein d'un détachement ici particulièrement méritoire!.

Quand son frère vint, le 18 février, passer auprès de lui quelques jours, il fut obligé, à cause de la fatigue, de lui accorder seulement quelques visites bien courtes. Mais il sut se montrer simple, affectueux, s'intéressant à tous les détails intimes de sa famille, parfaitement détaché, d'ailleurs, de toute autre nouvelle. Et Monsieur Jacques Nivard nous écrivait quelques jours après: " Je reste sous l'impression d'édification qu'ont produit en moi le calme, la résignation, l'abandon à la volonté Divine du cher P. Marcel." Sa soeur lui ayant fait demander de lui écrire une pensée , une recommandation personnelle, il déclara : "C'est plutôt à moi à demander des recommandations à ma soeur, elle est bien plus courageuse que moi dans ses grandes souffrances. Je lui envoie ce seul mot: " Que Notre Seigneur soit de plus en plus notre Tout".

Le Dimanche de la Quinquagésime, le R.P. Recteur pensa que le moment était venu d'avertir le cher malade de la gravité de son état, gravité sur laquelle il avait encore des illusions. Cependant c'est lui qui prit les devants en demandant: "Et les derniers Sacrements?"- " J'allais précisément vous en parler, mon cher Père; si la Neuvaine que nous faisons (la 3°) n'amène pas la guérison, voulez-vous que nous fixions le Mercredi des Cendres?" -"Oh, oui, mon Père, oh! merci". Il est doux de se sentir tout près du Ciel. Je compte sur la Miséricorde de Dieu! Je laisse toute inquiétude, je suis bien dans la paix."

Quelques instants après il disait au Fr.Infirmier: "Mon Frère, savez-vous la bonne nouvelle?.. Le R.P. Recteur m'a dit que, si la Neuvaine qui se termine lundi n'amène pas de résultats, je recevrai les derniers Sacrements Mercredi." Et le soir de ce même jour, comme le R.P. Recteur lui demandait:"Mon Père, vous n'avez pas été ému de ce que je vous ai dit ce matin?"-"Oh! pas du tout!", dit-il d'un ton pénétré.

Le Mercredi des Cendres,à 19 H., la cérémonie eut donc lieu: le cher malade se sentant trop faible, chargea le R.P. Recteur de demander pardon à la Communauté, de remercier des prières faites pour lui, et de demander qu'on les continuat jusqu'à la fin et après sa mort. Ces prières lui furent promises au nom de toute la Communauté, et au nom de ces 14 générations de scholastiques qu'il a contribué à former depuis octobre 1910.

Sujet d'édification pour les nôtres, le P. Nivard l'était aussi pour les étrangers, pour ceux-là même qui ne faisaient que l'entrevoir. Un ouvrier protestant qui l'avait aperçu plusieurs fois au jardin, disant son Bréviaire,déclarait au Fr. Jardinier: "Si quelqu'un va au Ciel, c'est bien celui-là." De même le domestique qui pénétrait de temps en temps dans sa chambre pour lui apporter du charbon disait de lui: " Oh!, ce Père là, on dirait qu'il a vu le Bon Dieu!".

Oui, notre cher Père Nivard voit maintenant le Bon Dieu, il jouit de cette béatitude dont il parlait à ses élèves avec tant d'âme, et qu'il a si bien méritée par sa vie de religieux exemplaire.

- - - - - - - - - -

DECRETA

LAUSANNEN.

Canonizationis

BEATI PETRI CANISII

Confessoris

SACERDOTIS PROFESSI E SOCIETATE IESU

I.

Super dubio

An, et de quibus miraculis, post indultam ab Apostolica Sede eidem Beato venerationem, constet in casu et ad effectum, de quo agitur?

Cum de qualibet agitur quaestione, si ritu praesertim iudiciali instituta eadem sit eodemque idcirco ritu sit absolvenda et dirimenda, quaestionis ipsius duae sunt et esse debent partes, quarum una in facto sita est, altera vero circa ius versatur. Receptissimae huic ut obtemperarent normae eamque debito, uti par erat, prosequerentur obsequio sacrae huius Congregationis Disceptatores, ex iis, quae facti sunt quaeque primam disceptationi subiectam sororis Ignatiae Walburgae Scheneller sanationem respiciunt, profecti, e cunctis quae iudicialibus consignata sunt tabulis, quaeque e testibus promanant iuratis, oculatis optimaque scientia instructis, compertum sibi facere potuerunt atque exploratum istud: quod scilicet soror Ignatia, quae occlusione intestinali cruciata erat, ad extremum adducta fuerat vitae discrimen, ita nempe, ut esset iam moritura. Nihilominus eadem soror Ignatia, quae illuc usque in eodem perseveraverat proxime impendentis mortis statu, vix atque ipsi admota fuit

sacra Beati Petri Canisii reliquia, contra atque, praeeunte a curatione medico, communiter iudicatum fuerat, nedum mortua non est, verum et vixit, et sana facta est, et ad pristinam reversa est valetudinem, mirantibus et stupentibus cunctis, quum nulla locum paullo ante habuerit notatu digna ventris exoneratio, neque ulla adhibita fuerit chirurgica operatio.

Hisce in facto constitutis, ad alteram positae quaestionis partem, quae in iure consistit, descendere oportuit; de facto enim quodnam ferendum sit iudicium, pendet a iure; quumque in istiusmodi quaestionibus, quas *technicas* vocant, de peculiari agatur iure, illud addiscere necesse fuit a Viris in arte peritis, quos inter medicus est accensendus, qui aegrotanti sorori Ignatiae a curatione fuit. Hic enim probe noverat occlusionem intestinalem, qua tam acerbe soror Ignatia divexata erat, non morbum, sed morbi symptoma habendum esse et esse; ideoque ad morbi causam, unde praefatum derivatum fuerat symptoma, progressus ille est, eamque in tuberculari adinvenit affectione; sicque agnita statutaque morbi natura, nonnisi in chirurgica operatione omnem repositam esse salutatis spem omneque certae vitandae mortis situm esse remedium, idem ipse semel atque iterum edixit contestatusque fuit a curatione medicus. Neque in hoc falsus fuit hac opinione sua, sicut ipsimet tres agnoverunt aperteque professi sunt iudiciales periti, quorum penes omnia tribunalia summa est auctoritas. Et merito quidem, quippe qui ex officio advocantur saramentique religione adstringuntur; unde de illis scribens Benedictus XIV, apposite monet quod eorum iudicium apud sacram hanc Congregationem *pluris aestimatur quam aliorum, qui... curationi aegrotantis operam praestiterunt;* et ad quos *praecipue spectat rationes ab aliis allatas sedulo ponderare, earum momenta sedulo examini subiicere et causas et symptomata morbi ab aegroti medicis relata ad trutinam revocare* (Lib. IV, p. 1ª, cap. 8, num. 4-5). Utramque itaque si quis complectatur initae quaestionis partem, sive quae in facto totum sui nanciscitur fundamentum, sive quae ad ius spectat, seu ex medicae aut chirurgicae rei scientia ille didicerat; si unam et alteram partem invicem conferre diligenter attenteque postea studeat, accurata ex ista comparatione necessariam et claram sibi adquirit miraculi demonstrationem, quemad-

modum adquisiverunt sibi tres periti Viri, qui ab hac sacra Congregatione ex officio fuerant acciti; eorum quippe communi concordique sententia, sororis Ignatiae sanationem nonnisi miraculo fieri potuisse.

Neque secus de altera dicendum Fratris Petri Schmitz, e Societate Iesu, sanatione. Quae tria enim, ut iuris et facti pariter satisfieret quaestioni, probanda proposita fuerant Patrono: unum, quod scilicet de lethali revera actum esset *sepsis* morbo; alterum, quod nempe nulla tribuenda esset vis et efficacia adhibito *polivalentis seri* remedio; tertium, quod nimirum repentina et perfecta contingerit sanatio, eadem haec tria probasse Patronum et Summarium ostendit denuo excussum et pervolutatum, et ea suaserunt, quae valide apteque in medium afferenda idem sategit Patronus, maximeque evicerunt trium iudicialium peritorum gravissima scripto exarata suffragia, eaque inter illud a tertio editum ex officio perito, qui in peculiaribus hisce dignoscendis et curandis morbis singulari praeditus est excellitque peritia, eumque propterea quaesita meritis appellatio decet, vulgo *specialista*.

Quum igitur, quae exorsa fuerat, disceptationi praefuisset norma, de qua initio dicendi facta fuit mentio, quumque progredientem disceptationem et ad suum properantem exitum eadem rexisset et moderata fuisset norma, factum exinde fuit, ut, quo tendebat, eo expedite secureque advenerit instituta iudicialis actio. Binas namque praehabitas, antepraeparatoriam et praeparatoriam, Congregationes, generalis subsequuta est Congregatio, quae, die vigesima quarta huius mensis martii, coram Sanctissimo Domino nostro Pio Papa XI coacta fuit. In qua a Reverendissimo Cardinali Antonio Vico, causae Relatore, sequens ad discutiendum propositum est Dubium: *An, et de quibus miraculis constet, post indultam ab Apostolica Sede Beato Petro Canisio venerationem, in casu et ad effectum, de quo agitur?* Reverendissimi Cardinales et Patres Consultores proprias quisque exposuerunt sententias, quibus tamen intento studiosoque animo exceptis et perpensis, Sanctissimus Dominus noster supremum Sibi de more prorogandum duxit iudicium, effusis interim iteratisque precibus, caelestis luminis copiam imploraturus. Quumque mentem Suam patefacere statuisset,

hodiernam designavit diem Dominicam Passionis; eapropter, post devotissime oblatum divinae Maiestati Eucharisticum sacrificium, ad Vaticanas Aedes advocari voluit Reverendissimum Cardinalem Antonium Vico, Episcopum Portuensem et S. Rufinae, sacrae rituum Congregationi Praefectum causaeque Relatorem, una cum R. P. Angelo Mariani, Fidei Promotore generali, meque insimul infrascripto Secretario, eisque adstantibus, solemniter edixit: *Constare de utroque proposito miraculo;* de primo nempe *instantaneae perfectaeque sanationis sororis Ignatiae Walburgae Scheneller ab occlusione intestinorum ex affectione tubercolari;* deque altero *instantaneae perfectaeque sanationis Fr. Petri Schmitz, e Societate Iesu, a lethali sepsis morbo.*

Hoc autem Decretum evulgari et in acta sacrae rituum Congregationis inseri praecepit quarto calendas apriles anno MDCCCCXXV.

✠ A. Card. Vico, Ep. Portuen. et S. Rufinae,
S. R. C. Praefectus.

L. ✠ S.

Alexander Verde, *Secretarius.*

II.

Super Dubio

An, stante approbatione duorum miraculorum, post indultam ab Apostolica Sede eidem Beato venerationem, tuto procedi possit ad solemnem ipsius Canonizationem?

Quae et quanta sint merita, quibus praestat et ditescit causa Canonizationis Beati Petri Canisii, universa eiusdem Beati vita gestaeque res ostendunt aperteque significant. Sed quae egit operatusque fuit Beatus Petrus Canisius per integrum suae vitae curriculum, quod septuaginta et septem annorum conclusum fuit spatio, singillatim retexere fideliterque persequi perlongum profecto esset opus, quantumvis auditu periucundum maximoque cum totius christiani populi fructu coniunctum. Nihilominus praedivitem non minus quam praeclaram gestorum segetem perstringere eamque uno fere introspicere ac dimetiri

oculorum coniectu difficile sane non est prudenti viro, sagaci iustoque rerum aestimatori. Hic enim, post accuratam adhibitam pervestigationem, facere non potest, quin strato rectoque tramite illuc adducatur, ut agnoscat et fateatur, ex hisce duobus, e nativo veluti ac primario fonte, et alta tamquam ex radice, omnia ad unum fuisse derivata: e perspecta nimirum, qua Beatus Petrus Canisius sanctitate floruit, et ex insigni eximiaque, qua inclaruit, doctrina.

Eum plane omnipotens et misericors excitavit Deus, ut, duplici quasi munitus gladio, totus ad depravatos reformandos populi mores incumberet et ad insectandam et refellendam longe lateque grassantem haeresim. Huic, quae peculiaris Beati Petri Canisii missio seu vocatio esse debebat, ipsemet prolusit Deus, uti ex adiunctis coniicere licet, quae Petri comitata sunt nativitatem. E tribus siquidem, quae pro eiusdem Beati festo ab hac sacra rituum Congregatione approbatae sunt, historicis lectionibus, ei, quae prima est, istud praefixum legitur exordium: *Petrus Canisius Noviomagi in Geldria natus est eo ipso anno, quo Lutherus in Germania, aperta rebellione, ab Ecclesia descivit, et Ignatius de Loiola in Hispania, terrestri militia abdicata, ad proeliandum proelia Domini se contulit; Deo nimirum portendente, quos ille posthac adversarios, quem sacrae militiae ducem esset habiturus.* Revera, duce ac magistro legifero patre Ignatio de Loiola, quot quantosque Petrus Canisius fecerit progressus, et qua constantia et fidelitate suae adhaeserit missioni seu vocationi, eamque quam plene cumulateque fuerit exsequutus, qui, a prima exorsi Petri aetate, et subinde per varia ipsius vitae stadia, et, post pretiosum eiusdem obitum, adeo diuturno varioque saeculorum cursu subsequuti sunt, mirum in modum comprobarunt eventus.

Quorum e numero unum vix atque alterum operis pretium est decerpere, prout in apostolicis enarrantur Litteris, quibus, Summo Pontifice sa. me. Pio Papa IX, anno millesimo octingentesimo sexagesimo quarto, Petro Canisio Beatorum delati sunt honores. Sextum porro supra vigesimum ille agebat annum, cum a Cardinali Othone Truchsensi, Episcopo Augustano, qui Viri scientiam virtutemque probe noverat, missus ad Concilium Tridentinum est, theologi nomine ac munere insignitus; in eoque

frequentissimo Catholicorum Patrum consessu nemini probata non est illius in disserendo doctrina, in explicandis quaestionibus consilii maturitas, in respondendo alacritas, in dicenda sententia gravitas et constantia. Quo autem flagrabat ardore catholicae tuendae veritatis, de recta sanaque iuvenum institutione summopere se praebuit sollicitum; pertinaci idcirco contendit studio, ut incorrupta iterum doctrina et scholastica theologia, accitis ad docendum probatae fidei magistris, publice traderentur; et quum a Protestantibus per libellos erroribus refertos dispergi in vulgus venenum cerneret, ut opportunum tanto malo remedium adhiberet, ipse catholicae doctrinae *Summam* conscripsit, ab Episcopis et theologis unanimi cum plausu exceptam et undequaque in animarum bonum diffusam.

Primus gubernandae provinciae Germanicae a sancto Ignatio praepositus, collegia erudiendae iuventuti ubique excitavit, omnemque dedit operam, ut perpetuo constitueretur in Urbe *Germanicum Collegium* excipiendis eius nationis iuvenibus, qui, sub auspiciis Romanorum Pontificum, bonis instituti moribus, rectisque enutriti doctrinis, in patriam reversi, fortes, tamquam Christi milites, pervagantem haeresim debellarent.

Heic sistere oportet; ulterius quippe progredi praestituti apostolico huic Decreto non sinerent fines. Quocirca, ut, unde primum profectus est, eo revertatur sermo, neminem, qui in ecclesiastica et etiam civili vel paulisper versatus sit historia, effugere potest, qua Beatus Petrus Canisius sanctitate fulserit, qua excelluerit doctrina et quo amico arctissimoque altera cum altera in eodem Beato Petro Canisio coniuncta fuerit et sociata foedere. Sed haec agnoscere et praedicare idem est atque agnoscere et praedicare merita, quibus valide copioseque instructa et parata ad supremum accedit Canonizationis fastigium praestantissima haec Beati Petri Canisii causa, quemadmodum facto calculoque suo, prae primis, uti par erat, agnovit probavitque sacer hic Ordo in generalibus ipsius sacri Ordinis Comitiis, quae, die vigesima quarta huius mensis martii, coram Sanctissimo Domino nostro Pio Papa XI celebrata sunt. Nam, ut recentiore aetate, peculiaribus incidentibus adiunctis, factum fuerat in causa Canonizationis Beatae tunc Ritae a Cassia, ita de duobus insimul in eadem generali Congregatione actum est Dubiis: *An, et de quibus miraculis, post indultam ab Apostolica Sede*

Beato Petro Canisio venerationem, constet in casu, et ad effectum, de quo agitur? et: *An, supposita approbatione miraculorum, tuto procedi possit ad solemnem ipsius Beati Canonizationem?* Quumque hoc alterum pariter Dubium per Reverendissimum Cardinalem Antonium Vico, causae Relatorem, fuisset propositum, omnes, qui interfuere, quum Reverendissimi Cardinales tum Patres Consultores, affirmativum tulerunt suffragium. Sanctissimus vero Dominus noster, omnium sententiis perceptis, pro rei gravitate, monitos voluit cunctos, ut preces impensius adhiberentur, quae Sibi caeleste Spiritus Sancti lumen impetrarent atque auxilium.

Hodierna autem die Dominica Passionis, sacris Mysteriis piissime celebratis, ad Vaticanas Aedes acciri mandavit Reverendissimum Cardinalem Antonium Vico, Episcopum Portuensem et S. Rufinae, sacrae rituum Congregationi Praefectum causaeque Relatorem, una cum R. P. Angelo Mariani, Fidei Promotore generali, meque insimul infrascripto Secretario, eisque adstantibus, solemniter edixit: *Tuto procedi posse ad solemnem Beati Petri Canisii Canonizationem.*

Hoc Decretum publici iuris fieri, in acta sacrae rituum Congregationis referri Litterasque Apostolicas sub Plumbo de Canonizationis solemnibus, quandocumque Sanctissimo Domino nostro placuerit, in Basilica Vaticana celebrandis expediri iussit, quarto calendas apriles anno MDCCCCXXV.

✠ A. Card. Vico, Ep. Portuen. et S. Rufinae,
S. R. C. Praefectus.

L. ✠ S.

Alexander Verde, *Secretarius.*

ces mystiques se reconnaissent à un signe commun, à un de race : ils sont des ascètes consommés, nul plus qu'eux n'a mis en relief la nécessité pour l'âme destinée à monter, de s'affranchir, de se dépouiller, de se vider d'elle-même et de ses tendances, « de se libérer », de « franchir le pas ».

On le voit, la spiritualité de la Compagnie n'éclipse pas d'autres spiritualités ; elle n'en a nullement la prétention ; elle n'a même pas une originalité tellement marquée, mais elle est *sûre* : les admirables règles du discernement des esprits la garantissent de tout excès. Elle est *orthodoxe* : les Exercices lui fournissent ce qu'on a appelé leur *alpha* et leur *oméga*, à savoir leurs principes directeurs « ad sentiendum vere cum Ecclesia » ; les Constitutions réclament d'elle l'adhésion aux doctrines « plus solides », « plus communes », « plus approuvées ». Elle *est logique autant* qu'*enthousiaste* : le Fondement lui fournit les raisons de l'esprit, et le Règne les raisons du cœur. Elle est *ascétique* avec des perspectives discrètement mais largement ouvertes sur la mystique ; *mystique* : en maintenant les liaisons avec l'ascèse ; elle est *confiante*, grâce au Médiateur Jésus qui apparaît dans son auréole de miséricorde dès le début de la 1e Semaine et devient le point de mire vivant de la 2e, de la 3e, de la 4e ; grâce à la Médiatrice Marie avec qui est ménagé un entretien tendrement filial dans toutes les Méditations significatives des Exercices ; elle est *unitive et active*, mélange singulier d'action unie et d'union active qui aboutit à ces deux mots de conclusion de la Contemplation ad amorem : « amare et servire tuae divinae Majestati », servir en aimant, aimer en servant ; elle est *sainte*, capable de faire des saints, en ayant fait déjà.

Louis Poullier, s. j.



FRANCE

L'Apostolat dans les hôpitaux (1)

TROISIÈME RAPPORT

Introduction.

Dans deux précédents comptes-rendus, nous avons réuni quelques faits qui peuvent intéresser les âmes apostoliques et les attirer vers l'œuvre des pauvres mourants des hôpitaux. Nous n'avons pas caché les difficultés inhérentes aux débuts de cette œuvre qui, œuvre divine par excellence, doit, nécessairement, susciter la rage du démon, ennemi de Dieu et des âmes.

Malgré le bienveillant accueil fait à ces relations, notre exposé n'a-t-il pas dans sa sincérité, intimidé certaines bonnes volontés, en leur faisant craindre que l'accès auprès des malades ne soit vraiment trop difficile ?

Comme ces difficultés paraissent s'aplanir de plus en plus, il nous semble tout à fait opportun de renouveler notre appel en faveur des âmes des pauvres mourants des hôpitaux, âmes intéressantes entre toutes, et nous nous proposons de montrer de nouveau l'action visible de la Providence en faveur de cette œuvre, ainsi que l'urgente nécessité de son extension.

Les auxiliaires, tant désirés, manquent toujours. Deux aumôniers bénévoles sont seuls à assumer une tâche à laquelle un grand nombre ne pourrait suffire. Ils reçoivent chaque jour, quatre ou cinq lettres ou pneumatiques contenant de longues listes de mourants signalés dans plusieurs hôpitaux, ou des appels pour d'autres malades qui vont mourir chez eux, sans songer à l'unique nécessaire. Il

(1) Voir *Lettres de Jersey* 1922, p. 48-87, 404-437 et 1923, p. 31-76.

nous est matériellement impossible de répondre à tous ces appels, parfois si pressants ; et l'on devine notre douleur, quand nous sommes obligés de remettre aux jours suivants la visite des malades signalés, car plusieurs seront morts avant que nous ayons pu arriver jusqu'à eux.

Nous le répétons : si les aumôniers titulaires des hôpitaux trouvent toujours les mêmes obstacles à l'exercice de leur ministère, il n'en est plus de même pour les prêtres, étrangers aux hôpitaux. En voici quelques preuves :

Autrefois, (l'on s'en souvient), le personnel des hôpitaux suscitait, dès l'abord, mille difficultés. Maintenant, les concierges, habitués à nous voir, gagnés par quelques mots bienveillants et de menus cadeaux, nous laissent entrer très facilement, et la plupart sont devenus des amis. L'un d'eux qui avait d'abord paru trop prudent, nous dit, un jour, alors que nous attendions à la porte, au milieu des parents et amis des malades, l'heure de la visite : « Monsieur l'abbé, passez donc : vous êtes ici chez vous ; vous n'avez pas à attendre ; votre temps est trop bien employé, et vous avez autre chose à faire ».

Les surveillantes et les infirmières, sauf de très-rares exceptions, nous laissent aborder les malades, sans intervenir fâcheusement. Bien plus, nous sommes heureux de pouvoir citer des propos comme ceux-ci : « Monsieur l'abbé, il y a ici une petite malade qui voudrait bien une médaille de la Sainte Vierge, mais elle n'ose pas vous la demander. Voulez-vous lui en donner une, et à moi aussi ; je vous en serai bien reconnaissante ! » Et cela devant tous les malades de la salle.

D'autres se plaignent de ne pas nous voir assez souvent : « On ne vous voit plus, Monsieur l'abbé ; les malades sont si contents de vos visites ! »

Une infirmière, à laquelle nous disons adieu en sortant nous arrête :

« Monsieur l'aumônier, ne vous en allez pas, sans avoir vu le 13 et le 14 ; ils sont mourants et vous ne les retrouverez pas ».

Une autre :

« Monsieur l'abbé, voyez donc le 1 et le 3 ; ils sont tous les deux très malades, un petit mot leur fera du bien ».

Une ancienne ennemie, une surveillante qui nous avait

interdit ,certain jour, l'entrée de sa salle, est, depuis longtemps comme bien d'autres, revenue à d'excellents sentiments. Au moment d'un changement de Directeur à l'hôpital, elle nous prévient qu'elle a été appelée par le nouveau directeur qui lui a demandé : « Quel est ce prêtre ? Qui sont ces religieuses ? » Elle a répondu : « Ils viennent voir des malades qu'ils connaissent du dehors ». On n'a pas insisté. Elle a voulu nous prévenir pour nous éviter des ennuis, nous recommandant d'être prudent dans les autres services, mais, nous disant de faire dans le sien, tout ce que nous voudrions

Une autre fois elle nous dit : « Si je ne vous vois pas plus souvent, Monsieur l'Abbé, je ne pourrai jamais me convertir ».

La conversion, la sanctification du personnel des hôpitaux, voilà une œuvre qui s'impose aussi, et qui produirait des fruits merveilleux !

Au prix de quelques marques d'intérêt, de petites attentions, on gagne peu à peu, et facilement, la confiance de ces employés indifférents ou même hostiles. Malheureusement faute de temps, on ne peut atteindre que le petit nombre. Si l'on compte quelques retours très consolants, si quelques infirmières viennent régulièrement nous trouver pour s'approcher des sacrements, si nous avons pu faire faire la première Communion à leurs enfants, combien il est à regretter que nous ne puissions étendre cette action qui aurait une répercussion si appréciable sur l'intervention du prêtre auprès des malades. Les infirmières ont tant d'influence sur eux et elles faciliteraient tellement l'accès des salles !

Néanmoins, le nombre d'âmes sauvées par les faibles moyens dont nous disposons,fait deviner l'intervention surnaturelle dont nous donnerons les preuves, et aussi tout le bien qui se pourrait faire si les ouvriers étaient plus nombreux !

Les merveilles de la grâce divine se manifestent si souvent par des voies spéciales et inattendues, qu'il nous est doux de les mentionner par reconnaissance envers leur Auteur, et aussi dans l'espoir que nos lecteurs y puiseront cette confiance invincible que nous voudrions leur inspirer, afin de décider quelques-uns d'entre eux à nous suivre. Maintenant que le terrain est préparé, le chemin tout frayé, il serait bien regrettable, et bien imprudent, de n'en pas profiter !

Si l'on tarde trop, les conditions peuvent se modifier ; il faut craindre que tout ne soit à recommencer, et que les difficultés du début ne renaissent !

Pourra-t-on rester encore insensible à ce spectacle le plus effroyable qui soit : Des âmes partent sans Sacrements, sans absolution, dans un centre de civilisation modèle, même au point de vue des œuvres charitables !

Ceux des nôtres qui ont pris part à la terrible guerre, connaissent maintenant, ces ouvriers, voire ces « apaches » qui peuplent nos hôpitaux parisiens. Ayant vécu côte à côte pendant des années, partageant les mêmes dangers, les prêtres ont pu se rendre compte de la facilité avec laquelle ces hommes que l'on croyait terribles, se laissent attendrir ! Il est facile de gagner leur cœur *en les aimant,* en leur faisant comprendre qu'on leur veut du bien, sans aucun intérêt personnel.

Nos soldats pendant la guerre étaient moins à plaindre que nos malades des hôpitaux. La plupart, blessés ou mourants, étaient assistés et consolés par un aumônier ou par un camarade, prêtre-soldat, qui se trouvait dans la compagnie.

Et nos pauvres malades meurent par milliers, sans secours et sans consolations !

Pourquoi cette pensée ne provoquerait-elle pas un mouvement généreux semblable à celui qui suscita tant de dévouements sacerdotaux au début de la guerre ?

Le péril, les souffrances de l'aumônier volontaire de ce temps-là sont singulièrement atténués dans notre ministère et la moisson sera aussi abondante, aussi consolante pour des cœurs d'apôtres.

Nous voudrions, dans un exposé rapide de nos travaux, pendant ces dernières années, donner à nos lecteurs, la conviction que Dieu inspire et dirige nos efforts, qu'Il les soutient, parfois d'une façon merveilleuse.

Arracher des âmes à l'enfer, procurer la gloire de Dieu en augmentant le nombre des Élus, n'est-ce pas séduisant pour toute âme de prêtre avide d'apostolat ?

Et nous sommes un ou deux aumôniers bénévoles devant ce champ de bataille représenté par plus de 20 hôpitaux où souffrent et meurent chaque jour des centaines de pauvres pécheurs !

I

Comment l'action providentielle prévient et accompagne nos efforts

Nous avons connu, au sanatorium de Brévannes, une jeune malade, Mathilde X..., dont nous raconterons plus loin la touchante conversion.

Elle désirait être admise à Villepinte et nous avons eu la joie de l'y faire entrer. De temps en temps, nous allions la voir pour admirer et seconder l'œuvre de la grâce dans cette âme droite et sincère.

Au cours d'une de nos visites, les religieuses nous demandèrent si elles pouvaient se permettre de nous recommander certains malades des hôpitaux, parents de leurs jeunes pensionnaires, afin de procurer à ces malades les secours spirituels dont ils sont privés.

La réponse n'était pas douteuse. Nous étions tout prêt à suivre leurs indications.

Elles nous signalent alors, comme très malade, le frère d'une enfant depuis quelque temps à Villepinte, Geneviève Teuré, que nous avions connue, elle aussi, à Brévannes.

L'hostilité du mourant était si violente que Geneviève refusait d'indiquer son adresse,tant elle redoutait pour le prêtre un terrible accueil. Elle demandait seulement des prières Nous insistons, lui reprochant son manque de confiance ; elle cède enfin, nous priant de ne pas laisser soupçonner à son frère sa charitable intervention.

Sachant que ce malheureux sectaire est à la dernière période de la tuberculose, nous allons le voir aussitôt. L'accueil est, en effet, plutôt froid et l'inévitable question posée : « Mais, Monsieur, qui vous envoie ? » — « Mon ami, j'aime beaucoup les malades, et je viens en voir plusieurs dans votre quartier. J'ai appris que vous étiez souffrant, et je suis venu vous faire une petite visite. Aimez-vous lire ? Je puis, si vous le voulez, vous apporter des livres pour vous distraire. Et puis, vous me permettrez bien de vous gâter un peu, de vous apporter quelques bonbons, des gâteaux ? »

— « Vous êtes bien bon, Monsieur le Curé, je vous remercie. J'aime beaucoup la lecture et justement je n'ai plus rien à lire ».

La glace était rompue. Nous nous quittons bons amis, et l'offre d'une prochaine visite est acceptée volontiers.

Nous y retournons plusieurs fois, bien accueilli, mais à la condition de ne pas aborder le seul sujet qui nous eût intéressé.

Un jour que nous nous disposions à y retourner, nous recevons la visite de sa jeune sœur de Villepinte. Elle avait été appelée par télégramme auprès de son frère dont l'état devenait alarmant. Elle nous demande d'aller le voir au plus tôt.

Comme nous sortions immédiatement pour répondre à cet appel, nous vimes entrer un groupe de jeunes convalescentes de la rue Notre-Dame-des-Champs, qui demandaient à se confesser : c'était la veille de la fête du Sacré-Cœur.

Ce retard semblait bien malencontreux ; mais c'est là qu'il faut admirer l'action merveilleuse de la Providence : il devait, au contraire, servir utilement à une autre âme, sans porter préjudice à la première. Une de ces enfants me dit, en effet, qu'elle veut communier le lendemain, pour une de ses sœurs qui va mourir et dont l'âme est en grand danger, car elle a refusé le ministère du prêtre et l'a même insulté :

« Où est-elle soignée ?

— A la rue Boileau.

— Voulez-vous que j'y aille ?

— Oh oui ! Peut-être réussirez-vous mieux ! »

Nous allons d'abord auprès de l'agonisant qui nous préoccupe tant,car malgré nos amicales relations et de fréquentes visites, la question religieuse n'a pas encore été abordée. Lorsque nous arrivons, sa mère et sa sœur nous disent d'elles-mêmes, qu'il nous aime assez pour ne rien nous refuser. On nous laisse seuls, et nous lui disons sans préambule :

« Mon cher enfant, vous voyez que je vous aime de tout mon cœur et que j'ai le plus grand désir devous faire dubien. Croyez-moi, revenez au Bon Dieu.Il est si bon, si miséricordieux ! N'ayez aucune crainte ! Tout est si facile avec Lui !» Et nous l'embrassons. Le pauvre enfant est touché ;il pleure et finit par nous dire qu'il veut bien faire tout ce que nous désirons.

Quelques instants après, la paix régnait dans cette âme qui semblait si réfractaire à l'action divine et voulait s'y

soustraire. Une fois de plus se vérifiait le succès de témoignages d'affection donnés à un cœur capable de les apprécier.

Il accepte même de recevoir l'Extrême-Onction, et le lendemain, nous apprenons qu'il est mort, deux heures après notre visite.

En quittant cette maison, bien ému et heureux d'un tel dénouement, nous nous dirigeons vers la rue Boileau. En chemin, un doute nous saisit : « Dans cette maison amie tout a dû être tenté pour atteindre cette âme. Devons-nous nous en occuper sans avoir été appelé ? »

Nous arrivions cependant rue Boileau.

L'accueil qui nous y est fait, nous rassure. On nous dit que la Providence envoie à cette âme, par notre intervention sa dernière planche de salut. Et elle avait eu, paraît-il, une vie qui demandait, certes, quelque repentir à la dernière heure.

On nous indique sa chambre. C'était celle où nous avions visité quelques jours auparavant, une malade très sourde qui s'y trouvait encore. Cette circonstance avait rendu la première visite difficile et pénible et voici qu'elle devenait providentielle.

Nous abordons d'abord la pauvre sourde et parlons assez haut pour que la voisine fasse son profit de notre conversation :

— « Eh bien ! vous avez été bien heureuse avant-hier ? Il est doux, n'est-ce pas, de recevoir le Bon Dieu dans son cœur après une bonne confession ! Avez-vous trouvé que ce soit difficile de se confesser ?

— Oh ! non, c'est bien facile et après, on est si heureux !

— Voulez vous que je revienne demain vous apporter la sainte Communion ?

— Oui, je serai bien heureuse de communier une fois encore avant de mourir ».

Nous nous dirigeons alors vers l'autre malade et tout simplement nous lui disons que sa sœur est venue nous trouver pour se confesser afin de pouvoir communier le jour de la fête du Sacré Cœur :

— « Et vous, ma chère enfant, ne seriez-vous pas contente de faire comme elle ? »

Avec quelle joyeuse surprise, nous entendons la malade répondre spontanément :

— « Oui, je veux bien me confesser et communier. J'en ai bien besoin ; je ne l'ai pas fait depuis ma première Communion ».

Devant une conversion si rapide, si sincère, on reste confondu, dans l'admiration et la reconnaissance... C'est un miracle de la grâce. De qui le Bon Dieu s'est-il servi pour l'opérer ?...D'une pauvre petite sourde qui fut apôtre sans le savoir.

Remontons l'enchaînement des faits : Si je n'avais pas connu Mathilde Fourgeot à Brévannes, puis à Villepinte, je n'aurais pas connu Geneviève Teuré, ni son frère. Si, la veille de la fête du Sacré-Cœur, Geneviève n'était pas venue me dire l'état alarmant de Teuré, elle n'aurait pas retardé ma sortie et je n'aurais pas été là pour recevoir les jeunes filles qui désiraient se confesser ; je n'aurais donc pas vû la sœur de la malade inabordable qui allait mourir rue Boileau ; enfin, sans le voisinage de la compagne sourde se serait-elle laissé toucher ?... Oh ! merveilleuses industries de l'amour de Dieu ! Comment mettre des bornes à sa miséricorde !

Le lendemain, fête du Sacré-Cœur, je portais la sainte communion à mes deux malades de la rue Boileau et quelques heures, après avoir reçu Notre-Seigneur, l'une et l'autre partaient pour le Ciel.

Un autre fait, bien touchant aussi, montre comme le Bon Dieu se sert de tout pour ramener les âmes à Lui. Il y a quelques années, j'allais le dimanche faire une instruction aux enfants de Marie d'une petite paroisse aux environs de Lonjumeau. Il y a quelques jours on m'avertit qu'une jeune fille de ce pays est au plus mal, que M. le Curé a tenté une visite, mais que la mère a refusé de laisser monter le prêtre près de la malade.

C'est après cet insuccès qu'on m'avertit et qu'on me demande de tenter une nouvelle démarche : on me dit que cette jeune fille faisait partie de la Congrégation des enfants de Marie dont je m'étais occupé ! Cette indication me donne confiance et sera pour moi, je l'espère, une porte d'entrée.

Je pars sans retard : j'arrive à la maison... la mère était là. Je lui dis qui je suis et que j'ai conservé un bien bon souvenir de sa fille et qu'ayant appris qu'elle était souffrante,

je suis venu lui faire une petite visite et lui apporter quelques petites douceurs.

— Alors, vous êtes le P. Havret, me dit la mère.

— Oui, Madame.

— Oh ! comme Simonne va être heureuse de vous voir, car elle ne vous a pas oublié et elle me parle bien souvent de vous.

Je monte à la chambre de la malade accompagné par sa mère qui, malheureusement ne me laisse pas un instant seul avec elle et m'empêche de faire ce que je désirais. — Que faire ?

En rentrant à Paris,il me vient l'idée de lui écrire pour lui proposer de faire une neuvaine à la petite Sr Thérèse de l'Enfant Jésus pour lui demander sa guérison et je lui dis que pour bien terminer la neuvaine, je lui apporterai la Ste Communion. Le lendemain, je recevais un excellent petit mot de la mère,me disant qu'ils allaient tous s'unir pour faire la neuvaine et que la malade serait bien heureuse de communier pour la terminer. — Quelle joie m'apporte cette bonne réponse !

Le Bon Dieu avait tout arrangé pour que je sois appelé dans ce pays, afin que 3 ou 4 ans après, je sois admis près d'une petite mourante.

Les desseins du Bon Dieu pour le salut des âmes ne sont-ils pas admirables ?

A l'hôpital de la Charité, on nous recommande une jeune fille qui n'est pas baptisée. C'est l'heure des visites. Sa mère est auprès d'elle et s'est formellement opposée au baptême de la mourante. Nous ne pouvons rien tenter. Nous allions sortir quand une malade, très entourée de parents et d'amis, nous demande de venir lui parler quand ses visiteurs seront partis. Nous devons donc attendre l'heure de la sortie et nous restons sur le palier, à la porte de la salle, priant et disant notre bréviaire. Mais la pensée de l'enfant qui va mourir sans baptême nous torture. Au fait, en rentrant, dans la salle, après la sortie des visiteurs, nous la trouverons seule, elle aussi. Pourquoi ne pas tenter de la sauver?... Mais... nous n'avons pas d'eau. Nous allons dans la salle voisine en demander à la surveillante que nous connaissons bien... Douloureuse déception ! Cette pauvre femme est morte il

y a quelques jours. Mais pour donner à Dieu l'âme de cette jeune fille il ne faut pas reculer au premier obstacle. Nous confions notre embarras à une autre infirmière qui nous accueille aimablement et nous remet une fiole d'eau. En revenant dans la salle, nous trouvons la pauvre petite, engourdie par le sommeil qui précède la fin... Lui prenant la main, nous lui parlons doucement. Elle se réveille. Nous lui demandons si elle veut être baptisée :

— « Oui, oui, dit-elle, il y a longtemps que je le désire... »

L'eau sainte coule sur son front, elle paraît ravie, nous remercie, ferme les yeux et meurt dans la journée.

Ainsi, la personne qui nous avait retenu à l'hôpital pour nous voir après l'heure des visites, avait, sans le vouloir, préparé le salut d'une âme.

Un autre jour, j'entre dans une salle de « Broussais ». A peine avais-je dit quelques mots à la malade du premier lit que je vois au fond de la salle une main s'agiter et me faisant signe de venir près d'elle. Je pense que c'est une malade qui m'a déjà vu et qui me demande de ne pas m'en aller sans venir la revoir. Je lui fais signe que je vais répondre à son appel... Mais elle me crie : « Venez tout de suite ». — Je pars alors rapidement vers le lit près duquel elle se trouve et je vois là une pauvre malade mourante, les yeux fermés, le teint livide... C'est à se demander si elle est encore en vie. Sa voisine qui m'avait appelé me dit qu'elle est à l'agonie depuis quelques instants et qu'elle n'a plus sa connaissance. Je cherche malgré tout à lui adresser quelques paroles. Après un instant, elle ouvre les yeux, me regarde et me dit : « Oh ! mon Père, comme je suis heureux que vous soyez venu près de moi... Je vais mourir, donnez-moi l'absolution pour me pardonner tous les péchés de ma vie ». Je réponds à son désir et une minute après, elle rendait le dernier soupir.

Voyons encore combien Notre-Seigneur est attentif aux prières de ceux qui l'implorent en faveur des agonisants :

Un prêtre, appelé auprès d'un mourant, achevait sa mission et allait quitter l'hôpital quand, portant ses regards à l'extrémité de la salle, il aperçoit une femme qui lui fait signe de venir lui parler. Il s'approche, et elle lui dit à voix basse : « Mon frère est ici, bien malade, en danger. Depuis une heure, je prie Dieu de m'envoyer un prêtre qui puisse le confesser. Il vous envoie, combien je Le remercie ! »

Là encore, l'œuvre du salut fut accomplie sans difficultés.

« Pourquoi, nous dit plus tard ce prêtre, pourquoi ai-je regardé au fond de cette salle avant de partir ? N'est-ce pas, sans le savoir, pour répondre, au nom de la Providence, à la prière de cette inconnue ».

Cette divine Providence varie à l'infini son action délicate et sûre pour seconder tout effort de notre apostolat.

Nous avions été plusieurs fois rue Mayet pour y voir un malade près duquel nous n'avions pas encore cru prudent d'aborder le sujet important. Peu de temps après l'avoir visité, je me sens porté à le revoir sans tarder. Je m'y rends à une heure qui n'est pas celle où j'y vais ordinairement. Au seuil de la maison, je rencontre le Dr Dauchez, mon vieux camarade de Vannes, un ami depuis 55 ans !

— « Ah ! cher ami, lui dis-je, que le Bon Dieu t'a bien inspiré en t'envoyant voir M. Poubelle aujourd'hui et à cette heure.

— Mais je vais plutôt te gêner... Je puis attendre que tu aies achevé ton ministère...

— Pas du tout, il faut monter avec moi, tu m'aideras à gagner cette âme, à lui faire accepter de recevoir les sacrements, s'il y met des retards ou fait des difficultés ».

Nous montons au cinquième, et j'entre le premier. Je sais que le malade aime beaucoup son docteur :

— « Cher ami, je vous amène une bonne visite ».

Le Docteur se montre dans la porte entr'ouverte ; le malade a un bon sourire de satisfaction. — Après avoir causé de choses et d'autres, nous parlons d'une neuvaine qu'il fait pour sa guérison et je lui propose de recevoir les sacrements pour que la neuvaine ait toute son efficacité.

« Je veux bien, dit-il, mais plus tard ».

C'est toujours la réponse des pauvres mourants ! A peine l'avait-il prononcé que le médecin vint au secours du prêtre :

« Pourquoi pas demain ? Notre-Seigneur n'est-il pas le seul médecin aussi puissant que bon ? Est-il jamais trop tôt pour avoir le bonheur de le recevoir par la Communion ?

— Je voudrais prendre le temps de me préparer ».

Mais je dois m'absenter pour 48 heures dans l'après-midi du lendemain, jeudi, et nous convenons que je reviendrai le samedi. Il paraît heureux de cette solution.

Or, le lendemain, au moment où j'allais prendre le train,

une bonne religieuse accourt me prévenir que M. Poubelle est au plus mal. Impossible d'y aller. Le Père Questel s'empresse de me remplacer... c'est un inconnu, ce qui metle malade plus à l'aise. Il reçoit volontiers et pieusement tous les sacrements.

Ainsi ce que nous croyons un obstacle, devient,par la miséricorde de Dieu, un secours inattendu.

Nous lisons dans la vie de Bernadette Soubirous : « En étudiant le miracle des guérisons obtenues à Lourdes, je ne voyais d'abord que l'examen attentif de la maladie, puis, la certitude de la guérison... Peu à peu je me voyais porté à élargir mon cadre et je trouvais en présence d'une seconde étude bien autrement large et grandiose, car on y trouvait... le jeu mystérieux de la Providence inclinant les volontés, coordonnant les événements, accommodant les circonstances.. Derrière la surface des faits, quelles en sont les profondeurs?... Quelles sont les harmonies de cette œuvre en laquelle Dieu est intervenu directement... Dans le miracle, dénouement d'un drame moral et religieux, drame aux péripéties émouvantes, j'aperçois Dieu agissant...disposant toutes choses avec une puissance sans limites et une délicatesse infinie ».

Ces pensées, ces observations ne s'appliquent-elles pas à la conversion de nos malades?... Les incidents, insignifiants en apparence, deviennent le fil conducteur d'une Providence attentive à seconder nos efforts et à préparer les secours de notre ministère.

... Il nous faut toujours compter sur cette intervention surnaturelle et ne pas nous laisser arrêter par la mauvaise réputation du malade ou celle de son entourage, ni nous décourager après des essais infructueux :

Une religieuse nous avertit qu'il y a, dans notre voisinage, une jeune fille gravement atteinte. Elle nous demande d'y aller sans retard, bien que la mère de la malade ait déclaré à plusieurs reprises qu'elle ne voulait pas de curé. Un prêtre s'était déjà présenté et avait été grossièrement éconduit.

Nous partons cependant et, à l'adresse indiquée, nous trouvons un immeuble composé de plusieurs pavillons ; il nous faut recourir à la concierge : « Oh ! Monsieur l'abbé, nous

dit-elle, votre course est inutile ; vous ne pourrez pas entrer. Mme X a déjà mis un prêtre à la porte ».

Ceci ne peut nous arrêter. Nous en avons vu d'autres !

Nous voici à la porte du logement indiqué. La mère de la malade vient ouvrir et paraissant fort irritée :

— « Qui vous a envoyé ici ?

— C'est la sœur qui soigne votre petite malade.

— Est-ce parce que je lui ai dit que je ne voulais pas de curé qu'elle vous envoie ? Elle sait pourtant que j'ai « flanqué » l'autre à la porte.

— Mais, Madame, ce n'est pas comme curé que je viens, c'est comme ami ; j'ai une grande expérience des malades et j'espère pouvoir faire du bien à votre pauvre enfant ».

Elle hésite encore quelques instants. Puis :

— Eh bien ! entrez ! »

C'était beaucoup ; mais le meilleur est qu'elle me laisse seul avec la malade.

On devine que je me hâte d'en profiter.

La mourante est dans les meilleures dispositions. Elle accepte et reçoit avec joie les grâces que nous lui offrons. Elle nous supplie de ne pas l'abandonner et de revenir la voir.

Quand la mère vient nous rejoindre, nous pouvons lui dire en toute vérité, que sa fille est heureuse de notre visite et nous a demandé de la renouveler. Comme je me disposais à sortir, un orage éclate ; une pluie diluvienne qui fouette les vitres, semble achever la détente morale de la pauvre mère :

— Monsieur le Curé, vous ne pouvez pas vous en aller par ce temps, nous dit-elle, attendez un peu que la pluie ait cessé ».

Elle nous fait asseoir dans une pièce voisine et cette femme, réputée si terrible, cause paisiblement avec nous, jusqu'au moment où la jeune malade appelle : « Maman ! je voudrais revoir le Père ! »

Aussitôt je réponds au désir de la jeune fille ; je la laisse heureuse, résignée, et en quittant la mère et l'enfant, je leur promets de revenir le lendemain.

Je n'eus pas à y retourner ; le soir même de ce jour, la chère petite était entrée dans son éternité.

Un autre exemple nous fera voir l'action providentielle se combinant avec la nôtre et, par des faits insignifiants, préparant les voies du salut.

C'était pendant la guerre : Un malheurex soldat est revenu chez lui pour mourir. On nous envoie un pneumatique pour nous avertir de son état très grave, nous demander de venir en hâte, et nous dire que sa femme ne permet à personne d'approcher le mourant, car elle ne veut pas de prêtre auprès de lui. On oublie de nous remettre ce télégramme avant notre départ pour les hôpitaux ; quand nous rentrons très tard, après avoir été visiter de nombreux malades à domicile, on nous remet la dépêche et nous sommes désolé en pensant que ce retard peut être fatal au mourant. Aussitôt, nous partons. Il s'agit d'un concierge. Comment s'introduire dans une loge gardée par une sectaire ?... On devine quel ardent appel est fait au secours providentiel pendant tout le long du chemin.

En arrivant, en pénétrant dans la loge, nous ne voyons que le malade couché au fond de la pièce. C'est un homme jeune encore qui, de suite, nous accueille aimablement. Un peu anxieux, nous demandons :

— « Vous êtes donc seul, mon ami ?

— Oh ! non, ma femme est presque toujours auprès de moi ; mais, en ce moment ,elle monte le courrier du soir aux locataires de la maison ».

Que Dieu est bon ! Le pauvre malade profita admirablement de cette liberté d'action inespérée ; nous le laissons dans les meilleures dispositions et nous le quittons avant que sa femme ne soit revenue.

Ainsi, grâce à l'oubli qui nous semblait désastreux, nous sommes arrivé près de ce mourant à l'heure de la journée la plus propice au salut de son âme.

Comment n'être pas encouragé en constatant les preuves touchantes de l'amour divin à la poursuite des pécheurs En voici encore un exemple que nous pourrions appeler un *Miracle de la Sainte Eucharistie.*

La mère d'un riche négociant étant tombée gravement malade, il n'osa pas la faire soigner chez lui par des religieuses, car il était franc-maçon. Il savait bien pourtant, où l'on est le mieux soigné; il trouva un biais : il la placerait

dans une maison de santé religieuse ; tant d'anticléricaux notoires ont fait de même !

En lui confiant sa mère, il pria la Supérieure de la maison de santé « de ne pas l'ennuyer avec les mômeries religieuses qui entourent l'agonie des catholiques », et lui défendit même de lui parler de ces choses, désirant « qu'elle mourût du moins en paix puisqu'il n'y avait plus d'espoir de la sauver ».

La malade qui, depuis des années, avait abandonné toute pratique religieuse, avait une sœur très pieuse, qui nous demanda d'aller la voir chez les religieuses.

Nous y allons le jour même. La supérieure nous dit :

— « Hélas ! il n'y a rien à faire ! Son fils a défendu toute tentative, et elle ne demande rien !

— Est-elle en danger ?

— Elle peut être enlevée subitement et d'un moment à l'autre, le médecin nous a prévenues, et son fils passe la journée auprès d'elle.

— Ma sœur, nous devons faire tout notre possible pour sauver cette âme. A quelle heure arrive son fils ?

— Chaque matin, entre huit et neuf heures.

— Cela suffit : j'ai promis d'aller la voir, et je viendrai ».

Le lendemain matin, à sept heures, nous frappons résolûment à sa porte. Une sœur vient ouvrir. Malgré son effroi, car elle connaît bien les recommandations du fils, nous approchons de la malade :

— « Madame, je viens de la part de Madame votre sœur, elle est inquiète de votre santé ; elle m'a demandé de venir vous voir, et de lui donner de vos nouvelles.

— Je vous remercie, Monsieur. Veuillez vous asseoir. Vous connaissez ma bonne Aline ? C'est une excellente créature ; mes enfants ne l'ont jamais aimée et peu à peu l'ont éloignée de moi ; nous avons suivi des routes si différentes !

— En tout cas, Madame, elle paraît vous aimer beaucoup, car elle désire ardemment votre guérison.

— Pauvre chère Aline ! »

Brusquement, la malade nous tourne le dos. Croyant que l'entretien est terminé, nous nous levons, en disant :

— Me permettez-vous, Madame, de revenir, et de donner de temps à autre des nouvelles de votre santé à Madame votre sœur ?

La malade se retourne, nous regarde un instant sans parler, puis vivement :

— Je désire, oh ! je désire...

— Qu'est-ce donc, Madame ? Si je puis réaliser votre désir, je serai si heureux.

— Je désire, je *veux* me préparer à bien mourir.

— Rien n'est plus facile, Madame, indiquez-moi l'adresse du prêtre que vous désirez voir, et je vais l'aller chercher.

— Je *veux* me réconcilier avec Dieu ce matin, tout de suite : vous êtes prêtre, cela suffit ! » — Et elle commence immédiatement sa confession. Les aveux terminés :

— Et maintenant, dit-elle en joignant les mains avec ferveur, est-ce que je pourrais... ? Il y a quarante-deux ans que je n'ai pas communié !

— Oui, certes,et Notre-Seigneur le désire plus encore que vous-même ».

Nous sortons, et disons aux sœurs, stupéfaites, de préparer vivement le petit autel, pendant que nous allons chercher le Saint-Sacrement à la chapelle. En revenant dans la chambre, nous disons un mot d'espérance et de foi à la pauvre malade, dont la physionomie est transfigurée.

Au moment où nous élevons la sainte Hostie, et où nous prononçons ces paroles : *Ecce, Agnus Dei*, des pas précipités se font entendre dans l'escalier ; la porte de la chambre s'ouvre ; c'est le fils de la malade ! Après le premier moment de surprise, sa fureur éclate :

— C'est infâme, c'est ignoble, ce que vous faites, nous crie-t-il.

Il va sans dire que nous restons immobile, les yeux fixés sur la sainte Hostie. Les invectives continuent, mais la malade les interrompt d'une voix ferme :

— Pierre, sors ; tu reviendras tout à l'heure ».

Il se retire en fermant la porte avec violence.

Nous pouvons enfin donner la sainte Communion à la mère. En la quittant, nous lui disons tout bas :

— Maintenant, que le Bon Dieu est tout à vous, demandez-Lui qu'Il donne à votre fils le bonheur dont vous jouissez.

— Oh ! oui », dit-elle avec ferveur.

En sortant, nous retrouvons le sectaire furieux qui nous injurie de nouveau :

— « Monsieur, répondons-nous, ce que j'ai fait, je l'ai fait

à la demande de Madame votre mère ; veuillez respecter la liberté de sa conscience et de la mienne comme je respecte la vôtre ».

Nous avons appris qu'il était ensuite rentré dans la chambre de la malade. Sa fureur était extrême, mais, voyant sa mère si calme, si belle dans son pieux recueillement, il demeure interdit.

— Pierre, dit-elle gravement, c'est moi qui ai voulu me réconcilier avec Dieu avant de paraître devant Lui. Tu as fait une scène inconvenante, tu as été injuste ! »

Il balbutie quelques excuses, auxquelles il mêle des propos impies :

— Tais-toi, lui dit sa mère, tu parles de ce que tu ignores ».

Il sort, et le souvenir de l'Hostie qu'il a regardée malgré lui, le hante. Il passe une nuit terrible, l'obsession le poursuit, le domine. Le lendemain, il va trouver une de ses belles-sœurs dont il connaît l'irreligion. Il lui raconte la scène de la veille, il espère se délivrer des pensées qui l'assiègent, il exhale sans contrainte sa haine de la Foi.

Sa belle-sœur lui fait observer que cette haine même prouve qu'il a conservé la Foi.

— On ne hait que ce qui existe » dit elle.

Plus troublé que jamais, il la quitte, trouve une église sur son chemin, y entre sans savoir ce qu'il fait : Notre-Seigneur le conduisait. Il cherche une chapelle obscure, tout au fond de l'église pour réfléchir un instant et chasser ces importuns souvenirs... Il s'arrête... lève les yeux... le Saint Sacrement est exposé... Il se retrouve devant l'Hostie !..,

Et cette fois, tremblant et vaincu, il s'agenouille, il pleure et quand il se relève, c'est pour aller, nouveau Prodigue, s'accuser de ses fautes, et demander au prêtre s'il peut recevoir, lui aussi, le Pain de Vie qui apporte aux mourants la force et la paix.

***

Ces jours derniers, juin 1923, j'étais à l'hôpital Cochin on m'avertit qu'on vient d'apporter, salle Dreyfus, une jeune fille, trouvée chez elle, sans connaissance. Elle a voulu se suicider et a pris un poison violent. Cependant elle respire encore. Des soins énergiques la rappellent à la vie et bientôt

on espère la sauver. Quand j'allai la voir, je la trouvai toute convertie, remerciant la sainte Vierge de l'avoir préservée de la mort.

— « Où serais-je sans elle?... perdue?... en enfer?... Mon Père, donnez-moi un chapelet, de bonnes lectures, aidez-moi à être une bonne chrétienne ».

Dès le lendemain, je lui apportai ce qu'elle désirait et quelques jours après, j'étais heureux de voir, attaché à sa poitrine et bien en vue, le petit médaillon du Sacré-Cœur ; que je lui avais donné ; elle n'a aucun respect humain et aussitôt guérie, veut consacrer son temps et ses forces au soin des malades, afin d'exprimer sa reconnaissance par la charité (1).

II

Comment la douceur, la patience, la bonté doivent être les précieux auxiliaires du ministère sacerdotal.

Transportons-nous au haut de Ménilmontant. Une pauvre concierge, mourante, nous est signalée par des religieuses dont elle a refusé l'assistance, car elle entend bien mourir comme elle a vécu, en dehors de tout culte.

De son lit, la malade voit ceux qui entrent ou sortent de la maison ; aussi, lorsque nous frappons, personne ne répond, la porte reste close. Cherchons une autre issue. Nous découvrons une petite fenêtre qui donne exactement sur le lit de la malade. Elle avait les yeux grands ouverts, mais, en nous apercevant, elle les ferme et semble dormir.

Toujours par la fenêtre entr'ouverte, nous avisons une toute jeune fille de 14 à 15 ans qui garde et soigne sa mère.

(1) On se le rappelle, quelquefois l'accès près d'un malade est difficile, mais souvent il est si consolant ! Je portais un jour la Ste Communion à une femme malade. Son vieux père habite avec elle. Au moment où j'arrive au 6e étage, je trouve la porte de l'appartement ouverte. Aussitôt que le vieux père me voit, il se jette à genoux, croise les mains sur la poitrine, en s'inclinant jusqu'à terre et prononce trois fois ces paroles avec une foi bien vive : « Domine non sum dignus ut intres sub tectum meum, sed tantum dic verbo et sanabitur filia mea ».

« Je suis venu, lui dis-je, pour voir votre maman, mais il ne faut pas la réveiller... »

La petite nous fait alors entrer et la conversation continue à mi-voix, mais de façon que la dormeuse n'en perde pas un mot :

— « Savez-vous ce qui pourrait faire plaisir à votre maman ?... Les malades ont quelquefois des désirs...

— Elle a bien envie de manger du pigeon ; mais c'est trop cher ».

Qu'à cela ne tienne : nous remettons deux petits billets à la jeune fille, et promettons de revenir en apportant à la malade quelque chose qui lui fera plaisir. Aussitôt l'enfant sourit, paraît en confiance et dit :

« J'ai été élevée par des religieuses, mais j'ai tout abandonné « pour faire la noce ».

Alors, je lui dis quelques mots paternels et elle me promet sincèrement de prier la sainte Vierge tous les soirs et de faire des efforts pour être raisonnable.

Le lendemain, je recevais de la pauvre malade, la lettre suivante :

— « Monsieur, je vous remercie de ce que vous m'avez fait remettre hier, et aussi de vos bonnes intentions à mon égard ; mais, si vous veniez causer avec moi, nous ne serions pas d'accord cinq minutes, car vous voudriez me parler de votre Bon Dieu et moi, je n'y crois pas ; la preuve que depuis 19 mois que je souffre, cela a toujours été de mal en pis. Je n'ai pas peur de la mort, car cela sera ma délivrance. Je n'ai donc pas besoin de croire à quelque chose pour m'aider dans le grand voyage. — Recevez, etc ».

Ce n'était pas encourageant. Cependant, deux jours après, je revins voir cette pauvre malade qui était seule. Elle avait envoyé sa fille se reposer quelques jours à la campagne. La porte était ouverte ; à ma grande surprise, je suis autorisé à entrer. De suite, une conversation amicale s'engage, sur des sujets indifférents, bien entendu. Son état s'est légèrement amélioré, ne pressons rien, puisque nous espérons avoir le temps de faire d'autres visites.

Dans l'un de ces entretiens, je sens son âme s'ouvrir peu à peu à la confiance, elle nous parle de sa fille qui va bientôt revenir, car elle veut la revoir avant de mourir. Elle ajoute :

— « Elle aime beaucoup lire ; voulez-vous lui apporter

quelques livres, cela lui fera plaisir, mais n'apportez que de bons livres, car les mauvais livres sont terribles, ils font trop de ravages, j'en sais quelque chose ! Je serais heureuse que vous connaissiez bien ma fille pour la suivre et veiller sur elle quand je serai morte ».

Ces bonnes paroles m'ouvrirent la porte de ce cœur, jusque-là si fermé. Je lui répondis en promettant d'accomplir sa volonté et j'ajoutai :

— « Je vais bien prier pour elle et pour vous ; mais il faut aussi que vous m'aidiez un peu... Essayez de prier pour que le Bon Dieu vous donne à toutes deux les secours nécessaires ».

Deux jours après, je reviens voir la pauvre femme qui me paraît très affaiblie. Sa fille est auprès d'elle, mais la situation de la mère est plus grave, pour le moment. Il est temps d'intervenir ; comment lui parler sans témoin ? Une idée me vient... Je demande à la malade ce qui pourrait lui faire plaisir. Elle désire des pêches.

— « Tenez, ma petite fille, allez acheter des pêches, pour votre maman, et puis, achetez aussi quelque chose pour vous ».

L'enfant sort, et m'approchant de la malade, je lui dis avec toute la douceur possible :

— « Vous voyez qu'il ne fallait pas avoir peur de moi... depuis que je viens vous voir, je ne vous ai contrariée en rien. Je respecte votre liberté, comme je veux qu'on respecte la mienne. Mais je vois que vous avez bon cœur et de bons sentiments et je crois que vous seriez heureuse de vous réconcilier avec le Bon Dieu. Vous ne craignez pas la mort, mais comme elle sera plus douce si vous vous rapprochez de Lui qui est si miséricordieux, et qui n'attend qu'un regret de nos fautes pour les pardonner et les oublier ».

La pauvre femme me répond : « Je serais bien heureuse de mourir réconciliée avec le Bon Dieu... je l'ai abandonné depuis si longtemps ».

Nous continuons ce doux et consolant entretien et cette âme, touchée de la grâce, commence à entrevoir le Ciel.

Avant de la quitter, je lui dis :

— « Vous êtes contente, n'est-ce pas ?

— Oh ! oui, bien contente, je puis mourir maintentant. »

Je lui promets de revenir le lendemain. Inquiet, j'étais

dès le matin, rue Vilain. Me voyant arriver, les voisins viennent au-devant de moi et me disent :

— « Elle est morte très pieusement, hier, une heure après votre départ. Nous étions auprès d'elle, elle n'a pas cessé de prier ».

Avec quelle joie je chantai, dans la reconnaissance de mon âme, un Te Deum à la miséricorde de Notre-Seigneur.

Une fois de plus, je venais de constater, combien il est préférable de ne rien brusquer avec les pauvres mourants. Si on va trop vite, on risque d'avoir un refus, alors l'amour-propre s'en mêle et, ils ne veulent plus revenir sur leur parole. Au contraire, quand on a gagné leur cœur par un peu de patience et de bonté, quand on leur témoigne une affection désintéressée, ils se laissent toucher, ils comprennent que l'on ne veut que leur bien et ils font ce qu'on demande d'eux.

Une pareille doctrine n'est pas erronée ; elle est celle même de Notre-Seigneur. Les saints l'ont bien comprise et pratiquée. S. François de Sales, tout particulièrement, n'aimait-il pas à répéter que l'on prend plus de mouches avec une cuillerée de miel qu'avec un tonneau de vinaigre ?

Il est malheureusement des prêtres qui agissent différemment. Je reçus dernièrement deux personnes qui se sont succédées à mon confessionnal. La première me dit :

« Mon Père, je viens de me confesser, ou plutôt, j'ai voulu me confesser, mais dès les premiers mots, le prêtre m'a renvoyée.

— Pourquoi donc ?

— J'ai commencé en disant que j'avait manqué d'assister à la Messe trois dimanches. Il m'a interrompue avec colère et m'a dit : « Comment vous avez manqué trois fois au précepte qui oblige d'assister à la messe le dimanche ! Ne savez-vous pas que ce sont des péchés mortels ?... Puisque vous êtes une vraie païenne, allez-vous-en ; je vous refuse l'absolution ». Puis il a fermé le guichet du confessionnal... Alors, je viens à vous, espérant que vous ne me traiterez pas si durement... »

Tandis que cette âme, vraiment bien disposée, se retire avec la grâce du pardon et de la paix, une autre se présente.

— « Mon Père, je suis désespérée... Je sors d'un confessionnal où le premier mot du prêtre a été : «Etes-vous mariée ? — Oui, mon Père. — Depuis combien de temps ? — Depuis

trois ans. — Combien avez-vous d'enfants ? — Un. — Vous n'avez qu'un enfant en trois ans ! c'est abominable ! — Mais mon Père, j'ai épousé un veuf qui en a déjà quatre. — Ce ne sont pas vos enfants.... » etc., etc., etc. Et il ferme brusquement le guichet du confessionnal. La pauvre femme ajoute : « Si je n'avais pas une foi solide, je serais sortie de l'église pour n'y plus rentrer ».

Que l'on me pardonne ces deux traits qui semblent en dehors de mon sujet et qui m'y ramènent... Car si l'indulgence et la bonté doivent être à la base de notre ministère envers les chrétiens solides et désireux d'y avoir recours, combien la patience, la douceur, la miséricorde sont encore plus nécessaires quand il faut aborder un pauvre mourant, épuisé par son mal, ayant oublié Dieu ou l'ayant toujours ignoré !...

Tout dernièrement on me demande d'aller voir à Laënnec une jeune fille de 22 ans très malade... On me prévient en même temps qu'elle sera bien difficile à aborder et qu'elle a refusé une médaille qu'on lui offrait.

En effet, la petite malade en me voyant entrer dans la salle pousse un cri d'horreur et se cache sous ses couvertures..

J'arrive près de son lit : j'essaie en vain de découvrir un peu sa tête en écartant la couverture : elle s'enfonce de plus en plus dans son lit. J'essaie de la rassurer par quelques bonnes paroles... je lui offre des bonbons. Tout reste sans aucun résultat. Que faire ? Je me retourne vers sa voisine de lit avec qui je parle assez fort pour qu'elle puisse entendre notre conversation... Une infirmière vient près d'elle... lui parle quelques instants, puis s'écarte. N'est-elle pas venue lui faire des reproches de son attitude grossière ?

Je me retourne alors vers la petite malade et à ma grande surprise, je la vois assise sur son lit, la figure toute rouge, pleurant et sanglotant :

— « Qu'avez-vous donc, ma petite ?

— Oh ! pardonnez-moi, Mr l'Aumônier ; j'ai été bien impolie envers vous... et je le regrette bien ; j'en suis désolée... oh ! pardonnez-moi ! »

— Oui, oui, ce n'est rien : je vois que vous êtes très franche et c'est ce que j'aime surtout ! » Et nous nous mettons à causer, comme de vieux amis... et l'absolution reçue avec d'excellents sentiments termine d'une façon bien consolante cette visite péniblement commencée.

La patience, la douceur, la miséricorde, oui ; mais il faut aussi une pieuse audace pour arriver au malade ; ici, un bon Père Eudiste peut nous servir de modèle : Il est appelé auprès d'une pauvre mourante dont le mari fait bonne garde tout le jour pour empêcher le prêtre de pénétrer chez lui. Mais cet homme travaille la nuit, et vers le soir, la malade est seule. Le religieux, bien renseigné, se présente à l'heure indiquée. La porte est fermée à clé ; avant de partir, le mari de la malade, l'enferme avec soin. Le bon Père se retire, bien triste ; et tout en traversant le jardin, il prie pour cette femme qu'il ne peut atteindre. Au moment de sortir, il se retourne et voit une fenêtre ouverte... Ce doit être celle de la chambre où il n'a pas pu pénétrer. Il explore les environs... voit un hangar... puis, dans ce hangar, une échelle. Il la saisit, la dresse le long du mur et pénètre près de la mourante qui ne sait comment remercier Dieu de ce miracle qui répond à ses ardents désirs...

Quel bel exemple d'un zèle que rien ne décourage ! Dans un incendie, tout homme de cœur expose sa vie pour sauver celle de son semblable, et nous reculerions pour sauver les âmes en danger d'une mort éternelle, et nous hésiterions à employer tous les moyens pour leur ouvrir le Ciel !

Certes, notre joie est profonde, notre ministère très consolant, quand il nous est donné, bien des fois dans un jour. de réussir à rendre à Dieu les âmes qui L'ont méconnu ; mais combien triste est la situation des aumôniers de nos grands hôpitaux qui — maintenus par un règlement satanique — ne peuvent approcher des malades, sans que ceux-ci aient signé une demande formelle appelant le prêtre à leur chevet... Combien de ces pauvres malades n'osent pas exprimer leur désir... combien d'autres n'y pensent pas.

Dernièrement, sortant de la salle d'un hôpital, je vois un prêtre dans le corridor. Pensant que c'est l'aumônier, je vais à lui, et le saluant :

— « Vous êtes, sans doute, Monsieur l'Aumônier ? »

A sa réponse affirmative, j'ajoute :

— Je suis heureux d'avoir l'occasion de vous saluer et de vous demander si vous voulez bien m'autoriser à venir voir quelque-uns de vos malades quand ils me sont connus ou recommandés.

A ces paroles, l'aumônier, qui paraît fort triste, me répond :

— Oui, oui, venez tant que vous pourrez ! Il y a trois semaines que je suis ici, je n'y ai eu que déceptions, difficultés, ennuis ; je suis tout disposé à vous céder ma place.

— Telle n'est pas ma pensée ; mais seulement de vous suppléer quand les règlements vous entravent ».

J'essaie de redonner courage à ce prêtre désolé. Je lui dis qu'au début de mes visites dans les hôpitaux, j'ai éprouvé les mêmes sentiments, mais qu'avec un peu de patience, je suis arrivé à d'excellents résultats.

— Maintenant, lui dis-je, toutes les portes me sont ouvertes ; quand j'éloigne mes visites, infirmières et surveillantes me font des reproches aimables. « Vous nous avez donc abandonnées ? ... Pourtant vos visites font plaisir aux in- « firmières comme aux malades. Il ne faut pas rester aussi « longtemps sans venir nous voir ». Vous voyez, Monsieur l'Aumônier, ne vous découragez pas. Bientôt, soyez-en sûr, la position sera conquise.

— Ah ! combien je le souhaite ! me dit-il, car si les choses devaient rester ainsi, je donnerais ma démission ou je deviendrais fou ! »

Ce jour-là, ma visite aux malades dut être un peu écourtée, mais j'espère qu'ils n'y auront rien perdu, au contraire.

Quand on ne peut plus pénétrer à l'hôpital, à cause de l'heure avancée, on peut encore aller voir les malades à domicile.

Les petites sœurs de l'Assomption sont venues me parler d'une pauvre mourante qui les a chassées de la façon la plus grossière... Il faut essayer de sauver cette âme...

Ma première visite eut peu de succès : « Sortez d'ici, me dit-elle, sortez d'ici, ou je saute sur vous pour vous frapper ».

Inutile d'insister, mais il ne faut pas désespérer. Je lui écrivis : « Madame, vous m'avez prêté hier des intentions que je n'avais pas. Non, je n'ai jamais usé de force avec qui que ce soit. Je tiens à ma liberté et je respecte celle des autres. Je désirais seulement vous faire une petite visite, et sachant que vous souffrez, vous apporter quelques douceurs. Ce n'est pas parce que l'on porte une soutane, que l'on manque de cœur et de compassion. Je regrette donc votre erreur et suis tout prêt à revenir vous voir en vous apportant ce qui peut vous être agréable pour diminuer un peu vos souffrances. N'ayez pas peur de moi. Je ne suis pas méchant. Tous les malades que je visite sont contents de me voir.

Soyez bien rassurée, et si vous voulez que je revienne, envoyez-moi un petit mot, j'en serai très heureux, etc... »

J'attends et j'espère.

Faut-il ajouter à ces récits consolants, l'histoire d'une pauvre enfant retombée dans le mal après une première conversion pourtant sincère... En vérité, il faut bénir Dieu quand nos pauvres malades sont rappelés à Lui aussitôt après avoir reçu l'absolution.

Madeleine X. avait fait, au sortir de l'hôpital, un pieux séjour à l'œuvre de la première Communion tardive ; et, toute désireuse de réparer son passé, elle demanda d'être admise à la Miséricorde de Lisieux... Après y être restée quelques mois, elle s'enfuit , retomba dans le mal, fut emprisonnée à S[t] Lazare, et, reprise d'accidents graves, entra à l'hôpital Necker où nous l'avons retrouvée ; mais, laissons lui la parole. Avant d'aller plus loin, nous déclarons que c'est avec l'autorisation expresse de Madeleine X. que nous citons ses lettres.

« Mon Père,

Je n'ai pas osé communier ce matin. J'étais éveillée bien avant le jour, j'ai beaucoup réfléchi... Pensez, mon Père, depuis deux ans, j'ai vécu dans l'habitude de tous les péchés.Ce qui me rend surtout malheureuse, ce sont mes péchés d'impiété ;car moi qui me vantais d'avoir des principes humanitaires, j'ai fait du mal à beaucoup d'âmes.

J'ai blasphémé Notre-Seigneur et la Sainte-Vierge, j'ai répété ce que j'ai lu dans les livres athées... j'ai dit et redit que la religion et les prêtres étaient au service des capitalistes pour maintenir, à leur profit, le peuple en esclavage... (suivent des inepties encore mal réfutées sur le patriotisme des prêtres, qui prêchent la guerre par intérêt, tandis que les anarchistes veulent la paix universelle, etc... etc...) Ce que je me reproche, c'est d'avoir dit que les prêtres ne sont pas sincères. Encore dernièrement, à l'hôpital, j'ai parlé contre la religion et les dévots ; j'ai parlé dans ce sens à une pauvre femme qui est morte à côté de moi, cinq jours après que je lui avais tenu une conversation dans ce sens et comme je disais que j'avais été élevée dans un couvent, que je connaissais à fond l'esprit sectaire des gens religieux, mes paroles portaient davantage... En agissant ainsi, si j'ai empêché une dernière bonne pensée dans l'esprit des mourants, si

j'ai causé la perte d'autres âmes, pourquoi espérerais-je un pardon facile ? Je crains, mon Père, que vous ne vous soyez pas rendu compte de l'étendue du mal que j'ai fait. A tous propos, à l'hôpital ou dans les cafés, même devant les filles de mes patrons, il fallait que je soutienne des arguments néfastes. Alors, mon Père, vous êtes bon jusqu'à la faiblesse, mais, si vous me voyez plus coupable que je ne me suis montrée hier et que vous me demandez une préparation plus longue pour me pardonner, j'attendrai.

« Si Dieu me laisse la vie encore quelque temps, je ferai tout mon possible pour vivre selon l'Évangile, mais si je dois recommencer à faire le mal, je ne désire pas prolonger ma misérable existence ».

Quelques jours après avoir écrit cette lettre, Madeleine X. fait la connaissance d'une jeune fille, pupille de l'Assistance publique, qui a 21 ans et n'est pas baptisée. Avec une humilité profonde et un zèle qu'anime le désir de réparer ses fautes, Madeleine va employer son temps libre et consacrer tout son cœur à aider sa nouvelle amie, elle lui apprend son catéchisme.

— « Elle est tellement plus digne que moi de connaître et d'aimer le Bon Dieu ! écrit Madeleine ; et elle ajoute : « Je comprends enfin que si j'aimais Dieu de tout mon cœur, je serais indifférente à la maladie ou à la santé, à l'aisance ou à la misère ; cela ne me ferait rien d'être humiliée ou honorée, aimée ou délaissée. Quelle beauté ! quelle force dans l'Amour divin ! O mon Père, *merci de tout mon cœur, d'avoir consacré votre vie, par amour pour le Bon Dieu, à consoler la grande, l'immense misère des malades dans les hôpitaux* ! »

Voici le dernier mot de cette existence tristement traversée et qui semble définitivement conquise au bien, merci au prêtre qui, par deux fois, la rencontrant à l'hôpital lui rendit le courage, l'espérance, la foi et la retira de l'abîme.

Le cas n'est pas rare de ceux qui guérissent et, après quelques écarts, se convertissent définitivement, et mènent une vie chrétienne. Presque tous deviennent apôtres, et le bien qu'ils veulent faire aux autres les affermit encore.

Jeanne L. fut, comme Madeleine, conquise et ramenée au Bon Dieu dans nos visites à l'hôpital ; elle aussi, dans le premier élan de sa ferveur, demanda à être admise à la Miséricorde de Lisieux, elle aussi se lassa de l'effort, prit la fuite et recommença la vie d'aventures.

Une attention miséricordieuse de la Providence lui fit rencontrer un honnête garçon qui s'appliqua à la retirer du mal ; au bout de quelque temps, il l'épousa. Elle était guérie définitivement. Comme Madeleine, elle vient me trouver régulièrement et son mari s'approche avec elle, des sacrements. Jeanne m'écrivait dernièrement : « Un de mes petits neveux, Georges Ch... est en traitement à l'hôpital Bretonneau, salle Barrier ; il a 2 ans et n'est pas baptisé. Son père, auquel j'en ai parlé plusieurs fois, veut attendre qu'il soit sorti de l'hôpital, mais les médecins pensent qu'il n'en sortira pas. Je crois qu'il serait urgent de procéder à son baptême, et j'espère que vous pourrez y arriver... »

L'enfant fut baptisé et mourut peu après.

Par ces exemples que je pourrais multiplier, nous voyons qu'il ne faut jamais se décourager, jamais désespérer.

A l'hôpital, le prêtre est, plus que partout, l'auxiliaire de la divine Miséricorde et malgré les rechutes, malgré les dangers, malgré les efforts du démon, cette miséricorde obtient une victoire définitive.

III

Nos visites aux mourants des hôpitaux profitent à leurs parents, à leurs amis.

Nous ne pouvons résister au désir de donner quelques exemples des consolations qui compensent largement nos peines. Au premier abord, cette œuvre semble austère et pourtant que de saintes joies elle nous donne !

A côté des mourants, se trouvent des parents qui profitent de notre présence. Souvent aussi nos visites sont utiles aux camarades ou aux voisins du malade que nous visitons.

A « La Pitié », une malade nous dit quand nous la quittons :

— « Voyez donc aussi ma voisine. Elle s'est tiré deux balles dans la poitrine ». Nous y allons et nous sommes très bien reçu.

A « Saint Antoine » nous entrons en relations amicales avec un jeune homme réformé pour blessures de guerre ; il nous fait, à chaque visite dans sa salle, le meilleur accueil. Nous ne tardons pas à conquérir son amitié ; sa nature droite, sa sim-

plicité, son affectueuse confiance,nous semblaient des indices des grâces que Dieu lui réservait.

Un jour il nous dit : « Monsieur l'abbé, je vous ai écrit une lettre dans laquelle je vous fais ma confession. Je vais aller faire un tour pendant que vous la lirez ».

Malgré notre désir d'abréger, nous croyons devoir citer tout au long cette lettre si touchante et aussi quelques passages de celles qui la suivirent, afin de prouver que la première n'était pas l'effet d'un enthousiasme passager. Voici la première lettre :

« Monsieur l'Aumônier,

Excusez, voulez-vous, l'impolitesse que je prends de vous écrire. Je sais que ce n'est pas très correct, mais ici, on ne peut, par suite du voisinage des malades, parler librement.

C'est presque une petite confession que je vais vous faire, Monsieur l'Aumônier, de plus, je suis heureux de m'adresser à vous, qui, plus que toute autre personne, comprenez, partagez même les peines que nous pouvons avoir.

C'est avec peine que je vais vous faire un aveu ; mais tant pis, je prends mon courage à deux mains. Tout d'abord, je dois vous dire que, élevé par des parents dont le seul souci était de ne pas avoir assez d'argent pour boire, j'ai grandi et vécu un peu à l'aveuglette jusqu'à treize ans. J'ai honte de le dire, ce sont plutôt les voisins qui m'ont élevé. Je réussis quand même à passer mon certificat d'études, non sans peine, puisque j'ai été obligé de passer deux fois, ayant échoué la première fois. A treize ans, je fus donc mis en apprentissage, et, de seize à vingt ans, j'ai aidé comme j'ai pu ma mère que mon père avait quittée... Ma mère et ma grand-mère sont décédées, en occupation, et, depuis, je suis resté seul.

Mais voilà, Monsieur l'Aumônier, je ne suis pas baptisé, je n'ai pas fait ma première communion. Je suis franc, je vous dirai que, jusqu'à mon départ au régiment, je ne croyais pas beaucoup à Dieu, et personne ne m'a, je dois le dire, encouragé dans cette voie.

Ce n'est que par la guerre, pendant ces quatre ans, que mes yeux se sont ouverts, et, tout seul, je me suis senti porté vers Dieu, que le livre dit être notre Père à tous. J'ai vu, deux fois, à Verdun et à Maricourt, dans la Somme, des blessés à la mort, réclamer à grands cris un prêtre, et je ne pourrais vous décrire

l'émotion que j'en ai ressentie. J'écoutais les paroles que le prêtre-soldat disait à mon camarade, et bien que presque mort, il entendait, et je l'ai même vu sourire. Depuis, j'ai toujours cela dans la tête. Eh bien ! Monsieur l'Aumônier, je vais vous paraître ridicule, eh bien ! je voudrais être baptisé. Car on ne sait pas ce qui peut arriver. Je suis malade, deux fois trépané. J'ai même déjà appris mes prières que je sais assez bien : Notre Père — Je vous salue, Marie, — et Je crois en Dieu. Si vous le pouvez, Monsieur l'Aumônier, j'aimerais que ce soit vous qui le fasse (*sic*). Cela serait facile, car ici on donne des permissions de la journée, et, quand j'irai bien, dans une huitaine ou dans dix jours, je pourrai en avoir une. Mais aussi, il y a un empêchement, car je n'ai pas d'argent ; je ne sais pas combien cela coûte. Avant d'être malade, j'avais 500 francs d'économies, mais je ne voulais pas venir à l'hôpital ; je suis resté trop lontemps avec mes blessures, et ce n'est que lorsque je n'ai plus eu d'argent, que je suis venu ici ; j'y ai droit comme réformé.

J'ai hâte d'être à tantôt pour vous voir et vous donner ma lettre.

Je vous prie, Monsieur l'Aumônier, d'agréer l'expression de mon très profond respect ».

Dans la seconde lettre, on sent que la confiance augmente encore :

« C'est aujourd'hui 14 juillet. Presque tous les malades ont des visites : c'est pourquoi je choisis cette heure pour passer un moment près de vous. En vous écrivant, j'ai moins le cafard, et puis je sais que vous m'aimez bien, vous me l'avez dit. Eh bien ! si vous voulez que je vous parle franchement, Monsieur l'Abbé, je vous aime, moi, plus que je n'ai aimé mes parents, car je ne les ai jamais aimés, il est vrai, et, je vous l'affirme, ils n'ont jamais essayé de se faire aimer de moi. Vous comprenez donc, Monsieur l'abbé, ce qui m'attire vers vous. Je puis vous dire, que, du premier coup, vous m'avez compris et maintenant je me confie tout à vous.

Quand je serai pour partir en station (au sanatorium), j'aurai huit jours de délai ; j'aurai donc le temps de vous avertir, car je tiens à être baptisé avant de quitter Paris, et surtout à ce que ce soit vous, Monsieur l'abbé, qui me baptisiez. Je suis tout honteux de me faire baptiser à mon âge, mais tant pis ; et d'abord, je le veux ».

Nouvelle lettre, après l'envoi de deux livres destinés à l'instruire en vue de son baptême.

« J'ai bien reçu vos deux petits livres, qui m'ont, je vous l'assure, fait bien plaisir. Je les attendais, et vous prie de croire que je les *bouquine*. Cela ne rentre pas vite en tête, mais j'en viendrai à bout quand même. Quand on veut, on peut. Il y a aussi des choses que je ne comprends pas bien, mais j'userai de votre obligeance pour apprendre, et puis je sais que vous serez indulgent ; car, comme je vous l'ai dit, si je suis un peu en retard, ce n'est guère ma faute. Cela m'a fait assez de peine, étant jeune, d'assister, par exemple, aux premières communions des autres petits camarades qui étaient bien habillés, tout en joie, avaient des cadeaux et s'en faisaient une fête trois mois à l'avance. Moi, je les admirais tristement, presque jaloux, mal habillé, n'ayant pour tout cadeau, quelquefois en rentrant, que des coups ou la vue des parents ivres, se battant quelquefois entre eux.

Étant en station, je vous promets, Monsieur l'abbé, de vous écrire toutes les semaines : cela me sera très agréable ; d'autant que je n'ai personne à qui écrire, me confier ; et de plus, je vous l'ai dit, je veux vous considérer comme mon Père, si toutefois vous ne craignez pas que je sois mauvais fils. Je fais ma prière tous les soirs, non plus pour moi, mais pour vous aussi ».

N'est-il pas étonnant de trouver une telle fraîcheur de sentiments chez un enfant élevé dans un tel milieu !

Son départ pour le sanatorium de Montfaucon lui fut signifié plus tôt qu'il ne pensait. Grand émoi de sa part, à cause de son baptême. Sûr de nous trouver, puisque nous étions en retraite, il accourt dans l'après-midi, et son instruction, étant très suffisante, nous pouvons lui conférer le baptême, à sa grande joie.

Arrivé à Montfaucon, il nous écrit selon sa promesse, et nous annonce qu'il ira le dimanche suivant se présenter au curé du pays :

« Et vous, mon cher Père, (vous me permettrez bien de vous appeler de ce nom), toujours en retraite jusqu'à samedi ?

Je voudrais bien que vous me disiez ce que c'est que d'être en retraite. J'ai bien entendu dire cela, mais ne sais pas ce que cela veut dire. Je sais que c'est tous les ans, mais pour quels motifs ? Et aussi, qu'est-ce que faire une neuvaine ? »

Enfin la connaissance est faite avec Monsieur le Curé. Notre jeune homme nous en avertit aussitôt.

« Comme promis hier, je viens vous rendre compte de ma visite à Monsieur le Curé de Montfaucon. C'est un bon vieux curé qui m'a tout de suite mis à l'aise. Je commence donc aujourd'hui ma première leçon de catéchisme. Tous les jours, j'aurai donc à apprendre et à lui réciter des leçons qu'il m'aura données la veille. Me voici donc comme à l'école ; mais je vous assure, mon bon Père, que je serai un élève bien obéissant. Le curé m'a dit qu'il serait indulgent en raison de mon âge. Je vous assure qu'il est bien content ; il rayonne de joie de m'avoir comme élève. Enfin, je vais donc être comme tout le monde, un bon et fervent chrétien. Je vous jure que je saurai rattraper le temps perdu ; tous les dimanches, j'irai à la messe et aux vêpres ».

Nous lui demandons, dans une de nos lettres, de nous donner quelques détails sur la mort de celui de ses camarades dont la fin chrétienne l'a tant frappé sur le champ de bataille. Voici le développement de ce qui était déjà indiqué dans la première lettre :

« C'est en 1916, le 16 septembre, jour de grande attaque à Cléry. Bon nombre de blessés gisaient à terre, se tordant, jurant, suppliant qu'on les finisse, afin qu'on mette fin à leurs souffrances ; mais les infirmiers étaient en nombre infime, et les blessés étaient nombreux.

Moi, j'étais couché par terre, mais moins dangereusement atteint, j'attendais mon tour d'être relevé, avec patience, quoique souffrant un peu de deux éclats dans la tête ; à côté de moi, était étendu un chasseur à pied de la section, un que je connaissais, un brave, mais forte tête, un anarchiste comme il se vantait ; le malheureux avait le ventre ouvert et la cuisse arrachée par un morceau d'obus de 150. Au moment où je le regardais, deux infirmiers s'avancent pour le prendre sur un brancard ; mais, se sachant touché mortellement, il refuse et, ô stupeur, il demande à entendre le prêtre qui se trouvait là, remplissant ses fonctions d'infirmier.

Pensez ! cet homme, ce moribond de qui s'échappaient toujours des imprécations, des vilenies sur l'Église et les prêtres, à sa mort, en réclamait un, je n'en revenais pas ! — Et pourtant je jure de dire la vérité. Eh bien ! le prêtre, cela ne l'a pas étonné du tout. Du souffle qui lui restait, il lui fit sa confession en vrai chrétien ; et, nerveusement, il serrait, dans ses

mains, un Christ que le prêtre lui avait donné à baiser. Il mourait aussitôt, le Christ en mains. Je vous avoue que j'en pleurais. Quand ce fut mon tour, je demandai des explications au prêtre infirmier qui me dit simplement : « Non , cela ne « m'étonne pas, car les mérites de Dieu sont grands, et ce « pauvre malheureux n'a qu'un défaut, c'est de les comprendre « bien tard ».

« De ce jour, ma pensée n'a jamais quitté ce souvenir ; et voilà, pourquoi, un jour, hospitalisé à « Saint-Antoine » à Paris, je fis connaissance de Monsieur l'abbé H., ce prêtre qui est pour moi plus qu'un père, et à qui je confiai mon âme. Voilà pourquoi, à vingt-huit ans, je me fais baptiser et je fais ma première communion ».

On ne peut que demander à Notre-Seigneur de continuer à répandre ses grâces sur une âme aussi bien disposée.

C'est une grande douceur de voir de près les miracles de sa miséricordieuse bonté ; mais il en est une autre bien appréciable auprès des agonisants : c'est de sentir assurée leur persévérance, et de les conduire directement de la mort à la Vie par l'absolution si généralement bien reçue à la dernière heure.

Parmi les précieux avantages que procureraient les concours tant désirés, nous devons signaler que, si nous étions plus nombreux, il deviendrait possible de renouveler les visites aux malades qui nous ont bien accueilli une première fois.

En allant souvent dans les mêmes salles, on obtient d'excellents résultats. La première fois, surtout dans les salles de femmes, on est exposé à quelques sourires moqueurs ; on entend des chuchotements, des réflexions malsonnantes,tout cela dicté par le respect humain. Mais, quand la connaissance est faite, que toute la salle a été visitée, c'est, au contraire, un joyeux sourire de bienvenue sur tous les visages ; des : « Bonjour, Monsieur l'aumônier », d'aimables reproches : « Vous ne m'avez pas parlé la dernière fois que vous êtes venu dans la salle. Ce n'est pas gentil, j'aurais été si heureuse de vous voir ! »

Mais le moyen de multiplier les visites partout, quand on est seul, et que les mourants attendent ? Il faut parer au plus pressé.

Même s'il n'y avait que les malades des hôpitaux parisiens, et ceux qu'il faut atteindre à domicile dans les faubourgs, cela suffirait déjà à fournir à plusieurs prêtres un travail apos-

tolique considérable. Mais il y a les malades de la banlieue, dans les hôpitaux et à domicile, et il y a les sanatoriums et les asiles des environs de Paris, dont nous allons parler. Comment suffire à la tâche ?

Le même jour, et cela est habituel, nous avons été demandé : au Grand-Montrouge, au Raincy, à Levallois pour trois malades, à Bagnolet, à Boulogne, à Gargan, à St Ouen, à Chantilly ; tandis qu'à Paris, nous avions des malades à visiter d'urgence Avenue Jean-Jaurès, rue St Maur, Avenue de Ségur, rue Dupin, avenue de la Motte-Picquet, boulevard Arago, rue de Belleville et rue des Abbesses ! Nous sommes souvent appelé pour des cas pressés dans les asiles et sanatoriums de la banlieue : Brévannes, Bicêtre, Nanterre, Ivry.

Au sujet de Nanterre, une dame de charité, nous écrit :

« C'est une grande tristesse de voir toutes ces misères morales presque sans secours ; les pensionnaires se plaignent que le prêtre ne fait que paraître, ne s'approche pas d'eux(l'aumônier n'en ayant pas le droit). Ils n'osent pas lui faire signe de venir leur parler ». Suit une liste de quinze malades dont le cas est très pressant.

Dans une autre lettre, on nous recommandait un malade de Brévannes, qui craignaitde mourir dans une hémoptysie sans pouvoir obtenir un prompt secours religieux. Et l'on ajoutait cette exclamation :

« C'est affreux, ce Brévannes, où rien ne parle du Bon Dieu et des consolations que donne la foi ! »

Disons quelques mots de ce sanatorium qui est tout un monde, et un monde de pauvres souffrants et d'âmes en détresse !

L'hôpital sanatorium est situé dans un parc magnifique, à une cinquantaine de kilomètres de Paris. De la station de Limeil, qui le dessert, il y a trois kilomètres à faire à pied ou en voiture. Il y a plusieurs divisions : vieux ménages, infirmes, cancéreux et cancéreuses, sanatorium des hommes, sanatorium des femmes, infirmerie. En tout : 3.800 lits. Bâtiments vastes, bien aménagés ; salles parfaitement aérées ; cures d'air pour les tuberculeux ; tout a été prévu au point de vue matériel. Il ne manque qu'une chose : une chapelle ! On pourrait ajouter : un aumônier, car c'est Monsieur le Curé de Limeil qui en fait fonction, et il nous disait un jour :« Je n'ai guère que le temps de faire les enterrements. Voilà à quoi se

réduit mon ministère dans cet immense établissement! Aussi, je vous en prie, venez-y aussi souvent que vous le pourrez ! »

Il y a bien une chapelle dans le village ; mais, pour aller à la messe, il faut une autorisation du directeur, ce qui est une complication suffisante pour que la plupart s'en dispensent.

Quand les appels des dames visiteuses de Brévannes deviennent plus pressants, nous abandonnons nos pauvres parisiens... C'est ainsi que nous avons connu Mathilde Fourgeot qui nous avait été indiquée par une de ces dames.

Plus tard nous l'avons fait admettre à Villepinte ; elle fut la cause initiale de plusieurs conversions.

Quand j'arrivai dans la salle, elle était absente : « Sa sœur est venue la voir, me dit la surveillante, elles sont dans le parc, je vais la faire appeler ».

On m'avait prévenu que Mathilde avait deux sœurs : Georgette et Alice. Élevées toutes trois par des parents hostiles à toute idée religieuse, elles n'avaient pas été baptisées.

La malade et sa sœur arrivent bientôt et celle-ci me dit, joyeuse : « Ah ! mon Père, je suis bien heureuse que vous veniez voir ma petite Mathilde, j'espère que vous allez la convertir et la préparer à sa première communion... Je suis à la Ronce, chez de bonnes religieuses depuis un an. J'ai été bien favorisée... bien plus que ma petite sœur qui, ici, n'entend jamais parler du Bon Dieu... A la Ronce, j'ai appris à L'aimer, j'ai la joie de Le recevoir dans mon cœur et je vous demande de vous occuper de Mathilde pour qu'elle aussi, ait le bonheur de recevoir le bon Jésus ».

Ces paroles me donnaient toute facilité pour préparer la petite malade au baptême. Je lui demandai si elle désirait devenir, elle aussi, l'enfant du Bon Dieu, en menant une vie chrétienne : « Oh oui !, mon Père, j'ai un grand désir d'être baptisée et de faire ma première communion ».

Mais comment la préparer convenablement à Brévannes, où il n'y a pas de chapelle ? Je voudrais que les cérémonies se fassent avec une certaine solennité, afin de laisser des traces plus profondes dans l'âme de la chère petite. Je lui propose de la faire sortir de Brévannes et de la placer ailleurs. Elle accepte avec reconnaissance et me demande de la placer, comme sa sœur, chez des religieuses, afin de ne plus revenir à Brévannes.

En rentrant à Paris, je vais à l'œuvre de la Première Communion, rue Dombasle, et j'ai le bonheur d'y obtenir l'entrée de Mathilde.

Ainsi les trois sœurs vont être dans de pieux asiles et à l'abri de tout danger : Georgette est à la Ronce, Alice à Villepinte et Mathilde reste à l'œuvre de la Première Communion tout le temps nécessaire pour l'instruire et la préparer. Elle y met toute sa bonne volonté et le grand jour arrivé, elle est accompagnée par ses deux sœurs à la Table Sainte... Elle est rayonnante de bonheur.

— « Maintenant, me dit-elle, je puis mourir, j'ai reçu Jésus dans mon cœur. Je serai heureuse de Le retrouver au ciel où je ne serai jamais séparée de Lui ».

Elle me remet alors une image, souvenir de ce beau jour, elle y avait écrit : « O mon Jésus ! bénissez le Père auquel je dois le bonheur de vous connaître ; rendez-lui tout le bien qu'il m'a fait et comblez-le de vos grâces ».

Il semble que Mathilde ait conscience du peu de temps dont elle jouira sur la terre ; aussi, elle redouble de ferveur. Elle m'écrit au lendemain de sa Première Communion : « Comme je vais l'aimer, mon bon Jésus ! et tenir mes résolutions, Lui rester toujours fidèle et ne jamais l'offenser gravement ! J'ai bien prié pour vous, mon bon Père, Je me sens bien mieux, depuis que je possède mon cher Jésus ; avec Lui, la paix est entrée dans mon âme. Je vais Le recevoir tous les matins tant que je serai ici ».

Cette douceur ne put se prolonger. Mathilde était trop gravement malade pour rester à l'œuvre de la Première Communion. elle fut admise à Bon Secours, en attendant que l'on obtînt son entrée à Villepinte.

« Je suis à Bon Secours, écrit-elle, avec de grandes malades ; on ne peut ouvrir la fenêtre etj'ai besoin d'air... Les religieuses sont très bonnes, très douces... Je ne devrais pas me plaindre, maintenant que j'aime Notre-Seigneur et que j'ai promis de Lui rester fidèle toujours. Et puis, je suis bien contente, j'ai demandé à Monsieur l'Aumônier de communier tous les matins et il m'a donné la permission. Je vais donc à la messe tous les jours, pour recevoir mon bon Jésus, pour L'avoir toujours avec moi et m'aider à supporter courageusement toutes mes souffrances... Je vous en supplie, mon bon Père, ne renoncez pas à mon entrée à Villepinte. Je suis si triste ici... C'est mal d'être ainsi découragée. Je vous en demande pardon

ainsi qu'à Dieu. Je ne suis vraiment pas reconnaissante de toutes les grâces qu'Il m'a faites jusqu'ici. Si vous pouviez venir me voir, cela me ferait beaucoup de plaisir ; je vous en prie, venez me donner un peu de courage, vous êtes si bon ! Vous allez être mécontent de moi ; je ne suis pas raisonnable... »

Et la pauvre petite lutte, souffre, prie, tandisque nous multiplions les démarches pour la faire admettre à Villepinte. Sa sœur Alice vient d'en sortir tout à fait rétablie, et nous avons enfin la joie d'y faire entrer Mathilde.

Alors c'est un hymne de reconnaissance :

« Que je suis heureuse, mon bon Père, je ne vous remercierai jamais assez... J'ai vu Alice, elle est complètement guérie... Que je suis bien ici ! J'espère que vous me ferez le plaisir de venir me voir, si ce n'est pas trop vous demander. Je vais être soignée comme je ne l'ai jamais été ; c'est vraiment la maison du Bon Dieu ! »

A Villepinte, Mathilde édifia son entourage par ses sentiments si délicats, par sa reconnaissance, sa douceur, sa résignation dans la souffrance.

Plusieurs fois j'allai la voir et toujours je la trouvai admirablement soumise à la volonté du Bon Dieu jusqu'au jour où une carte de la Mère Supérieure de Villepinte m'annonça : « Mathilde Fourgeot est décédée dans un acte d'abandon à la volonté de Dieu... » (1)

Quel chemin parcouru en peu de temps par cette petite prédestinée !Quel mystère de miséricorde et d'amour a enveloppé ces enfants. Elles avaient été élevées dans un milieu tellement impie que leur père et leur mère ayant appris qu'elles étaient baptisées, les ont chassées avec défense de reparaître chez eux ; et cette colère ne devait pas être désarmée par la

(1) On se rappelle que mes visites à Villepinte furent le point de départ d'autres visites à des malades hostiles, qui tous revinrent au Bon Dieu et reçurent l'absolution avant de paraître devant Lui.

mort. Quand Mathilde eût pieusement expiré à Villepinte, les religieuses avertirent Madame Fourgeot, lui annonçant le jour et l'heure de l'inhumation ; cette mère dénaturée ne répondit pas et ne vint pas.

Les deux sœurs de Mathilde, Georgette et Alice ont continué de m'écrire et de venir me voir. Cette dernière nous a d'abord donné quelques inquiétudes, puis, nous rassura par une bonne lettre :

« Mon Père, écrit-elle, méfiez-vous ; maman va venir vous trouver et je crains qu'elle ne se livre à des actes méchants ; car je lui ai dit que j'avais été vous voir et que vous deviez me trouver une place. Je suis « Alice », la petite sœur de Mathilde Fourgeot ».

Et Georgette, encore dans le monde, luttant et priant, elle aussi, m'écrivait :

« J'ai bien besoin de vos prières, mon bon Père, le démon rôde si près de moi en ce moment ! Il sent que je lui échappe et pourtant, je suis parfois bien hésitante. Mais, Jésus parle à mon cœur et la grâce entraîne la nature ; cette vie côte à côte avec Lui, dans sa volonté et sous son égide, ce contact incessant avec les habitants du Ciel, cette élévation progressive de l'âme qui doit lui faire vivre déjà la vie des cieux, tout cela me semble d'une beauté, d'une grandeur incomparable qui me prend malgré moi... J'irai vous voir en revenant de Lourdes où je pense que la Sainte Vierge aura raison de mes dernières craintes ».

Quelle fraîcheur, quelle droiture dans ces âmes purifiées, éclairées au premier contact de la grâce et qui, d'un bond, s'élèvent aux sommets de la vie spirituelle, de l'union à Dieu !

En effet, la sainte Vierge eut raison de ses dernières craintes, et voici comment, après avoir lutté et triomphé d'obstacles qui semblaient insurmontables, Georgette s'est donnée toute à Dieu.

« Mon bon Père, il me tarde d'avoir de vos nouvelles ; je me rappelle que vous étiez bien fatigué lors de ma dernière visite, déjà lointaine ; et souvent je prie pour la santé de mon bon Père Havret. C'est que les pauvres malades ne pourraient pas se passer de vos visites. Votre petite Mathilde était si heureuse de les recevoir. ... C'est peut-être à elle que je dois ma vocation ; je lui donnais tant d'inquiétudes, avec mon esprit mondain.

Me voici éloignée de tous les miens..., mais, dans mon cher

monastère, je reste près d'eux par la pensée et par le cœur ; je reste plus près que dans le monde, où je me serais probablement créé une famille... Oh ! mon Père, que de grâces reçues depuis ma conversion ! Après notre petite Mathilde, je crois que Dieu m'a donné la meilleure part... Vous n'avez rien su de mon départ ; pardonnez-moi ; tout s'est décidé si vivement que je n'ai pas eu le temps de me reconnaître. Je crois, malgré cette précipitation, avoir fait la volonté de Dieu ; rien de sensible, rien d'humain ne m'appelait à Deauville, c'est même le cœur déchiré que j'ai quitté les Dominicaines. Sœur Marie-Hyacinthe a fait tous ses efforts pour me faire comprendre que je choisissais un Ordre trop dur ; mais vraiment ce n'était plus moi qui agissais.

Je n'ai aucun regret, mon Père, je l'aime, ma vie franciscaine ! J'ai pris l'habit le 30 Août et je suis la petite fiancée de Jésus et de Jésus Crucifié...

Recevez, etc.

Soeur Marie-Rose de Lima.

Encore une fois, admirons les merveilles de la grâce qui transforme en si peu de temps et donne un sens surnaturel si élevé à des âmes simples et droites. Sans la visite d'un prêtre dans les hôpitaux, elles eussent ignoré l'existence de ce Dieu d'amour qui a été la force et la consolation de leur vie et qui sera, comme il le fut, pour Mathilde, la force et la consolation de leur mort.

Assurément Dieu n'a pas besoin de nous ; Il a mille moyens de gagner, de ramener les âmes, mais puisqu'Il daigne se servir de nous, puisque notre ministère est, dans l'ordre divin, le dispensateur de la grâce et du pardon, ne nous dérobons pas à l'appel de Dieu, s'Il nous inspire de nous dévouer au salut des pauvres mourants abandonnés dans les hôpitaux.

Chaque année, se perfectionnent les organisations matérielles ; l'hygiène, les soins, le confort moderne, toutes les ressources de la science et du dévoûment entourent d'ordinaire les malades ; mais qui pense à leurs âmes ?... une organisation satanique éloigne tout secours spirituel du pauvre malade qui voit venir la mort sans pouvoir assurer l'éternité !

De notre côté, soyons industrieux... Une petite note sur notre apostolat a été rédigée et envoyée aux Présidents des conférences de Saint Vincent de Paul de Paris, afin de leur

demander de nous avertir quand un de leurs pauvres était mis à l'hôpital. Nous faisions remarquer les formalités administratives qui arrêtent le ministère de l'Aumônier, tandis que — venant comme ami, — nous avons toute liberté d'exercer le nôtre si le malade le désire.

Nous l'avons déjà constaté, dans cette œuvre des malades, le bien s'enchaîne au bien. Celui qui est heureux d'être réconcilié avec Dieu souhaite à son voisin le même bienfait.

Toujours à Brévannes, en face le lit de Mathilde Fourgeot, se trouvait celui d'une petite malade de 17 ans. Une de ses voisines me l'indique en ces termes :

« C'est une pauvre petite qui a été déposée à l'Assistance publique le jour même de sa naissance ; elle n'est pas baptisée ; nous lui avons parlé de vous, mon Père, elle désire vous voir. Elle s'appelle Lucienne ».

Je me dirige vers Lucienne qui m'accueille avec un bon sourire. Je trouve une enfant charmante, distinguée, d'excellentes manières ; au premier coup d'œil on juge de son origine : ce n'est pas l'origine ordinaire, des pupilles de l'Assistance publique. Quelle tristesse de voir cet abandon d'un père et d'une mère coupables !

« Une de vos compagnes me dit que vous n'êtes pas baptisée et que vous voudriez l'être.

— Oh ! oui ; je le désire beaucoup... je serais heureuse de devenir, moi aussi, l'enfant du bon Dieu ».

De suite, elle est en confiance ; elle me raconte ce que je sais par sa compagne ; comment elle est bien malheureuse d'être seule dans la vie, sans un parent, sans personne qui s'intéresse à elle. Je lui adresse de bonnes paroles, lui promets de m'occuper d'elle et de lui faire connaître une dame qui voudra bien lui servir de maman. En attendant, elle va se préparer à son baptême en apprenant bien son catéchisme.

Sur ces entrefaites, la jeune fille qui m'a recommandé Lucienne vient me rejoindre et offre d'aider sa compagne à apprendre son catéchisme et à se préparer au baptême.

Pendant six ou huit semaines, l'instruction se poursuit. Chaque fois que je reviens à Brévannes, j'interroge sur les chapitres étudiés et je n'ai qu'à féliciter la maîtresse et l'élève. Enfin, je fixe la date du baptême et le visage de la petite néophyte rayonne de joie.

Ce jour-là, Lucienne s'est levée et quand j'entre dans la

salle, elle vient au-devant de moi, l'air radieux. Nous retournons près de son lit et nous nous asseyons. Elle a, près d'elle, la compagne qui l'a instruite et deux autres petites malades, ses amies qu'elle a invitées à venir assister à son baptême.

Pendant quelques instants, nous parlons pieusement du bonheur de devenir l'enfant du Bon Dieu... « Voici le moment arrivé », lui dis-je. Alors, sa compagne lui dit : « Mets-toi à genoux, Lulu, c'est une si grande grâce que tu vas recevoir ! »

Sans hésiter, sans l'ombre de respect humain, Lulu se met à genoux, au milieu de la salle et reçoit le baptême... J'avais, prudemment,apporté une très petite fiole d'eau pour pouvoir la baptiser sans attirer l'attention, mais ces braves enfants ne connaissaient pas le respect humain et leur courage m'a donné grande confiance pour l'avenir.

En se relevant, Lulu me remercie avec tout son cœur et embrasse ses compagnes. Puis, elle me dit sa peine, d'être obligée de rester sous la tutelle de l'Assistance publique jusqu'à 21 ans ; à moins qu'on ne trouve une personne qui veuille bien l'adopter et qui présente des garanties suffisantes pour être acceptée par l'Assistance.

Je lui promets de m'occuper sans retard de lui trouver une mère adoptive. Après bien des démarches, j'ai la joie de rencontrer une bonne personne très pieuse ; elle est dans le commerce, n'a pas d'enfants et après avoir vu Lucienne, elle consent à l'adopter.

Quelques jours après, Lucienne quittait Brévannes et partait pour la Normandie avec sa mère adoptive ; elle se trouve parfaitement heureuse et se prépare à faire sa première communion. Voilà, je l'espère, l'avenir temporel et aussi l'avenir éternel de cette enfant, tout à fait assurés.

Avant de quitter Brévannes, que l'on me permette de mettre sous les yeux du lecteur, une feuille de mon carnet, du 9 mai, concernant uniquement cet immense hôpital :

Sanatorium des hommes :
A visiter : Salle A ; lit 75, — Gaston Pinchard.
Rez de chaussée : N° 64 : Dassonville.
N° 61 : Grand Claude.
N° 69 : (absent).

Premier étage : N° 3 : Renaux.
N° 27 : Lys.
N° 29 : inconnu.
N° 35 : sourd.

Puis une liste de lits sans indications : N° 40, 41, 44, 59, 37, 65, et 70, Georges Courcelles.

Second étage : N° 87 : Charrié, Melle d'Hérouville.

Sanatorium des femmes :

Premier étage : lits N° 10, 11, 12, 13, 17, 22, 28, 28, 30, 36, 47, 48, 52, 70, 78.

Dans une chambre à gauche une femme a le visage dévoré par un lupus. Tous ces malades m'ont été indiqués comme étant en danger de mort... Ce jour-là, j'ai pu en voir dix-huit, et il m'a fallu partir sans achever ma visite !

On est tolérant et on me laisse bien une demi-heure de grâce après l'heure de sortie, mais je ne dois pas en abuser... Et le lendemain, ceux que j'avais dû abandonner la veille étaient morts sans secours, sans absolution.

Ah ! si l'on pouvait comprendre notre souffrance, nos regrets ! Si l'on pouvait entendre l'appel de Notre-Seigneur regardant ces nouveaux Samaritains et disant : « La moisson est proche, priez pour que le Père céleste envoie des moissonneurs ».

Poursuivons encore nos visites et recueillons nos souvenirs dans les autres hôpitaux :

Une petite sœur de l'Assomption nous avait recommandé un malade de l'hôpital Cochin, ajoutant, qu'il était fort hostile à toute idée religieuse. Je vais à la salle indiquée et jette un regard vers le lit n° 21, c'est celui de mon malade. Une jeune femme est assise auprès de lui, comment l'aborder ? Je m'arrête aux lits voisins et cause familièrement avec d'anciens malades qui m'accueillent joyeusement. Je cause un moment avec l'infirmière et je vois avec plaisir que la personne qui était près du malade, a l'heureuse idée de s'éloigner. Je sus, depuis, que cette dame était la sœur du pauvre mourant, qu'elle désirait ardemment la conversion de son frère et s'était retirée pour faciliter mon ministère.

J'arrive alors au lit 21 ; je suis parfaitement reçu ; je me hâte un peu, car je crains le retour de la visiteuse dont j'ignorais alors les sentiments. Le malade est dans d'excellentes dis-

positions et après avoir reçu l'absolution, il exprime son bonheur et sa reconnaissance... Il est heureux, dit-il, d'être bien en règle, car il sait qu'il va mourir. En effet, deux heures après, il paraissait devant Dieu et nous recevions, de la petite sœur de l'Assomption la lettre suivante :

« Mon Révérend Père, nous avons eu, tout dernièrement l'occasion de revoir la sœur de Georges Mignon, le malade de Cochin que vous avez eu la bonté de visiter. Cette jeune personne, très bouleversée par la mort de son pauvre frère, est sur le point de revenir complètement au Bon Dieu. Elle serait aussi très désireuse de savoir si son frère a bien reçu le pardon du Bon Dieu avant de mourir ; car, dit-elle, j'étais à l'hôpital vers 3 heures, le jour de sa mort. Je l'ai quitté un instant pour lui chercher de l'éther et quand je suis revenue près de lui, il m'a dit : « Le prêtre vient de me quitter, il a été bien bon ». Serait-ce vous, mon Père, qui vous trouviez là ?... Il paraît même que le prêtre aurait laissé un livre au pauvre malade qui, vers 4 heures, entrait dans son éternité. Tous ces détails nous ont vivement touchées et nous serions heureuses, si, d'après votre réponse, nous pouvions consoler un peu la mère et la sœur de ce pauvre enfant ».

Combien il est touchant aussi de voir nos malades revenus à Dieu, Lui témoigner leur reconnaissance en nous aidant à conquérir les âmes :

C'est ainsi qu'on m'amène un jour une enfant de 15 ans, Juliette, qui n'est pas baptisée. Son père et sa mère sont séparés ; elle désire devenir l'enfant du Bon Dieu et faire sa première Communion.

Je lui demande si elle peut venir régulièrement deux fois par semaine. « Oui, dit-elle, parce que je vais de temps à autre, chez une de mes tantes. Elle est très pieuse et facilitera mes visites ici. Mais, il ne faut pas que papa sache que j'apprends mon catéchisme ; s'il savait que je vois un prêtre, il est si haineux pour la religion, qu'il serait capable de me tuer dans un mouvement de colère, ou, tout au moins, de me mettre dans une maison de correction ».

Je rassurai l'enfant, lui disant que, de mon côté, elle n'avait à craindre aucune indiscrétion.

Pendant 3 ou 4 mois, Juliette vint exactement me réciter les leçons de catéchisme, toujours parfaitement sues ; elle écoutait attentivement les explications et bientôt j'eus le bonheur de pouvoir fixer le jour de son baptême et de sa pre-

mière communion. Les deux cérémonies eurent lieu, le même jour, dans la jolie chapelle d'un couvent, 350 rue de Vaugirard. Les bonnes religieuses avaient pieusement décoré leur sanctuaire, un prie-Dieu voilé de blanc, orné de lis, était préparé pour la petite communiante ; les chants du chœur, la présence de toute la communauté ont donné à cette fête si touchante, un éclat dont le souvenir reste à jamais dans le cœur de la jeune convertie.

C'est à « Laënnec », où mes visites sont plus fréquentes que je constate les progrès que nous faisons dans la confiance des malades ; c'est là aussi que nous sommes souvent consolé par leur apostolat les uns envers les autres.

A l'une de mes visites, une toute jeune fille me dit :

« Mon Père, ne manquez pas d'aller voir la malade dont le lit est en face du mien ; je vous la confie, elle n'a pas fait sa première communion, car elle n'est même pas baptisée ».

Je remercie cette enfant de sa confidence et je lui promets de m'occuper sans retard, de sa compagne.

Mes premières visites furent assez banales, je ne voulais rien précipiter. Grâce à la générosité des bonnes Carmélites de Lisieux, je possède de nombreuses notices, images et reliques de Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus, en revenant voir la petite malade non baptisée, je lui remis une courte notice, abrégé de la vie de la sainte, et une image de sœur Thérèse en première communiante, et comme elle la considérait avec attention, je lui dis : « N'avez-vous pas eu, vous aussi, le bonheur de faire votre première Communion ? »

Alors, une grande tristesse assombrit le visage de l'enfant et, les yeux pleins de larmes, elle me dit tout bas :

« — Mon Père, je n'ai pas fait ma première communion... et j'ai encore autre chose à vous avouer... Mais, je n'oserai jamais.

— Ne craignez rien, ma chère enfant, dites-moi, ce qui vous fait de la peine. Voulez-vous que je vous aide ?... Peut-être, n'êtes-vous pas baptisée ?

— C'est cela. Je ne suis pas baptisée ! Je prie, cependant, tous les jours, soir et matin.

— Soyez tranquille. Le Bon Dieu vous exauce, puisqu'Il m'envoie vers vous, pour vous préparer, à recevoir les grandes grâces qu'Il a mises dans les sacrements ».

Je lui donnai un petit catéchisme qu'elle apprit avec ardeur. Le temps nous était mesuré. Dès qu'elle fut suffisamment

instruite, pleine de foi, de désir et d'amour, elle reçut le baptême, fit sa première communion et commença, le jour même son éternelle action de grâces.

Si notre apostolat près des mourants est attristant pour la la nature, il est bien consolant au regard de la foi... Bien souvent, le prêtre qui donne l'absolution à un pécheur bien portant, constate avec joie les bonnes dispositions de son pénitent, mais ne peut se défendre d'une inquiétude. Il retourne au danger, à la tentation. Résistera-t-il toujours ?

Ici, c'est la sécurité. Après le baptême, après l'absolution, la mort est la barrière que le péché ne peut franchir ; le salut de nos convertis de la dernière heure est assuré. Le ministère du prêtre leur a ouvert le Ciel.

IV

L'Apostolat aux hopitaux militaires.

Je fus quelque temps aumônier infirmier à l'hôpital militaire de St Denis.

Un jour, trois zouaves vinrent me trouver et me dirent : « Nous n'avons pas fait notre première Communion et nous voudrions nous préparer à la faire. Voulez-vous nous aider ? »

Avec joie, je leur donne des catéchismes. Ils l'apprennent et se font réciter mutuellement, puis viennent me trouver presque chaque jour. Il y en a deux qui savent parfaitement les leçons, le troisième apprend plus difficilement.

Un jour, un de ses camarades me dit : « Vous savez, mon Père, il fait tout ce qu'il peut ; mais il a la tête assez dure, ça entre tout doucement ».

Quand celui-ci même fut suffisamment instruit, nous voulûmes fixer ensemble le jour de la cérémonie. Ils me demandèrent que ce fût un dimanche, dans la chapelle de l'ambulance, afin que les camarades pussent y assister et renouveler leur première Communion.Quand ils m'eurent exprimé leurs bons désirs, nous préparâmes une vraie solennité : sermons, chants, décoration de la chapelle. Trois prie-Dieu ornés de fleurs blanches furent préparés pour nos trois zouaves qui nous édifièrent par leur recueillement et leur foi.

A l'office de l'après-midi, il y eut la rénovation des vœux du baptême et la consécration à la sainte Vierge prononcée par l'un d'eux devant toute l'assemblée.

Dans un autre hôpital militaire, le Val-de-Grâce, je recueille aussi de touchants et réconfortants souvenirs. L'un de ces souvenirs ne se rattache pas directement au sujet qui nous occupe, je l'indique cependant, car il nous donne un exemple de la puissance de la prière pour sauver non seulement les âmes, mais aussi les corps de ceux qui nous sont chers.

Un de nos anciens élèves, très bon chrétien, père de famille, ayant deux sœurs religieuses à l'Adoration réparatrice de la rue d'Ulm, venait souvent me voir pour se confesser et comme je le reconduisais en causant amicalement, il me dit qu'il venait chaque jour en auto-car de son usine, à Paris ; je lui demandai en combien de temps : « Dix à douze minutes, au plus ».

Étant donnée la distance, je lui dis que cette allure était déraisonnable et qu'un père de famille était deux fois coupable de commettre pareille imprudence. Il rit de ma frayeur et me quitta.

Le lendemain, vers cinq heures du soir, je reçois une dépêche : « Michel R. est au plus mal, venez vite au Val-de-Grâce ».

Michel était venu d'Arcueil pour dîner chez ses parents à Paris et lancé à l'allure folle qui lui était coutumière, ayant voulu éviter un obstacle imprévu, était venu se briser contre un arbre. La machine était en miettes, et Michel, le crâne fracturé avait été porté au Val-de-Grâce.

J'accours près du pauvre enfant. En entrant, je croise le major :

— « Comment va-t-il ?

— Il est au plus mal... dans le coma.

— Puis-je le voir.

— Assurément, il ne vous reconnaîtra pas ».

Étendu, la tête bandée, les yeux clos, d'une pâleur de cire, Michel est sans mouvement et paraît sans vie. Une main tombe, inerte, au bord de son lit. Je prends cette pauvre main qui tressaille à mon contact :

— « Eh bien ! Michel, vous me reconnaissez.

— Oui, mon Père.

— Dans quel état vous êtes-vous mis ? »

Je l'exhorte à la confiance ; il me répond avec lucidité et je le laisse après lui avoir donné l'absolution.

Le major que je rencontre de nouveau, est surpris du résultat de ma visite ; mais, lui comme moi, nous sommes convaincus que le blessé ne passera pas la nuit.

Cependant les parents de Michel ont averti ses deux sœurs, religieuses à l'Adoration Réparatrice ; la Révérende Mère Supérieure est émue des angoisses de cette pieuse famille déjà douloureusement éprouvée — deux frères de Michel que j'ai connus, aussi à Vaugirard, ont été tués dans les tranchées — elle demande à toutes ses religieuses de passer la nuit avec elle devant le Saint-Sacrement pour obtenir de Dieu ce qui semble impossible, la guérison du jeune père de famille.

Le lendemain matin, j'arrive, anxieux, au Val-de-Grâce, et, comme la veille, je rencontre le major dans les couloirs :

— « Comment est-il ?

Un large sourire me répond.

— Je n'y comprends rien. Il est hors de danger. Dans quelques jours, il sera debout ».

A l'hôpital du Val-de-Grâce encore, je fais la connaissance d'un lieutenant aviateur Jacques d'Arnoult... Il est tombé d'une hauteur de 137 mètres ; il m'écrit :

« Mon cher Père. Soyez assez bon pour venir me donner la communion demain matin lundi... J'en ai le plus vif désir et le plus grand besoin . Je vous attendrai de 7 heures à 9 heures au cas où vous ne pourriez pas venir à 7 h. 1/2... »

Ce lieutenant est un apôtre, il me demande de lui apporter la sainte Communion souvent, très souvent, et comme son état demande de grands soins et un séjour prolongé au Val-de-Grâce, il réunit des camarades, les fait venir dans sa chambre pour communier avec lui. Au nombre de ses conquêtes est un jeune marin bien indifférent, ce semble, à la question religieuse. Peu à peu, il est intéressé par le mouvement de foi, de ferveur qui a pour centre notre lieutenant et pour cadre, la petite chambre où il souffre et prie... La conquête du marin fut bientôt faite. Dans ses lettres charmantes, on reconnaît la vérité de cette parole :

« Quand on fait plaisir à un cœur, on est bien près de faire du bien à une âme ».

Il revint sincèrement à Dieu, fit une communion fervente dans la chambre du lieutenant, et quand il quitta le Val-de-Grâce, il était résolu à rester bon chrétien.

Il y avait à l'hôpital militaire de Neuilly, un jeune étudiant en médecine, blessé de guerre, qui allait mourir. Vainement sa mère, ceux qui l'aimaient, tentaient de rallumer une étincelle de foi dans son âme, il refusait énergiquement de rece-

voir le prêtre. Le Docteur Sauvé qui le soignait, m'en avertit. J'allai à Neuilly, je fus introduit près du malade qui me reçut d'un air contraint et mécontent. Je lui témoignai un intérêt affectueux, ne parlant que de sa santé, de mon désir d'avoir de ses nouvelles, etc...

Il semblait que j'avais perdu mon temps, ses réponses laconiques, faites d'un ton raide me disaient clairement qu'il était inutile de revenir .Quelle fut ma surprise en recevant deux jours plus tard cette lettre du Docteur Sauvé. :

« Mon Révérend Père, j'ai été extrêmement touché de la bonté et de la diligence que vous avez bien voulu mettre à visiter le jeune Létard. Le pauvre enfant n'est pas encore mort ; il n'en vaut guère mieux ; il vous réclame à cor et à cris. Je suis confus de vous transmettre ce désir, étant données les occupations que vous devez avoir pendant ces jours de fête ; néanmoins, je suis convaincu que votre visite lui fera le plus grand bien... ».

Il était 9 heures du soir quand ce mot me fut remis. Je partis aussitôt pour Neuilly. Mon jeune malade m'accueillit avec joie ; il était en d'excellentes dispositions ;il se confessa, reçut Notre-Seigneur avec un pieux recueillement et mourut dans la nuit.

Je ne puis quitter les hôpitaux militaires sans relater un fait douloureux qui s'y rattache indirectement. Il s'agit d'un soldat blessé, soigné, guéri. A peine de retour au front, il déserte et revient à Paris ; il veut revoir la jeune femme avec laquelle il vivait avant la guerre. Cette jeune femme est pauvre, vit de son travail et demeure au sixième étage d'une maison peuplée de nombreux locataires. Lui, appartient à une de nos plus vieilles familles de la noblesse et, un soir, il rentre avec son amie qui le dissimule avec soin. Il a gagné la mansarde, sans être aperçu, et c'est là qu'il va vivre pendant deux ans, défiant toutes les recherches. Quand elle part à son travail, elle l'enferme. Quand elle rentre, elle apporte les vivres nécessaires ; désormais, elle travaille pour deux. Si l'on frappe, les amis se reconnaissent à un signal convenu ; les étrangers n'entrent que lorsque le fugitif est caché dans une armoire habilement dissimulée. Deux ans s'écoulent ainsi dans des transes continuelles et sans franchir le seuil de la petite chambre devenue prison. Après la signature de l'armistice, profitant du désarroi de la démobilisation, il gagna

le midi, se mêla à un groupe de hardis contrebandiers et passa en Espagne où la jeune femme alla le retrouver. Souhaitons qu'une union régulière et bénie mette fin à cette tragique aventure.

Je dois encore un souvenir à Maurice Zoszutski, du 1er zouaves que j'avais eu l'occasion de rencontrer à l'hôpital militaire de X...

Il m'écrivait exactement :

« J'ai adressé une petite prière au Seigneur et à la Sainte Vierge pour ma mère, pour ma bienfaitrice et pour vous, mon Père, et je fais ainsi chaque soir ».

Peu à peu son instruction religieuse s'acheva et nous profitâmes d'un congé qu'il obtint en 1918 pour lui faire faire sa première Communion, dans notre chapelle de la rue de l'Arrivée.

V

L'Apostolat auprès du personnel des hôpitaux.

Nous avons déjà fait remarquer que les dispositions, d'abord hostiles, du personnel des hôpitaux, se sont heureusement modifiées. En général, les infirmières, loin de nous entraver, nous aident à secourir les malades.

Madame T., vrai cerbère de l'hôpital « Tenon », est devenue peu à peu aimable et bienveillante.

Infirmiers et infirmières parlent cordialement avec moi. On comprend de quel secours, ils me sont, dans la tâche entreprise ! Un mot dit par eux au malade, ou s'adressant à moi devant toute la salle, a une grande portée.

Une surveillante du service de chirurgie à « la Pitié », apprend que je me suis foulé le poignet :

« Monsieur l'Abbé, venez donc vous faire masser. Vous n'aurez pas à attendre, je sais que vous êtes toujours pressé, vous ne perdrez pas de temps ».

Je suis venu, comme elle le désirait, pendant une dizaine de jours, plutôt pour lui faire plaisir que pour tout autre motif.

Parfois, les conquêtes, hors du cercle des malades et de ceux qui les soignent ont encore plus de portée.

Je pus rendre un léger service à la femme d'un des chefs

d'un grand hôpital parisien. La personne qui nous avait mis en rapport, me prévint :

« Madame B. a plusieurs enfants, 13 ans, 10 ans, 5 ans, ils ne sont pas baptisés ; son mari est un lecteur assidu et très cultivé de toute la littérature anticléricale depuis Renan, jusqu'à nos plus mauvais auteurs contemporains. Elle-même a abandonné toute pratique religieuse depuis sa première Communion. Intelligente et instruite, elle suit son mari dans tous ses errements ; mais, elle est bonne et sincère ».

Je pus bientôt m'en rendre compte. Madame B. avait un cœur très sensible et reconnaissant ; elle vint me voir pour me remercier, m'amena ses filles et, peu à peu, de bons livres que je lui prêtai, remplaçant les mauvais, les sentiments religieux de son enfance se réveillèrent et le vide d'une âme sans foi, sans espérance, lui parut un malheur qu'elle voulut éviter à ses enfants.Deux fois par semaine, elle m'amenait ses filles pour que je leur fasse le catéchisme et que je les prépare au Baptême, puis à leur première Communion. Madame B. assistait à nos leçons, me disait ses difficultés, ses objections ; elle faisait part à son mari de ses démarches et de ses impressions. Monsieur B., lui aussi, était sincère et loyal ; ne connaissant la religion que par les livres qui la défigurent, il fut d'abord étonné, puis intéressé... Madame B. obtint qu'il assistât à la cérémonie du baptême et de la première Communion de leurs filles ; elle-même s'approcha de la Table Sainte ; et, rentrant chez lui, enveloppé du rayonnement de bonheur et de paix qui jaillissait de ces âmes aimées, Monsieur B., très ému, prit la résolution de lire,avec impartialité, les livres religieux, comme il avait lu les autres.

La lumière se fit, dans cette âme droite, mais elle lutta longtemps encore avant de mettre la pratique de sa vie en harmonie avec les convictions de son âme. Madame B. et ses filles redoublèrent de prières et bientôt ce fut la touchante cérémonie de la première Communion de cet homme de bien...

Peu après, on me demande à l'hôpital où Madame B. vient de donner le jour à une autre petite fille ;les parents veulent qu'elle soit baptisée sans retard et c'est le point de départ d'un apostolat bien consolant. Monsieur et Madame B. m'amènent des parents, des amis, une cousine. Celle-ci est baptisée et fait sa première Communion dans la chapelle de la rue Haxo.

Il faut s'arrêter, sans avoir le temps de compter les anneaux de cette chaîne mystérieuse que la miséricorde divine allonge sans cesse.

Une de nos plus zélées auxiliaires ,Madame Duffand, qui se dévoue sans compter aux mourants de la rue Boileau, comme aux malades des hôpitaux, m'écrit :

« Voici quelques âmes en grand danger de mort : « A « Broussais » salle Archambault, Madame Vial, lit 11 ; salle Gubler, Madame Guespin, lit 30. A l'Hotel-Dieu, salle Dreyfus, Camille Fresne, lit 23. J'ai su, à Plaisance, qu'il y a, à « Broussais » un chirurgien parfait. Il a recommandé aux surveillantes de laisser entrer l'aumônier deux ou trois fois par semaine ; il a demandé à M. l'abbé Clamorgan s'il pouvait lui adresser des malades. J'ai pensé que vous seriez content de savoir cela... »

Assurément. Nous avons, parmi les medécins et les internes, des alliés bien dévoués à la cause du Bon Dieu ; nous en connaissons qui — en l'absence du prêtre —, ont baptisé des mourants.

Nous recevons d'une Infirmière-chef, la lettre suivante :

« Mon Révérend Père,

« Je forme un projet qui pourrait, peut-être, avoir sa réalisation après Pâques, si vous le jugez bon. J'ai, dans mon groupe d'Infirmières-visiteuses, deux dames qui me signalent constamment des apostolats à remplir, et, cependant, elles ne sont pas pratiquantes. Peut-être que votre rencontre les déciderait à se rapprocher des sacrements ! L'une a une foi très vive, l'autre, une grande indifférence. Pourriez-vous accepter de venir à notre réunion hebdomadaire sous le prétexte de nous parler des malades que nous vous avons recommandés ?

D'autre part, il arrive souvent à Levallois, que nous ayons des malades auxquels il est impossible d'envoyer un prêtre. La famille les fait enterrer à l'Église, mais écarte l'idée des sacrements... Votre apostolat peut-il s'exercer dans ces cas compliqués ?... »

Vous le voyez, nous ne sommes pas seuls, pour aller à la recherche des âmes, nous trouvons,dans l'entourage du malade d'intelligents et dévoués auxiliaires.

(*à suivre*) Alfred Havret, s. j.

Bibliothèque Centrale d'Etude

(*Relation du P. Piolet*)

La B.C.E. a continué de progresser au cours de l'année 1923-1924, dans son nouveau et beau local, 52, Avenue de Breteuil, plus même que nous ne l'avions espéré. Deux faits ont marqué cette année : sa première série de Conférences sur les *Livres nouveaux* et la fondation des *Amis des Missions.*

I. — Les Conférences sur les Livres Nouveaux.

Nous avions une belle salle de conférences, dont jusqu'ici nous ne tirions pas parti. Par ailleurs rien n'est difficile comme de se reconnaître et de faire un choix judicieux parmi les livres nombreux, mais de valeur très inégale, parfois très médiocre, qui paraissent chaque année.

Nous utiliserions donc notre salle et surtout nous ferions œuvre utile, en conformité complète avec le but général de la B. C. E. et nous continuerions le but particulier de notre Bulletin *Livres et Revues* en organisant une série de conférences, que nous confierions à des spécialistes autorisés sur les livres de valeur récemment parus.

Voici quel fut le programme et le nom des conférenciers pour cette première campagne :

1. — Jeudi, 14 février 1924. — M. du Fonténioux : La Bibliothèque Centrale d'Étude, son histoire, ses travaux, son but.

2. — Jeudi 21 février. — R. P. Léonce de Grandmaison : Les livres nouveaux de Science religieuse.

3. — Jeudi 28 février. — M. Coudert, Astronome, agrégé des Sciences : Les Nouvelles tendances Scientifiques de 1923.

4. — Jeudi 6 mars. — M. Jean Brunhes, professeur au Collège de France : Une nouvelle méthode d'histoire, l'« Histoire de la Nation Française » de M. Gabriel Hanotaux.

5. — Jeudi 13 mars. — M. Pierre Deffontaine, agrégé de Géographie : Les Livres nouveaux de la Géographie.

6. — Jeudi 20 mars. — M. Gouhier, agrégé de Philosophie : Les livres nouveaux de la Philosophie.

7. — Jeudi 27 mars. — M. Robert Garric, agrégé des Lettres : Les Livres nouveaux de la Littérature.

Ces conférences, très remarquables dans leur ensemble, attirèrent un public intelligent qui parut les apprécier et nous demanda de les continuer. Ce fut une charge pour la B. C. E., car pour rétribuer nos conférenciers, et faire connaître nos conférences, nous dépensâmes plus de 2.000 frs., somme que n'atteignit pas la vente des cartes d'entrée. Mais ces conférences ont paru comme article de tête dans « *Livres et Revues* » étendant ainsi leur effet de renseignements littéraires et de formation intellectuelle, et notre intention est de les continuer.

II. — Les Amis des Missions.

La France fut la grande nation missionnaires pendant tout le 19e siècle et même aujourd'hui, elle fournit de 55 à 60 % du personnel missionnaire, et elle n'est distancée que par les États-Unis pour les cotisations à l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Et cependant, il n'y a en France qu'un public restreint, souvent de petites gens, à connaître nos missions, parfois par leur petit côté, et à s'y intéresser.

Qui ne voit qu'il y a là une lacune regrettable ?

Nous avons voulu la faire disparaître en créant l'Association des *Amis des Missions*, dont le but est — je cite la circulaire — « de faire connaître ces missions au grand public qui les ignore, de les défendre et de les recommander à l'occasion, de leur créer une atmosphère favorable, de développer les études sur leur histoire et leurs méthodes, et cela :

1) Par une bibliothèque ouverte au public et où l'on réunirait tout ce qui a été écrit sur ou par les Missions, et où les chercheurs et les écrivains trouveraient les renseignements dont ils ont besoin ;

2) Par des communications à la presse, des études dans les revues et autres publications appropriées ;

3) Par des conférences et des cours et, si possible, par la création d'une ou plusieurs chaires d'histoire des Missions ;

4) Par la publication de travaux d'ensemble et de détail sur l'histoire des Missions et l'activité française, par exemple :

a) Une grande revue trimestrielle d'Histoire des Missions ;

b) Une série de Mémoires et Documents, relatifs aux Missions ;

c) Une série de volumes sur l'Histoire générale de l'activité missionnaire catholique, répartis entre divers collaborateurs, sous la direction de M. Georges Goyau ;

d) des monographies, biographies et études diverses relatives aux Missions.

La première chose à faire pour créer cette Association, c'était d'avoir l'approbation et l'assentiment des diverses Sociétés des Missions. Il me fallut quatre mois de visites et de démarches pour y arriver.

Mais enfin, je reçus le « mandat » d'organiser cette nouvelle œuvre, en faveur des Missions, et je pus dès lors me tourner vers mes amis *laïcs*, qui tous n'étaient pas des chrétiens pratiquants, mais qui tous sont de braves gens, amis dévoués de tout ce qui est beau et noble, et peut être utile à leur pays, par suite amis des Missions.

Là mon succès fut complet, comme on le verra par la liste de notre Comité de Patronage :

S. E. Le cardinal Dubois, *Archevêque de Paris* ;
S. G. Monseigneur Baudrillart, *de l'Académie française, Recteur de l'Institut catholique de Paris* ;
Maréchal Lyautey, *de l'Académie française, résident au Maroc.*
M. Barrère, *Ambassadeur de France au Quirinal* ;
M. Jules Cambon, *de l'Académie française, ancien Ambassadeur à Berlin* ;
M. Alfred Dumaine, *ancien Ambassadeur à Vienne* ;
Général Gouraud, *Gouverneur de Paris* ;
M. G. Hanotaux, *de l'Académie française, ancien Ministre des Affaires Etrangères* ;
M. Auguste Isaac, *ancien Ministre* ;
Amiral Lacaze, *ancien Ministre de la Marine* ;
M. Georges Leygues, *Député, Président de la Commission des Affaires Etrangères* ;
M. De Selves, *Sénateur, Président de la Commission des Affaires Etrangères* ;
Amiral Touchard, *ancien Ambassadeur de France à St Pétersbourg*

et la liste du Conseil d'Administration :

MM. Edmond Bapst, *Ambassadeur de France, Président* ;

Georges Goyau, *de l'Académie Française, Vice-Président* ;
Auguste Gauvain, *de l'Institut, Vice-Président* ;
Louis Marin, *Député de Meurthe-et-Moselle, Vice-Président* ;
François-Marsal, *Sénateur, ancien Ministre, Vice-Président* ;
Ferdinand de Nazelle, *Secrétaire* ;
Roger Lehideux, *Trésorier.*
Georges Ancel, *Député de la Seine-Inférieure* ;
Joseph Ageorges ;
Joseph Aynard ;
Mgr. Beaupin, *Secrétaire du Comité des Amitiés catholiques françaises* ;
MM. Brenier, *Directeur de la Chambre de Commerce de Marseille* ;
De la Borsse, *Armateur* ;
Jean Brunhes, *Professeur au Collège de France* ;
Joseph Chailley, *Directeur de l' Union coloniale* ;
Joseph Denais, *Conseiller Municipal de Paris* ;
Charles Droulers ;
Dubreuil, *Maire de Rouen* ;
De Durand-Bechet, *Député d'Eure-et-Loire* ;
Henri Froidevaux, *Bibliothécaire de la Société de Géographie* ;
Comte de Keranflec'h, *Député des Cotes-du-Nord* ;
Comte Armand de Kergorlay ;
Paul Labbé, *Secrétaire général de l'Alliance française* ;
Comte Jean de Leusse, *Député du Haut-Rhin* ;
René Pinon, *Professeur à l'Ecole des Sciences politiques* ;
J. B. Piolet ;
Pages, *Rédacteur en chef de l'« Ouest-Eclair »* ;
Maurice Schwob, *Directeur du « Phare de la Loire »* ;
Saint-René-Taillandier, *Ministre plénipotentiaire* ;
Terrier, *Directeur du Comité de l'Afrique française.*

La création, au sein de l'Association, de deux Comités spéciaux : *Le Comité de rédaction*, pour la préparation de nos publications, et le *Comité de Propagande*, pour nos communi-

cations à la Presse et notre propagande, complétèrent notre organisation.

Le premier comprend, sous la présidence de M. Georges Goyau, un représentant de nos principales Sociétés de Missions. Il se réunit toutes les six semaines, prépare chaque Numéro de la Revue, et les divers volumes et études que nous avons en vue. Ses réunions sont très cordiales, très confiantes et très fécondes.

Le second se compose surtout, sous la présidence de M. Auguste Germain, de journalistes, et c'est lui qui nous a ouvert la plupart des grands journaux et des agences de presse (Agence Havas et Presse Associée, entre autres) qui reproduisent volontiers nos communiqués.

Les vacances d'été ont suspendu notre propagande. Nous allons la reprendre à Paris et en province et nous en espérons les meilleurs résultats.

Nous comptons en ce moment :

4	Membres	Fondateurs à	1000 frs.	4.000 frs.
2	»	Bienfaiteurs à	500 frs.	1.000 frs.
105	»	Souscripteurs à	100 frs.	10.500 frs.
53	»	Adhérents à	20 frs.	1.060 frs.
164	membres			16.560 frs.

Notre Bibliothèque est à peine commencée. Nous avons réuni cependant de 400 à 500 volumes dont 3 ou 4 collections de valeur ; Les « *Missions Catholiques de Lyon* », les « *Annales de la Propagation de la Foi* » ; les *Rerum Aethiopicarum Scriptores Occidentales ineditae* ; les *Relations des Jésuites du Canada*, etc...

Nos communications à la Presse ont été plus faciles que je ne pensais, grâce à notre Comité de Propagande. Elles habitueront peu à peu le public français au nom de nos diverses Missions et nous aideront efficacement à atteindre le but général de notre Association.

Nous n'avons encore rien organisé pour nos conférences. Nous commencerons par Lyon le 8 décembre prochain avec une grande conférence de G. Goyau sur les « Amis des Missions ». Nous continuerons par Paris, Bordeaux, etc... A Paris, en particulier, nous voudrions avoir une série de le-

çons par le même G. Goyau sur l'Évangélisation de l'Afrique, etc...

Trois numéros ont déjà paru de notre « Revue d'Histoire des Missions », grande revue trimestrielle in-8° de 160 pp.

Notre premier volume de « Mémoires et Documents », l'œuvre de M. G. Goyau sur les Martyrs du Canada, est achevé, il n'y a plus qu'à l'imprimer.

Nous allons publier aussi un volume d'Étienne Lamy sur l'Apostolat, et nous sommes en relation avec Mgr Grammatica et l'Institut italien d'Art graphique de Bergame pour publier une édition française de leur Atlas des Missions.

Enfin un Annuaire des Missions, sur le modèle de l'Annuaire du Monde Musulman de M. Massignon, est à l'étude.

J. B Piolet, s. j.

Anciens élèves de Jersey

1903-1919

Morts pour la France.

Inauguration du monument au collège d'Evreux (22 juin 1924)

DISCOURS DU R. P. DE RAUCOURT

RECTEUR DE L'ECOLE

Amiral (1),

Chassé par la persécution qui exilait vos maîtres, et candidat, sous leur direction, à l'Ecole navale du *Borda*, qui serait sous vos ordres trente ans plus tard, vous arriviez, en 1881, dans ce collège Notre-Dame-de-Bon-Secours de Jersey, qui, fermé en 1901 par un autre coup de vent sectaire, devait, en

(1) L'Amiral Merveilleux du Vignaux.

1903, sous la fureur d'un troisième orage, s'ouvrir comme école secondaire, à de nouveaux exilés.

Et voici que, retrouvant ces jeunes proscrits, vos cadets, sur la terre natale redevenue hospitalière pour ses enfants, et les rassemblant près du mémorial consacré par le sang généreux libérateur, pacificateur, de leurs frères, de leurs camarades, vous les aidez à contempler, dans le cadre aux lignes pures et calmes qui portent la signature d'un maître (1), le tableau pathétique et mouvementé des noms héroïques et glorieux qui font vivre et parler, saigner et chanter, la pierre elle-même.

N'est-ce pas le lieu et l'heure, Amiral, de rappeler l'histoire à laquelle préludait votre entrée dans l'île étrangère, et qui finit à cette tombe sacrée, j'allais dire à cette table d'autel?

Mesdames, Messieurs,
Mes chers Amis,
Mes chers Enfants,

Le Collège Notre-Dame-de-Bon-Secours, d'abord petite semence jetée, en 1903, par la tempête anti-religieuse, sur la côte méridionale de Jersey, mourait dans sa fleur, à peine âgé de seize ans, le lendemain du grand cyclone qui avait couché à terre 1.700.000 jeunes Français.

Ouvert en octobre 1903 à 23 élèves, dont le plus âgé avait douze ans, il n'eut son plein exercice qu'en 1907, et c'est seulement en juillet 1908 qu'il renvoyait au pays sa première génération de philosophes. Il commençait en octobre 1908 la préparation de la dernière, et, en juillet 1919, disparaissait pour toujours.

A tout lecteur de notre livre d'or qui voudra bien considérer ces dates, celle de la naissance, 1903, celle de la virilité, 1908, celle de la mort, 1919, il apparaîtra que la Providence, en inspirant une fondation qui devait être si éphémère, ne s'était proposé d'autre but, avec la conservation des méthodes pédagogiques traditionnelles dans la Compagnie de Jésus, que la formation, pour le pays qui la rejetait, de beaux soldats et de pures victimes.

En décembre 1918, environ 350 élèves de Jersey ont été

(1) M. Henri Jacquelin, ancien élève de l'École libre Saint-François de Sales et de l'École des Beaux-Arts.

appelés sous les drapeaux depuis le commencement de la guerre.

Ils ont mérité 261 citations, soit en moyenne 75 citations p. 100.

Ils ont perdu au feu 85 camarades, soit 24 p. 100 de l'effectif mobilisé.

L'Association des Anciens, frappée à la tête dans la personne de son président, Daniel d'Yanville, pleure deux autres membres du comité élu en 1914, Berchmans Ruellan et Charles de Saint-Pierre.

De ces 85 morts, 26 ont obtenu la croix de la Légion d'Honneur, soit 29 p. 100 ; 15 la médaille militaire, soit 17 p. 100 ; 64 la croix de guerre, soit 75 p. 100 ; 4 des décorations étrangères, soit 109 décorations pour 85 poitrines vaillamment opposées à l'envahisseur et mortellement frappées.

*
* *

La jeunesse des victimes couronne de charme leur valeur.

Le 1er août 1914, le plus âgé de ceux qui doivent mourir n'a que vingt-cinq ans ; c'est votre aîné et l'aîné de vos quatre frères, comme lui élèves de Bon-Secours et morts pour la France, mon cher Georges de la Villarmois ; je vous nomme à cause d'eux et, aussi, parce que, élève de la première heure, en 1903, vous avez bien voulu représenter votre président, Humbert de Sayve, et le vice-président, Pierre de Cazenove, deux blessés de guerre, qui n'ont pu venir prendre leur part de gloire aujourd'hui avec les Morts.

A la même date du 1er août 1914. la plus jeune victime désignée, Henry Homo, l'aîné de huit, n'a pas encore achevé son seizième printemps.

Vraiment Bon-Secours n'a que des enfants pour la France ; pendant ces quatre années de guerre :

Un seul tombera relativement âgé : à vingt-huit ans ;

Deux mourront à vingt-sept ans ;

Six à vingt-six ans ;

Sept à vingt-quatre ans ;

Huit à vingt-trois ans ;

Vingt à vingt-deux ans ;

Dix-neuf à vingt et un ans ;

Huit à vingt ans ;
Neuf à dix-neuf ans ;
Quatre à dix-huit ans ;
Un à dix-sept ans.

Ainsi neuf victimes seulement meurent après vingt-quatre ans ;

Cinquante-quatre entre vingt-quatre et vingt et un ans ;

Vingt-deux, soit 25 p.100, avant d'avoir atteint leur majorité.

Jamais la guerre a-t-elle jeté sa triste faux dans un champ de fleurs plus tendres et plus fraîches ?

Et que dirait aussi devant ces chiffres l'homme néfaste de 1901, qui reprochait à certains Français d'avoir dressé l'une contre l'autre les deux jeunesses de France ? Trouverait-il aujourd'hui celle qui les a suivis jusque dans l'exil, moins française que l'autre, ou exclusive dans son dévouement, trop appliquée à calculer la brièveté de ses jours ou tentée seulement de demander grâce pour ses vingt ans ?

Il est vrai que cette belle jeunesse n'a pas été nourrie des creuses chimères que l'État laïque sert avec une cruelle suffisance aux petits enfants affamés de pain substantiel. Nos beaux soldats étaient des croyants au cœur ferme, soutenus et fortifiés dès leur enfance par le pain de la parole divine et de l'Eucharistie. Ils ont vécu en chrétiens ; dirai-je qu'ils sont morts en martyrs ? Non, si on considère la cause humaine de la patrie ; oui, si on regarde les âmes. Car sur les âmes éclate la beauté morale des martyrs. Paul Allard, le grand historien des persécutions, nous décrit ainsi la physionomie des martyrs, toujours la même à travers les siècles : juges et bourreaux, fidèles et infidèles ont vu briller en eux :

La foi, l'espérance et la charité ;
Une piété ardente ;
Une idéale pureté ;
Une joie rayonnante ;
Une profonde humilité ;
Un fier courage devant la mort ;
Un loyalisme absolu envers la patrie.

Cette physionomie riche et complexe est bien celle de nos martyrs. Laissez-moi vous la peindre, sans phrases, d'après leur correspondance ou le témoignage de leurs camarades et de leurs chefs.

***

Puisque nous avons affaire à des soldats, voyez d'abord leur patriotisme et leur magnanimité dans le sacrifice.

Agé de dix-sept ans à peine, et encore philosophe au collège, Henry Homo confie à son tendre et viril ami Hubert de Geuser : « J'ai écrit lettre sur lettre à papa et à maman pour m'engager ;... j'adore la France. Je sens d'autant mieux cet amour, que je suis à la fois loin du sol de la patrie et dans l'impossibilité de la défendre... Combien il me serait doux de donner mon sang pour ma France bien-aimée. Hubert, je veux la mort. Mourir après avoir communié, fort, mon Dieu dans ma poitrine, tomber... après m'être bien battu, voilà ce que je veux. Ne crois pas que ce sont des phrases ».

Paul Le Gouix a mis un cierge à la sainte Vierge pour obtenir la grâce d'être autorisé à s'engager.

Encore élève, Xavier de la Messuzière donne aux Petites Sœurs des Pauvres, une somme qu'il a mise de côté pour aller à Lourdes pendant les vacances ; « mais alors, dit-il, je demande au Bon Dieu deux faveurs si la guerre éclate, la première : d'être reçu à mon baccalauréat, la seconde : d'obtenir la permission de m'engager, et de mourir pour la France ».

Pierre Pautrel écrit de Jersey où il achève ses études : « Je voudrais donner mon sang pour la France ».

René Pautrel s'attend à toutes les souffrances, « mais, dit-il je n'ai pas peur car je sais que tout ce qui m'arrivera sera pour moi la volonté du Bon Dieu ».

Daniel d' Yanville déclare en partant qu'il veut faire « tout son devoir et plus que simplement son devoir ».

Gaston Burgaud dit adieu à sa mère : « Va, mon Gaston, et fais tout ton devoir. — Oui, mère, je te le promets ». Et il part.

Gérard de Lignac confie un rêve à sa sœur : « Veux-tu savoir quelle est la mort que doit souhaiter un soldat ? Mourir d'une balle au front ou d'un coup d'épée au cœur face à l'ennemi ».

Jean de Bizien est cité pour avoir voulu accomplir jusqu'au bout une dangereuse mission, bien que déjà gravement atteint du mal qui devait l'emporter.

Jacques de Virieu se présente le premier toutes les fois que

le capitaine demande des volontaires pour une patrouille dangereuse.

Si l'on veut être sûr de trouver Bernard de Torquat, il suffit, dit son aumônier, de le chercher à l'endroit le plus exposé.

Guy de Boisrenard, frère d'un autre ancien élève, religieux Franciscain, qui mourra des suites de la guerre, est cité dans l'histoire du régiment comme le spécialiste des coups de main, faisant l'admiration de tous par son éclatante bravoure.

Jean de Villèle, lieutenant-aviateur est, au dire de son capitaine, d'une témérité sans égale.

Joseph André de Montbel est appelé par son colonel « le plus jeune et aussi le plus brave ».

De Pierre Pautrel ses chefs diront : « Rien ne lui coûtait pour la France » ; et lui-même, partant pour le front : « J'ai donné mon cœur à Dieu, mes dix-neuf ans à la France ». A la veille d'une attaque : « Mon cœur bout d'impatience, vive la France ? Enfin, du front de la Somme :« Cette pauvre France, je l'aime tant ! son nom seul m'électrise ».

Henri Le Roux, un pied gelé, continue son service pendant dix jours sans vouloir être évacué.

Pierre de Champfeu tient tête à son colonel qui veut l'envoyer au dépôt à l'heure où va commencer la bataille : « Mon colonel, j'ai demandé et obtenu votre régiment ; c'est pour vous obéir ; mais ne me demandez pas cela ; je vous le dis tout de suite, je ne le ferai pas. Un Champfeu ne va pas au dépôt ; cela jamais ».

Paul Le Gouix refuse lui aussi de rester au bureau de la compagnie : « Je ne suis pas à la guerre pour flancher au travail. Je suis soldat et non rond de cuir. J'irai à la tranchée ».

Jean Savary de Beauregard, le fils du vaillant député des Deux-Sèvres, l'aîné de trois morts, anciens de Jersey comme lui, formule à propos de petits ennuis et de petites épreuves, cette règle d'or :« Comme on doit sa vie à son pays, il ne faut pas se plaindre d'un peu de souffrance. Qui doit le plus, doit le moins ».

C'est la pensée d'Hubert de Geuser quelques jours avant son départ pour le ciel : « Nous appartenons tout entiers à la France avec notre vie et nos souffrances, tant qu'elle ne sera pas la belle France sauvée des périls ». Le même s'écrie après sa première blessure : « Je suis tout fier ! J'ai versé mon sang pour la France ! Le pire serait que nous perdions un membre,

ce qui briserait un peu notre avenir ; mais qu'importe, pourvu que nous fassions le plus d'honneur possible à notre foi et à notre drapeau. » Bientôt amputé en effet de la jambe gauche : « Ça y est, dit-il, je suis amputé. Je fais mon sacrifice entièrement pour Dieu et pour la France ».

Robert Séguin, dans une dernière lettre, annonce à son père : « Demain matin, nous allons à l'attaque des lignes allemandes : il faut passer ou mourir ; nous passerons ou nous mourrons ».

Louis de Sarcus tombe d'une balle en plein front après avoir bondi le premier hors du parapet pour mener une attaque.

Antoine de Possesse meurt en allant visiter un poste avancé.

Jean de Felzins en montant à l'assaut.

François Lohy écrit avant de mourir : « Ne pleurez pas ; votre fils a fait tout son devoir ; j'ai acquitté ma dette envers Dieu et envers la France ; Vive Dieu ! Vive la France ».

« Vive la France ! » tel est aussi le dernier cri de Roger Catta.

Gonzague de Bodman de la Frégeolière rend sa belle âme ardente après avoir crié : « France ! » deux fois très fort.

Xavier d'Aboville, mortellement blessé, demande la sainte communion, et renouvelle le sacrifice déjà fait de sa vie pour la France.

Henri Guillon, « aussi brave que petit », dit son colonel, reçoit la médaille militaire pour le motif suivant : « Glorieusement, au moment où il se portait en avant de sa section, s'est écrié : « mes amis, c'est pour la France ! ».

Ces exemples suffisent pour nous permettre de conclure avec Hubert de Geuser : « La générosité est fleur de France », et, ajouterons-nous, la fleur ne s'est point flétrie sur la terre d'exil ; elle n'y a perdu ni l'éclat, ni la richesse nuancée de ses couleurs françaises.

***

L'une de ces nuances les plus délicates est l'humilité, qui distingue aussi nos martyrs :

Henri Ruellan, le plus jeune de dix frères mobilisés et de six tués à la guerre a été proposé deux fois pour la croix de

guerre, sans résultat : « Qu'importe, dit-il, si on a fait son devoir ! Tout cela sera compté au ciel ».

René Pautrel vient d'être cité à l'ordre du régiment : « Patrouilleur volontaire, très audacieux, très brave ». Il s'en montre surpris : « On dirait que j'ai pris cinquante drapeaux ».

Yves de Villèle, le plus jeune de huit fils, tous soldats, d'un ancien officier aux Zouaves Pontificaux et aux Volontaires de l'Ouest, n'a qu'une ambition, écrit son capitaine : « en imposer à ses camarades par son sang-froid et son courage ».

Georges de Geuser, trois fois cité à l'ordre de l'armée, se trouve trop bien traité : « Je suis toujours obligé de remercier, dit-il, car je ne fais rien pour personne et on fait tout pour moi ».

Daniel d'Yanville ne présume pas de ses forces : « Je n'ai pas encore vu l'ennemi ; priez pour que je fasse tout mon devoir ».

Michel de Gouville s'abaisse ainsi avant de mourir : « Mon Dieu, je vous demande pardon de mes péchés ; ma chère maman, je vous ai souvent fait de la peine, et je vous en demande pardon du plus profond de mon cœur ».

Gonzague Teilhard de Chardin, frappé d'une balle explosive, s'ouvre ainsi à un camarade : « Çà ne me fait pas trop de peine de mourir ; tu diras à mes parents que je meurs en bon chrétien, en demandant pardon aux personnes à qui j'aurais pu faire de la peine ».

Xavier de la Messuzière se donne avec le même mépris de sa vie ; il veut que le bon Dieu la prenne pour épargner celle de ses deux frères.

Tout pareillement, Jean Bith a offert sa vie pour la conservation de ses deux frères : « Dans notre famille, il faudra certainement une victime. Mes quatre frères, deux religieux et deux mariés, sont plus utiles que moi ici-bas ; j'offre ma vie pour eux et pour la France ».

* * *

Mais parce que l'humilité est une vertu chrétienne, elle se garde, surtout chez un Français, de la dépression langoureuse ; elle s'illumine de joie saine et franche. Les martyrs, d'après les Actes, s'avançaient radieux dans les amphithéâtres.

Bruno de Lestapis apparaît à son lieutenant rayonnant de joie, quand on lui annonce qu'il est désigné pour le front.

Henri Maurel console ainsi sa mère : « J'irai communier avant le départ, et j'offrirai le sacrifice, si joyeusement, gaiement consenti pour vous tous, mes bien-aimés ».

François de Pracontal, se dirigeant vers la ligne de feu : « Je suis heureux de partir ».

Albert Tombelaine se comporte sous une pluie de balles, « avec le plus grand calme », dit son capitaine, et comme si de rien n'était.

Henri de Longeaux porte au combat un courage souriant. « Je voudrais, écrit-il à ses parents, que vous soyez heureux comme je le suis ce soir. Je ferai mon devoir jusqu'au bout le sourire aux lèvres. Je ne donnerais pas ma place pour un trésor ».

Louis-Marie Thibault, au témoignage d'un sous-lieutenant, est « un excellent enfant, se donnant tout entier à sa tâche de soldat, serviable et gai ».

Louis de Sarcus apparaît à son capitaine, toujours gai et de bonne humeur.

Albert Grusse-Dagneaux « se rendait au combat en souriant, écrit l'aumônier, et fier de donner le bon exemple ».

« En avant, gaiement pour une France plus belle et plus glorieuse, de plus en plus chrétienne », écrit Henri Guillon.

« Jamais je n'ai vu officier plus joyeux », disait de Jean Savary de Beauregard quelqu'un qui l'avait rencontré dans l'enfer de Verdun. Allant à une mort certaine, « il souriait, constate un autre témoin, en entraînant ses hommes sous une pluie d'obus ».

Gabriel Hardouin-Duparc, dans les privations, les souffrances physiques et morales, les dangers, se montre « souriant, gai et endurant ».

Pierre de Champfeu, amputé de la jambe droite, reçoit en ces termes un camarade qui vient le visiter : « L'hiver prochain, à la tranchée, je suis sûr d'avoir sur toi un avantage : je n'aurai qu'un pied gelé ; et toi, mon ami, tu auras les deux ».

Jean de Chasteigner charmait tout le monde par sa gaieté, sa vie et son entrain.

Henry de Vallois s'anime en pleine bataille, à la pensée de son frère Georges, tombé à Lorette, son « idéal » comme il

l'appelle, et se montre gai, heureux, si plein de confiance qu'i en aurait donné à tous.

Des témoins ont dit de Jacques de Rengervé : « Le lieutenant était calme et souriant au milieu des balles... Le lieutenant rayonnait de joie ».

Henri de Mons fait envie à ses chefs : « J'enviais son merveilleux moral. Il n'y a pas un de ses camarades à l'escadron qu'il n'ait remonté dans les moments difficiles ».

Hubert de Geuser écrit : « Nous n'avons pas tous le cap sur la joie. Hier soir le bombardement a commencé ; c'était un enfer. Les vieux grognards disent n'avoir jamais rien vu d'aussi dur ;... je me suis senti le plus heureux des hommes ». « Je suis le plus heureux des heureux ».

André Vittrant ne se fait pas d'illusions : « Je sais bien que j'aurai à souffrir, beaucoup même, mais cela ne diminue pas ma joie ; au contraire. Le sacrifice de ma vie est fait ; je mourrai content ».

Les chefs de Gaston de Bentzmann ont remarqué en lui « une bravoure gaie et communicative. Sa bonne humeur était légendaire ».

René Pautrel, mort en chargeant à la baïonnette à la tête de sa section, est cité comme ayant toujours conservé dans les circonstances les plus graves et les plus critiques, une calme sérénité.

Michel de Gouville lance à sa mère cet adieu : « Adieu, maman, je meurs content, c'est pour la France ».

Jacques du Pontavice a obtenu de partir avec les vagues d'assaut, et on le voit s'élancer « le sourire aux lèvres ».

Max Fresson quitte son aumônier rayonnant de joie après la dernière absolution.

Et notre Benjamin, Henry Homo, nous dira que cette joie de tous n'est pas chez eux le sourire enfantin d'une gracieuse nature, mais le fruit d'une volonté qui domine la tristesse. Il écrit le 19 juin 1917 : « Souvent j'aurais le cafard, mais je réagis et je pars joyeux ». Et le 7 juin : « On souffre un peu, même beaucoup, mais il faut rire pour donner l'exemple et égayer les hommes ». « Il savait, dit un camarade, cacher dans son cœur toutes les tristesses passagères... Pendant toute l'attaque, il a été très gai ».

***

Pénétrons, si vous voulez bien m'accorder encore quelques instants, dans le mystère de cette allégresse. Elle coule d'une source divine, qui est la foi, l'espérance et la charité.

Henri Billot s'écrie après de chaudes affaires : « Ma foi, bien vive déjà, déborde de mon âme, et je ne puis m'empêcher de dire : Dieu est là ».

Si grande est la foi de Georges d'Amphernet, qu'il lui faut la chanter en vers :

J'aurais voulu lutter pour une cause sainte
Tout comme mes aïeux qui sont morts pour la foi.

Octave Mauger « croit fermement à la victoire », mais « Dieu aidant » et parce qu'il a foi en Dieu qui la donnera.

Pierre Pautrel, après avoir été enterré deux fois par les obus, écrit : « Aplatis, assourdis, suffoqués, empoussiérés, regardant la mort qui passe, et les plaies qui s'ouvrent, nous sommes heureux alors d'être chrétiens,de nous sentir soutenus et protégés par la Sainte Vierge ».

Henry de Mons termine ainsi de tendres adieux à sa mère : « Je mourrai en état de grâce, sans avoir jamais perdu un atome de ma foi ».

Louis de Bodard,petit-neveu de Charrette, écrit dans une de ses dernières lettres : « Mes convictions n'ont jamais varié ; mais jamais elles n'ont été plus inébranlables qu'aujourd'hui ».

Philippe de Busserolle est ainsi jugé par son capitaine : « Il avait des convictions solidement enracinées, et il lui est arrivé plus d'une fois de les défendre. Il avait un grand esprit de foi... son esprit chrétien jaillissait à la moindre occasion ».

***

Jugez maintenant de leur espérance ; avant même de mourir ne semble-t-il pas qu'ils sont déjà dans le ciel ?

C'est Daniel d'Yanville : « S'il plaît à Dieu de me rappeler, je partirai joyeux, heureux du devoir accompli, heureux aussi du bonheur vers lequel je m'élancerai ».

Gabriel Rouxin ne veut pas qu'on redoute sa mort : « Pour la famille avoir un héros tombé au champ d'honneur, c'est compter un saint de plus au paradis de Dieu ».

Jean Bith : « Si je meurs sur le champ de bataille, que Dieu me conduise dans son beau ciel ! »

Et François Lohy : « Adieu, mon cher papa, ma chère maman, ma chère Thérèse, mon cher petit André. Ne pleurez pas, et dans votre douleur, tournez-vous vers Celui auprès duquel nous nous retrouverons un jour. Vive Dieu ! »

Henry Homo : « J'ai le pressentiment que, si je pars, Dieu me rappellera... et alors ce sera la fin de tout... le bonheur éternel, la félicité pour toujours ».

Guillaume de Villèle : « La mort pour la France est la plus belle des morts ; elle ouvre le ciel ».

Jean de Vincelles : « Maman, ne pleurez pas si je meurs sur le champ de bataille : une balle et c'est le ciel ».

Le ciel, il commence pour André Jacquet avant même son dernier soupir. Il est tombé une jambe fracassée. « Allons, Jacquet, lui dit le major en le pansant, avec une jambe perdue, on ne meurt pas ». — « Monsieur le Major, reprend le moribond, maintenant je suis avec Dieu ! »

***

Telle est la foi et l'espérance ; voyez s'épanouir la charité.

Gabriel Rouxin enterre les morts allemands et leur rend les honneurs : « D'abord, écrit-il, personne n'a voulu venir ; j'en ai enterré un à moi seul pour commencer. Dieu m'a donné le courage de prendre sa plaque d'identité qui était incrustée dans la pourriture des chairs. J'ai planté une croix que j'ai fabriquée et mis son nom dessus ».

François de Pracontal, la veille de sa mort, se hasarde, au péril de sa vie, sur le champ de bataille, pour porter secours à un officier allemand blessé.

Si bon pour les ennemis, jusqu'où n'iront-ils pas pour leurs compagnons d'armes ?

Jean Bith et Xavier de la Messuzière, nous l'avons vu, ont offert leur vie à Dieu pour que celle de leurs frères soit épargnée.

Paul de Torquat a une affection toute chrétienne pour ses soldats : « J'ai toujours beaucoup aimé mes soldats ; mais pendant les combats, il me semblait que je devenais un peu leur père et que je ne vivais plus que pour eux ».

Diégo de Bodard s'occupe de ses hommes avec la plus gran-

de sollicitude, cherchant à élever leur niveau moral et à leur procurer le bien-être compatible avec la dure vie des tranchées. Il invente de petites séances récréatives où il leur fait dire des monologues et chanter des chansons. Généreux et désintéressé, il n'est occupé qu'à faire obtenir des citations à des camarades qui se sont bien conduits. On ne connaît que par les autres ses actes de bravoure.

François Lohy, écrit son colonel, « est toujours avec ses hommes, dans la tranchée, dans l'abri démoli, ou à leur tête dans l'attaque. Il est adoré de ses hommes ».

René Pautrel : « On dit parfois que l'on s'habitue à la guerre...à voir tomber, à voir mourir.Ce n'est pas vrai...Ce m'est toujours une peine de voir blessé un de nos hommes.Non,la guerre fait bien des choses : elle ne touche pas à nos cœurs ».

Jean Valette, « volontaire pour toutes les missions périlleuses »,se distingue aussi par sa bonté et «son dévouement absolu ».

Jacques de Champfeu a un culte pour ses chasseurs.L'un d'eux, décoré de la croix de guerre à trois étoiles,est envoyé aux bataillons d'Afrique pour une faute disciplinaire. Jacques s'acharne à la réhabilitation du coupable ; avec l'aide de son père, le commandant de Champfeu, il va la demander jusqu'au ministère, et finit par l'obtenir quelques semaines avant de mourir.

Charley Reille, fils et petit-fils de député, arrière-petit-fils de Soult et de Masséna, est appelé à dix-huit ans « le père de ses hommes ». Un jour, quatre d'entre eux sont cernés ; il va les réconforter au péril de sa vie, les sauve, et demande pour eux la croix de guerre. Ceux-ci la refusent si leur lieutenant ne l'a pas avant eux.

Jacques de Rengervé veut être nourri avec ses hommes, comme ses hommes, sans rien de plus.

Henry Homo aime ses hommes avec tendresse : « J'en ai perdu deux hier, et... j'ai pleuré comme un gosse, écrit-il à dix-neuf ans ; le capitaine a été très bon pour moi ; il m'a consolé. C'est drôle comme on s'attache à ces braves gens ».

Guy de la Villarmois, infirmier, garde les blessés dans son abri de 2 heures du matin à 9 heures du soir : « Toute la journée, je passais mon temps à rendre aussi douces, aussi pieuses que possible, les souffrances et la mort de tous ces malheureux ».

Hubert Savary de Beauregard, au dire d'un soldat de son escouade, « est adoré de ses hommes,car il ne gardait pas un sou pour lui et employait tout son argent à leur procurer de petites douceurs ».

Son frère Jean fait quatre cents mètres sous les balles en portant sur son dos son lieutenant blessé.

Paul Robert, mort à dix-neuf ans, « une des plus glorieuses victimes immolées pour la France et pour Dieu, écrit son aumônier, réclame comme un privilège de son jeune âge de rendre service ; au danger, il prend aussi souvent qu'il le peut la place d'un père de famille ».

Constantin Casenave est cité deux fois : d'abord pour avoir, sous un feu violent, sellé à son capitaine démonté, un autre cheval ; une seconde fois pour avoir, sous le feu ennemi, ramassé un homme de son escouade et l'avoir porté à l'abri de nouveaux coups.

Xavier de Reviers est frappé au moment où il soigne son lieutenant blessé.

Louis Noury veut prendre la place des autres au danger : « Je n'ai personne à ma charge, » dit-il à un chef qui veut l'éloigner de la zone la plus exposée.

Gaston de Bentzmann est tué, pelle et pioche en mains, au moment où il cherche à dégager des camarades blessés et à demi-enterrés.

Henri de Mons est tué à 20 mètres de l'ennemi pour s'être précipité au secours de son capitaine gravement atteint.

Y en a-t-il un seul qui n'ait fait sienne la belle devise de Paul Robert : « Tout pour la charité ».

***

Et c'est une charité qui veut surtout du bien aux âmes.

Henry Homo, « aimable enfant autant que bon chef », selon l'expression de son capitaine, « apôtre dans le plein sens du mot », d'après son aumônier, va trouver le prêtre brancardier la veille au soir de l'attaque où il tombera, pour s'entretenir avec lui des moyens d'apostolat à mettre en œuvre auprès des soldats.

Xavier Belbéoc'h a organisé un petit cercle pour ses camarades ; il convertit un infirmier.

Henri Maurel raconte à sa mère un petit succès apostoli-

que : « Ce soir, tout étant prêt pour le départ, j'ai réuni mes hommes et je leur ai dit ceci : « que mon dernier conseil était d'imiter les hommes du 1er dragons qui, presque tous avaient été se confesser et communier, les officiers en tête. Ils ont applaudi et m'ont remercié ; ç'a été pour moi une vraie joie de sentir que ces hommes m'avaient compris et qu'ils partageaient mes idées. Il m'a vraiment semblé un instant que c'étaient des enfants, presque les miens, et j'ai eu un peu de fierté ».

« Hector de Gélas est un modèle dans son régiment », écrit un de ses chefs, « un exemple pour tous », au dire de l'aumônier.

André Vittrant est l'exemple et l'apôtre de la compagnie ; avec doigté il ramène beaucoup de ses camarades à la prière du soir.

Charles de Saint-Pierre, au jugement de Mgr Lavallée, est déjà, même avant la guerre « du nombre si petit de ces jeunes gens qui, dès leurs vingt ans, rêvent de donner leur vie à batailler pour Dieu et à lui reconquérir la France ». Un jour, au front, il prend le sac d'un malheureux qui se traîne près de lui ; et il s'explique : « En leur montrant que je veux peiner comme eux et que je puis tenir plus qu'eux, je me fais des amis et je leur donne l'exemple. Ce sont les devoirs d'un chef ».

Pierre de Champfeu veut que l'on ne trouve en lui rien de répréhensible. Pourquoi ? parce qu'on le sait chrétien pratiquant et qu'il pourrait faire du mal aux âmes s'il n'était irréprochable.

Enfin, Berchmans Ruellan part à l'assaut en avant de ses hommes, calme, la canne à la main, et il tombe. « A vous dire tout le bien qu'il a fait, c'est l'aumônier de la 46e division qui parle, le rayonnement qu'a eu son continuel exemple, je ne saurais exagérer. Je le considérais comme le meilleur de tous mes officiers. Il savait doucement imposer ses convictions » ; le même témoin l'appelle « une âme de lumière ».

***

Ai-je besoin, pour finir, de vous conduire à la source de tant de valeur morale et militaire ? Il faudrait pouvoir sonder la pureté de leurs cœurs et la profonde piété de leurs âmes.

La pureté se révèle discrètement en Louis-Marie Thibault, qu'un de ses camarades appelle « parfait chrétien », et qui, à la veille d'être frappé en ralliant ses hommes couchés sous la mitraille, écrit à sa mère : « Sois tranquille, je suis prêt ».

Elle brille aussi en Gabriel de la Villarmois, qui déclare : « Je marcherai légèrement, car ma conscience est en paix ».

Elle ravit le capitaine d'Henry Le Roux qui l'appelle « un brave et un saint ».

Elle éclate pour ainsi dire en Daniel d'Yanville. Son père, avant le départ, lui demande si, au regard de Dieu, sa conscience est nette. Le jeune dragon prend alors la position militaire et fixe énergiquement son père de ses yeux très doux : « Oh ! mon père, soyez tranquille, elle est absolument nette ». « Mon Père, écrira-t-il plus tard, vous n'avez pas le droit de prier pour ma vie, quand vous saurez que, si je la perds, j'entrerai immédiatement au paradis ».

***

C'est une piété fervente qui a conservé cette pureté.

Philippe de Busserolle ne perd pas une occasion d'assister à la messe, de recevoir la Sainte Eucharistie.

Max Fresson écrit qu'aux heures terribles qu'il a vécues, « les prières viennent toutes seules aux lèvres ».

Fernand de Messey termine toutes ses lettres à ses parents par l'assurance qu'il ne les oublie pas dans ses prières.

Lorsque Gaston de Bentzmann s'avançait vers la sainte table, « il nous faisait du bien à tous, dit le prêtre qui lui donnait la sainte communion ».

Henry Ruellan nous communique le secret de sa force : « S'en remettre à Dieu, et faire comme si de rien n'était, c'est la source du véritable courage : je l'ai souvent éprouvé ».

Louis Gritton, après tous les événements heureux et en particulier après sa citation à l'ordre de l'armée, remercie la Sainte Vierge qu'il aime à invoquer, en souvenir de son collège, sous le titre de Notre-Dame de Bon Secours.

Georges de Gouville communiait, nous dit-on, avec une ferveur qui se reflétait sur son visage, et il faisait cet aveu : « la prière seule me console ».

Jean Rey, « jeune homme charmant, » ou plutôt « homme formé, vigoureux, énergique, une de ces âmes qui font tant

de bien à voir »,écrit un camarade, communie chaque matin pendant ses permissions.

Paul Robert, à Verdun : « J'ai eu le bonheur de faire mes Pâques ; c'est ici qu'on sent le prix de ce bonheur ». Un autre jour : « J'ai pu communier ce matin. C'est beaucoup que d'avoir ce réconfort ». Et encore : « J'ai pu communier dimanche ; quel bien cela vous fait ! »

Jean Savary de Beauregard partant à la bataille : « Du coup, ça y est ; nous démarrons demain. Mon sabre est aiguisé ; ce soir je me confesse ; demain je communie ». Au jour de ses vingt et un ans, il communiera encore « pour que Dieu bénisse ma vie d'homme ». Il tombera en faisant un grand signe de croix.

Georges de Vallois demande des prières, parce que dit-il, « Dieu est toujours la plus grande force ».

Bruno de Lestapis écrit : « Aujourd'hui jour de fête ; j'ai pu communier ». On retrouvera sur son cœur après sa mort la petite Imitation qu'il portait toujours avec lui.

Georges de Geuser : « Je ne m'envole jamais sans avoir offert ma vie au Bon Dieu, et je ne manque pas de le lui rappeler dans toutes les circonstances critiques ». On lira un jour dans une de ses lettres : « Ce qui me vexe le plus, c'est qu'il est tout à fait inutile ici d'espérer une messe ».

Son frère Hubert : « Le Père X est légèrement blessé et évacué ; c'est terrible ; car il nous apportait le Bon Dieu ».

Henry Homo déclare : « Je suis heureux ; mais ce qui me manque le plus, c'est certainement de ne pouvoir communier plus d'une fois par semaine. Ceux qui, comme moi autrefois à Jersey, peuvent s'approcher de la sainte Table chaque jour, ne connaissent pas leur bonheur ».

Le capitaine Henry Billot, frappé à mort, demande qu'on cherche son chapelet dans sa poche et se met à le dire.

Jacques de Champfeu voit tomber un obus qui écrase quatre soldats : « Nous faisons,dit-il, une prière pour tous ces camarades ». Ailleurs, devant deux morts : « Ils sont morts là où nous sommes par hasard vivants ». Je prie pour eux ».

Le caporal Baugnes l'entend crier : « Baugnes, je suis tué » et se retournant, il le voit faire, en mourant, le signe de la croix.

On retrouve sur le corps d'André Poisson un crucifix, une médaille de la Sainte Vierge, un chapelet ; et sa piété ne s'en

tenait pas aux signes extérieurs : Mgr Talis, curé de Sousse, l'appelle « un saint », et il écrit : « Tant que je serai curé de Notre-Dame, mes regards se porteront souvent sur la place qu'il occupait d'habitude dans notre modeste église... Sa vue me valait une méditation ».

Enfin sur son frère Antoine, voici l'oraison funèbre du médecin-chef : « Je ne le plains pas ; à ses yeux, sa vie ne comptait pour rien. Il ne voyait que le ciel ! »

***

J'ai fini ; je les ai tous nommés, sauf deux dont un silence obstiné a couvert la tombe ; et je pense avoir justifié la parole d'un aumônier militaire qui m'écrivait après la guerre : « Vos enfants ont été admirables ». Vous me pardonnerez de les avoir loués si longuement et avec tant de complaisance ; mon panégyrique serait suspect, si j'y avais mis autre chose que les cris de leurs âmes ou les dépositions de témoins oculaires. Vous me permettrez de les saluer avec vous comme des jeunes frères des martyrs, et d'adresser à ceux qui grandissent pour de nouveaux combats, une strophe prophétique inspirée jadis à un poète, aujourd'hui missionnaire en Chine ; il priait ainsi Notre-Dame de Bon-Secours pour les élèves de son collège :

Montrez à ces enfants ce que vaut la souffrance.
Comment le sang des forts féconde l'espérance ;
Et qu'il sachent un jour, pour l'âme de la France,
Saigner avec le Crucifix !



CHINE

La Concile de Chang-Hai

I. Les Préparatifs (1).

Il ne sera pas sans intérêt de fixer historiquement la place du 1er Synode Général de Chine. La presse française et beaucoup d'autres aussi, sans doute, ont passé ce point sous silence. L'*Osservatore Romano*, au contraire, en a parlé en long et en large. Nous allons en donner ici un résumé.

Il y a au moins 64 ans que l'on parle d'un Synode Général de Chine. Dans le décret du S. Siège donné le 5 janvier 1860, nommant Monseigneur SpeltaVisiteur Apostolique de Chine, on faisait allusion au but dernier d'une telle visite, qui était d'obtenir un Concile plénier de tous les représentants des missions de Chine.

Bien des motifs empêchèrent la réalisation de ce plan. D'autres préparatifs se firent encore de 1911 à 1914. Tous les délégués des Missions de Chine étaient prêts à se réunir à Chang-Hai au mois de septembre 1914 ; mais la guerre interrompit toutes les initiatives dans ce sens. Cette réunion n'aurait pas été, il est vrai, le Synode lui-même, mais une réunion préparatoire où l'on aurait prévu les matières à traiter, le jour où le concile attendu aurait lieu.

La guerre terminée, Mgr de Guébriant, le célèbre Supérieur de la Société des M. E. de Paris, fut investi de la dignité de Visiteur Apostolique de toutes les Missions de Chine.

Le résultat de cette Visite, fut la rédaction par la Propagande, bien renseignée désormais, d'un des sujets autour desquels le Synode aurait surtout à discuter. Ce premier schéma fut envoyé à tous les évêques et Vicaires Apostoliques pour qu'ils étudiassent ces projets avec des consulteurs indigènes. On pouvait ainsi murir ses idées et prendre des résolutions suffisamment réfléchies. On était aussi invité à joindre ses propres arguments à l'elenchus, en toute liberté. Ceci fait, en 1922, la Propagande invita tous les évêques de Chine à se réunir en Conférences dans 7 circonscriptions différentes

(1) Cf. *Acta Apost. Sedis*, 1924, p. 92 (20 janvier). — Les articles les plus complets sur le Synode de Chang-Hai ont été donnés par les « *Relations de Chine* » de Septembre.

qu'elle fixait ainsi : Chang-Haï, Hang Keou, Chong King, Hong Kong, Singan, Pékin, Kalgau. Le Vicaire Apostolique devait se faire accompagner à ces conférences par un prêtre du clergé étranger (missionnaire), et par un prêtre du clergé indigène. Chaque Conférence dura plusieurs semaines. Des commissions spécialisées avaient été formées pour traiter chacune son sujet.Elles se groupaient ensuite toutes ensemble, sous la direction d'un évêque. On obtint ainsi 7 schèmes divers et de conclusions diverses, car chacun ne rendait que la pensée d'un seul groupe.

Ces Conférences se poursuivaient encore lorsque le S. Siège envoya un délégué Apostolique à la Chine, en la personne de Mgr Costantini. Il put donc assister lui-même à quelques-unes de ces Conférences. Il devait avoir à tâche, à la fin de toutes ces réunions, d'en recueillir les conclusions et les désirs, et de les colliger en coordonnant tous les matériaux élaborés. Il s'y donna avec son élan et son cœur. Il nomma une très honorable couronne de Consulteurs choisis parmi les différents Ordres et Instituts qui se partagent l'Évangélisation de la Chine, choisis aussi parmi les membres du clergé Chinois des différentes régions. Ces Consulteurs furent convoqués à Han-Chow,ancienne capitale de la Chine, afin de coordonner sous sa présidence active et éclairée, le plan unique du Synode.

Le travail fut sérieux, minutieux et complet. On remit à l'examen les principales dispositions de la Propagande à partir de 1600. On relut tous les synodes particuliers régionaux comme celui de Pékin, de Setchuan, du Chansi,etc.On n'oublia pas de parler des diverses coutumes et traditions, tout fut mis au point selon le Nouveau Code de Droit Canon, et selon les dernières dispositions de la Propagande, de sorte qu'il en résultait un volume d'articles vraiment puissant et organique. Il fut envoyé à la Propagande qui, après y avoir fait quelques retouches le retourna à Mgr Costantini pour qu'il le soumît à la discussion des Ordinaires et du Synode. Chaque Vicaire Apostolique, reçut son fascicule, et put de nouveau, toujours aidé d'un consulteur Européen et d'un consulteur indigène, préparer son rôle au prochain Synode.

Tous ces préparatifs sérieusement menés, le Concile pouvait désormais s'ouvrir avec des assurances de succès que l'événement ne démentit point.

Nous ne redirons pas tout au long ce que tous les journaux ont déjà appris au Monde sur cette belle manifestation de l'organisation de notre vie missionnaire en Chine. Qu'il nous suffise d'ajouter l'article du P. de la Servière sur la clôture du Synode.

II. La Clôture.

La grande assemblée qui, dans ses derniers jours, compta plus de 50 évêques ou préfets apostoliques et un nombre à peu près égal de supérieurs religieux et d'officiers du Concile, a tenu sa dernière séance à la résidence Saint-Joseph, de Yang-King-Pang, le 11 juin ; après le vote des derniers articles proposés, S. Exc. le délégué félicita et remercia les Pères en quelques mots émus ;l'un de ceux-ci se fit l'interprète de tous pour exprimer leur reconnaissance à celui qui, au nom du Saint-Père, avait présidé les débats avec un tact et une bienveillance fort appréciés.

Le même jour, M. Wilden, consul général de France, réunissait en un déjeûner les évêques français et les présentait à M. Merlin, gouverneur général de l'Indo-Chine, de passage à Changhaï. La veille, les mêmes prélats avaient été les hôtes du chef d'état-major de la division navale et du commandant du croiseur *Jules-Ferry* ; ils représentaient l'amiral Frochot, parti en tournée d'inspection sur le Yang-Tse-Kiang. Au consulat, comme sur le *Jules-Ferry*, les toasts les plus cordiaux furent échangés, et un hommage reconnaissant fut rendu à la protection, toujours bienveillante et efficace, dont la France couvre ses missionnaires, à l'influence et au prestige que ceux-ci, en retour, valent à notre pays. Les divers consulats de Changhaï, à l'exemple du nôtre, ont dignement fêté leurs nationaux, membres du Concile. S. Exc. le délégué, par une délicatesse que tous comprirent, avait refusé toute invitation pendant le Concile.

La cérémonie de clôture eut lieu à Zi-Ka-Wei, le 12 juin. A 8 h. 1/2 se forme, à la chapelle du collège Saint-Ignace, une procession dont la splendeur dépasse encore celle de l'ouverture. Parmi les nouveaux évêques et prélats survenus au cours du Concile, on signale Mgr Walsh, premier préfet apostolique américain de Kong-Moon, au Koang-Tong (Société de Mary knoll). Après la messe pontificale, célébrée par le délégué,, Son Excellence s'avance au pied de l'autel et lit, tous les Pères du Concile la répétant après lui, la très belle formule de consécration de la Chine à Notre-Dame, composée par S. G. Mgr Lécroart, S. J. Puis commencent les impressionnantes cérémonies de clôture du Concile. Dans une allocution latine, le représentant du Saint-Père rend hommage à la paix, à la charité, à la respectueuse liberté, qui ont marqué les débats de cette assemblée, dont les membres appartenaient à tant de nations, à tant de familles religieuses différentes ; de ces délibérations, on peut attendre de grands biens pour l'Église de Chine, et les mêmes Pères qui ont voté les décrets sauront, après leur approbation par Rome,

les faire mettre en pratique. Après le chant des oraisons et de l'Évangile, le cérémoniaire du Concile apporte sur l'autel deux cahiers de parchemin ; le délégué appose le premier sa signature sur le double exemplaire, puis, un par un, les Pères l'imitent. Les signatures seront jointes au double volume des actes, dont l'un sera conservé aux archives de la délégation de Chine, l'autre envoyé à Rome. Pendant la longue cérémonie des signatures (environ trois quarts d'heure), les élèves du collège Saint-Ignace chantent des cantiques chinois.

Les signatures données, les cérémoniaires passent devant tous les Pères et leur demandent s'il leur plaît de déclarer le Concile terminé. Tous ayant par une inclination donné leur consentement, S. Exc. le délégué prononce la formule de clôture. Le *Te Deum* est chanté par tous. Mgr Reynaud, de Ning-Pouo, doyen du Concile, lit alors les belles acclamations latines à la Sainte Trinité, au Sacré-Cœur, à la Sainte Vierge, aux saints patrons de la Chine, au Souverain Pontife, à son délégué, aux Pères du Concile, au clergé et aux fidèles de Chine. Tous les Pères ayant sous les yeux le texte répondent ; l'effet de ces voix mâles s'élevant sous les hautes voûtes est saisissant. Mgr le délégué donne ensuite le baiser de paix à tous les évêques, et ceux-ci se le donnent entre eux. Puis la procession se reforme. Après avoir franchi le portail, les membres du Concile se groupent sur les marches du perron de l'église, autour du délégué, dans toute la splendeur de leurs ornements liturgiques. Le cinéma Pathé et plusieurs photographes prennent ce groupe ; films et épreuves seront envoyés à l'Exposition des missions de Rome, dont ils ne seront pas la moindre attraction.

Quand les Pères ont déposé leurs ornements, 20 automobiles prêtées par de généreux amis, s'avancent successivement dans un ordre parfait. Chacune reçoit quelques membres du Concile et les emporte à la résidence Saint-Joseph de Yang-King-Pang, où S. G. Mgr Paris offre le banquet de clôture dans la salle même des délibérations ; les généreux dons des riches familles chrétiennes ont permis une splendeur inaccoutumée. A la suite, tous les membres du Concile apposent leur signature à une double adresse : au Saint-Père, rédigée par S. G. Mgr Huarte, S. J., de Nang-King ; au clergé et aux fidèles de Chine, rédigée par S. G. Mgr Henninghaus, S. V. D. de Yengtcheou. Et la fête se termine par un joyeux vivat en l'honneur du Saint-Père.

Le lendemain 15 juin, S. Exc. le délégué, 14 évêques et 10 autres membres du Concile, se rendaient à la colline de Zô-Sè, à 10 lieues de Changhaï ; là se trouve le siège du pèlerinage si cher aux foules chrétiennes du Kiang-Sou et du Tché-Kiang. Après une messe pontificale, le représentant du Saint-Père et les évêques ont renouvelé la consécration de la Chine

à Marie, prononcée à Zi-Ka-Wei. Quand, dans quelques années, se dressera sur la sainte colline la majestueuse basilique actuellement en construction, elle gardera le souvenir de cet acte solennel.

Nos illustres hôtes nous ont quittés, suivant les opportunités des trains et des bateaux. La présence d'un certain nombre d'entre eux a permis encore de donner un éclat inusité aux processions de la Fête-Dieu ; celle de Zi-Ka-Wei a vu 17 évêques suivre le dais, sous lequel le Saint Sacrement était porté par S. G. Mgr Lécroart, S. J. De longtemps nos chrétiens n'oublieront pas ce mois de grâces, ces superbes cérémonies, ces allocutions pleines de doctrine et de cordialité du représentant du Saint-Père, cette affluence des notables, non seulement chrétiens, mais païens, aux réceptions du délégué, l'attitude respectueuse et sympathique de toutes les autorités, tant chinoises qu'européennes. Jusqu'au bout les comptes-rendus de presse furent dignes de l'auguste assemblée, et nous n'avons eu à déplorer aucun fâcheux incident. Qu'il nous soit permis de remercier nos vénérables hôtes, qui se sont prêtés, avec un dévouement et une endurance méritoires, à tant de fonctions liturgiques longues et pénibles, qui occupaient pour eux les jours d'un repos bien gagné. Nos chrétiens ont voulu leur témoigner leur reconnaissance en prenant généreusement leur part des frais de voyage et de séjour de nos hôtes. Puisse cette charité leur valoir les prières des apôtres maintenant revenus à leur dur labeur !

La Mission de Shiu-Hing

Historique. — Les Pères Portugais dirigèrent le Grand Séminaire de Macao jusqu'en 1910 ; ils furent alors chassés par la persécution maçonnique. Le 16 juillet 1919 les missionnaires portugais de la Compagnie de Jésus rentrent en Chine appelés par Mgr de Arjevedo y Castro, évêque de Macao qui leur confie la préfecture civile de Shiu-Hing (autrement dite Chao-Hing).

Etat actuel. — Il y a environ 17.000 catholiques et 500 catéchumènes sur 1 million d'âmes. Nos plus récentes statistiques (1922) portent le personnel à 4 Pères Portugais, 3 Pères indigènes, 1 scolastique portugais, 2 Scolastiques indigènes et 2 Frères coadjuteurs. — En 1919 les Auxiliaires se répartissaient ainsi : 5 religieux étrangers, 6 maîtres indigènes, 8 maîtresses d'école indigènes, 38 vierges.

Les Œuvres étaient les suivantes : 1 résidence, 2 stations,

3 chapelles, 3 oratoires. Il y a certainement aujourd'hui à Shiu-Hing même 1 école de garçons dirigée par les Pères, 1 école de filles dirigée par les Franciscaines Missionnaires de Marie. Il doit y avoir dans les districts 4 autres écoles de garçons et 4 de filles.

Les centres de rayonnement de la Mission sont Lak-Ciuk-Wai, Tsing-Wang, Tai-Wan, et naturellement, Shiu-Hing. Tai-Wan à lui seul a plus de 96 villages et bourgs à desservir. Nos écoles de Shiu-Hing sont en pleine prospérité, très fréquentées, et de l'avis des Jurys scolaires,du général de la garnison chinoise, et du mandarin civil, les plus estimées de la Préfecture.

Parmi les adultes, les conversions se font davantage dans le district que dans la ville de Shiu-Hing. Cependant cette ville elle-même est en voie de s'ébranler vers l'Église Catholique. « Les âmes y sont chaque jour mieux disposées à notre égard, écrit un missionnaire, et beaucoup de familles importantes nous montrent non seulement de l'estime, mais aussi de l'affection... Nous avons espoir que dans un avenir prochain il y aura beaucoup de conversions... »

Le chaos politique, la guerre civile, dont la Préfecture a souffert elle aussi, la Révolution et ses soubresauts continuels, ont été pour les missionnaires des occasions de se faire aimer. Au dessus de tous les partis politiques, ils ont pu se dévouer indifféremment à tous ceux qui eurent besoin d'eux pendant ces temps de calamités.

Pour ne citer que quelques exemples : A la fin de 1923, lors des sanglants combats qui réduisirent à feu et à sang les plus beaux quartiers de Shiu-Hing, les Pères ouvrirent leurs résidence et stations à plus de 5.000 réfugiés ; toutes nos œuvres furent respectées, on eut en nous une confiance sans limite, on nous remit le dépôt de tout ce qu'il y avait de plus précieux à sauvegarder, et grâce à Dieu, aucun de ceux qui s'en remirent à nous ne fut inquiété, alors que partout ailleurs la soldatesque se livrait à des brutalités.

Dans les grandes anxiétés où la ville se trouva, c'est aux Supérieurs qu'on eut recours. La municipalité et les associations commerciales supplièrent le R. P. Supérieur de la Mission et quelques autres Pères d'intercéder auprès des autorités ; ils furent toujours bien reçus et aussi écoutés qu'ils pouvaient l'être.

A Tai-Van, le P. Netto obtint que les troupes belligérantes ne passâssent point sur le territoire de sa station. Tous les missionnaires se dépensèrent pour remédier à la disette et à la famine qui allaient de pair avec les hostilités. — « Que de péripéties cela suppose, écrit encore le Père Netto... Il suffira de dire qu'après avoir passé plusieurs heures sous une pluie de balles, j'ai obtenu non seulement du riz pour une dizaine

de villages, mais encore que l'Amiral de la flotte chinoise fasse remorquer le cargo qui l'apportait jusqu'à Tau-Tau, par une canonnière ».

Inutile de dire que la conclusion de tout ce dévouement est pour la mission et les missionnaires un immense accroissement de prestige qui rapproche de plus en plus les âmes du Sauveur dont on devine la bonté par la bonté de ses apôtres. Il semble en effet que la Providence de Dieu n'ait permis tant de calamités que pour faire mieux connaître et plus aimer sa religion et ses ministres. Partout, maintenant, on parle de la Mission Catholique, on loue sa charité et celle de ses missionnaires. La moisson n'est plus seulement en espérance il s'agit de moissonner ! Pourquoi faut-il qu'il n'y ait pas de travailleurs assez en nombre ? Quand donc N.-S. enverra-t-il les collaborateurs suffisants pour subvenir à tous les besoins ?

Surtout que le champ déjà trop vaste s'étend encore : Mgr l'évêque de Macao charge nos Pères portugais de la seconde moitié de la Mission, confiée jusqu'à cette heure aux Prêtres séculiers. Le Rév. D. Pitta qui en était le Supérieur s'est retiré définitivement ; et comme nous devions prendre cette seconde moitié lorsqu'elle n'aurait plus ses missionnaires, elle nous échoit maintenant, ce qui fait une terrible surcharge.

Deux Père portugais (dont un des Indes), doivent arriver pour y travailler. Mais si, au lieu de deux, Lisbonne pouvait fournir vingt ouvriers, il y aurait encore trop de travail pour tous. On ne saurait trop prier pour obtenir au moins ces vingt auxiliaires, et pour qu'en attendant ceux qui n'en peuvent mais, fassent le labeur que ferait à lui seul un Xavier.

J. M. Gontier, s. j.

L'œuvre des Catéchuménats

L'Œuvre des Catéchuménats de Chine fut établie à Tours, il y a trente ans, pour aider les missionnaires dans leur apostolat. Elle comprend des fondateurs (de 500 à 100 francs par an), des membres de (500 à 5 francs par an), des adhérents (cotisation annuelle inférieure à 5 francs).

Depuis sa création, l'*Œuvre des Catéchuménats* a prospéré, malgré les temps durs que notre pays a traversés. Elle a fondé 10 Catéchuménats, au capital de 6.000 fr. chacun, soit à l'aide des cotisations recueillies, soit grâce à de généreux souscripteurs, qui ont versé personnellement, en une seule fois, la somme nécessaire.

Une lettre de Mgr Paris va nous dire toute la valeur et les

résultats déjà singulièrement consolants de notre Œuvre. Elle est adressée au P. Procureur de la Mission.

Changhaï, le 30 novembre 1922.

« Mon cher Père,

« Je viens de recevoir votre lettre, qui m'annonce la 7e fondation de l'*Œuvre des Catéchuménats*, sous le vocable et la protection de Saint André.

« Cette Œuvre nous a rendu des services immenses et continus Je ne puis entrer dans le détail des bienfaits qu'elle nous a procurés. Qu'il me suffise de vous exposer l'accroissement du nombre de chrétiens, dans les districts auxquels ces fondations sont accordées, et vous conclurez.

« La 1e *fondation, sous le vocable de Saint Martin*, a été attribuée en 1893 au district de *Ho so*, dans l'île de *Ts'ong ming.* Il y avait alors 1.836 chrétiens ; en 1922, il y en a 4.037.

« La 2e *fondation, de Saint Antoine de Padoue*, a été appliquée, en 1897, au district de *T'ang chan*, au Siu tcheou fou. Le district, à cette époque, était administré par un seul missionnaire et comptait au total 322 chrétiens ; aujourd'hui, il en a 8.025, sous la direction de 3 missionnaires.

« Au district voisin *Fong hien*, qui obtint *la* 3e *fondation,de Sainte Agnès*, le missionnaire d'alors avait 728 chrétiens ; les 3 Pères qui y travaillent maintenant en ont ensemble 6.125.

« Le district de *P'ei hien*, également au Siu tcheou fou, eut, en 1900, *la* 4e *fondation, des Ames du Purgatoire.* De 715, en 1901, le nombre des chrétiens est monté à 3.398.

En 1910, *la* 5e *fondation* (*Saint-Joseph*), a été donnée à l'un des districts les plus nouveaux et les plus difficiles, soit à cause de sa grande étendue, soit par suite de circonstances inhérentes au caractère et aux mœurs des indigènes, au district de *Ou yuen*, dans le Ngan Hoei. Ce district *n'avait pas* 100 *baptisés* ; actuellement, on y compte 373 chrétiens, avec plus de 600 catéchumènes.

« La 6e *fondation, de N. D. de Pontmain*, et la 7e, *Saint-André*, nous sont arrivées après l'établissement des comptes, et nous ne les avons encore appliquées à aucun district.

« La mortalité est très grande parmi les enfants de nos chrétiens ; c'est pourquoi nous pouvons conclure que les *accroissements notés ci-dessus proviennent, en majeure partie, des adultes baptisés.* Ainsi, pour ne citer que les catéchuménats du Siu tcheou fou, *T'ang chan* a eu, cette année, 224 *baptêmes d'adultes. P'ei hien* 149, et *Fong hien* 207.

« *Le catéchuménat nous est nécessaire.Cest lui qui nous permet de faire entrer, chaque année, dans le giron de la Sainte Eglise,* de 5 à 7.000 *personnes. C'est lui, surtout, qui nous permet de les instruire, puis de les baptiser, avec l'assurance morale de leur persévérance.*

« Nous avons établi, vous le savez, des catéchuménats dans presque tous nos districts, même dans ceux du bas Kiang-Sou, car là

aussi la grâce divine nous amène des âmes désireuses de s'instruire.- Si vous examinez le cahier de nos œuvres, vous y verrez que la section de Song kiang a un millier de catéchumènes ; celle de Ou si 3.000 ; Sou tcheou 1.200 ; et Nankin, Nankin jadis si froid et impénétrable, 1.500. Pour soutenir tous ces catéchuménats, nous donnons quelques subsides, mais c'est peu de chose ; et il arrive trop souvent que les missionnaires se refusent à eux-mêmes l'utile, voire le nécessaire, pour pouvoir nourrir un plus grand nombre de catéchumènes.

« En présence de ces difficultés, nous avons recommandé aux Pères d'exiger quelque rétribution de ceux qui entrent au catéchuménat C'est un bien petit secours, il est vrai ; mais nous voulons d'abord établir un principe et, dans la suite, nous pourrons exiger davantage. Hélas ! ce n'est plus la vie facile d'autrefois, lorsque nous pouvions ne dépenser que 5 ou 6 cents (environ 1 fr. 50) pour la nourriture d'un catéchumène durant quinze jours : tout a considérablement augmenté de prix. La base de la nourriture, le riz, qui se vendait 3 ou 4 piastres les 100 livres, est monté jusqu'à 10 et quelquefois 12 piastres.

« Le change aussi nous est funeste. Autrefois, chaque fondation de catéchuménat, nous donnait en moyenne 2.400 piastres, tandis que, maintenant nous ne pouvons en obtenir que 7 à 800.

« Vous voyez, cher Père, combien nous avons besoin d'être aidés. Je sais, et vous en suis bien reconnaissant, que vous faites votre possible pour cela. *Aidez-nous surtout à prier Dieu qu'il continue à répandre ses grâces de conversion parmi nos pauvres paiens. Sans cette grâce, adieu les catéchuménats ; ils ne serviraient de rien.*

« Avant de clore cette lettre, je vous dis de nouveau merci. *Merci à vous et à toutes les personnes ferventes qui se dévouent à l'*Œuvre des Catéchuménats.

« Je me recommande bien moi-même à vos Saints Sacrifices ».

« *Votre tout dévoué en N.-S.,*

+ P. Paris S. J.

Notons bien comment Sa Grandeur met en relief le double but apostolique des « Catéchuménats » : aide spirituelle et aide matérielle à fournir aux païens de bonne volonté qui travaillent à devenir enfants de Dieu. Ajoutons à ce but apostolique le but de sanctification personnelle, que poursuivent leurs membres associés,en accomplissant la plus belle des œuvres de miséricorde : sauver les âmes. Nous comprendrons alors, au vrai, la fin et la valeur de notre Œuvre.

Elle reçoit, cette chère Œuvre, du Cœur de Jésus-Christ et de sa Sainte Mère, un accroissement surprenant. Voici que, depuis la lettre, pourtant récente, de Monseigneur Paris, trois nouvelles fondations sont à enregistrer ; deux proviennent des dons et collectes et une est due à un seul bienfaiteur.

L'avenir de l'Œuvre est immense, comme le champ d'apos-

tolat des missionnaires, non seulement en Chine, mais dans le monde entier. *Rien que dans le Kiang Nan, nous comptons 240 catéchuménats*, tous aptes à recevoir une fondation, sinon plusieurs, le chiffre ancien de 6.000 fr., que nous ne voulons pas changer, ne correspondant plus (vu la diminution du prix de l'argent et l'état du change, Monseigneur Paris vient de le dire), qu'à une part de fondation.

Catholique avant tout, notre Œuvre est aussi française, éminemment française par son origine, son but si apostolique qui continue les généreuses créations de notre lignée pour l'expansion du règne de Jésus-Christ.

La guerre au Kiang-Sou

L'été dernier, la mission du Kiang-Sou a été le théâtre d'une guerre civile, dont les échos sont parvenus jusqu'aux premières pages des journaux d'Europe. En dépit de ce retentissement, beaucoup de gens en France avouent ne rien comprendre à ce qu'ils appellent : l'imbroglio chinois. Essayons cependant de dégager les grandes lignes d'une situation assurément complexe, mais qui paraît surtout chaotique parce qu'elle est ignorée.

Au printemps 1924 la situation politique de la Chine est la suivante : 1° A Pékin, un gouvernement officiel, reconnu par les Puissances et qui a même réussi à *proclamer* la « réunification» de la Chine et à faire voter (1923) une Constitution, fortement inspirée de celle des États-Unis. Ce gouvernement s'incarne en deux hommes, le Maréchal Tsao-Koun, Président de la République, dont l'élection(1923) réalisée à prix d'or est considérée par beaucoup comme parfaitement illégale, et son ami le célèbre Maréchal Ou-Pei-Fou, généralissime qui assure par son armée la solidité du régime. Ce gouvernement de Pékin a un pouvoir *théorique* sur toute la Chine, il régente effectivement par Ou-Pei-Fou et ses lieutenants : 1°) tout le nord sauf la Mandchourie, 2°) tout le Centre, sauf le Tche-Kiang et la ville de Chang- Hai, qui ont comme gouverneurs des ennemis de Pékin.

2° Au sud et dans l'Extrême Ouest, d'autres groupements sont aux mains de chefs militaires plus ou moins puissants : une sorte de féodalité où se font et se défont des coalitions éphémères, qui donnent lieu à des luttes entre une province et sa voisine, luttes au cours desquelles de nombreuses interventions se produisent et dont l'ébranlement se communique au pays tout entier.

3° A Canton, la République à-demi Soviétique, que contrôle Sun-Yat-Sen, type parfait de révolutionnaire et d'aventurier, le « pétrel des tempêtes » comme l'appelle un journal, tantôt dictateur triomphant, tantôt fuyard ; en 1924 il règne à Canton, plus bolchevisant que jamais, violemment opposé au Gouvernement de Pékin, d'ailleurs ayant suffisamment de difficultés locales pour ne pouvoir pas intervenir très efficacement dans la politique générale.

4° En Mandchourie, le Maréchal Chang-Tso-Lin, maître indiscuté de la Mandchourie, où il se montre excellent administrateur, mais dévoré par l'ambition de régenter toute la Chine et, de ce chef, ennemi juré d'Ou-Pei-Fou par lequel il a été vaincu en 1922, mais qu'il continue à menacer silencieusement de derrière la Grande Muraille (1).

Le but du Gouvernement de Pékin est d'unifier la Chine par les armes. Ce plan unit contre lui ses adversaires (c. à d. : Mandchourie, Tche-Kiang, Sun-Yat-Sen). Là-dessus intervient le conflit de l'été dernier. C'est un exemple de ces luttes locales, qui par le jeu des interventions finissent par mettre en branle toute la Chine. L'enjeu de la lutte est l'énorme ville de Chang-hai (1.500.000 habitants) qui appartient administrativement à la Province du Kiang-Sou, mais qui, en fait, a fait cause commune avec sa voisine du Sud la Province du Tche-Kiang. Là-dessus, guerre entre le Gouverneur du Kiang-Sou, Maréchal Chi, et le Gouverneur du Tché-Kiang, Maréchal Lou-Ying-Siang soutenant le Gouvenreur de Chang-Hai, général Ho-Fen-Lin.

Le Gouvernement de Pékin (2) appuie le Kiang-Sou et naturellement les ennemis de Pékin (c. à. d. Sun-Yat-Sen et Chang-Tso-Lin) soutiennent Chang-Hai et le Tché-Kiang. L'aide de Sun-Yat-Sen est toute morale. Par contre, celle de Chang-Tso-Lin est très effective, puisque le Satrape de Mandchourie, comme on l'appelle, menace les derrières d'Ou-Pei-Fou occupé à conquérir Chang-Hai.

Le dénouement tient du roman. Victorieux à Chang-Hai, le gouvernement de Pékin est brusquement détruit par un coup d'État. Ce coup d'état est l'œuvre du Général chrétien protestant Feng-Yu-Hsiang (3), un des lieutenants de Ou-

(1) On voit dès lors que l'opposition Chine du Nord, Chine du Sud, qui fut très exacte il y a 10 ans, est au jourd'hui un peu simpliste.

(2) La Province du Fo-Kien marche aussi avec le Kiang-Sou, ce qui permet au parti du Kiang-Sou de prendre à revers le Tchè-Kiang.

(3) Des nouvelles plus ou moins tendancieuses prétendent que Feng est acheté par les Soviets. C'est très incertain, mais il semble que Feng soit un peu l'homme de toutes les besognes, et c'est fâcheux pour la « face » du Christianisme, car Feng est couramment désigné sous le nom de Général Chrétien.

Pei-Fou, qui d'accord avec plusieurs généraux s'empare de Pékin, en expulse le Président Tsao-Koun et prend des mesures violentes, parfaitement injustifiées contre l'ancien Empereur qui a gardé, comme on sait, la jouissance de son palais et certaines attributions religieuses. Feng- Yu-Hsiang se déclare ami de Chang-Tso-Lin, décrète la paix et fait appel à la seule personnalité chinoise, actuellement capable de concilier les partis, le Maréchal Toan-Ki-Joei, retiré depuis plusieurs années à Tien-Tsin et qui, après de longues hésitations, se décide à accepter les fonctions extraordinaires de « Chef de l'Exécutif ».

Un mot sur ce Toan-Ki-Joei. C'est un vieux soldat de l'Empire, ancien camarade de feu de Yuen-Che-Kai, le premier président de la République Chinoise, et avec lui réformateur de l'ancienne armée impériale. Il est d'ailleurs profondément attaché au régime républicain, dont il est un des fondateurs. Dans les dernières années, Toan se brouilla avec Yuen-Che-Kai et fut un des principaux leaders du fameux parti *Anfou* (1) battu en 1920 par le parti du Tché-Ly (Tsao-Koun et Ou-Pei-Fou) qui depuis lors a gouverné Pékin.

Toan depuis sa défaite vit à Tien-Tsin, retiré de la politique. Ses ennemis lui reprochent trop d'amitié pour le Japon et il a été mêlé à certaine affaire d'emprunt japonais qui n'est pas trop claire : mais d'une façon générale il jouit d'un grand prestige : Anfouiste et donc partisan de l'accord avec le Sud, ami de Chang-Tso-Lin, estimé de tous les Gouverneurs de Province, qui ont à peu près tous servi sous ses ordres, accepté par Ou-Pei-Fou lui-même, il peut faire l'unité et il est seul à pouvoir la faire (2).

Malheureusement, il y a trois points noirs sur l'horizon : ces trois points noirs sont Feng- Yu- Hsiang, l'homme du coup d'état, Ou-Pei-Fou, qui, après une fuite précipitée et après un long circuit, a rejoint son quartier général et les débris de son armée : il est vaincu, mais reste une puissance ; enfin Chang-Tso-Lin. Tous les trois acceptent la suprématie de Toan-Ki-Joei, mais tous les trois veulent être son bras droit militaire. On espère éliminer Feng, qui décidément n'est qu'un homme de second plan, mais il restera la rivalité inévitable de ces deux hommes de haute valeur qui tous deux veulent être le premier : Ou-Pei-Fou et Chang-Tso-Lin.

(1) Il serait trop long de faire l'histoire du parti *Anfou*. Qu'il suffise de dire ici que ce fut un parti fédéraliste de sympathies Sudistes et Japonaises. Il a eu de 1917 à 1920 une grande influence sur les destinées de la Chine.

(2) Ou-Pei-Fou avait d'abord songé à former une coalition contre Toan. Il n'a pu y réussir.

Le sage Mong-Tse (Mencius) disait naguère au roi de Ts'i : « Tu ne sais donc pas que ceux qui sont arrivés hier au pouvoir ont déjà disparu ». On ne saurait mieux caractériser l'incertitude de la situation présente, où, redisons-le pourtant, la présence du « Vieux Maître » Toan -Ki-Joei, met pour la première fois depuis 8 ans une lueur d'espérance.

Ceci dit,quelle a été la répercussion des hostilités sur les Œuvres de la Mission. A Chang-Hai, les Puissances avaient envoyé 29 navires de guerre pour la protection de leurs nationaux : les marins français du « Colmar », puis ceux du « Jules Ferry » ont occupé Zi-Ka-Wei. On en a profité pour leur faire quelque bien. Avant de réembarquer, la section chargée de l'Orphelinat du Seng-Mou-Yeu a adressé aux Mères la lettre suivante : « Avant de partir de cette maison qui nous fut si hospitalière, je viens sur la demande de tous mes collègues,vous remercier de tous les dons et bienfaits que vous nous avez adulés (*sic*). Tous mes collègues se souviendont à jamais des menus petits soins dont vous nous avez entourés ; merci de tout cœur, chères Mères et chères Sœurs, pour tout ce que nous avons reçu de vous. Plus d'un parmi nous se sera trouvé satisfait et joyeux d'avoir pu reprendre grâce auprès de notre divin Créateur... » De fait, aux instructions données par le P. Pénot, tous les marins ont assisté, 9 d'entre eux ont communié le 3 octobre, premier vendredi du mois, 16 le 14 pour le dernier jour à Zi-Ka-Wei. Déjà, le dimanche 7 septembre, les marins avaient demandé au P. de la Villemarqué une Messe à laquelle tous ceux qui étaient libres avaient assisté. Il y a eu pl sieurs premières communions de marins.

La guerre a naturellement diminué le nombre des rentrées soit à l'Aurore, soit au Collège de Zi-Ka-Wei, toutefois beaucoup moins qu'on aurait pu le craindre : dès le premier jour, on comptait à l'Aurore plus de 250 élèves sur 400 ; à Zi-Ka-Wei 427 sur un peu plus de 500 attendus. Aujourd'hui, les vides sont complètement comblés.

On aurait craint un moment pour les Observatoires de Zo-Sè (Astronomie) et de Lo-Ka-paong (Magnétisme), trop éloignés pour bénéficier de la protection des troupes européennes et situés en plein théâtre des opérations. Le P. de Moidrey à Lô-Ka-paong a vécu plusieurs semaines d'alertes,mais tout s'est finalement passé sans accroc.

Dans deux postes, les bâtiments de la mission ont été gravement endommagés, ceux de Siao-Waong-Daong et de Koen-Sé, villages qui ont été pillés en grand. A Sang-Kaong la guerre a fait indirectement une victime dans la personne du Père Lév que. Le bon Père, âgé. déjà très fatigué, a été très vivement commotionné par le sifflement d'une balle à quelques centimètres de sa tête. Quelques jours après, il mourait à 73 ans, à son poste.

Parfois, on a évité tout pillage ; dans un des villages du P. Le Boisselier, c'est un notable qui s'est démené pour parlementer avec les troupes et les ravitailler régulièrement, conquérant ainsi leur sympathie et protégeant le village de toute violence ; ailleurs, en l'absence du Père, une Vierge parlementait non sans succès avec l'état-major lui-même et soustrayait les bâtiments de la Mission à des visites indiscrètes.

En somme, on a eu affaire à pas mal de bandes pillardes, mais relativement à moins qu'on pouvait le craindre, et on doit reconnaître que les troupes en opération se sont montrées en général disciplinées. Elles représentaient les contingents les mieux payés et les mieux entraînés de l'armée chinoise.

Dans le nord de la Mission, le temps de la Guerrre a été, pour les Brigands, et par le retrait des garnisons envoyées sur le front, un temps de liberté plus grande encore que de coutume. Toutefois, on ne signale pas jusqu'à présent d'exploits contre les Pères, les Églises ou les Écoles.

Bref, la prot ection providentielle s'est visiblement étendue sur la Missio n. Les pillages dans l'intérieur auraient pu être beaucoup plus nombreux, les grandes œuvres de Zi-Ka-Wei elles mêmes, situées à proximité immédiate du front, étaient à la merci de cent accidents possibles. Il n'y a rien eu de cassé : Deo Gratias ! Mais le danger n'est point passé : troupes victotieuses et troupes vaincues sont plus ou moins restées sur leurs positions. Des conflits locaux se sont encore produits tout récemment. Les troupes vaincues sont particulièrement dangereuses, parce que moins disciplinées. Il faut prier le Bon Dieu de continuer sa protection à ceux qui sans bruit travaillent à donner la Chine au Seigneur Jésus : C'est lui qui est beaucoup plus encore que le vieux maître Toan-Ki-Joei, l'espoir de l'avenir.

10 janvier 1925. J. HUGON, S. J.



HORS DE FRANCE

Mission de la Guyane Anglaise [1]

La Mission de la Guyane Anglaise a une superficie plus grande que celle de la Grande Bretagne. Parmi ses trois Comtés (Berbice, Essequibo, Demerara), celui de Berbice à l'Est est approximativement égal à l'Écosse en superficie, Essequibo à l'Ouest approximativement égal à l'Angleterre, Demerara au Centre approximativement égal au Comté de Galles. Le nom de ce dernier comté est celui qu'on emploie le plus habituellement en Europe pour parler de la Guyane Anglaise. Cela tient à ce qu'il renferme la capitale : Georgetown. (On nomme aussi *Demerara* le sucre qu'on récolte en Guyane surtout dans ce Comté).

Le nom de « Guyane » est d'origine espagnole (Guiana). Il équivaut au mot indigène qui a pour racine « wina » ou « waïna » et qui veut dire eau. Le nom indigène voulait donc dire : contrée bien arrosée par les eaux, et c'est une expression vraiment juste ici. On y trouve en effet de magnifiques rivières. Un regard sur la carte géographique suffit à nous en convaincre : fleuves énormes et rivières bien alimentées forment un riche réseau sur toute la Guyane. Ces voies fluviales sont le grand moyen de pénétration dans l'intérieur.

La plus grande d'entre elles, l'Essequibo, a 600 milles de longueur et, à son embouchure, atteint 30 milles de largeur. 300 îles et plus surgissent dans son lit, dont 3 de superficie égale à celle de Barbados. La navigation est rendue impossible aux grands vaisseaux au delà de 50 à 60 miles, à cause des innombrables chutes et des nombreux rapides.

Deux de ces chutes sont les plus hautes du monde. Ainsi celle de Kaituk (ou improprement Kaietur) sur la rivière Potaro, (cinq jours de Georgetown, à laquelle on donne 800 pieds de hauteur et 350 pieds de largeurs). Une autre que nous décrit le P. Cary-Elwes, le seul blanc qui l'ait vue, lui est égale sinon plus grande. Les Indiens l'appellent : Ataburau-wena.

(1) Nous ne faisons ici que résumer, traduire ou adapter quelques excellentes pages du *British Guyana Mission Journal* Vol. I, nº 1, et 2 (1923-24).

Le Père la découvrit en pagayant sur un tributaire de la Rivière Kamurang. Sur les bords des fleuves et des rivières, en général, on trouve de splendides forêts, et parfois de vastes savanes grimpant sur les collines de sable.Le mont Rovaima, surpassant la hauteur moyenne de ces collines, est un plateau s'élevant à 8.600 pieds d'altitude au-dessus du niveau de la mer et à peu près à 5.000 pieds au-dessus des contrées d'alentour. Ce plateau forme une barrière à l'Est Central.

Quoique le climat soit tropical, la chaleur cependant n'est jamais excessive, surtout sur les côtes, où elle est modérée par les vents continuels.

La côte a été aperçue pour la première fois par Christophe Colomb, en 1494, mais il n'y aborda pas. Le pays était alors habité ou mieux parcouru par les tribus Indiennes des Caribiens, Arrawaks, et Warrans continuellement en guerre les unes avec les autres.

Sir Walter Raleigh remonta l'Orinoco en 1595 et fut suivi par des commerçants Anglais, Hollandais et Français. La Compagnie Hollandaise des Indes orientales prit possession de l'Essequibo en 1621, et en 1650 le Gouverneur anglais de Barbados fonda une colonie sur le fleuve Surinam et une petite résidence sur le Pomeroon.

Des luttes mesquines s'ensuivirent entre Hollandais, Anglais et Français. Les traités de 1814 y mirent fin et donnèrent le pays à la Grande Bretagne.

Dès 1771, le P. More, Provincial des Jésuites anglais, et dernier descendant masculin en ligne directe du Bx. Thomas More, envoya le P. James Chamberlain en reconnaissance dans le pays.

Mais les conquérants Hollandais, ne lui permirent pas de travailler à son œuvre d'apostolat catholique, et il dut retourner en Angleterre. En 1780, le P. Léonard Neale, du Maryland, ayant appartenu à la Province anglaise avant la suppression de la Compagnie tenta la même entreprise avec le même insuccès.

Cependant, vint la domination anglaise, et avec elle plus de liberté pour les Catholiques. La Colonie devint une dépendance du siège de Guyanna dans l'Orinoco. Plus tard elle passa sous la juridiction des Vicaires apostoliques de Trinidad. Des prêtres vinrent la visiter de loin en loin, et des aumôneries furent établies pour les Anglais à Sante Rosa, Abram Zuil, Malgretout. Le R. P. T. Hynes, O. P., Vicaire Général du Bishop de Trinidad, établit des églises à George-town, à New-Amsterdam, à Abram Zuil et à Hague (1855).

Quelques prêtres furent établis dans la Mission par Mgr Hynes devenu évêque de Trinidad. Mais un schisme scandaleux désola alors la pauvre chrétienté. Mgr Hynes ne sut mieux faire que d'appeler des Jésuites, et de leur remettre entre les mains la Mission.

En 1826, la Guyane Britannique était confiée par le S. Siège aux soins de la Province anglaise. Le P. Etherige en prit la charge avec quelques Pères Anglais et quelques Pères Italiens. L'année suivante ce P. Etherige devenait le premier évêque de la Mission. Il devait mourir en mer en revenant d'une visite *ad limina*, en 1877. Son successeur fut le P. Antony Butler, S. J., ancien commandant des armées irlandaises avant son entrée dans la Compagnie. Il signala surtout son épiscopat par la diffusion des œuvres d'éducation. C'est de ce temps que date le séminaire indigène. « He was a man of much activity and beloved by all... », dit son chroniqueur.

Le P. Compton Theodore Galton, S. J., fut consacré le 19 oct. 1901, et reçut le titre d'évêque de Petenissus. Sous son épiscopat les œuvres des Ursulines et des sœurs de la Miséricorde se développèrent, et le Collège prit de l'envergure. Il eut à travailler pour la reconstruction de la cathédrale, d'abord bâtie en bois, comme beaucoup de demeures de la Guyane, et qui fut brûlée dans un terrible incendie, en 1913. Le Vicaire apostolique ne négligea pas non plus la partie lointaine de son troupeau. Il accompagnait le P. Cary-Elwes dans son expédition de trois longues semaines à l'intérieur de laMission chez les Takutu du Sud-Ouest.Ces Takutu avaient d'eux-mêmes envoyé un ambassade au P. Hornoyld, Supérieur de la Mission et Vicaire Général, pour en obtenir des apôtres, et le P. Cary-Elwes reçut la charge de cette nouvelle station qui couvre une superficie de la même grandeur, à peu près, que l'Angleterre tout entière.

I. — Comté de Demerara.

Il y a aujourd'hui à George-town une belle cathédrale qu'on achève de bâtir,et aussi une église dédiée au Sacré-Cœur,dite « des Portugais »,puisqu'elle est destinée à la portion importante de Catholiques de cette nationalité. Il y a encore 2 couvents,2 chapelles de secours pour les faubourgs,l'une à Kitty village,et l'autre à MeadowBank,11 écoles élémentaires catholiques, recevant des subsides du Gouvernement. Sur la rivière Demerara, on trouve la Mission de Malgretout, avec sa chapelle de secours et son école. 40 milles plus loin vers l'Ouest, sur le cours de l'Essequibo, l'église et la Mission de Henrietta, avec le petit poste jumeau d'Abram Zuil, une chapelle de secours à Suddie, et une école à la charge des sœurs de la Miséricorde.

II. — Comté de Essequibo.

Une nouvelle route pourra maintenant nous conduire à la Rivière Pomeroon, sur laquelle en canot ou en barque (c'est

ici le seul moyen de faire route), nous gagnerons la Mission Indienne de Sante Rosa, fondée vers 1836, ressuscitée par le P. de Betham et le P. Mesisini, S.J., et aujourd'hui en pleine prospérité. Elle compte plusieurs stations secondaires, deux écoles et un couvent des sœurs de la Miséricorde.

100 milles plus loin, vers l'Ouest, et toujours proche la mer, sur les rives du Barima, voici la station de Morawhanna, avec son district quasi aussi vaste que le Comté de Galles, mais considérablement moins peuplé. Sa population en effet ne s'élève qu'à deux mille habitants, dont la moitié catholiques. C'est là que les sœurs de la Miséricorde pour les Missions Indiennes ont leur maison mère.

Cette congrégation a été établie en 1913 par Mgr Galton S. J. La Mission possède une église, de nombreuses stations de rayonnement dans la Brousse, 2 écoles élémentaires, dont une, celle de Ossodoro,magnifiquement située à 12 milles de hauteur sur le courant de la rivière, l'endroit prend de l'importance.

Vers l'Est, en partant de George-town, le long de la ligne de chemin de fer de la Colonie, et tout près de la mer, les stations suivantes : Plaisance (avec son église, couvent de la Merci, orphelinat pour garçons, et école élémentaire), puis Buxton et Betervervagtin, (avec chacune leur station desservie par un seul Père), puis viennent Victoria, Mahaica et Mahaiconi, (toutes à la charge d'un prêtre séculier ainsi que la léproserie de Mahaica ; chacun de ces trois postes a sa chapelle et son école).

III. Le Comté de Berbice.

La capitale du Comté, New Amsterdam, a été fondée par les Hollandais, de là son nom. Magnifique église, couvent d'Ursulines,École secondaire pour jeunes filles.15 milles plus loin à Port Mourant, nous rencontrons une autre église, plus petite, avec prêtre résident et une école. Ces deux villes sont encore sur le bord de la mer.

La Mission de Takutu, dont nous avons esquissé l'histoire, il n'est que quelques instants, consiste en une église, une école et une ferme modèle. Tandis que le prêtre résident dirige ces différentes branches de la Mission, le P. Cary-Elwes, dépense son temps et ses éngergies en courses apostoliques vers les nombreuses et bien diverses tribus d'Indiens disséminés sur l'énorme surface de ce district de Mission et toujours nomades. Ces Indiens sont peut-être au nombre de 14.000 Le Père en a déjà converti et baptisé 2.500. Il faut encore mentionner deux stations secondaires, desservies par George-town, l'une est Bartica, à 50 milles en remontant l'Es-

sequibo, et l'autre à Dora, à la même distance, à peu près, en remontant le Demerara.

La colonie a une population d'environ 400.000 âmes. Plus de la moitié est indienne. Ces Indiens cultivent leurs propres petites fermes, ou bien travaillent à la fabrication du sucre. Quelques uns mêmes sont devenus citadins (« civilians ») ; c'est-à-dire teneurs d'échopes, artisans, laitiers, même légistes et docteurs. Malheureusement ceux-là, presque tous, de meurent païens. Il faut dire, cependant qu'ils perdent ainsi les plus grossières de leurs superstitions et se rapprochent de la conversion. Quelques-uns sur le nombre sont venus à nous et ils viendraient plus nombreux encore si nous trouvions des missionnaires. Car une mission en leur faveur a été spécialement établie. Un Père y est uniquement consacré. Ce début se concentre pour le moment à Albuoytown, un district de George-town où se rassemblent les Indiens,et encore à Meadow-Bank. Ils demandent une méthode spéciale qu'on avait été impuissant à leur appliquer jusqu'ici. Mais maintenant qu'on s'y est mis, on espère de beaux résultats.

La seconde moitié de la population est en majorité créole. Quelques-uns sont de pur sang africain : les descendants des premiers esclaves nègres, d'autres sont partiellement africains, partiellement européens. Les Portugais, qui presque partout forment le noyau de notre population catholique sont au nombre d'environ 20.000. Ces Portugais sont les descendants de ces colons de Madère mis dans l'obligation de s'expatrier lors de l'émancipation des esclaves. Actuellement, par leur épargne et par leur industrie ils sont devenus la portion la plus prospère de la colonie. Ils remplissent en général les fonctions de juges, de docteurs, ou les emplois plus modestes de marchands et de vendeurs.

N'oublions pas non plus un petit groupe de Chinois, économes et sans démêlés avec les lois. Les Catholiques sont rares parmi eux : la religion de l'État (anglicane) a jeté son dévolu sur la majorité. Les Européens, nés en Europe, sont relativement peu nombreux, et il est rare qu'ils séjournent longtemps dans le pays. Les fonctionnaires de l'État retournent ordinairement à la métropole, dès que le terme de leur service est venu.

Sur la population totale il y a environ 26.000 catholiques.

IV. — Ile de Barbados.

Barbados est une des îles des Caribes. Elle est située à 300 milles de George-town. Son étendue est la même que celle de Wight, peut-être même un peu plus large. Mais sa population est de 200.000 âmes, et comme sa superficie est de 166 miles,

c'est après la Chine, la contrée du monde la plus peuplée. On peut ajouter aussi que c'est la mieux cultivée. Sa culture principale est le sucre. C'est une des deux premières colonies fondées par les Anglais Protestants. Dès 1605, un navire britannique y abordait, et la trouvant inhabitée, il y planta le drapeau anglais au nom du roi Jacques Ier.

20 ans plus tard, un « Settlement » s'y était formé, qui demeura pendant longtemps une poche fermée, et est encore aujourd'hui une citadelle de l'anti-catholicisme.

Tant qu'une garnison ne se fût pas établie dans l'île et que les « Conaught Rangers » n'eurent pas appelé un aumônier catholique,aucune permission ne fut accordée aux missionnaires d'y résider. Ils ne pouvaient que visiter de loin en loin les rares catholiques de Barbados. En 1848, après bien des pourparlers et bien des difficultés, on put enfin bâtir une modeste église... pour 40 paroissiens et dans les baraques 320 soldats.

L'église est dédiée à S Patrick.

En 1856, l'île de Barbados vint sous la juridiction ecclesiastique du Vicaire apostolique de la Guyane Britannique.

Peut-on oublier la triste page d'histoire écrite par Cromwell lorsqu'il fit déporter par vaisseaux entiers des catholiques d'Irlande, qui pour ne pas vouloir se soumettre à ses ordres iniques se voyaient condamnés à aller travailler aux plantations de sucre comme des esclaves. Des prêtres de la Compagnie partagèrent volontairement cet exil et ce martyre. Martyre n'est pas éxagéré car la mort,lente pour beaucoup, était pour quelques-uns précipitée par les cruautés raffinées qu'ils furent appelés à endurer.

Ainsi, la foi fut complètement peu à peu étouffée dans l'île, à ce point qu'il ne resta plus qu'un centaine de pauvres « Red-Legs », comme on les appelle ici, gens sans fortune et les plus déshérités au point de vue social.

La population de Barbados, de 200.000 âmes, comme nous l'avons déjà indiqué, se compose spécialement des descendants des Nègres d'Afrique. 11.000 âmes représentent l'élément blanc, ce sont des descendants,pour la plupart, des premiers colons Anglais.

Les colons s'emploient surtout, comme du temps de leurs pères et de leurs grands-pères, à la culture du sucre.

Les catholiques ne sont que 800, dont plusieurs Espagnols.

Les anglicans du Gouvernement furent longtemps prépondérants ici, au point de vue religieux. Leur cathédrale est un chef d'œuvre ainsi que leur Colonel Edmington-College, Séminaire de Théologie ainsi appelé du nom de son fondateur.

Plus tard, cependant, le Méthodisme sous ses formes si diverses, dut être admis par force, et se fit de nombreux adep-

tes surtout parmi les classes ouvrières. Les nègres en effet, quand ils ne se font pas catholiques, semblent être attirés davantage vers cette forme de Protestantisme que vers toute autre.

J. M. GONTIER, S. J.

Mission de Syrie.

I. — Quelques postes dans la Brousse.

La Mission de Syrie est une des plus belles de l'atlas missionnaire par ses œuvres d'éducation, de science et de charité. Ceci est très connu. Mais ce que l'on sait moins, c'est l'œuvre des missionnaires des postes de la Brousse. L'évangélisation pour y être plus obscure n'y est pas moins admirable, que celle qui s'opère dans les œuvres missionnaires s'adressant aux élites scientifiques et intellectuelles de la race indigène. Nous ne parlerons donc ici que de la Brousse, et c'est en parcourant quelques-uns de ses postes que nous en prendrons quelque idée.

N.-D. du Fort est un des plus récents. Suivons le Père, qui part en tournée !

Il court après les âmes dans les villages environnants : prêchant, dirigeant des congrégations des écoles, des conférences ecclésiastiques. Ce dernier ministère mérite de nous arrêter quelque peu :

Les braves curés maronites du diocèse de Tripoli sont très dévoués à leurs paroissiens. Ils n'ont jamais appris à méditer, aussi on leur fait 4 instructions par jour. Ils sont à la fois pasteurs d'âmes et vrais pères de famille. Pour le coucher ils ne sont pas difficiles : ils se couchent un peu partout, même sur les terrasses, sous le ciel étoilé. Ils célèbrent tous chaque jour, mais trois ensemble, sur le même autel ; l'un des trois seulement porte l'habit complet ; les deux autres l'assistent en surplis et étoles ; mais ils consacrent vraiment avec lui. Cela leur est permis par le Concile du Liban. Ils se servent de l'encensoir à plusieurs reprises dans la messe, et célèbrent presqu'à haute voix. A la communion le célébrant trempe deux parcelles sacrées dans le sang précieux et communie ses deux assistants.

Chez les Grecs Melchites il est permis de dire la Messe à un grand nombre de prêtres ensemble sur le même autel, mais

alors, tous s'habillent comme le célébrant principal, et tous ensemble disent les paroles de la Consécration. Et à la Communion, chaque prêtre monte à l'autel, à son tour, et se communie lui-même sous les deux espèces.

Le Père s'occupe encore des Grecs schismatiques, des Nsaïri etc. qui demandent à se convertir.

Il passe un mois, un mois et demi, à donner des retraites dans ses écoles, recommence la tournée pour faire passer les examens ; une fois les examens achevés, c'est le tour des retraites de carême... etc.

Le Père rayonne autour de son poste : à son passage il y a toujours de nombreuses confessions.

Il constate les absences dans les écoles : cette pauvre population de paysans ne se décide pas facilement à envoyer ses enfants à l'école, ses filles surtout ! on préfère les occuper aux travaux de la maison. Mais il y a de la foi et de la piété dans ces pauvres villages. — Le Père y est estimé, aimé et désiré. Outre ces tournées, les missionnaires auront encore à donner la *Conférence aux Prêtres* deux fois par mois, pour deux groupes différents. On ne les atteint pas tous, parce qu'ily en a qui sont bien loin ! Dans ces conférences on leur fait une petite exhortation à la chapelle, puis, au *divan*, les cas de conscience.

Le Liban.— Interviewons maintenant le P.Delore,l'apôtre du pays des Cèdres :

« Je ne suis pas le Missionnaire des grandes Universités, je suis l'apôtre des villages ,des plus petits et des plus pauvres du Liban. C'est là qu'est la vraie misère, et bien peu la connaissent parcequ'ils ne l'ont jamais vue de près ! Chaque jour, je dois secourir de vrais malheureux qui ne peuvent pas vivre : un tiers des Libanais sont morts de faim pendant la guerre et les trois quarts des autres végètent, aux prises avec l'indigence et le dénuement.

Que de veuves ! Que d'orphelins !. sans compter les innombrables arméniens, fugitifs qui ont envahi le Liban ! J'ai dû m'ingénier pour leur créer des ressources ; mais mes pauvres moyens n'arrivent point à suffire et la vente des dentelles que je fais fabriquer par les pauvres est nulle en Syrie, autant qu'elle est difficile en France.

J'ai 27 écoles, dispersées dans une superficie de près de 300 villages ; j'ai pu les ouvrir grâce à l'aide des secours venus de la mère patrie, mais tout manque dans ces pauvres locaux scolaires, jusqu'aux émoluments convenables qui nous serviraient à compléter l'instruction des maîtres, le plus souvent inférieurs à leur tâche.

Une grande misère, la plus grande peut-être, c'est celle des prêtres maronites, mes auxiliaires, qui ne reçoivent rien —

ou presque rien — de leurs paroisses respectives et n'ont pas même d'honoraires de messes.

Grâce à Dieu : la moisson abonde ! Il y aurait du travail pour une légion d'apôtres dans mes villages.

Je suis sans cesse en tournée de visites : écoles, retraites, premières communions ; voilà de quoi remplir la vie du missionnaire, et le bien se fait autant qu'on peut !... A. M. D. G. [1]»

II. — Au Belad-Bechara.

Le Belad Bechara est cette partie septentrionale de la Terre promise qui fut le partage des tribus d'Azer et de Nephtali, et prit ensuite la nom de Haute Galilée.

Les nombreuses ruines du pays annoncent assez combien autrefois il fut peuplé. Sarcophages de Aïn-Ebel, ruines des forteresses de Dibl, encore visibles sur les hauteurs qui dominent les défilés, et qui devaient, jadis, les rendre infranchissables, tombeaux dans les rochers, tombeaux de prophètes, dit-on, et encore de nos jours lieux de pélerinage, grosses pierres monumentales d'un âge vénérable à Khaouza , caveau funéraire du prophète Abdias à Kfar-Biran, caveau au même endroit de la Reine Esther, restes de synagogues, chapiteaux brisés et colonnes tronquées, et palmeraies en pierre des « déïrs » (monticules) de Yaroun, le Castel de Toron à Tibrim, autant de débris d'un glorieux passé.

A Tibrim, l'horizon s'étend de la mer au Grand Hermon.

Et maintenant, donnons quelques indications sur la chronologie missionnaire de ce district.

Nos Pères de l'ancienne Compagnie avaient déjà peiné dans le Belad-Bechara. Entre autres le P. Nacchi, quelque temps supérieur de Syrie. On conserve encore à Gisch le souvenir d'un Père qui venait dans ce village, priait les bras en croix dans sa maison et allait chercher de l'eau dans la vallée, à une source qui garda dès lors le nom de « source du religieux » Aïn en Raheb. Il s'agit du P. Nacchi...

Dès les débuts de la nouvelle mission en Syrie, nos Pères sont venus missionner au Belad Bechara. La résidence ne remonte cependant qu'au P. Auphil, il y a un peu plus de 30 ans (1892 ou 93). Elle est fixée à Aïn-Bebel. Le P. Riccadona semble être le premier qui travailla au Belad-Bechara. Il établit dans plusieurs villages du pays les religieux indigènes du S. C. fondées par lui à Zahli. Le P. Michel l'Indien (ex-Père Michel Cohïn Palgrave) est resté fameux dans le pays. Pour combattre les Protestants, il fonda en 1855 une école à Alma,

(1) A consulter : « *Missions Catholiques* », 1924, p. 222.

vers le cap Nakoura. L'on parle encore avant lui des PP. Andricos et Agnatios.

Beaucoup d'autres Pères besognèrent, les uns plus, les autres moins, au Belad-Bechara. Mais on ne peut passer sous silence les PP. Auphil et Hava qui y restèrent longtemps. Le premier y construisit un couvent, le second dut à ses connaissances médicales de pouvoir rendre beaucoup de services. Le P. Sacconi lui aussi reste vivant dans les souvenirs des populations de ce district. Il expira frappé d'une insolation.

Le P.Hawa, pendant la guerre mourut de la mort des typhiques auxquels il s'était consacré.

Pour avoir quelque idée des Missions, que l'on donne dans le Belad-Bechara, lisons la lettre suivante du P. Jeannière (juin 1924).

« J'arrive à peine d'une mission ou plutôt d'une série de missions au Bélad-Bechara (Haute Galilée), non loin du lac de Tibériade que j'ai pu admirer à loisir de la vieille citadelle de Safad.

Ces régions différent totalement du Liban que nous habitons. Beaucoup moins de civilisation, dès lors beaucoup moins de bien-être et beaucoup plusde saleté. Durant plus d'un mois, j'ai donné coup sur coup cinq retraites Aïn Ebel, (la source des chameaux), Norveich, Debel, Laozah et enfin Kfar- Baram (en territoire palestinien). Ces villages maronites sont disséminés au milieu de villages métoualis (musulmans de la secte de Ali), voisins peu commodes et haineux qui, en 1920, pillèrent Aïn-Ebel et massacrèrent 46 habitants. Dans tous les villages, j'ai rencontré une population de pasteurs et de cultivateurs vivant au grand air de la saine et rude vie des champs. Aussi faut-il s'adapter à leurs mœurs et coutumes si l'on veut des auditeurs. Premier sermon à 5 heures du matin, 1 heure avant le lever du soleil ; deuxième sermon à 7 heures du soir, 1 heure après le coucher. Partout, les retraites ont été très bien suivies. Tout le monde vient, même les bébés et leurs mamans, et ce qu'il y en a de bébés !

Aussi, c'est une musique des plus cacophoniques ! Vous y entendez depuis la note aiguë et criarde des gros poupons potelés robustes, jusqu'à celle plus faible des petites pouponnes grêles et mignonnes. Le missionnaire, pour dominer tout ce petit monde piailleur et braillard doit crier jusqu'à se rompre la carotide. Aussi revient-il habituellement de ses missions avec une voix éraillée à faire peur.

En Orient, et surtout dans ces parages, aux mœurs simples et rustiques, la maternité est en honneur, la stérilité au contraire est considérée comme une honte et une malédiction. Dans un village où j'ai donné une retraite, deux assassinats de femmes, il y a quelque temps. Pour quel motif ? Hélas ! ces malheureuses étaient stériles et les maris qui voulaient des enfants les ont tuées.

Durant la journée, le missionnaire fait le catéchisme aux enfants et entend les confessions. Ici, la vie est des plus rustiques et des moins compliquées. Pour le repos de la nuit, ce n'est pas aussi simple que çà en a l'air. Souvent pas de chambre pour le Père et si on lui en procure une, n'allez pas croire qu'il y soit seul. Sous prétexte de l'honorer, on vient y tailler des bavettes interminables. Les nuits passeraient dans ces veillées sans fin si le missionnaire n'avait soin de dire qu'il a besoin de se recueillir un peu et de prier.Se recueillir n'estpas toujours facile. Souvent,le Père doit coucher dans l'unique pièce de la maison où sont entassés homme, femme, enfants, chameaux, chevaux, ânes, chèvres, moutons, cochons, poules et j'en oublie, vraie arche de Noé...

Dimanche prochain, je commencerai à Surba, non loin d'ici une retraite aux religieux grecs catholiques. Les autres Pères de la Résidence rayonnent eux aussi chacun de son côté, et, tout le monde travaille ferme. On ne chôme guère ! »

Voilà bien une belle « tranche de vie » sur le genre d'apostolat spécial aux missions de Syrie. Il faudrai en dire à peu près autant de S Jean d'Acre, Batroum, le Samin etc. Quant à Tanaïl (le P. Burnichon l'a fait remarquer à la fin de son IV° volume d' « Histoire d'un siècle ») la mission y est devenue une ferme modèle alors qu'à ses débuts ce n'était qu'une lande marécageuse. En même temps, c'est un centre religieux pour les populations des environs et le centre intellectuel des villages d'alentour.

III. — Le Hauran.

Une demande officielle et très intéressante a été faite en juillet 1923 au R. P. Supérieur de la Mission par Monseigneur Nicolas Kady, archévêque grec catholique du Hauran, en vue de céder à la Co mpagnie toutes les écoles de cette contrée, et de rouvrir ainsi officiellement la Mission du Hauran.

Le projet a été accepté avec grand plaisir,et un Pèredétaché spécialement pour celà, le P. Pélissié. Avant de dire l'œuvre d'exploration que fit ce Père afin de se rendre compte de l'état actuel, rappelons à grands traits l'histoire de cette Mission :

Elle se caractérise par des efforts et des abandons intermittents.

Au début de la nouvelle Mission au XIXme Siècle les Pères ont pensé tout de suite au Hauran.

En 1834, tournée des PP. Riccadona et Heusé ; en 1836 tournée des PP. Planchet et Esthère, puis Lagrange et Cohen ; en 1872, établissement à Damas, (au Nisam, quartier des Hauramites). En 1831, le P. Merle s'installe à Damas al Ailia

(déjà chrétien), dans le Hauran. En 1887, cette résidence est transportée à Néjra.

C'est alors que les Turcs nous chassèrent, à cause de notre influence. Cette action des Turcs ne fut nullement enrayée par M. de Montebello : le gouvernement français se montra aussi mauvais que le turc.

On ne maintint alors que trois écoles qu'on venait visiter de Damas (P. Boeuer puis P. Afher). En 1890, les écoles furent cédées à M. Kady ; en 1891, nous en ouvrons 4 autres ; nous en cédons bientôt deux, pour prendre deux écoles dans le pays Druse-Chrétien. Nous dûmes les fermer bientôt. En 1901, toutes ces écoles durent être abandonnées. En 1904, le P. Rersaute et quelques autres reprirent des missions jusqu'en 1914. En 1923-24, Monseigneur Kady nous cède toutes les écoles. Il y a à l'évangélisation de ces contrées de grandes difficultés : il faut être capable de vivre seul. La grande privation est la manque d'eau. La nourriture n'est pas variée : une forte santé est nécessaire. Le froid est aussi très pénible.

Au point de vue religieux, le pays est abandonné, l'ignorance religieuse profonde. Matériellement toutefois un grand progrès vient de s'accomplir ; désormais on peut aller de Damas à Séneidat en auto (Poste métérologique du P. Berloti).

Le P. Pelissié, avons-nous dit, fut détaché en 1923 pour explorer les régions du Hauran et voir comment reprendre la Mission.

Voici la lettre qu'il écrivait de Damas le 29 janvier 1924.

Mon Révérend Père Supérieur.

Rentré depuis 4 ou 5 jours de la visite détaillée de la Mission du Hauran, je m'empresse de faire connaître le résultat de cette inspection. L'impression générale est très satisfaisante ; ce que j'ai constaté dépasse de beaucoup ce à quoi je m'attendais.

Toutes les écoles, sauf une, sont ouvertes et fonctionnent régulièrement. Elles sont échelonnées le long de la ligne du Hedjaz depuis Mesmié à 2 heures de chemin de fer de Damas jusqu'à Dera'a : celles du Hauran pour la plupart à l'Ouest de la ligne, toutes celles de la montagne des Druses à l'Est. Celles du Haursan sont : Mesmié, Khabat, Bassir, Tebné-Chacra, Ezraa, Namer, Rakhazam ; — celles de la montagne : Samma, Se en, Douaïré, Khoraba, Saouraa, El Kabyré, Rodaïmé, El-Hit. Cinq localités, outre l'école de garçons possèdent une école de filles. La majorité de ces écoles compte une moyenne de 40 élèves ; celles qui en ont le moins atteignent presque la trentaine. D'ailleurs, je joins à la présente feuille une statistique abrégée.

J'ai été agréablement surpris de l'ardeur de la gent écolière à apprendre et l'arabe et le français. J'ai été stupéfait de la

connaissance de la langue française acquise par les enfants, en très peu de temps. Les élèves sont éveillés, intelligents, appliqués, désireux d'avancer et d'acquérir rapidement diverses connaissances qui leur permettront, jeunes hommes de se faire une place au soleil.

J'étais fier du degré des études dans les écoles du Jebel, Calamoun, mais j'ai lieu d'être bien plus satisfait des résultats constatés au Hauran et au Djébel Druse. Les écoles du Hauran ont sur celles du Jebel Calamoun, la supériorité que dans toutes, les élèves les plus avancés sont capables de soutenir et soutiennent en effet, j'en ai fait l'expérience, une conversation suivie en langue française. A part deux ou trois, je parle des écoles de garçons, les autres sont pour l'arabe et le français à la hauteur de l'école de Yabroud et si l'on constituait un concours, je crois bien que les écoles du Hauran l'emporteraient, haut la main, sur celles du Jebel Calamoun. Ce témoignage de ma part ne doit pas paraître partial, car l'on sait assez combien j'étais enthousiasmé de la prospérité des écoles de Yabroud.

Ce n'est pas à dire que le Hauran ait atteint la perfection, mais l'avenir se présente avec de belles espérances. Quelques améliorations pédagogiques faciles à réaliser, amèneront promptement d'excellents résultats. En cela, je serai admirablement secondé par le corps professoral. Tous les maîtres aiment leur ministère et ne demandent qu'une direction suivie et éclairée pour faire avancer leurs élèves et se perfectionner eux-mêmes.

Actuellement, le principal obstacle à des progrès plus rapides est la diversité des livres employés dans les écoles et même dans la même école. Je commencerai par faire l'unification des livres classiques pour toutes les écoles ; je tracerai aux maîtres une méthode unique et dresserai des programmes d'étude, uniformes pour toutes les écoles.

Pour arriver à avoir un corps professoral bien capable, je tâcherai d'envoyer quelques élèves à l'École Normale à Tanaïl. Les demandes ne manquent pas. Les professeurs sont très désireux de se perfectionner. La preuve en est que presque tous m'ont demandé s'il ne serait pas possible de les réunir pendant les deux mois de vacances dans un centre pour leur faire un cours de pédagogie et les fortifier dans les matières pour lesquelles ils sont moins préparés. Idée excellente qui témoigne de leur zèle et de leur goût pour la carrière de l'enseignement. Je la rumine, et à votre visite je me propose bien d'en traiter avec vous, persuadé que vous appuierez sa réalisation de tout votre pouvoir.

Le côté pédagogique sera donc facilement amélioré. Il n'en ira pas tout à fait de même pour le côté matériel. Khabab, Bassir et Séjen sont les seuls endroits où le local scolaire

soit convenable, et où il y ait un commencement de mobilier, quelques tables, quelques bancs. Toutes les autres écoles sont établies dans de véritables taudis sombres et malsains. Les enfants s'accroupissent à même la terre ou apportent avec eux quelques chiffons pour n'avoir pas à s'asseoir sur la terre nue et fort humide en hiver. Les améliorations sur ce point seront plus longues à venir. Cependant, je ne désespère pas d'arriver sous peu à quelques bons résultats.

La nomination d'un directeur français des Écoles, ayant autorité indépendante, pour régler sans immixtion de personne, tout ce qui regarde les classes au point de vue pédagogique et au point de vue matériel a été accueillie avec soulagement et enthousiasme par les maîtres, les élèves et toutes la population, prêtres et principaux personnages en tête. Les marques de réelle sympathie que j'ai recueillies dans toute les localités sans exception, témoignent hautement du fait. D'ailleurs le souvenir de nos anciens Pères est partout très vivant. On se rappelle le P. Merle, le P. Kerrausé, le P. Ghanem. Partout naturellement on se plaint du local scolaire, constatant son insuffisance ; partout on s'est montré très bien disposé, on fera tout le possible et de bon cœur pour procurer aux enfants une installation plus confortable. D'ici à ma prochaine visite on aura étudié la question et les moyens de la résoudre. A mon prochain passage on en parlera plus longuement et il est à espérer qu'à l'ouverture de la prochaine année scolaire (juillet 1924), partout ou à peu près les enfants seront installés dans des locaux plus favorables.

Brève statistique des écoles du Hauran (janvier 1924).

Khabab.	3 maîtres	94 élèves	tous catholiques
Bassir.	3 maîtres	90 élèves	tous catholiques.
Tebné.	3 maîtres	84 élèves	tous catholiques
Chacra.	1 maître	29 élèves	tous catholiques.
Eyra'a.	2 maîtres	55 élèves	cathol., orthod., musul.
Namer.	1 maître	25 élèves	tous catholiques.
Rakham.	1 maître	30 élèves	cathol., orthodoxes.
Samma.	2 maîtres	99 élèves	catholiques, druses.
Syen.	1 maître	54 élèves	catholiques, druses.
Dosuaïré.	1 maître	30 élèves	catholiques druses.
Khoraba.	4 maîtres	65 élèves	catholiques, orthod.
Mesmié.	1 maître	37 élèves	catholiques musulm.
Saoura - Khabira	1 maît.	30 élèves	catholiques, druses.
El-Hit.	1 maître	36 élèves	catholiques, druses.
Rondarmé.	1 maître	35 élèves	catholiques, druses.
TOTAL :	26 maîtres	3771 élèves	

Missions auprès des Arméniens (1)

Elle est bien belle et justement célèbre la fameuse scène de 1880 entre le Supérieur de la Mission de Syrie et Léon XIII :

— « Avez-vous l'Arménie à cœur ? — Beaucoup très saint Père !... Mais l'Arménie est loin de Beyrouth ! et puis... ce sont deux nouvelles langues à apprendre !... Toutefois, si votre Sainteté commande, nous voici prêts ! » — La mission d'Arménie était fondée : — «Oui ! je vous y envoie... C'est *ma* mission ? envoyez en les nouvelles *à moi* personnellement ! »

Un an plus tard, il y avait déjà trois résidences : (Amasia, Adana, Marsivan).. Césarée fut fondée en1883,puis Constantinople et Tokat. Et dans la tourmente des oppositions, des tracasseries, des persécutions turques aussi bien que schismatiques ou protestantes, de nombreuses écoles s'ouvrirent. Le choléra de 1894 décima missionnaires et catholiques mais inscrivit bien des victimes au livre d'or de la charité. Le fruit fut tel que les hérétiques se seraient convertis en masse n'eut été la crainte des Turcs.

Après la guerre, les Pères cherchèrent, avec une extraordinaire constance et une incroyable patience, à reprendre leur œuvre et quelques unes de leurs résidences. Mais ils furent pris par les Turcs et retenus comme otages. Ils durent ensuite abandonner la mission en 1921. Quelques mois après, ils vinrent encore la reprendre. Mais les clauses des traités de Lausanne balayèrent toutes les œuvres et dispersèrent le maleureux petit troupeau.

Les arméniens de la dispersion sont partout. La Syrie surtout leur fut hospitalière : Alep, Damas, le Liban, Beyrouth avant tout, sont actuellement la patrie d'adoption d'un grand nombre d'entre eux. Samos en recueillit plusieurs. D'autres sont dans tous les coins de l'Europe, et même aux États-Unis et au Canada.

Les *arméniens grégoriens* ont disparu à peu près complètement de la Cilicie. — Le *catholicos* de Cis a suivi ses chrétiens dans leur fuite, ainsi que les derders. Son action est très limitée et il fait peu parler de lui.

Les Arméniens catholiques sont également très peu nombreux.

Leur évêque, Mgr Kéklikian, est toujours à Adana. Dépossédé de sa maison et de son église, on lui a offert à la place le presbytère et l'église chaldéenne. C'est là qu'il est, avec un

(1) Cf. Petites relations d'Orient 1923-24 (passim), nous y puisons souvent et largement.

de ses prêtres. Il semble décidé à rester, si la situation n'empire pas.

Les villes et villages de l'intérieur sont tous vides de chrétiens. Sur la côte, on en trouve encore quelques-uns à Tarsoses, et un plus grand nombre à Mersina, et cela parce que la possibilité d'un départ précipité leur reste, ou encore parce que de gros intérêts les retiennent, ou enfin parce qu'on ne leur délivre pas de passe-ports.

Tous les biens des émigrés, ainsi que leurs propriétés, sont passés entre les mains des Turcs. La grande rue d'Adana, avec sa double rangée de boutiques, jadis toutes tenues par des chrétiens, est devenue propriété des Turcs,lesquels occupent également les maisons d'habitation laissées vides. L'espérance de cette mainmise facile sur de belles maisons de rapport et sur d'importants domaines, conduit les Turcs à rendre aux propriétaires, qui sont restés quand même, la vie impossible. Plusieurs sont partis d'eux-mêmes, ne pouvant plus y tenir. D'autres sont restés, mais à leurs risques et périls. Il y a des chrétiens qui voudraient s'en aller, mais qui ne le peuvent pas, parce qu'on leur refuse leurs passe-ports. Ce sont les Grecs qu'on réserve pour le fameux échange. La Turquie ne devant désormais avoir que des Turcs, on en fera venir de Macédoine ou d'ailleurs, et on enverra à leur place des Grecs jusqu'ici établis en Turquie. Mais les Turcs n'ont pas voulu jusqu'ici faire de distinction entre hellènes et grecs de rite seulement, et ils entendent appliquer aux uns et aux autres la loi de l'échange.

L'on voit facilement l'iniquité de pareille mesure. Une Commission est attendue qui doit présider à l'échange et désigner les unités ou les familles qui doivent en faire partie. Ce sera une des plus grandes abominations qu'on puisse imaginer. Déjà, en théorie, un échange équitable répugne. En pratique, ce sera bien pire.

Comment concevoir qu'une famille qui a sa maison, son commerce, ses propriétés en Cilicie, puisse trouver en Macédoine l'équivalent de ce qu'elle devra laisser ?

J'ai entendu causer des gens que la perspective de ce transfert en bloc plonge dans le désespoir.

Et puis, même en admettant que le transféré trouve l'équivalent matériel de ce qu'il a laissé, que de choses il ne trouvera pas : climat, voisinage, habitudes acquises, maisons d'éducation pour ses enfants, etc...

Après Tokat, Césarée, Marsivan, Amasia voici qu'Adana a eu son tour. Il vient d'être abandonné. De ce qui fut notre mission d'Arménie, il ne reste plus que Constantinople. La vraie mission a disparu et, cette fois, sa reconstitution reste problématique. Aussi bien sur qui s'exercerait dorénavant l'apostolat du missionnaire ?

Les chrétiens sont partis d'abord en masses compactes, puis par groupes, et ceux qui étaient restés juqus'ici défilent tous les jours sur les routes d'accès à la mer.

Par le *traité de Lausanne*, les Turcs sont devenus maîtres chez eux.L'abrogation des Capitulations enlève aux chrétiens tout recours en cas de conflit, et toute protection en cas de danger. Il ne leur reste que le droit commun, et ils savent qu'il ne leur sera pas appliqué. Dans ces conditions, ils demandent à partir, et ils s'en vont. Au bas de leur passe-port, l'Administration a soin d'ajouter cette note : « N..., partant sur sa demande, ne sera plus autorisé à rentrer ».

La Cilicie, il y a trois ans, semblait définitivement détachée de l'Empire Ottoman. Les Français l'occupaient et l'on était à la confiance.

Le collège St Paul réunissait 300 élèves. Le pensionnat Jeanne d'Arc des Sœurs de St Joseph de Lyon, en comptait presque autant. Une magnifique église sortait de terre et s'élevait rapidement. Elle touchait à sa fin quand fut signé l'accord d'Angora, qui rendait aux Turcs la Cilicie et décrétait son évacuation par les Français. Le mirage avait duré trois ans. Avec lui s'vanouissaient toutes les illusions. Les chrétiens dont bon nombre étaient compromis, liquidaient leurs affaires au lendemain de la publication de l'accord, et, précèdant même l'évacuation militaire, s'entassaient avec leurs bagages dans les wagons découverts en route pour Mersina et pour Alexandrette. Le voyage que le P. X*** fit à Adana, en novembre 1921, en compagnie de S. É. Mgr le Délégué apostolique et de l'amiral Grandclément, et qui coïncidait avec cet exode et le passage des énormes convois d'hommes et de ballots, restera longtemps gravé dans son souvenir.

L'année 1921-1922 se passa tant bien que mal. En octobre 1922, le collège des garçons n'avait qu'une douzaine d'élèves qui venaient prendre des répétitions auprès du P. Geng.

Chez les Sœurs, un groupe de filles assez important restait encore. Mais un décret d'Angora parut, imposant la demande d'autorisation et le contrôle. Les autorités françaises ne furent pas d'avis de l'accepter, et, en novembre, les deux collèges furent définitivement fermés.

L'année 1922-1923 avait été pénible. Les Pères et les Sœurs l'avaient passée à garder la place, en attendant des jours meilleurs, qui ne vinrent pas, et dans une inaction démoralisante.

Aussi, en septembre dernier, une bonne occasion s'étant présentée de mettre les immeubles en sûreté, le Père fut appelé d'urgence à Adana pour signer les contrats et ramener le personnel.

Pour le collège de garçons, on ne vit rien de mieux que de suivre l'exemple de Mère Mélanie. Un bon nombre de choses

furent vendues, d'autres emballées à destination de la Syrie, où la Mission d'Arménie se trouve prolongée. Presque tout le mobilier des chambres fut laissé à l'usage du nouveau locataire, un industriel français que de gros intérêts attachaient à la Cilicie, malgré toutes les difficultés auxquelles il est en butte en ce moment.

Le pensionnat Jeanne d'Arc est devenu le consulat de France. M. de Standfort n'occupe naturellement qu'une partie des locaux, mais tout l'ilôt de maisons et la nouvelle église sont bien abrités à l'ombre du pavillon français.

... A la fin de 1924, un Père est retourné à Adana. Mais son zèle doit patienter.



NÉCROLOGIE

Le P. Léopold Cisterne

1850-1922.

I. L'homme ; la vie.

Léopold Cisterne naquit le 24 octobre 1850 au hameau de Maurel, commune de Bassignac-le-haut, canton de Saint-Privat, dans la Corrèze ; il était l'aîné des garçons d'une famille de six enfants.

Située à mi-côte d'une colline boisée, la demeure familiale est en pleine Xaintrie, petit coin du Bas-Limousin, séparé presque complètement des régions voisines par deux rivières, la Dordogne et un de ses affluents,la Maronne,qui coulent dans des gorges profondes. Joli pays, mamelonné et pittoresque dont les habitants sont gens posés, calmes, pratiques et peu loquaces.

La famille de Léopold, profondément chrétienne, établie depuis longtemps dans la contrée, n'a cessé d'y faire le bien, tranquillement, sans tapage, en gagnant l'estime universelle par le bon exemple et la charité. Son père, le Dr Félix Cisterne, d'un extérieur froid et réservé, mais d'un cœur très sensible et d'un dévouement admirable, était de ces médecins qui font de leur profession un véritable apostolat. Aux obsèques de sa mère, en 1901, c'était « sur l'espace d'un demi kilomètre que se déroulait le défilé funèbre, encore les rangs grossissaient-ils à chacun des sentiers que rencontrait la route ». Son arrière grand-père regardé comme un saint, fut retrouvé sans corruption longtemps après sa mort à l'époque d'un déplacement de cimetière. Sa tante, religieuse visitandine, vécut quarante-sept ans en profonde vénération au monastère d'Aurillac qui la choisit jusqu'à sept fois comme supérieure. Quand sa sœur aînée Léonie mourut le 16 avril 1902

après une vie de souffrances toute consumée au service des malades et des indigents, un prêtre vénérable s'écria : « Nous avons perdu la plus sainte personne de la Xaintrie ! » Un cortège de 200 pauvres accompagna sa dépouille au cimetière, et autant d'anges gardiens avaient accompagné son âme devant Dieu.

On devine les premières impressions que l'âme du jeune Léopold reçut à ce foyer domestique dont un témoin autorisé a pu dire « qu'on n'y avait jamais proféré une parole qui ne fût digne des oreilles d'un ange ».

A dix ans il fut mis en huitième au petit séminaire de Servières. Ancien château-fort situé sur un promontoire et entouré d'un précipice où coule un torrent, Servières, transformé en collège diocésain après la Révolution, a été pendant tout le XIXe siècle la pépinière du clergé de Tulle jusqu'au jour où les lois de spoliation l'ont volé à l'Église. Le supérieur était, en 1860, M. l'abbé Verniolles, éducateur d'un certain renom. Rude climat, régime austère, tout contribuait à donner aux élèves une éducation virile !

Une ancienne crypte servait de chapelle. Ne serait-ce pas là que Léopold entendit les premiers appels de Jésus, sentit les premiers désirs de la vie religieuse et sacerdotale ? En tout cas, il dut y prier avec ferveur et y développer les premiers germes de foi solide et de tendre piété déposés en son âme par ses pieux parents, car dans cette crypte, le ciel, le tabernacle, s'ouvrit une première fois pour lui en 1861 : le jour de la Pentecôte, 19 mai, il fit sa première communion, et, le 26 juillet suivant, il reçut la confirmation des mains de Mgr Berteaud. Jamais, il n'oubliera le sanctuaire témoin de ces beaux jours.

***

En terminant ses classes à Servières, Léopold, élève studieux, aurait pu s'y préparer à un brillant avenir. La Providence avait d'autres desseins ; elle voulut lui faire connaître la Compagnie de Jésus. Sa troisième terminée au petit séminaire, ses parents le mirent au collège Saint-Joseph de Poitiers. D'octobre 1865 à juillet 1869, il y fera ses humanités, sa rhétorique, sa philosophie et ses sciences : ce sont les années fertiles et décisives dans la formation intellectuelle et morale d'un jeune homme.

Sa correspondance avec sa famille montre que ses débuts à Saint-Joseph furent assez pénibles. En récréation, les jeux lui paraissent trop bruyants ; à l'étude, les devoirs de classe trop longs ; il se croit à peine capable de rester en seconde. Mais ce grand garçon, tranquille et un peu lent, a fait à Servières d'excellentes classes de grammaire ; il a de la bonne volonté, mieux encore, de la volonté tout court ; bien vite il surmonte les premières difficultés, il s'entraîne au jeu, s'active à l'étude et prend les premiers rangs dans sa classe. Il devient un lauréat. Ses anciens condisciples entendent encore le P. Le Guigno, préfet du collège, breton à la voix puissante, lisant le palmarès aux distributions de prix et appuyant sur la dernière syllabe des prénoms : « Excellence, premier prix Léopold Cisterne... Diligence, premier prix, Léopold Cisterne... » et ainsi pour beaucoup de matières. Ces beaux succès ne lui enlevaient rien de sa presque excessive humilité. « Mes places sont assez bonnes », écrit-il à ses parents quand il a rubans et croix.

Une grande épreuve assombrit et sanctifia ces quatre années d'études chez les Jésuites. M. Félix Cisterne mourut d'un accident de cheval le 10 janvier 1866. Trois mois auparavant il avait accompagné Léopold au collège Saint-Joseph, et, en l'embrassant, cet homme d'ordinaire si calme, d'apparence plutôt froide, avait laissé couler de grosses larmes. « Nous étions loin de penser l'un et l'autre que c'était notre dernier adieu », écrira le jeune collégien à la nouvelle du deuil qui frappait sa famille. En tout, dès lors, il n'eut d'autre vue, lui l'aîné, que de consoler sa mère ; mais que peut-il si loin d'elle ? Il lui promet de ne jamais lui faire de peine, « de redoubler d'effort dans son travail et de piété envers Dieu » ; puis il recommande à sa sœur les mêmes délicats procédés : « Tu ne la contrarieras jamais et tu préviendras tous ses désirs ». Au début de 1868, nouveau deuil ; Léopold perdait son grand-père maternel. « Je voudrais être auprès de toi, écrit-il à sa mère, pour te consoler, t'aider au milieu de tant d'embarras », et songeant aux autres disparus, il lui rappelle dans une pensée de foi que « la famille se reconstitue là-haut ».

Ses tendres sentiments pour les siens et sa situation de fils aîné d'une mère veuve allaient lui rendre d'autant plus méritoire le grand sacrifice que Notre-Seigneur déjà lui demandait. Au collège de Poitiers, Léopold avait rencontré,

dans la personne du Père Langlois, un de ces directeurs qui ont une véritable emprise sur leurs pénitents. « Guide chéri, ami loyal, saint, sûr et ferme », ce jésuite ne profitait de son influence que pour pousser à la générosité. Plus d'un à cette époque, lui dut de répondre courageusement à l'appel du divin Maître, et quand cet apôtre de la jeunesse, emporté par la petite vérole, mourut en février 1872, on le surprit disant dans son déclin : « C'est le démon qui m'envoie cette maladie, parce qu'il est furieux de ce que j'ai aidé de nombreuses vocations sacerdotales et religieuses ». Le fait est vrai, et les survivants de cette belle génération ne sauraient nous démentir. Quant au jeune Léopold, sa vocation à la Compagnie de Jésus était déjà décidée à la fin de sa philosophie. En quittant Saint-Joseph au mois d'août 1868, il insérait dans son portefeuille ce memento, ce *mot d'ordre* écrit de la main même du P. Langlois :

« *Fratres, magis satagite ut, per bona opera, certam vestram vocationem et electionem faciatis.* — Imitation ; évangile ; chapelet ; communion tous les huit jours autant que possible. — Dévotion au Sacré-Cœur.— *Accedens ad servitutem Dei, praepara animam tuam ad tentationem.* — 2 août 1869. — L. L. s. j. ».

Cependant, c'était l'avis même de son sage directeur qu'il retardât d'un an son entrée au noviciat par égard pour sa mère qui, malgré une conformité sans réserve à la volonté divine, avait besoin de se faire à l'idée de l'immolation. Léopold revint donc à Saint-Joseph, au mois d'octobre 1868, se livrer à l'étude des mathématiques pour lesquelles il montrait de sérieuses dispositions. Mais la préparation de l'examen qu'il devait passer avec succès à la fin de l'année scolaire, ne le détournait point de la haute pensée du service de Dieu. Dès le mois de décembre, à l'occasion de la nouvelle année, il rappelle à sa mère et sa décision irrévocable et la grandeur de sa vocation : « Je sens que Dieu m'appelle, et tu le sais, ma chère maman, on ne doit pas résister à l'appel de Dieu. Je suis bien affligé de voir la tristesse où te plonge ma détermination ; je voudrais pouvoir apaiser ta douleur... Mais puisque Dieu ne veut pas que je sois ton appui ici-bas, humainement du moins, je pourrai faire quelque chose pour toi par la prière, et la prière souvent renouvelée ; et Dieu trouvera moyen de me remplacer auprès de toi, et il saura

tempérer l'amertume du sacrifice par de puissantes consolations !... Les sacrifices qu'on fait pour les créatures peuvent être perdus, mais ceux qu'on fait pour Dieu ne le sont jamais... Un jour, peut-être même plus tôt que tu ne le penses, tu te féliciteras d'avoir donné ton fils à Dieu... Surtout, chère maman, si quelqu'un me traite d'ingrat, ne le crois pas... Ce n'est pas non plus par entraînement ni pour satisfaire mes goûts que je suis cette voie, c'est pour obéir à l'appel de Dieu. Si je ne consultais que mon amour pour toi, oh ! alors, je m'empresserais d'accourir pour être ton appui ».

A sa sœur aînée, il écrivait aussi dans le même sens : « Le sacrifice n'est pas moins dur pour moi que pour vous,soyez-en sûres, car je sens tout ce que je devrais faire pour ma famille et surtout pour ma bonne mère qui a tant fait pour moi et a été si cruellement éprouvée ; mais, quand la voix de Dieu se fait entendre, on ne peut que courber la tête et se résigner à sa sainte volonté. Il prend pour le servir, qui il lui plaît et l'on voit bien des exemples dans lesquels l'aîné de la famille a entendu l'appel de Jésus-Christ, et sa qualité d'aîné ne l'a pas empêché d'y répondre. Et du reste,si l'on regarde avec les yeux de la foi, la prospérité d'une famille peut-elle être mise en comparaison avec tant d'âmes qu'un seul ministre du Seigneur peut sauver ? ».

Ceux à qui s'adressait ce langage surnaturel étaient si bien faits pour le comprendre que l'élu du Seigneur n'eut pas à le répéter. Et l'on imagine ce que furent à Maurel les grandes vacances de 1869, les derniers mois où toute la famille se trouva groupée autour de la mère veuve et de l'aîné déjà immolé à Dieu : la fierté chrétienne, la joie austère du sacrifice saintement consenti adoucissaient dans ces êtres si unis l'amertume de la séparation prochaine. Elle eut lieu au début de novembre et fut vivement ressentie par Madame Cisterne. Le déchirement du cœur maternel, tout calme et généreux qu'il fût, n'avait point échappé à Léopold. En route il envoya un billet à sa mère, un *sursum corda* de quelques lignes : « Dieu te tiendra compte du grand sacrifice ; il te récompensera comme tu le mérites, en ce monde et surtout dans l'autre ; c'est ce que je demanderai désormais tous les jours de ma vie ».

*
* *

La première récompense que reçut la courageuse mère fut d'apprendre bientôt le bonheur intense de son fils. « Me voilà au noviciat depuis samedi dernier,lui écrivait-il le 10 novembre, mais ce n'est qu'hier que j'ai pris l'habit religieux. Maintenant me voilà tout à fait à mon affaire ». Si bien même, qu'on ne remarquait point en lui la gaucherie de quiconque porte la soutane pour la première fois : « On dit que j'ai déjà l'air d'un vieux jésuite ; mais je suis bien loin d'en avoir les vertus et le dévouement ». Il se louait aussi de son nouveau genre de vie : « On n'a pas le temps de s'ennuyer ; c'est une foule de petits exercices qui se succèdent avec rapidité ; il y en a qui coûtent un peu... Cette pratique continuelle de l'obéissance dans les moindres détails coûte bien parfois à notre volonté qui aime tant agir à sa guise ; mais l'esprit de charité et de bienveillance qui règne parmi les novices est bien propre à adoucir ce que la règle aurait parfois d'un peu pénible. Dans les premiers temps surtout chacun vous fête et vous comble d'attentions et de prévenances. On est vraiment le Benjamin de la famille.Quelle atmosphère différente de celle du monde ! »

En effet, Léopold, précédé au noviciat par sa réputation de brillant élève de Saint-Joseph, lauréat de sa classe et préfet de congrégation, avait été reçu à bras ouverts. Il trouvait là plusieurs de ses condisciples : de Barrau, Le Sueur, du Chalard. Et quelle belle génération que cette jeunesse du noviciat d'Angers de 1869 à 1871. Il faudrait les citer tous,... : nommons seulement l'Éminentissime cardinal Billot.

Au début et toute la première année, Léopold eut pour Père Maître, le P. Fréchon, célèbre pour ses conférences sur l'abnégation, et que la mort enlèvera cette année même à l'affection de ses novices. Le P. Pittar qui le remplaça ne quittera sa charge que pour aller en Chine.

Dans le milieu d'élite qu'était cette jeune famille religieuse, le fr. Cisterne ne tarda pas à se faire remarquer des Supérieurs. Ses qualités d'intelligence et de cœur, son jugement droit, son égalité d'humeur et son parfait équilibre le firent choisir pour la charge d'*admoniteur* ; plus tard ces mêmes qualités le désignèrent pendant une grande partie de sa vie pour les fonctions de supérieur.

Trait d'union entre le P. Maître et les novices, l'admoniteur détient déjà une certaine part d'autorité. Si le fr. Léo-

pold avait pour ce rôle de vraies dispositions naturelles, il devait toutefois veiller à ce que l'excès de ces dispositions ne dégénérât pas en défaut : trop de prudence rend timide et indécis ; trop de réserve donne de la froideur ; trop de sérieux fait paraître rude ou sévère. Toute sa vie le fr. Léopold devra se travailler lui-même pour unir la décision à la prudence, la bonté expansive à la tranquille raison, une aisance aimable à la gravité extérieure. Il convenait qu'il s'habituât de bonne heure à cette gymnastique du caractère.

Sa première année de novicait n'était pas achevée quand éclata, au mois de juillet 1870, la guerre franco-prussienne. Quelques semaines après c'était la défaite, l'invasion, la pénétration des armées du roi Guillaume jusqu'à la Loire. Un moment l'on craignit pour la ville d'Angers. Les novices aménagèrent une ambulance dans leur infirmerie nouvellement construite et se firent eux-mêmes infirmiers. Le 19 novembre le fr. Léopold écrivait à l'une de ses sœurs : « Depuis longtemps, nous attendions des blessés afin d'avoir le plaisir de prodiguer nos soins à ces braves. Nos désirs viennent d'être comblés en partie et ce matin il nous est arrivé cinq soldats, non pas blessés, mais fatigués et malades... ce ne seront sans doute pas les derniers ». En effet bientôt de vrais blessés arrivèrent.

En dérangeant quelque peu la vie si réglée des novices, le service de l'ambulance devenait pour eux un apprentissage apostolique plus mouvementé que les *expériments* ordinaires : les préoccupations de l'admoniteur en étaient accrues d'autant. Par son calme, son esprit d'ordre et de prévoyance, le fr. Léopold se montra ce qu'il devait être un jour rue du Regard, l'homme providentiel. « La guerre avait mobilisé les plus jeunes de nos frères coadjuteurs, raconte un de ses connovices, et nous devions les remplacer pour la plupart des travaux de ménage. Tous les matins, pour la même raison, chaque novice scolastique avait deux, trois, quelquefois quatre messes à servir. La maison avait affecté deux salles à une ambulance de blessés et nous en étions les infirmiers de jour et de nuit, même au cours de la grande retraite. Le fr. Léopold sut débrouiller pour sa part ce chaos parfois tragique. Il éclata, par exemple, tout près de nous sur la place ou *butte* du Pélican une rixe entre les francs-tireurs de la

Sarthe et les volontaires de Cathelineau, où l'un des officiers de cette dernière formation fit usage de son revolver et blessa gravement un franc-tireur. On s'ameuta sur la butte et une bande d'hommes furieux voulut pénétrer dans notre ambulance pour y déposer le blessé et pour le venger sur des volontaires qui avaient eu leur billet de logement chez nous. Il fallut du sang-froid aux novices infirmiers pour filtrer cette cohue et ne laisser passer que les plus raisonnables. Le blessé guérit d'ailleurs et les volontaires vendéens conseillés par les novices poitevins dont plusieurs, notamment le fr. Léopold étaient leurs amis de collège, s'en allèrent de nuit chercher ailleurs un abri plus en sûreté ».

Jusqu'à ses derniers jours, l'admoniteur de 1870-71 suivra ses conovices dans les vicissitudes de cette vie avec un affectueux intérêt. On a retrouvé dans ses papiers le *Mémorial* traditionnel qui porte leurs signatures, et à côté une statistique écrite de sa main et fidèlement tenue à jour, où chaque année jusqu'en 1921 il avait noté le nombre des morts, des sortis et des restants. Aussi bien on le payait de retour ; tous ses administrés d'alors ont gardé un inaltérable souvenir de cet admoniteur « calme, souriant, toujours égal à lui-même et dont l'autorité était douce ».

***

A la sortie du noviciat le fr. Léopold fut envoyé comme professeur de 5e à Vaugirard. C'était au début de septembre, Paris saignait encore des plaies reçues dans la guerre civile. Le jeune professeur visite la capitale en détail et rend compte de ses impressions à sa famille. «J'ai vu les ruines amoncelées par les communards, les palais incendiés dont il ne reste plus que les murailles nues, les maisons détruites par les obus et les boulets... On est toujours en état de siège ; la garde nationale est heureusement désarmée et l'on veille avec soin à la sûreté publique... Je suis allé prier sur la tombe de nos cinq Pères fusillés ; ils sont déposés dans la chapelle de la rue de Sèvres et presque continuellement on y voit de nombreux visiteurs venus prier sur leur tombeau. Déjà, paraît-il, ils auraient opéré plusieurs guérisons. Le P. Olivaint, ancien supérieur de la rue de Sèvres, aurait guéri une jeune fille depuis longtemps paralytique ; elle serait allée, conduite

en fiacre, prier près de la dépouille du Père et elle aurait été guérie subitement, si bien qu'elle a pu revenir à pied chez elle ».

Le dimanche 12 novembre (1871) le fr. Léopold prononça ses premiers vœux. « Oh ! oui, l'on est bien heureux, écrit-il à sa mère, lorsqu'on renonce à tout pour ne plus appartenir qu'à Notre-Seigneur, et le jour des premiers vœux est un jour dont on garde longtemps le doux souvenir ». Il ajoutait en parlant de ses élèves : « La petite classe va son petit train ; on s'intéresse à ces enfants. J'espère que le bon Dieu m'aidera à en faire de bons chrétiens et des hommes instruits ». Au mois d'octobre 1872, il montait avec eux en quatrième, et à la rentrée suivante en troisième. Cette classe était fort nombreuse. Au mois de janvier 1873, le professeur se désolait un peu de certaine résistance à son zèle : « Je continue à pousser mes 45 élèves, mais ils n'avancent pas tous aussi vite que je désirerais. Il faut bien qu'il y ait quelques paresseux pour exercer la patience des professeurs et leur faire acquérir des mérites ».

Sa nomination de régent de troisième à Poitiers au *status* de 1874, lui causa quelque surprise ; déjà il s'était attaché à Vaugirard où l'on avait eu pour lui, dit-il, « tant de bienveillance et de bonté » ! Mais il ne cachait pas son bonheur d'aller à Saint-Joseph « retrouver des Pères que je connais, peut-être des élèves qui commençaient leurs études quand je finissais les miennes ». En plus d'une classe de 30 enfants, il fut chargé de la surveillance de la récréation dans une division. C'était un surcroît de fatigue ; il accepta généreusement le sacrifice, d'autant plus dur pour lui qu'il n'avait pas « un goût très prononcé pour le jeu ». Le calme, la solitude allaient mieux à son caractère... Et cela en tout ; ainsi écrit-il à sa sœur Eugénie, le 14 avril 1875, après une grand'messe très solennelle : « La grande musique ne m'inspire pas beaucoup de dévotion ; j'aime mieux le calme et la tranquillité d'une chapelle solitaire ; l'âme recueillie s'élève alors plus facilement à Dieu ».

Avec sa nature réfléchie et posée, le fr. Léopold montrait des aptitudes remarquables pour l'étude et l'enseignement des sciences exactes. Ce fut de ce côté que l'obéissance le dirigea au mois de septembre 1875, en l'envoyant à la Rue des

Postes suivre les cours de mathématiques tout en faisant un peu de, surveillance. A la fin de l'année scolaire, les grandes vacances qu'il passa dans la propriété si agréable d'Athis lui apportèrent deux bonheurs : un beau voyage dans les Pyrénés et la promotion au sous-diaconat.

Le pélerinage à Lourdes en compagnie de plusieurs autres Pères était l'accomplissement d'un vœu fait quelques mois plut tôt par le Recteur de l'École Ste Geneviève. Il s'agissait de remercier la Vierge Immaculée du succès obtenu dans un procès intenté à plusieurs journaux calomniateurs.

De retour à Paris (septembre 1876), le fr. Léopold fut ordonné sous-diacre dans la chapelle du Séminaire des Missions étrangères par Mgr Richard, alors coadjuteur. La piété transparente du saint évêque le frappa vivement : « J'ai reçu avec bonheur les ordres sacrés des mains de ce vé nérable évêque de Larisse dont le visage respire la bonté et la sainteté... Me voilà attaché par un nouveau lien irrévocable à la Sainte Église, grâce insigne, prélude de celle du sacerdoce ».

L'année suivante (1877), au mois de septembre encore, il devait faire un pas de plus. Il terminait sa première année de philosophie à Laval, quand il reçut le diaconat. Le lendemain et les jours suivants il avait la consolation de servir les trois premières messes de son cousin, ce saint Père Victor de Falvelly, dont on connaît la vie si édifiante écrite par le P. Charruau.

Tout en étant élève de philosophie, le fr. Léopold, formé par l'année passée, à la Rue des Postes, enseignait les mathématiques élémentaires aux scolastiques, ses jeunes confrères. Il restera désormais professeur de sciences pendant neuf ans, de 1878 à 1880 au collège de Poitiers, puis à Jersey de 1880 à 1885, et là, les quatre premières années, il mènera de front avec son cours aux scolastiques, l'étude personnelle de la théologie.

Le 3 septembre 1883 se réalisait le rêve de toute sa vie, il était ordonné prêtre. Au même moment, il voyait venir auprès de lui son frère Albert, jésuite depuis cinq ans, et jusqu'au mois de septembre 1885, tous les deux, l'un jeune philosophe, l'autre théologien et professeur, vécurent côte à côte, s'entraînant par une mutuelle édification à la pratique de la vertu.

***

En quittant Jersey au mois d'octobre 1885, le P. Léopold ne revenait pas encore en France, il allait en Angleterre, à Slough, au *troisième an*, l'école de l'amour divin. Là il se livra, dès le début, avec toute la libéralité que demande S. Ignace, à la conduite du Saint-Esprit. Son cri de reconnaissance à l'issue de la grande retraite, montre bien qu'il y reçut des faveurs précieuses.

A la fin de juillet 1886 prenait fin pour lui ce second noviciat si important dans la vie d'un jésuite ; il eut alors la permission de venir passer quelques jours à Maurel auprès des siens pour régler toutes ses affaires de famille en prévision de ses derniers vœux. Dans sa joie de revoir le pays natal, sa pensée dominante est la petite chapelle que sa mère avait fait bâtir auprès de la maison, et où, au mois de juin 1882, devançant de bien des années l'usage actuel des foyers chrétiens, Madame Cisterne avait fait consacrer toute sa famille au Sacré-Cœur de Jésus. Là le P. Léopold se réjouissait de pouvoir dire la sainte messe ; mais il désirait plus encore, et quand il annonce à sa mère son arrivée, il ajoute : « Si vous pouvez obtenir de Monseigneur l'autorisation de garder le Saint-Sacrement dans la petite chapelle de Maurel durant le mois d'août j'en serai bien heureux. La présence de Notre-Seigneur au milieu de nous, outre qu'elle sera pour nous une grande consolation, ne pourra manquer d'attirer sur nous et toute la famille la bénédiction du ciel ».

De ce côté son espoir ne fut pas déçu : l'année 1887 fut une année de bénédiction pour lui et pour les siens. Envoyé à Angers comme ministre et professeur de mathématiques aux

Internats de l'Université catholique, il y prononça ses derniers vœux le 2 février. Au mois de juin c'était pour son cher Maurel qu'il entrevoyait de nouveaux bienfaits de la providence divine dans le retour du plus jeune de ses frères, le seul qui ne fût pas jésuite. Le 21 il écrivait à Madame Cisterne : « J'ai bien pensé à vous surtout à la sainte messe que j'ai offerte spécialement pour la famille le jour de la fête du Sacré Cœur. Je me suis uni d'intention à toutes les prières qui ont été adressées à ce Divin Cœur dans la petite chapelle de Maurel, où vous avez dû célébrer cette fête avec toute la solennité possible. N'est-ce pas pour nous un devoir de lui témoigner toute notre reconnaissance pour la protection dont il n'a cessé d'entourer notre famille. J'ai confiance qu'avant peu il nous ramènera Joseph avec son titre de docteur et tout disposé à commencer dans notre Xaintrie son ministère laborieux et, il faut l'espérer,fécond en heureux résultats ».

Il en fut ainsi. Joseph revenait au mois de juillet docteur et médecin, et par une activité discrète mais persévérante, il acquérait bientôt sur les habitants de la contrée une influence qui rappelait celle de son père le Dr Félix Cisterne. Dès l'année suivante, il était élu maire de Bassignac-le-haut. Plus tard marié, père de famille et devenu conseiller général, il ne cessera de maintenir là-bas les traditions d'une famille très chrétienne ; il ne faillira point à la tâche, souvent ingrate aujourd'hui, de défendre son pays et sa foi, avec toutes les armes de l'action catholique et sociale.

***

Au P. Léopold aussi cette même fin d'année 1887 ouvrit comme une nouvelle carrière. Au mois de septembre, il entra dans celle de la supériorié. Ce sera pour longtemps : un tiers et plus de sa longue vie religieuse. Son cher collège de Poitiers fut le théâtre de ses débuts dans les hautes charges. Il y vint comme préfet d'abord, mais, vu l'état de dispersion, il était en fait recteur de toutes les classes inférieures à la seconde, réunies (en dehors des cours qui se faisaient dans des maisons particulières) au collège Saint-Joseph. On raconte que sa haute taille, son air imposant, son aspect réservé, terrifièrent les élèves : on le qualifia de préfet sec et raide. Il garda

même quelque temps cette réputation de sévérité qui n'était certes pas le fond de sa nature. Se violentait-il par sentiment du devoir? peut-être ; c'était plutôt, croyons-nous, la conséquence de sa réaction contre un naturel timide et complaisant.

En 1889, toutes les classes s'étaient réinstallées à Saint-Joseph et le P. Léopold eut le titre de recteur. Cependant l'apaisement politique était assez superficiel. En 1892 il y eut une alerte ; on craignait une interpellation à la Chambre sur la reconstitution des Congrégations non autorisées, et l'inspecteur de l'Académie de Poitiers prévint le président du Conseil d'administration de Saint-Joseph d'avoir à se mettre en règle avant l'inspection. On se contenta d'entasser les élèves des classes supérieures dans les bâtiments du vieil hôtel Chambourdon après avoir muré l'accès au collège par l'intérieur, ouvert jusque-là sur le jardin des Pères. L'orage étant passé, l'inspection aussi, l'on revint au bout de quelques semaines dans les vastes salles du collège.

Ainsi pendant le rectorat du P. Cisterne s'acheva la reconstitution de cette école libre. Dans un rapide historique du passé, le secrétaire des *Anciens Elèves* ne manqua pas de le faire remarquer au cinquantenaire de la fondation de leur Société. « Le 8 mars 1891, dit-il, est une date mémorable dans l'histoire de notre association. Ce jour-là pour la première fois depuis notre fondation, notre messe annuelle avait lieu à Saint-Joseph, dans la chapelle de congrégation de première division. C'est le P. Cisterne, recteur, qui nous y adressa la parole prenant très heureusement pour texte le mot liturgique *Laetare*. La joie était grande, en effet, pour tous, de se retrouver au cher collège redevenu notre centre et qui ne cessera plus de l'être. Cette même année notre plaque d'honneur (contenant les noms des élèves tués à l'ennemi) fut réintégrée dans la grande chapelle. Désormais toutes les traditions reprennent. A la fête du P. Recteur les anciens reparaissent sur le théâtre ; ils se mêlent aussi au collège pour le triduum solennel du centenaire de S[t] Louis de Gonzague qui se clôture à la cathédrale par une communion générale. Depuis ce jour, Saint-Joseph reprend sa vie complète ».

Le P. Cisterne étendait aussi son zèle au dehors. Il montra toujours une grande affection aux élèves de l'École apostolique, favorisa autant qu'il put cette belle institution et bénit

la première pierre des nouveaux bâtiments de la rue Saint-Denis. A la même époque, il permettait à son professeur de philosophie, le P. de Kerraoul, de diriger un patronage d'apprentis « où les anciens élèves se réunissaient à leurs jeunes camarades du collège pour s'initier les uns et les autres à une bienfaisante action sociale. Ce patronage avait sa retraite annuelle à la maison de campagne de la Cossonnière, à la suite de celle des anciens ».

Les qualités solides de gouvernement que le P. Cisterne avait montrées à Poitiers le firent choisir en 1895 pour la direction de l'important collège parisien de la rue de Madrid. Il s'y trouva, dès l'abord, quelque peu dépaysé. « Me voici absorbé par mes nouvelles fonctions, écrit-il à sa mère le 16 octobre. Ce n'est pas une petite affaire que de voir 700 élèves, de faire connaissance avec eux et avec leur famille ; il me faudra bien des semaines avant que je connaisse tous les noms et que je sache les appliquer sur les figures ».

Pour l'aider à la tâche il avait deux brillants préfets, le P. Trégard au grand collège et le P. Carré au petit. C'est à eux que les parents s'adressaient surtout, de sorte que le P. Cisterne, si réservé par tempérament, se trouva, quant à l'influence, un peu trop effacé.

Ses subordonnés, eux, ont gardé de ce temps le meilleur souvenir. « Le P. Cisterne à la rue de Madrid, nous écrit l'un d'entre eux, était l'homme bon, aimable, de rapports faciles que vous avez pu connaître ailleurs. Ailleurs il a été peut-être aussi simple, pas plus. Ailleurs a-t-il été aussi humble ? Il portait le souci de ne pas faire sentir l'autorité jusqu'à la plus grande délicatesse. Il n'était pas faible cependant, mais il laissait faire les hommes d'expérience. Il n'aimait pas de lui-même les innovations ; il les tolérait ou même les acceptait. Cela n'allait guère plus loin. Une affaire lancée, il s'y intéressait ; je fais appel au souvenir de ceux qui l'ont vu en 1897-98 au petit collège. On y bâtissait alors comme on ne cesse de bâtir dans la Compagnie ; quelques embarras de terrains l'inquiétèrent vraiment ; il n'y parut guère à l'extérieur : un plissement de lèvres spécial dans un sourire ; c'est tout.

« Il croyait à la Providence et se confiait à elle. Quand il dut quitter, ce ne fut pas sans peine. J'eus avec lui une longue conversation. Il m'avertit doucement, en souriant encore, des difficultés du lendemain, et il devait y en avoir de toutes

sortes... Il me bénit d'un grand geste ; il resta calme, calme jusqu'au bout.

« Il avait à la rue de Madrid bien des amis dans le personnel, des amis de cœur et d'âme : il était d'une si belle prudence, d'un si bon conseil ! »

***

Le P. Léopold ne resta que trois ans au collège Saint-Ignace. En septembre 1898, il fut envoyé à la Résidence de la Rue de Sèvres où jusqu'à sa mort, il pourra donner la mesure de ses dons d'administrateur. Il y vint à titre de ministre, le P. Labrosse y étant alors supérieur. Mais celui-ci, nommé de nouveau provincial à la mort du P. Platel, en janvier 1900, choisit le P. Léopold pour le remplacer : « Vous le connaissez, vous l'aimez », dit-il en le présentant à la communauté. Et c'était vrai. Comment ne pas aimer l'homme que va nous dépeindre le P. Léon Duponchel ?

« Étant ministre à la rue de Sèvres pendant que le P. Léopold en était supérieur j'étais nécessairement en contact continuel avec lui. Or, j'ai toujours remarqué en sa personne une grande égalité d'âme se traduisant souvent sur son visage par un léger sourire. Dans sa conduite personnelle, il était facile de remarquer l'exactitude et la ponctualité. Un esprit d'ordre et de prévoyance présidait à la direction de la maison, et la charité accompagnait toujours les rapports avec les divers membres de la communauté.

« Il y avait alors, outre les Pères de Résidence, un groupe de scolastiques, préparant des examens supérieurs universitaires. Le P. Léopold sut aménager leur habitation dans un quartier séparé, de manière à faciliter leur travail tout en leur évitant un trop grand nombre d'allées et venues ; aussi je crois que les étudiants de cette époque ont gardé de lui le meilleur souvenir.

« Assez souvent, des Pères de passage venaient demander l'hospitalité ; ils étaient toujours bien accueillis et le P. Supérieur se prêtait volontiers à leur fournir tous les renseignements dont ils pouvaient avoir besoin ».

A certaines époques, telle était l'affluence des passagers qu'un jour, pendant l'Exposition universelle de 1900, le vieux sacristain, le fr. Paris, se trouva tout fier d'avoir eu

à préparer 60 messes, dans la chapelle. On devine ce qu'il fallait de tact et de complaisance au supérieur et à son ministre pour satisfaire les nouveaux-venus sans déranger les résidents.

« Une autre circonstance importante où le P. Léopold eut à déployer une prudente activité, fut la dispersion qui précéda en 1901 la fermeture de la maison. Il fallut opérer la division du personnel en petits groupes, trouver des logements, fixer les lieux de réunion pour les repas, disposer de petits oratoires, organiser le service domestique, faire appel à la charité de bonnes personnes pour fournir des locaux où l'on pourrait mettre à l'abri le matériel d'église, enfin effectuer le transport des nombreux livres de la bibliothèque. Tout cela se fit assez rapidement avec calme et prudence cependant : le P. Léopold n'y épargna ni son temps ni sa peine ».

Ce fut au milieu de ces préoccupations, au mois d'août 1901, que le P. Cisterne eut la douleur de perdre sa mère. Rejoignant les autres membres de la famille, les deux aînés, prêtres, se succédèrent au chevet de la mourante. Quelle fortifiante consolation pour cette chrétienne sur le point de paraître au tribunal de Dieu ! Dans un journal de la région une main amie a tracé son portrait. Il nous paraît si ressemblant, quant au physique et quant au moral, à celui du P. Léopold, que nous avons ainsi double motif de le reproduire ici.

« Madame Cisterne dans l'intimité se montrait d'une simplicité charmante, unissant la confiance à la droiture, et la bonne grâce à la sincérité ; mais, en elle, l'abord était réservé, la parole sobre, l'attitude digne et pleine de mesure. A sa sérénité parfaite on devinait,en même temps que la chrétienne, la femme intelligente dont l'œil voyait juste et dont la main agissait constamment. Elle a su sauvegarder la prospérité de sa maison, tout en faisant très large la part de l'hospitalité ,celle de l'aumône, celle des bonnes œuvres. Il faisait bon sous son toit pour le parent, pour l'ami, pour le pauvre, pour le solliciteur. Elle assistait les malades, secondait les séminaires, aidait les vocations, soutenait les écoles... Le soin qu'elle s'était donné de se bâtir une chapelle ne l'empêchait point de s'occuper de son église de paroisse, et d'y porter ses pas aussi longtemps que l'ont permis ses forces, pour l'exemple de la famille, la joie du pasteur et du troupeau. Bref, c'était la femme forte, difficile à trouver, douloureuse à perdre, et

nous l'avons perdue !... Sa suprême parole avait été : *Passion du Christ, fortifiez moi* ».

On voit à ce dernier cri que Madame Cisterne était, elle aussi, une disciple de S. Ignace. Mais l'ensemble du portrait, cette charité tranquille et rayonnante de la châtelaine de Maurel,n'est-ce pas tout le P.Léopold tel qu'ont pu l'admirer tant des nôtres à son appartement de la rue du Regard ?

Il n'y occupa d'abord (et pendant longtemps) qu'un seul étage, le plus élevé. Le 4 octobre 1901, il écrivait à sa sœur Léonie : « Me voici à peu près installé dans mon nouveau domicile, 5 rue du Regard, dans un appartement au cinquième ; 96 marches. Je ne t'invite pas à m'y rendre visite, je crois que tu aurais de la peine à monter jusque-là. Je n'y suis pas trop mal et constate de plus en plus que la divine providence a soin de ses enfants. Mais ce n'est plus notre belle résidence rue de Sèvres, ni surtout notre belle chapelle du Gésu. Ce n'est pas sans un serrement de cœur que dimanche dernier, à 9 heures j'ai dit la dernière messe publique dans cette chapelle. Une foule nombreuse y assistait... Nous avons été bien touchés de la sympathie qu'on nous a témoignée dans ces douloureuses circonstances et de la charité avec laquelle on nous est venu en aide. Maintenant nous voilà dispersés, privés de la vie de communauté et des secours et consolations que nous y trouvions. Enfin, à la grâce de Dieu ; nous avons le droit de compter sur son secours, puisque c'est à cause de Lui que nous souffrons persécution ».

***

Ah ! ce 5 de la rue du Regard pendant vingt ans, comment le définir ? Quai de débarquement ? Auberge ? Agence d'informations ? Gare régulatrice ? Poste de l'agent de liaison ? Un peu de tout cela et quelque autre chose encore. Aucun jésuite d'aucun pays du monde ne venait passer à Paris un jour ou plusieurs semaines sans aborder là, ne fût-ce que pour avoir un billet de logement. Aux diverses gares de la capitale Dieu seul sait combien de fois les cochers de fiacre entendirent répéter la même adresse par les arrivants, ecclésiastiques ou clergymen de tout aspect et de toute langue. Une fois un bon Père étranger, à la sortie du train, hèle un fiacre ; il avait à peine eu le temps de s'y installer que le cocher lui crie sur le

ton interrogatif : « 5, rue du Regard ?— Oui, c'est cela », répond le voyageur assez surpris de se voir ainsi découvert.

Quand on songe qu'avec le gouvernement d'une nombreuse communauté, très éparpillée, le ministère de la confession et de la direction des âmes,le Supérieur de la rue du Regard avait encore les soucis d'un gérant d'hôtel et d'un directeur de bureau de renseignements, on se demande avec une édification étonnée comment on pouvait toujours le trouver à son cinquième,affable et accueillant ; jamais il n'aurait laissé penser qu'on le dérangeait. « A quelque heure que ce fût, avec n'importe quelles commissions encombrantes, sans compter le personnage qui l'était souvent beaucoup, on était sûr d'une réception cordiale ». Pendant la guerre, en particulier, le P. Léopold Cisterne fut vraiment la providence de nos soldats. « C'était toujours la même complaisance, le même empressement pour recevoir les permissionnaires, arrivant la plupart du temps sans avertir et à des heures qui étaient rarement commodes ».

Aux yeux de tous il personnifiait la charité simple et effective de la Compagnie. Nous verrons plus loin, qu'il s'y était formé lui-même par un travail incessant de coopération à la grâce. Rappelons seulement ici que, pour mériter son surnom légendaire d'*oncle Léopold* et sa réputation d'hôte accueillant, il avait, en plus de l'*agendo contra*, deux qualités naturelles, l'ordre et la bonté. Il put les faire valoir jusqu'à sa mort ; car, quand il cessa d'être supérieur, il resta ministre, et ses successeurs, *operarii* de grand mérite, étant souvent absents il demeurait en fait l'homme indispensable de la rue du Regard. Quelles vertus il sut montrer dans ce rôle, le R. P. Auriault nous le dira.

« Un amour de la Compagnie remarquable qui le faisait s'intéresser à tous les événements de sa vie quotidienne et lui donnait un goût fraternel pour recevoir nos amis *ex omni natione* : ce fut là une des caractéristiques de son dévouement. Les circonstances lui permirent de développer l'art de l'hospitalisation à un degré exceptionnel. C'était pour lui comme un triomphe quand il pouvait remplir notre fameux réfectoire du 5 (à peine assez large pour vingt personnes). On y logea un soir trente-trois convives. Pour détendre les esprits, je donnai *Deo gratias* en disant : *Angustiantur vasa carnis, dilatentur spatia charitatis.*

« Sa bonté, sa patience furent plus qu'ordinaires, et il en eut besoin au milieu de tant de révolutions, depuis les *Décrets*, jusqu'à la *loi* de 1901. Par son calme, sa placidité et ses qualités d'ordre déjà signalées, il fut l'homme providentiel. Mais qu'on ne s'imagine pas que sa patience fût toute naturelle. Des explosions de vivacité surprenante montraient bien qu'il avait à se vaincre souvent pour garder son calme et la mesure dans ses paroles.

« A noter encore : sa sagesse et sa prudence dans les conseils, qu'il donnait toujours avec modération et motifs à l'appui ; son action vraiment efficace comme « agent de liaison » au centre de la province ; puis sa charité, sa commisération pour toutes sortes de misères. Il avait des catégories de pauvres et de malades auxquels il était très fidèle. Il faisait très régulièrement ses visites aux malades dans l'après-midi. Combien de fois n'a-t-il pas consolé, par sa seule vue et sa compassion si simple, ses frères infirmes de la rue Dantzig, ou les opérés en clinique !

« Le mercredi, il recevait, rue du Regard, des miséreux de tout choix. Il y avait, dans la théorie de ces mendiants, des princesses, des comtes, des comtesses... etc. Il fallait voir cette ascension, ce « raid » hebdomadaire vers notre cinquième !... Évidemment il y avait des complots, non contre sa vie, mais contre sa bourse. Que de fois il fut trompé ! Jamais il ne se décourageait ; cet exercice de bienfaisance était son sport ».

Il en avait un autre qui suppose un total oubli de soi,c'était de se charger des corvées. Manquait-il au repas de midi, c'était assurément les funérailles d'un bienfaiteur ou d'une bienfaitrice ; les messes tardives, les messes d'enterrement des Nôtres étaient, sauf des cas très rares, toujours dites par lui. Levé le premier et bien trop tôt pour son âge, c'était lui qui cédait son heure de messe aux voyageurs pressés ; lui encore qui se dérangeait aux meilleures heures du travail matinal pour porter la sainte communion à des malades.

Un dévouement inlassable, une maîtrise surnaturelle de soi, un rare respect d'autrui, même de l'adversaire, apostat ou politicien, nous sont signalés parmi les traits dominants de sa physionomie. L'un de ceux qui l'ont vu de plus près, nous écrit gentiment : « Quand, trop fatigué, je ne m'occupe plus que d'aimer le Bon Dieu en pensant quelquefois à ses

amis, c'est souvent dans le souvenir du P. Léopold Cisterne que je me repose. Bon, sûr ami, pas très intime, pas infaillible dans les menues circonstances, mais appui assuré en cas extrême. Rien ne l'eût étonné, rien lassé dans le travail de sauver une vocation, et c'est à lui encore que se sont confiés, après naufrage, tel et tel qui nous ont quittés... Sa régularité, sa paix personnelle, le sentiment visible qu'il avait de sa propre faiblesse, sa longue expérience du supériorat et des supérieurs, sa douce gaîté, son optimisme donnaient confiance. On le savait bon, bon et discret, bon et patient, bon et modeste, bon et sensé ».

Il ne se troublait de rien, espérait toujours. « Si l'on rêve une statue de l'optimisme, il faudra la sculpter sous les traits du P. Cisterne ». De cette disposition constante, sa grande foi était la cause ; elle le portait même, plus qu'on n'aurait pu le supposer, « à croire facilement aux manifestations du surnaturel tant diabolique que divin ; il écoutait volontiers les récits qui entretenaient en lui cet optimisme invétéré que la guerre ne fit que développer ».

« Le P. Léopold Cisterne disait n'être pas républicain, mais quelque chose comme constitutionnel. Un peu plus que résigné à la république de fait, il se montrait sceptique à l'égard des ambitieux d'un ordre plus normal (il disait : d'un ordre idéal). Sans faire de politique, il n'ignorait rien, je ne dis pas des bases de l'*Action française*, mais de la chronique Daudet-Maurras ; bien qu'ils attaquâssent ses meilleurs amis, il parlait d'eux ordinairement sans vivacité, avec une sympathie amusée, ou réservée quant aux éventualités lointaines ; il leur tenait compte de leur action religieuse ». Mais il n'allait pas plus loin ; son naturel raisonnable et modéré l'avait fortement attaché aux directions (bien comprises) de Léon XIII. Seuls les événements, s'il eût vécu, auraient pu modifier sur certains points sa façon de voir, car il n'était pas moins juste et réaliste que pondéré.

En qualité de supérieur d'une communauté importante de Paris, il était souvent consulté par les personnes du dehors, par ses confrères surtout. On le trouvait homme de bon conseil, mais visiblement il avait à réagir contre l'excès de prudence, une certaine indécision native. Son jugement très droit pesait exactement le pour et le contre ; si ensuite les deux plateaux de la balance restaient en équilibre, timide et

humble il hésitait, comme s'il avait peur du choix et en redoutait les conséquences. Mais souvent il fallut bien qu'il le fît, la Providence l'ayant pour ainsi dire jeté à l'eau : au milieu de difficultés nombreuses et de complications politiques ou morales, il eut à prendre des décisions. Sa responsabilité, déjà grande, s'étendait encore pendant les absences du P. Provincial. Jamais les préoccupations multiples n'obscurcirent du moindre nuage sa sérénité extérieure.

Quelques uns, le devinant mal, auraient pu prendre son sourire pour un sourire de commande ; mais, forcés par les circonstances de s'ouvrir à lui, ils revenaient vite de cette impression première et ne parlaient plus qu'avec reconnaissance du réconfort reçu dans sa fréquentation : « C'est à la mort du P. Matignon que je trouvai dans le P. Cisterne, alors ministre, le conseil et l'appui que la disparition de mon confesseur m'enlevait. Dans mes difficultés personnelles, dans la direction de mes œuvres, pour les affaires matérielles ou spirituelles, il fut mon conseiller, toujours écoutant avec attention et bienveillance, répondant avec netteté et sagesse, sachant apprécier les situations, ayant conscience des possibilités, modéré sans faiblesse, sachant exiger un sacrifice ».

Si attentif et si complaisant à l'égard des Pères étrangers, est-il besoin de dire que le meilleur de sa sollicitude allait à sa communauté ? Il avait grand soin que rien ne manquât dans les groupes. Des divers appartements loués en ville il connaissait les moindres recoins, savait les utiliser, avait une exacte et extraordinaire mémoire de leur distribution et de leur destination, au point d'étonner les chefs de groupe eux-mêmes. Mais c'était surtout à la régularité religieuse, à la bonne santé des âmes qu'il faisait attention. Il voulait que ni dans le travail, ni dans la piété, ni dans l'union des cœurs personne n'eut à souffrir de l'état de dispersion. Malgré l'exiguité relative du réfectoire, il s'ingéniait pour que chacun fût invité à tour de rôle aux agapes fraternelles de la rue du Regard.

Ce fut là que l'on célébra sa cinquantaine de compagnie le 11 novembre 1919. De ses nombreux amis et de diverses communautés religieuses lui arrivèrent, en ce jour, des compliments affectueux. Dans une lettre toute délicate, le cardinal Billot, après avoir rappelé les souvenirs lointains de leur noviciat, ajoutait pieusement : « Nous voilà donc mis en demeure

de songer sérieusement à rejoindre ceux de nos compagnons qui n'ont pas attendu leur jubilé et nous ont précédés, *Jesu dicata nomini cohors beata militum.* Aujourd'hui, fête de tous les saints de la Compagnie, je me suis recommandé à eux ; je leur ai recommandé aussi tous les survivants et d'une manière toute particulière celui qui dimanche prochain accomplira sa cinquantaine. Donc, bien cher et très excellent Père, faites-là cette cinquantaine dans la joie de votre âme, en actions de grâces pour le passé et pour tout le bien que Notre-Seigneur vous a donné de faire jusqu'ici, en jubilation d'espérance pour l'avenir et pour la récompense que vous devez attendre de sa bonté ».

On ne pouvait mieux exprimer les sentiments personnels du vénérable jubilaire. Depuis cinquante ans, comme nous allons le voir en pénétrant plus avant dans son âme, le P. Léopold n'avait eu d'autre ambition que de faire le bien, par amour et pour la gloire de Dieu. A la date du 11 novembre 1919, le passé revu dans la réalité et l'avenir entrevu dans l'espérance ne pouvaient lui donner que des impressions de joie, de paix et de gratitude.

II. — Le religieux ; la spiritualité.

Dans le travail de sa sanctification, le P. Cisterne a gardé l'esprit pratique et la ténacité qui le caractérisaient. Depuis le jour où, à 18 ans (1868) il recevait le mot d'ordre du P. Langlois : *Satagite ut per bona opera certam vestram vocationem faciatis*, jusqu'à sa dernière retraite annuelle (1921), il n'a cessé de *se donner de la peine*, de tendre ses efforts vers le but : devenir parfait dans sa vocation. « Chacune de ses retraites aboutissait à un renouvellement sensible de fidélité », nous écrit l'un de ses derniers supérieurs. Or cette tendance continuelle à la perfection est, au dire des meilleurs maîtres, de souveraine importance. Parmi « les points que le P. Louis Lallemant recommandait le plus à ses *tertiaires* », l'un de ceux-ci, le P. Rigoleuc, cite au premier rang : « Un désir et une faim de notre perfection, une volonté déterminée d'y tendre de plus en plus de toutes nos forces. Que ce soit là toujours notre principale vue et le plus grand de nos soins. Souvenons-nous que ce point est plus essentiel à la religion

que les vœux mêmes, car c'est de lui que dépend tout notre progrès spirituel ; c'est là ce qui fait la différence des véritables religieux et de ceux qui ne le sont qu'en apparence et aux yeux des hommes ».

Le P. Cisterne eut tout sa vie un sérieux désir d'être parfait ; il s'appliqua d'un cœur résolu à se dépouiller de l'amour propre pour se revêtir de Jésus Christ.

Il se connaissait fort bien lui-même. Dans ses notes spirituelles apparaît constamment une solide humilité, une intime conviction de l'impuissance et du néant de l'âme humaine. Au début de chaque retraite, il éprouve et il note une impression de soulagement, et même de joie, à la pensée de pouvoir ranimer sa ferveur. On trouve fréquemment à la première page de ses récollections d'humbles aveux, comme ceux-ci : « 1904. Il faut que cette retraite soit le point de départ d'une vie plus fervente, plus unie à Dieu, plus exempte de toute recherche personnelle.... — 1906. J'ai grand besoin de me renouveler, de me convertir. Que je suis loin, hélas ! de la perfection que j'aurais dû réaliser, après tant d'années de vie religieuse... — 1912. Je sens le besoin de cette retraite pour me plonger dans le recueillement... me perdre en Dieu. Je sens mon esprit envahi par mille pensées et mille préoccupations ; il faut oublier tout cela pour ne songer qu'à Dieu et à mon âme: que je sorte de cette retraite purifié, éclairé, retrempé ; que je devienne un homme nouveau !... — 1915. Que de motifs me pressent de faire cette retraite plus sérieusement que les autres : mon âge, *iam advesperascit* ; les événements qui s'accomplissent, ceux qui se préparent (calamités, catastrophes... tant de victimes déjà !) ; les grâces reçues en si grand nombre ; besoin de témoigner ma reconnaissance ».

Chaque année la méditation du péché le touche profondément. Ce religieux qui faisait l'édification de tous se reconnaît pécheur. « *Quantas habeo iniquitates*, note-t-il en 1901. Ma vie, avec des dehors de régularité a été bien coupable. Que de misères, de lâchetés, de capitulations ! Que de fois il m'est arrivé de substituer ma volonté à celle de Dieu ; c'est le désordre. — 1903. Je ne sais pas m'imposer de sacrifices pour prier, pour travailler, pour faire le bien. Oh ! que de journées vides aux yeux du Souverain Juge !... — 1905. Que d'imperfections, que de recherches personnelles, que de fautes se glissent dans mes meilleures actions ! »

Comme elle lui fait voir, grossir même les fautes inévitables à la nature humaine, l'humilité lui rappelle aussi chaque année les petits défauts extérieurs qu'il dut toute sa vie combattre pour pouvoir être dans l'apostolat un véritable homme de Dieu. Il revient constamment à cette lutte, sans découragement, sans lassitude, sans se contenter des progrès déjà réalisés. « Naturellement je n'ai rien qui attire, qui plaise... Conversation sans portée, sans couleur... quelque chose d'assez froid ; peu de liant... Je ne suis pas sympathique... J'éprouve une réelle difficulté à me lancer, à faire le premier pas, ce qui me donne quelque chose d'embarrassé, de gêné dans l'attitude ». Étant recteur, il écrit : « Je n'interviens pas assez pour imprimer le mouvement et donner une direction. Je manque d'élan, d'entrain, d'où action personnelle très effacée ».

Mais les déficits qu'il déplore ainsi, il s'applique aussitôt à les corriger. Comme il prend des résolutions pour toujours mieux s'unir à Notre-Seigneur, ainsi, à chaque retraite, détermine-t-il le moyen de se rendre agréable et sympathique au prochain pour mieux lui donner Dieu. Il a écrit quelque part : « J'ai besoin d'apprendre à vouloir, sans cela je ne serai jamais qu'un médiocre jésuite ». Eh ! bien, quand on sait, d'une part l'effet produit sur nous tous par sa vertu, et que l'on trouve par ailleurs dans ses notes intimes les traces d'une lutte incessante, contre ses tendances naturelles de caractère, on est bien forcé de lui donner un démenti, de dire que chez lui la volonté d'arriver à la perfection n'a jamais été défaillante.

Tout est examiné, prévu, décidé dans les moindres détails. Ainsi, quand il est recteur de collège : « Attitude générale : prévenances, paroles aimables à l'occasion, témoigner de l'intérêt, de la sympathie ». Puis il passe en revue toutes les catégories de personnes auxquelles il aura affaire : frères coadjuteurs, pères, élèves, parents ; pour les frères coadjuteurs il ira chaque dimanche prendre sa récréation avec eux, non sans avoir prévu les sujets de conversation.

Quand il est supérieur de la rue de Sèvres, il prend la résolution de « *témoigner du cœur*, de l'intérêt aux autres, Pères, anciens élèves, personnes dirigées, membres de la famille.., chercher à leur faire plaisir, à leur être utile... avec les Pères de passage et les étrangers, amabilité, prévenances, accueil

engageant, toujours prêt à donner des renseignements... Pour les conversations, les rendre dilatantes, élevantes, et non déprimantes ; donc éviter sujets de discussions qui n'aboutissent à rien ».

Ainsi savait se secouer une nature sensible mais renfermée, un cœur très bon mais peu ouvert. Mêmes efforts de volonté pour remplir avec perfection les charges qui lui sont confiées. Voici par exemple comment il entend s'appliquer à être un bon ministre :

« *Exactitude* à prévoir, organiser, donner des ordres précis ; avertir ; surveiller l'exécution, contrôler et faire des observations si besoin.

« *Dévouement* pour corvées, remplacement, démarches.

« *Complaisance et charité* pour les Pères et Frères de la maison ; leur procurer promptement ce dont ils ont besoin ; remercier et tenir compte des remarques, des *desiderata*, dans la mesure du possible.

« *Grande charité pour les malades*, visites fréquentes ; voir ce dont ils ont besoin : pour l'âme (sacrements), pour le corps (nourriture, récréation, petites nouvelles, petites douceurs).

« *Dépendance du P. Supérieur*, respectueuse et affectueuse ; le tenir au courant de tout ; ne pas chercher à imposer ma manière de voir ; mais l'exposer simplement ; puis docilité pour suivre sa direction.

« *Soin des Frères coadjuteurs*, leur témoigner confiance, les suivre, les diriger... mots d'encouragement, de satisfaction ».

Le Père termine ce tableau en ajoutant : « *Animer ces fonctions* par l'esprit surnaturel et l'union à Dieu ».

On devine en effet que pareil brisement de la volonté, pareille destruction de l'amour-propre supposaient un accroissement proportionné de l'amour de Notre-Seigneur.

***

Ici encore il faut signaler l'admirable unité de vie du P. Cisterne. Dans sa spiritualité une dévotion domine tout, celle du Sacré-Cœur ; cela depuis les premiers appels de la vie religieuse, jusqu'à la dernière heure. Il semble bien que c'est jeune collégien à Saint-Joseph de Poitiers, qu'il comprit et goûta cette dévotion : nous l'avons vue inscrite par le P. Lan-

glois sur le *mot d'ordre* des vacances. Durant le noviciat, mêmes tendances : « Union habituelle au divin Cœur de Jésus, ce sera là ma dévotion spéciale, le principe de ma vie intérieure ». Deux ans plus tard : « Cette dévotion est celle qui me va le mieux ; mais je ne la rends pas assez pratique. Je ne fais pas assez du Cœur de Jésus le centre de ma vie, mon modèle et mon souverain moyen d'apostolat. Me rappeler que je dois être un saint, et je le serai par *l'unité* dans le Sacré-Cœur ». Il notera un jour, au même sujet : « J'ai besoin *d'unité de concentration* ; sans quoi les résolutions de détail ne tiennent pas : *Cor Jesu, flagrans amore nostri, fac cor meum secundum cor tuum* ».

De fait le principe et le moyen de la sainteté n'est-ce pas pour tout le monde la connaissance,l'amour et l'imitation de Jésus-Christ? Et tout Jésus-Christ n'est-il pas dans son adorable Cœur? Pour le P. Cisterne, qui par nature tendait droit au but et n'aimait pas les choses compliquées, c'est un bonheur de trouver *tout* dans *un*. De là ces résolutions renouvelées chaque année sous des formules toujours analogues :

« Devenir un homme intérieur et surnaturel : tout dans le Sacré-Cœur de Jésus. — M'efforcer de pénétrer plus avant, chaque jour, dans le Sacré-Cœur de Jésus. — O divin Cœur, en vous est toute mon espérance, je veux désormais vous invoquer avec plus de confiance et plus d'amour. — Quelles que soient les épreuves, mettre toute ma confiance dans la miséricordieuse bonté de Jésus. O Jésus, transformez mon pauvre cœur, en le purifiant et en le réchauffant dans votre divin Cœur. — Recours fréquent au Sacré-Cœur ; lui confier mes ministères, les âmes au salut desquelles je travaille ; Lui rapporter tous les fruits que je pourrai recueillir, et propager cette dévotion le plus possible ».

Pendant son *troisième an*, elle prendra chez lui une nouvelle force ; les liens qui l'attachent au Sacré-Cœur se resserreront de plus en plus. Une méditation sur la Messe du Sacré-Cœur, suivant la *seconde manière de prier*, le console et l'éclaire ; il y revient à plusieurs reprises, et l'on voit à ses récollections qu'il a trouvé là une manne céleste, une nourriture vivifiante : c'est la joie de l'âme qui a rencontré le bien-aimé, et avec Lui la vérité, la force,le repos. « *Miserebitur secundum multitudinem miserationum suarum* ; oui, sa miséricorde à mon égard est admirable...*Bonus est sperantibus in eum* ; oui,le Seigneur

est bon pour l'âme qui le cherche ; Il se communique à elle avec d'autant plus d'abondance qu'elle Le cherche plus assidûment... *Confitebor* ; je vous louerai, Seigneur. Ah! vous étiez irrité à cause de mes péchés ; mais voici que votre fureur s'est changée en bonté et vous avez rempli mon âme de vos consolations... *Ecce Deus salvator meus* ; oui, ici-bas, mon Dieu n'est que Sauveur ; c'est pourquoi j'irai à Lui avec confiance, *fiducialiter agam et non timebo* ; j'irai puiser à la source des grâces par la sainte communion... *Invocate nomen eius* ; appelez Dieu en vous ; qu'Il vienne y opérer les merveilles de son amour... *Magnifice fecit,* il fait en moi de grandes choses... *Exulta* ; oui, tressaille, ô mon âme, et prépare-toi à la venue de ce grand Dieu ».

Au dernier *quies* de sa grande retraite du *troisième an*, c'est encore du Sacré-Cœur qu'il s'occupe toute la journée. Dans sa méditation du matin, il considère *l'ouverture du côté* par la lance du soldat comme l'achèvement de la passion, son couronnement et l'application de ses fruits à nos âmes. La méditation du soir ne sera qu'une répétition de la précédente. « J'ai considéré surtout le Divin Cœur comme un *livre* où je voyais écrit en caractères de sang son amour pour moi, son désir de mon salut, de ma perfection, *liber scriptus intus et foris*. Au dehors c'est la blessure de la lance ; à l'intérieur, c'est la blessure bien plus profonde de l'amour. M'habituer à lire dans ce livre ; c'est là que j'apprendrai la science des saints... Le Cœur de Jésus est aussi un *trésor*, une source inépuisable de biens : *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris* ; trésor de joie et d'allégresse spirituelle, trésor de grâces, trésor inépuisable. Me rendre à son invitation et aller y puiser un ardent amour pour Dieu, le zèle des âmes, l'esprit de dévouement, de ferveur, de générosité, de sacrifice, l'esprit de prière et d'union constante à Dieu, cet esprit d'abandon continuel, calme, joyeux et fort à la sainte volonté de Dieu. C'est par Lui qu'il me faut le chercher, en union avec Lui que je dois l'accomplir. Ainsi soit-il ! »

C'est encore la pensée du Sacré-Cœur qui l'attire et le retient quand il songe aux moyens de renverser les obstacles à sa perfection. Dans la retraite de huit jours qui clôture le *troisième an*, il note à propos de la méditation des *trois classes* : « Défauts de ma volonté, en quoi et comment la réformer. Volonté timide : hésitations, tergiversations ; faible, trop

impressionnée par la volonté d'autrui ; — inconstante, ne tient pas assez à ses résolutions. *Volonté divine* modèle de la mienne : va au but par moyens assurés sans se déconcerter des résistances de l'homme ; force et douceur admirables ; rien de violent, mais efficacité souveraine ; indépendance, sagesse. M'*unir* à cette volonté pour participer à ses qualités : constance, énergie, résolution... M'étudier sans me faire grâce : « Il faut nous vaincre pour aimer Dieu, et il faut aimer Dieu pour nous vaincre. La voie de l'amour est la plus rapide et la plus efficace. »

L'amour, il le trouvera dans la dévotion au Sacré-Cœur, et il formule ainsi une *élection* de tendance :

« *Conformité à la volonté de Dieu* : voir, aimer, chercher, accomplir en tout la très sainte volonté de Dieu avec le Sacré-Cœur de Notre-Seigneur, comme modèle, comme stimulant, comme secours ».

Voilà bien cette unité, cette concentration, sur un seul objet que l'âme pratique du P. Léopold désirait. «La volonté de Dieu ! mais elle est partout : dans les événements, dans les préceptes divins, dans les règles de la Compagnie, dans mon prochain, dans mes dispositions personnelles. Avec la foi je la *verrai* partout ; avec la grâce, je l'*aimerai* puisqu'elle est Dieu même, et les yeux sur le Sacré-Cœur je m'efforcerai de la *faire* comme Jésus-Christ, avec promptitude ; *ecce venio* ; — avec constance : *meus cibus est ut faciam voluntatem Patris* ; — avec courage et résignation : *non mea voluntas sed tua fiat.*

« De plus la plaie du divin Cœur *stimulera* mon initiation en provoquant mon amour. Elle sera aussi mon *secours.* C'est en elle, dans sa lumière, que je *connaîtrai* toute la volonté de Dieu ; d'elle seule que je puiserai la force de l'*accomplir*».

Le P. Cisterne ne sortira plus de cette disposition de cœur et d'esprit ; il a trouvé sa voie ; en la suivant avec une loyale constance, il va s'élever de plus en plus à l'union divine.

Une légère variante à son élection durant la retraite de 1901 nous montrera comment il unit l'action à l'oraison.

« Après avoir réfléchi devant Dieu et imploré les lumières du Saint-Esprit, voici quelle sera la conclusion pratique de cette retraite :

« M'efforcer de parvenir à une union habituelle avec Dieu *présent, voulant, agissant.*

1. *Avec Dieu présent* ; tendre à me maintenir en sa présence, à vivre sous *son regard* et dans *son amour*. Rendre cette présence plus actuelle, plus sensible par des élévations de cœur, des oraisons jaculatoires aussi fréquentes que possible.

2. *Avec Dieu agissant* ; *voir* et aimer la *volonté* de Dieu dans tout ce qui m'arrive et me touche, et par suite l'accepter de bon cœur, joyeusement, allègrement. La voir en particulier dans les événements et les dispositions de la divine Providence à notre égard et les conditions nouvelles qui nous sont imposées. Chercher à découvrir les vues secrètes, le plan mystérieux de la divine Providence, pour y façonner mon esprit, m'y adapter plus pleinement, y conformer mes idées et mon action (Je trouve à cette tendance consolation et profit).

3. *Avec Dieu voulant* : chercher à *connaître* et *accomplir* en tout, le plus parfaitement possible, la trés sainte volonté de Dieu. La chercher loyalement, sincèrement. L'accomplir par le bon emploi du temps, usant de mon mieux de celui que Dieu me donne pour me rendre plus apte à être son instrument dans l'œuvre du salut, de la conversion, de la sanctification des âmes. L'*accomplir* par la fidélité à tous les devoirs de ma charge en m'accommodant aux circonstances nouvelles : devoirs de père qui aime et sait le montrer à l'occasion ; qui écoute, console, veille, dirige, reprend ; qui encourage, excite, éclaire, et donne du cœur ; en un mot qui sait faire aimer Notre-Seigneur et le faire transparaître dans sa conduite.

4. *Avec le Sacré-Cœur de Jésus*, comme *modèle, stimulant, secours* ».

Ceux qui ont vu le P. Léopold à l'œuvre, depuis 1901 jusqu'à sa mort, savent que ce n'était point là simple expression d'un bon vouloir échauffé par des méditations de retraite. Cette union habituelle à Dieu par l'imitation et avec le secours du Sacré-Cœur, à quoi son âme tendait depuis longtemps, était réellement passée dans la pratique. Jamais d'ailleurs le P. Cisterne ne se proposait un but à poursuivre sans songer tout de suite aux moyens d'exécution, voire même aux sanctions à s'imposer en cas de manquements : prières récitées les bras en croix, coups de discipline supplémentaires sont prévus. Il veille surtout à se maintenir toute la journée dans l'esprit de son *élection* ; il a pour cela deux industries : les oraisons jaculatoires et ce qu'il appelle les haltes spirituelles. Celles-ci, « cinq par demi-journées pourront

coïncider avec les visites au Saint-Sacrement, la fin de la récitation du bréviaire, le commencement ou la fin des confessions». Voici en quoi elles consistent : « 1. Recueillement profond avec souvenir et sentiment intime de la présence de Dieu ; avec foi. — 2. Renouvellement de la pureté d'intention : par amour pour Dieu ; pour sa plus grande gloire. — 3. Acte d'adhésion amoureuse à la volonté de Dieu pour le passé, le présent, l'avenir, surtout pour le présent. — 4. Y puiser élan, entrain, pour l'action présente et pour l'avenir ».

Entre ces haltes, les oraisons jaculatoires. « Elles seront courtes et fréquentes, à tout changement d'occupation, à toute visite reçue, à toute sortie de ma chambre, à chaque confession entendue, à toute difficulté qui se présente ». Quelles étaient ces oraisons jacu atoires ? On ne le dit pas ; mais il est permis de supposer que c'étaient ces cris du cœur qu'il jette en guise de conclusion à la fin de ses récollections de retraite annuelle : « *Deus meus et omnia* ! (1887).— Tout pour vous, ô mon Dieu, tout à vous (1889). — O amour de mon cœur, faites que je vous aime toujours davantage (1891). — Mon Dieu, je veux vous aimer en tout, n'aimer rien que pour vous et en vous (1902). — Votre amour ; je ne demande que cela (1907) — *Amorem tui solum* ; que ma vie soit un acte continuel d'amour (1917). — *Suscipe* ; tout à vous, ô mon Dieu, pour le temps et pour l'éternité (1915). — Tout pour vous, mon Dieu, par amour (1917) ».

***

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici du caractère et de la spiritualité du P. Léopold Cisterne laisse déjà entrevoir ce qu'il pouvait être comme directeur d'âmes. Il a fort peu prêché, donnait peu de retraites ; cependant ses fonctions de ministre, de recteur, de supérieur l'avaient mis en vue et par suite en relations avec des personnes du monde et des communautés religieuses. Extérieurement il n'avait point les dons brillants qui attirent, mais sa gravité, sa modestie souriante et bienveillante donnaient confiance. Tout jeune scolastique, il attirait déjà les âmes à Dieu par le calme et surnaturel bonheur que réflétait toute son attitude. Dans tel collège,un jeune élève de quinze ans, frappé de sa bonne humeur toujours égale, se dit : « Comme ce Père a l'air heureux ; je serai

jésuite comme lui, pour être heureux comme lui ». Et il le fut . Un homme du monde se félicite d'avoir rencontré en lui « un vrai religieux, l'homme qui *rattache* les âmes à Dieu ». Un ancien élève de Poitiers écrit : « Il fut le confident de toute ma vie et le conseiller indulgent à qui je ne me suis jamais adressé en vain... Je n'aurais jamais pris une décision importante sans lui. Plus j'avançais en âge et mieux je me rendais compte de l'heureuse influence qu'il avait exercée sur ma vie et combien je lui étais redevable du peu que je valais ».

Aux âmes de bonne volonté, mais éprouvées, le P. Cisterne enseignait ce qui lui avait si bien réussi à lui-même,la conformité à la volonté divine par amour, et il était ainsi leur soutien. D'ailleurs, pour se perfectionner dans l'art délicat de la direction, il n'oubliait point de s'examiner sur sa conduite à l'égard de ses pénitents. « Arriver à les mieux connaître, note-t-il un jour, à les faire avancer ; [leur donner] avis personnels et portant juste... Me mettre à la disposition des hommes ; accueil engageant, inviter à revenir ».

La méditation des *Deux Etendards* lui rappelait son rôle d'apôtre : donner Jésus aux âmes. « Pour cela, il faut que j'en sois pénétré, que je sois rempli de sa vie et vivant de son esprit. Travailler à réaliser cet idéal. Apprendre Notre-Seigneur dans son évangile, lu, médité, goûté. Me pénétrer de sa vie au saint autel, dans la sainte communion : là,dans un cœur à cœur, je puis renouveler chaque jour ma provision de grâces et de vie. Aux âmes qui souffrent donner la consolation de Jésus, l'espérance. Aux âmes, qui sont dans les ténèbres et le doute donner la lumière de Jésus, la doctrine de Jésus,la foi en Jésus. Aux âmes faibles et chancelantes donner la force de Jésus ; cette force elles la trouveront dans la divine nourriture de son corps adorable. Conduire les âmes au Cœur de Jésus ; pour cela connaître le chemin, le pratiquer ; pieuse habitude de recourir à Lui en toute occasion ».

Par son bon jugement, sa nature compatissante et son étroite union à Dieu, le P. Cisterne était devenu un directeur éclairé, pacifiant, encourageant. « Je ne pourrai jamais dire tout le bien qu'il m'a fait, ni toute la place qu'il tenait dans ma vie », écrit une âme pieuse. D'autres encore apportent le même témoignage. « J'avais en lui un guide sûr, un conseiller plein de cœur... Près de lui j'ai si souvent trouvé la consolation

dans mes peines, l'appui dans mes faiblesses ! Sa compassion était grande pour le cœur qui souffre ».

« Dans les rapports habituels et à l'extérieur, le cher Père paraissait un peu timide, un peu froid, et même réservé à l'excès, ou du moins de parole trop brève, comme il l'avouait lui-même très humblement ; mais, en réalité, quand on avait su percer l'enveloppe pour trouver le riche fond intérieur tout composé d'exquise bonté et de touchante délicatesse, on se livrait à lui sans effort, simplement et avec confiance ».

Pour être suave, sa direction n'en était pas moins forte. Il savait arracher les âmes à elles-mêmes pour les livrer à Dieu tout entières. « Que le *Deo gratias* soit toujours dans votre cœur et même sur vos lèvres, disait-il à une affligée. Comme pratique de ce mois je vous conseille de recevoir avec sérénité et autant que possible avec un visage épanoui et un cœur dilaté, les humiliations, les épreuves, les souffrances physiques et morales qu'il plaira à Dieu de vous envoyer... »

A une autre qui se plaignait de ne pas arriver à la perfection sans beaucoup de luttes, il écrivait : « Persévérez fidèlement dans la même tendance d'union intime avec Notre-Seigneur et d'abandon confiant aux conduites de la divine Providence à votre égard, telles qu'elles se manifestent par les mille petits incidents de votre vie de chaque jour : c'est le secret de la vraie paix. Et si parfois encore vous sentez les révoltes de la nature, si certains procédés vous froissent ou vous peinent, réfugiez-vous dans l'humilité, dans une humilité toujours plus profonde, plus intime, dans cette humilité qui savoure l'humiliation et s'y complaît. Là sera pour vous le remède, comme vous en avez fait l'expérience... Vous avez là aussi un moyen pratique de tendre au troisième degré d'humilité, et ainsi vous verrez la montagne qui vous paraissait si escarpée se rapprocher de vous et devenir très accessible...

« Ne soyez pas trop surprise ni trop alarmée des luttes que vous avez à soutenir contre le démon ou contre la pauvre nature ; c'est la condition de la vie présente. Heureuses luttes, quand elles nous fournissent l'occasion de remporter de belles victoires comme celle que vous me racontez... Et quand même elles seraient accompagnées de quelques légères défaillances, nous pourrions toujours en retirer le grand profit de l'humilité. Bénissons donc Notre-Seigneur, de tout, quoi qu'il arrive,

et tâchons de faire profit de tout. Oui, conservez bien cette persuasion intime, au fond de votre cœur, que le Bon Maître vous a prise et reprise toute pour Lui et qu'Il vous gardera intimement unie à Lui jusqu'au jour où l'union sera consommée dans la bienheureuse éternité...

« Bénissez l'adorable volonté du bon Maître qui vous donne cette excellente occasion de pratiquer la patience, l'humilité et une foule d'autres vertus qui Lui sont très agréables. Tâchez de vous élever toujours plus haut, ou, si vous le voulez, de pénétrer toujours plus avant dans son divin Cœur sous les coups de la « raquette spirituelle » dont vous me parlez. Vous aurez ainsi un très grand profit de ces petits ennuis et, suivant votre désir vous rendrez toute gloire et toute joie au divin Maître... En vous appuyant sur Lui vous n'avez rien à craindre et votre faiblesse se changera en une force toute divine. Oubliez-vous en Lui et tout ira bien, et les petits nuages, s'il y en a, se dissiperont vite sous le rayonnement de ce divin soleil. C'est le moyen de rester toujours, au milieu des petits incidents et des mille petites contrariétés de la vie quotidienne, sous la paisible et sanctifiante influence de votre dernière retraite ».

***

Le P. Cisterne aimait à inspirer à ses pénitents la dévotion au Sacré-Cœur.

L'un d'entre eux nous a raconté qu'à chaque confession, la pénitence donnée, le Père terminait invariablement par : « Puis vous ajouterez l'invocation *Cœur de Jésus, je mets ma confiance en vous* ».

Le Sacré-Cœur fut aussi la puissance suprême à laquelle il confia une belle et grande œuvre, entreprise sous ses auspices et soutenue par ses conseils durant les dernières années de sa vie. Il est assez curieux de le voir, lui peu porté aux initiatives et toujours en défiance contre les nouveautés, encourager celle-là et, une fois lancée, la faire triompher de tous les obstacles.

L'idée ne vint pas de lui, mais de l'un de ses dirigés, un père de famille que rien dans son passé n'avait préparé à être l'instigateur d'une œuvre aussi importante. Dieu se plaît ainsi à choisir les plus faibles instruments, pour que sa force

seule éclate, et à mettre près d'eux un de ses anges, pour les conseiller et leur faire entendre sa volonté.

« Depuis longtemps, M. X. était attristé de voir si peu de fidèles assister à la messe en semaine et un plus grand nombre encore ignorer le sens des saints mystères de l'autel. Il se disait que si le saint sacrifice était mieux compris, bientôt les églises seraient trop petites pour contenir les assistants, non seulement les dimanches et fêtes mais aussi les jours ordinaires. D'autre part, pensait-il encore, comment n'être pas frappé de l'ignorance des chrétiens sur le dogme de l'habitation de la Sainte Trinité dans l'âme en état de grâce ?

« Il soumit au P. Cisterne ces considérations qui devinrent le thème de leurs conversations habituelles, et bientôt tous deux se convainquirent que beaucoup de choses iraient mieux, sur cette terre si le sacrifice quotidien de la Messe était présenté aux chrétiens, tel qu'il est véritablement, comme le centre animateur de l'apostolat catholique et de la sanctification individuelle ».

Par une permission spéciale de la Providence, il se trouvait que le P. Léopold Cisterne avait toujours donné une grande place à la sainte messe dans sa spiritualité. Ses lettres et ses récollections nous le montrent, encore collégien,unissant dans un même désir la vie religieuse et la vie sacerdotale ; jeune scolastique,aspirant au sous-diaconat, puis au diaconat comme aux degrés qui le rapprochaient de l'autel. Quand approche la date de la prêtrise, il ne pense plus qu'à cet heureux jour. « L'heure approche, écrit-il en juin 1883, où il me sera donné de monter à l'autel. Me préparer à cette grande joie par une union aussi intime que possible avec Notre-Seigneur Que ses pensées, ses sentiments soient mes pensées et mes sentiments. Me dépouiller de ma volonté pour revêtir celle de Jésus-Christ. *Mihi vivere Christus est. Cor mundum crea in me Deus* ! »

Enfin voici la retraite qui précède l'ordination. « Encore quelques jours et je vais recevoir l'onction sacerdotale, puis chaque jour il me sera donné d'offrir le sacrifice de la messe ! C'est là une époque qui doit compter dans ma vie et être le point de départ d'une ferveur toute nouvelle. Il faut que chaque jour je m'immole avec Notre-Seigneur, que chaque jour je me transforme en Lui par un amour sans cesse croissant.

Moi si misérable, il daigne m'appeler à ce sublime ministère : *De stercore erigens pauperem ut collocet eum cum principibus populi sui* ! »

Après sa première messe, il confie ainsi son bonheur intime à son journal spirituel : « C'en est fait. Le rêve est devenu une réalité ; à ma voix, ce matin, Notre Seigneur est descendu sur l'autel... J'ai tenu dans mes mains le corps adorable du Sauveur et je l'ai offert comme victime propitiatoire pour mes péchés et pour les péchés du monde, et chaque matin désormais j'aurai le même bonheur, chaque matin mes lèvres boiront à ce divin calice : *Calix inebrians quam praeclarus est* !... Oh ! mon Dieu, c'est trop d'honneur : *Nimis honorati sunt amici tui Deus* ! Par la bouche de votre pontife qui m'a consacré prêtre *in aeternum*, vous m'avez dit : *Jam non dicam vos servos, sed amicos.* Désormais je suis en possession de ce caractère sacré qui me donne une puissance que les anges eux-mêmes m'envient... O mon Sauveur, je me donne à vous de nouveau ; je vous consacre mes pensées, mes actions, ma vie tout entière, afin qu'elle se consume tout entière à votre service et à votre plus grande gloire ».

C'est à partir de ce jour-là que le P.Cisterne tend par ses *élections* à l'union habituelle avec Dieu. « Puisqu'il a bien voulu me choisir pour son compagnon malgré mon indignité et mes misères, que je lui tienne bien réellement lieu de compagnon par le cœur... M'efforcer de célébrer la sainte messe avec une ferveur et une dévotion croissante. Ne voir que Notre-Seigneur, ne penser qu'à Lui, me perdre en Lui et oublier tout le reste. Veiller avec grand soin à la garde de mon cœur durant le temps qui précède : *Hoc sentite in vobis quod et in Christo Jesu.* Me pénétrer des sentiments du Cœur de Jésus, m'unir à Lui aussi étroitement que possible. *Vita vestra abscondita est in Christo* ».

En 1911, c'est à dire peu d'années avant de recevoir les confidences des projets de M. X., l'idée que la messe doit être le point central de la vie spirituelle revient fréquemment à son esprit. « Devenir un homme de prière... acquérir le goût, l'esprit de prière... Faire de la sainte messe le centre de ma vie ; préparation plus remplie de dévotion ; m'offrir avec la divine victime pour tout ce que le Bon Dieu voudra. Que le sang de Notre-Seigneur reçu chaque matin soit le principe

moteur, la vie, la force de mon âme, dans toutes décisions, tendances, travaux, œuvres, affaires. Y puiser lumière, inspiration, générosité, dévouement ».

En 1912, prenant la résolution d'une vie intérieure plus intense, il ajouta : « Que le saint sacrifice de la messe en soit le centre et qu'il rayonne sur tout le reste ; préparation affectueuse. C'est à l'autel et pendant l'action de grâces que je traiterai avec Notre-Seigneur les affaires importantes, les œuvres, le bien des âmes ».

Celles-ci certes n'étaient pas oubliées au Saint-Sacrifice. On a retrouvé dans les notes du Père un carnet où il inscrivait, année par année et mois par mois, toutes les intentions qu'on lui recommandait et pour lesquelles il voulait prier ; il les rappelait en bloc au *memento* de la messe. A ce moment, et, pendant son action de grâces, semblable au Christ tout occupé de l'œuvre de Dieu, le P. Cisterne devait faire effort pour ne pas oublier ses propres intérêts. Dans une de ses retraites, dressant une liste des intentions plus importantes pour lesquelles il veut offrir toutes ses actions, il s'aperçoit à la fin qu'il n'a oublié que lui-même, et il ajoute en surcharge cette douzième intention : « Pour ma sanctification , ma persévérance dans la grâce et dans la Compagnie ».

D'ailleurs cette sanctification personnelle et cette persévérance finale c'est encore dans le saint sacrifice de la messe qu'il compte les trouver, parce que là chaque matin il renouvelle son union intime avec Dieu. « Puisque Jésus-Christ a fait de moi son prêtre, écrit-il en 1919, je vis tout spécialement en Lui, et Il vit en moi. Au saint autel surtout, je suis comme identifié avec Lui. Ne convient-il pas que ma volonté soit comme fondue dans la sienne ? Mes pensées, mes jugements, mes affections, mes sentiments, seront les reflets des siens ».

Un religieux qui comprenait ainsi le mystère de l'autel, devait être tout disposé à embrasser et à seconder les vues du fervent chrétien que Dieu avait choisi pour lancer la *Croisade de la Messe*. « Organisez donc cette œuvre sur la sainte messe et la vie intérieure, ne cessait-il de dire à M. X. — Comment voulez-vous, mon Père, qu'un humble laïque sans autorité puisse fonder et conduire à bonne fin une œuvre aussi surnaturelle, aussi sublime ? — Je crois que vous réussirez ; Dieu semble vouloir cela de vous. — Mais, mon Père, il faudrait

l'appui, tout au moins l'autorisation de l'archevêché de Paris... Or, vous connaissez sa sagesse, sa crainte des initiatives condamnées à l'échec : il n'approuve et n'encourage que les œuvres existantes, et notre *croisade* n'est même pas née. — Tout cela est vrai, répondit le bon Père, mais quand Dieu veut une œuvre, il fournit les moyens de la faire réussir. En attendant prions ; mais agissons, agissons ».

Ainsi encouragé, M. X. se rendit chez le curé de sa paroisse, l'abbé Pollack, afin de lui demander son avis, mais en même temps avec la secrète pensée que sa réponse serait celle de la Providence : « Faites cette œuvre, lui répondit le curé de Notre-Dame-des-Champs. Je vous autorise même à vous servir de mon nom auprès de mes confrères ».

Mgr Baudrillart, le curé de Notre-Dame-des-Victoires et plusieurs autres prêtres de Paris, visités ensuite, ne furent pas moins encourageants. « Faites cette œuvre, disait-on de tous côtés à M.X. ». La volonté de Dieu ainsi manifestée ne lui permettait plus aucune hésitation. Déjà il se préparait à demander la permission de l'autorité diocésaine quand s'offrit à lui l'occasion inattendue d'un voyage en Italie. Il s'agissait, pour rendre service, d'accompagner deux personnes à Florence ; l'affaire pressait, il fallait partir tout de suite. Quelques heures avant son départ, M. X. eut l'inspiration soudaine d'aller, une fois sa mission remplie, jusqu'à Rome pour déposer aux pieds de sa Sainteté Benoît XV le projet de la *Croisade.*

Arrivé dans la ville éternelle, grande déception. Le pape venait de perdre son frère ; un consistoire secret qui allait se tenir, le retard apporté par ces circonstances et plusieurs autres aux audiences déjà inscrites, ne laissaient à M. X. aucun espoir d'être reçu avant trois semaines ou un mois ; or, il n'avait ni le temps ni le moyen de se permettre un si long séjour. Aurait-il donc fait un voyage inutile ? Pour surcroît de malheur, il ne s'était muni d'aucune référence ; il n'avait sur lui que le projet de la *Croisade de la messe* hâtivement tapé à la machine avant de se mettre en route. A tout hasard, il résolut de faire au moins parvenir cette copie au Saint Père avec sa demande d'audience, et de remettre le tout au Camérier. On était au mercredi ; à sa grande surprise il apprit deux jours après que Benoît XV le recevrait le dimanche suivant en audience privée.

« Quand M. X. entra, le Saint-Père tenait à la main le projet de l'œuvre que lui avait remis son Camérier. Il daigna écouter les raisons qui avaient fait concevoir l'entreprise.

« Il faut réaliser votre projet, dit Sa Sainteté. Les catholiques que le devoir d'état n'empêche pas d'assister à la messe, n'ont aucune raison de s'en abstenir... Aussitôt rentré à Paris, allez voir de notre part le cardinal Dubois ; dites-lui de nous envoyer un rapport ; nous lui ferons parvenir aussitôt un bref pour aider au développement de cette Croisade. — Il sera fait, Très Saint Père, selon vos désirs. Votre Sainteté daigne-t-elle m'autoriser à dire à tous les futurs ouvriers de l'œuvre que le vicaire de Notre-Seigneur les bénit, et qu'il bénit aussi les lecteurs de la collection *Avec Dieu* ? — Oui, dites bien à tous que le Saint-Père les bénit, et donnez-vous tout entier à votre œuvre ».

Grande fut la joie de M. X., et bientôt celle du P. Cisterne au récit de cette audience. Comme M. X. faisant remarquer au Père que tout marchait peut-être trop bien et que la contradiction, cachet des œuvres de Dieu, allait manquer à celle-ci, le bon religieux sourit : « Que cela ne vous inquiète pas... Abandonnez-vous maintenant à la joie, et soyez certain que le reste viendra, même avec abondance ».

La joie en effet fut de courte durée. Le cardinal Dubois qui ne faisait qu'arriver dans son diocèse, renvoya M. X. au chanoine Couget. « Pas d'œuvre nouvelle, déclara froidement celui-ci. Fusionnez avec des œuvres similaires, *Les hommes de France* par exemple ou *La Ligue de l'Evangile* ».

M. X. un peu dépité retourna auprès du P. Cisterne qui ne se troubla point. « Surtout, pas de découragement, répétait-il. Obéissez toujours. Que pouvez-vous, vous autres laïques sinon obéir ? Dieu n'a pas besoin de nos efforts, mais il aime l'obéissance et ne manque jamais de la récompenser ».

L'instigateur de la *Croisade* alla donc faire part de ses projets à Mgr Crépin, directeur des *Hommes de France* et à l'abbé Saubin directeur de la *Ligue de l'Evangile*. De part et d'autre on lui répondit qu'on ne voyait aucune similitude entre ces œuvres et la croisade projetée ; elles pourraient même se gêner mutuellement. C'était l'intime conviction de M. X. qui fit valoir auprès du chanoine Couget les motifs du refus et les bonnes raisons de l'indépendance. Il ne put obtenir

qu'une chose : on établirait l'œuvre dans une seule paroisse. « Mettez-vous sous la direction du curé de Notre-Dame-des-Champs, et dans sa paroisse faites tout ce que vous voudrez sous sa direction ».

M. X. avait rêvé un champ plus vaste ; il éprouvait une vive déception ; mais le P. Cisterne lui répétait : « Obéissance toujours ».

Le Bon Dieu demanda plus ; pour perfectionner son instrument il le fit passer par le creuset de la souffrance. M. X. n'avait qu'un enfant, une fillette de 11 ans, joie et consolation de son foyer. Elle tomba malade, deux mois après son retour de Rome, et pendant huit mois Dieu la tint entre la vie et la mort sous les yeux des parents qui la savaient perdue. M. X., tout en faisant à Dieu son sacrifice, n'épargna rien pour sauver son enfant. Quand elle mourut, il se sentit comme rapproché de Dieu et plus que jamais capable de poursuivre la mission que la Providence lui avait confiée ; maintenant, lui semblait-il, *la Croisade de la Messe* avait au ciel une avocate qui là-haut, disait-il humblement, pourrait suppléer à sa propre indignité. Lui-même, au moment de reprendre l'œuvre fut atteint d'une maladie grave, et ce fut au milieu de douleurs atroces qu'il rédigea en détails le programme de la *Croisade* très imprécis jusqu'alors.

Elle se propose : 1° L'assistance à la messe en semaine ; — 2° l'instruction des fidèles sur le saint sacrifice ; — 3° la formation à la vie intérieure. Ces trois choses se tiennent étroitement et l'on peut dire qu'en somme la *Croisade* poursuit un but unique : la sanctification personnelle par la messe quotidienne, bien comprise et entendue avec les dispositions intérieures convenables.

C'était tout à fait ce que le P. Cisterne entendait pour lui-même quand il prenait la résolution de faire de la messe le centre de sa vie spirituelle et apostolique. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait soutenu de toutes ses forces M. X. dans l'établissement d'une si belle œuvre. Le vaillant chrétien s'y consacra tout entier . Avec une sainte ambition, il se disait que la messe étant catholique, la *Croisade de la messe* devait l'être aussi. Il fallait donc organiser dans tous les pays des associations de personnes pieuses s'engageant à l'assistance quotidienne de la messe, achetant et propageant les brochures de piété qui porteraient le titre général *Avec Dieu* puis un sous-

titre suivant la matière traitée. Or, cette organisation et cette diffusion ne pouvait se faire qu'avec l'assentiment et sous la protection de l'épiscopat. Le cardinal Mercier, archevêque de Malines fut le premier à donner son autorisation ; il trouvait l'œuvre de la *Croisade* « admirable » et promit de la prendre sous son patronage dans son diocèse, dès que le cardinal Dubois l'aurait approuvée dans celui de Paris. Son Éminence ayant donné son consentement, M. X., pendant deux années consécutives, fit des tournées dans tous les diocèses de France pour faire connaître aux évêques une œuvre bénie par Benoît XV et Pie XI et recommandée par les archevêques de Paris et de Malines. En décembre 1921, la presque totalité de l'épiscopat français avait donné son adhésion. Bientôt un *comité de patronage* se fondait, composé de Mgr Baudrillart, de Mgr Chaptal et d'un certain nombre de supérieurs d'ordres, de curés de Paris et de religieux éminents. Peu de temps après, on établissait un *comité directeur* qui eut à sa tête Mgr Lamerand.

Restait l'importante et difficile question des brochures de propagande *Avec Dieu*. Là encore l'intervention du P. Léopold Cisterne devait être heureuse ; par un bon conseil il sauva la situation.

M. X. avait tout d'abord décidé de confier à des écrivains de valeur, très partisans de la *Croisade*, la composition des brochures mensuelles. Quand lui furent arrivés les premiers manuscrits sur lesquels il comptait pour les débuts, il s'aperçut que, malgré le talent des auteurs, leurs travaux n'atteindraient point le but poursuivi. Désolé, il courut chez son confesseur et lui expose son embarras. Le P. Cisterne, après l'avoir écouté avec sa tranquillité ordinaire, le dissuada sagement de mettre à contribution les écrivains modernes. « Jamais vous n'aurez ainsi, lui dit-il, la collection que vous désirez.Les seuls qui puissent y collaborer utilement ont déjà tant d'autres occupations ! Prenez donc dans les ouvrages des anciens maîtres de la vie spirituelle.Vous y trouverez une mine... des chefs-d'œuvre écrits par des saints et qui ont subi l'épreuve du temps ». Cette réponse fut un trait de lumière pour M. X. La collection *Avec Dieu* était née, et ainsi terminée l'organisation de la *Croisade*.

Pour attirer sur elle l'attention des fidèles, des *affiches-*

sentences, courtes et imprimées en grands caractères, seront apposées chaque mois aux portes des églises. Pour mieux faire valoir l'esprit de l'œuvre, M. X. ira l'exposer dans tous les congrès diocésains. Quand Dieu devait rappeler à Lui le P. Cisterne, la *Croisade de la Messe* avait déjà fait de rapides progrès. En moins de deux ans elle avait publié 34.000 affiches, 125.000 brochures et 80.000 tracts ou images, en France, Belgique, Suisse, Canada et tous les pays de langue française. L'Italie s'apprêtait à avoir ses publications spéciales. L'œuvre consistant surtout dans l'assistance quotidienne à la messe et la diffusion de petits traités spirituels, pourra facilement être adoptée par toute association pieuse déjà existante : paroisses, confréries, communautés religieuses, etc... Elle étendra par la dévotion au saint Sacrifice le règne de Jésus-Christ. Il faut féliciter le P. Cisterne de lui avoir donné, dès le premier jour, son approbation, et dans les vicissitudes du début ses encouragements.

***

Tandis qu'il la voyait se développer, le bon Père, malgré son âge, pouvait encore se promettre de belles années au service de Dieu . De santé robuste, il ne tenait guère compte d'un infirmité causée par un mal interne dont l'apparition datait de loin. Il poursuivait, toujours rue du Regard, sa vie toute de charité et dévouement.

A mesure qu'il avance dans la carrière, on aperçoit chez lui, à la lecture de ses notes intimes, un accroissement d'union à Dieu et d'abandon à sa sainte volonté, de même que sur ses traits un peu fatigués on trouvait toujours plus de calme et plus de douceur. A sa retraite annuelle de 1914, revenant sur la miséricorde du Sacré-Cœur qu'il aime tant à méditer, il écrit à propos du texte *attraxi te miserans* : « Comme le Cœur de Jésus m'a prévenu de son amour, m'a attiré à Lui ! Malgré mes fautes, mes lâchetés, il m'a pardonné. Il veut faire de moi le messager de son amour ; il veut que j'inspire aux âmes la confiance en Lui, confiance inébranlable que rien ne trouble. Prêcher l'abandon aux mystérieures conduites de la Providence, à ses desseins. Jésus sait ce qu'il veut et où il me mène. Que puis-je craindre sous sa conduite ? M'en remettre à Lui ; abandon dans la vie comme dans la mort...

abandon pour le présent et l'avenir, pour la France, la Compagnie, la famille ; confier tous ces grands intérêts au Sacré-Cœur ». Il écrivait cela au début de la grande guerre.

En 1919, l'obéissance le déchargeait de toute fonction administrative. C'était pour lui un changement de vie radical, et naturellement il y songea dans la retraite qui suivit (janvier 1920). « Voilà ma cinquante et unième année de vie religieuse commencée ! me voilà déchargé des fonctions de ministre que je remplissais, alternativement avec celles de supérieur, depuis septembre 1886... J'entre dans une phase nouvelle de ma vie, puisque, après avoir eu à m'occuper beaucoup des autres et de la Compagnie durant 34 ans, je rentre dans le rang, et par suite, j'aurai surtout à m'occuper de ma sanctification, à vivre dans la dépendance, à m'efforcer de donner bonne édification autour de moi en restant à ma place, sans laisser paraître qu'il puisse m'en coûter de n'avoir plus qu'à obéir ». Durant sa retraite de juillet 1921,la dernière, on sent, à lire ses récollections devenues plus courtes, une réelle fatigue. La pensée de la mort le domine. « Beaucoup de mes contemporains cette année ont comparu devant Dieu ; bientôt ce sera mon tour. Me détacher par avance, chaque jour de ce que je dois quitter, de tout le sensible ; chercher Dieu et ne chercher que Lui. *Tempus instanter operando redimentes* ». Et à la finale, ses résolutions portent sur les deux points où il tendit toujours à se rendre parfait : « Envers le prochain, charité compatissante, accueillante ,encourageante : encourager ceux avec qui nous vivons, faire ressortir le bon côté, les résultats obtenus... rien ne glace comme l'indifférence vraie ou affectée. — Envers Dieu : c'est toujours du côté de la conformité parfaite à sa très sainte volonté que je me sens incliné ; c'est là que je crois trouver la forme et le degré de perfection auxquels la grâce du Bon Dieu m'appelle ». Et il conclut : « Mon Dieu, ne plus travailler que pour vous ; vous faire connaître et aimer ! »

Le P. Léopold ne devait plus s'employer à cet apostolique travail que durant quelques mois. « Vers la fin de janvier 1922, une défaillance survenue pendant son action de grâces inspira des craintes à son entourage ; mais lui, vaillant jusqu'au bout, continua sa vie ordinaire de courses charitables, de ministères variés. Cependant l'affaiblissement continuait, et le 23 janvier il fit sa dernière sortie. Au début de février,

le médecin constata l'existence d'une tumeur dans la région de l'estomac. Le 3 du même mois, le Père essaya encore de dire sa messe, mais ses forces le trahirent. Malgré cela, il ne voyait pas encore la gravité de son état, et avec son optimisme habituel, il parlait de reprendre ses travaux. Ce fut le dimanche 19 que son confesseur le détrompa ».

Peu après, l'instigateur de la *Croisade de la Messe*, M. X. qu'il avait donné ordre de toujours recevoir, fut introduit dans sa chambre. Dès qu'il l'aperçut : « Ah ! dit-il, en levant les bras, la Croisade, la Croisade ! — Que vous êtes heureux, mon Père ; vous allez donc au ciel, bientôt encore ! — Oh ! oui. — Eh bien, je vais vous charger de quelques commissions. D'abord il est entendu que la mort ne va pas interrompre nos entretiens d'ici-bas. Je vous parlerai, vous m'inspirerez. — Oui, j'espère bien qu'il en sera ainsi. — Vous parlerez à la sainte Vierge de la Croisade et aussi de son pauvre instrument... Vous suivrez nos efforts, vous les guiderez, vous prierez pour nous. — Je vous le promets ».

« Le mardi 21 février, le P. Léopold Cisterne recevait les derniers sacrements des mains du R. P. Provincial. Tous les assistants furent profondément édifiés en voyant le vénéré malade, assis dans son fauteuil, garder tout son calme, toute sa tranquille sérénité, demander humblement pardon de ses fautes, en faisant presque une confession publique, puis affirmer sa reconnaissance envers la Compagnie et sa confiance absolue dans le Sacré-Cœur de Jésus. Quelques instants avant la cérémonie, il avait dit à l'un de ses visiteurs : « L'abandon, c'est ma vertu favorite, voilà le moment de bien la pratiquer ». Et il la pratiqua jusqu'à la fin. Si parfois il se reprenait à espérer la guérison, c'était toujours avec la soumission absolue à la volonté divine.

« Il garda pendant ses derniers jours sa lucidité parfaite, traitant encore des affaires importantes, donnant toutes les indications utiles avec aisance, grâce à l'ordre parfait qu'il a toujours su maintenir, en tout. Il expirait doucement le dimanche 23 février, à 3 heures, sans grande souffrance, sans agonie ».

La foule qui se pressait à ses obsèques, le jeudi suivant, à Saint-Sulpice, montra combien il était aimé et estimé. A la sortie de l'église, un commerçant parisien, s'approchant

de l'un de nos Pères, lui dit tout ému : « Mon Père, c'est un saint que vous enterrez aujourd'hui ! »

Dans le concert d'éloges qui s'éleva autour de sa mémoire, un mot revenait sans cesse : « Il était si bon, si aimable, si charitable ! » Le T. R. P. Général appuyait sur ce dernier point quand il écrivait au P. Albert Cisterne : « Moi aussi, j'ai vivement ressenti la mort du bon Père Léopold ; il recevra, j'en suis sûr, il a reçu peut-être déjà, une belle couronne, de la main miséricordieuse de Dieu, pour son exquise charité envers les Nôtres à l'époque de la dispersion ».

H. Fouqueray, s. j.



MÉLANGES

Le Bx Bellarmin et les Jésuites français

(*Seconde partie*) (1)

La bienveillance du cardinal Bellarmin pour ses frères de France était chose si notoire que les évêques de ce pays s'avisèrent parfois de les prendre comme intermédiaires ou avocats pour obtenir plus sûrement ce qu'ils désiraient. Contentons-nous d'un exemple particulièrement frappant.

Monseigneur François de Harlay (2), archevêque de Rouen, avait supplié à plusieurs reprises le Bienheureux de composer un écrit sur ce que doit être, à notre époque et dans les circonstances où nous sommes, un parfait évêque (3). Bellarmin avait répondu qu'il n'avait pas le courage d'entreprendre un livre de ce genre. Il avait été archevêque pendant trois ans ; si Dieu n'avait pas permis qu'il restât plus longtemps à Capoue, c'est sans doute qu'il ne le jugeait pas apte à la charge. D'ailleurs, il était surchargé de travail et il ne voyait pas la nécessité de revenir sur un sujet que saint Grégoire avait si excellemment traité (4).

L'archevêque de Rouen ne se tint pas pour satisfait. Dieu lui semblait avoir préparé providentiellement Bellarmin pour la tâche : ses trois ans d'épiscopat, sa prudence et son zèle, sa science merveilleuse et sa profonde connaissance des hérésies et des erreurs actuelles, l'expérience acquise pendant ses divers séjours en des pays étrangers et par la part qu'il avait prise, comme cardinal, à tant d'affaires importantes, tout faisait de lui l'homme providentiel. Comme Jacob à l'ange, l'archevêque disait donc au Bienheureux : «Je ne vous

---

(1) Cf. *Lettres de Jersey*, Pentecôte 1924, p. 162.

(2) François de Harlay de Champvallon, d'abord abbé de Saint-Victor, puis coadjuteur du cardinal de Joyeuse en 1614 et son successeur, l'année suivante, sur le siège primatial de Rouen.

(3) 26 novembre 1616. Bartoli, *Della vita di Roberto Cardinale Bellarmino*, l. I, c. XVII.

(4) 20 février 1617. Procès de béatification, *Summarium additionale*, p. 65.

laisserai point aller que vous ne m'ayez béni (1) ». Mais le cardinal ne s'était pas encore décidé à faire ce qu'on lui demandait ; toutefois, pour donner au zélé prélat, une preuve de son estime et de sa bonne volonté, il lui envoya l'*Admonitio ad episcopum Theanensem, nepotem suum* (2), petit mémoire sur ce qu'un évêque doit faire pour assurer son salut, composé en 1616 pour son neveu, Angelo della Ciaia, promu à l'évêché de Téano.

Monseigneur de Harlay reçut l'envoi avec la plus vive reconnaissance, mais la lecture de l'écrit ne fit qu'augmenter son désir. Empruntant de nouveau un texte de la sainte Écriture, il dit au cardinal : « Vous m'avez donné des sources inférieures, donnez-m'en aussi des supérieures (3) ». Mais pour renforcer sa requête, il eut recours à l'aide d'un jésuite français qui jouissait de son estime et de celle du Cardinal.

C'était le Père Étienne Binet, auteur d'un opuscule de piété imprimé à Rouen et intitulé : *Marque de prédestination tirée de l'Ecriture saincte et des saincts Pères* (4). On y trouvait cette dédicace, adressée au cardinal Bellarmin :

« Monseigneur Illustrissime. Je me suis laissé persuader que votre bonté verroit de bon œil ce petit ouvrage fait à l'honneur de la Sérénissime Emperière des Potentats du Paradis. Vous avez tant combattu, et avez esté tant battu des ennemis de son cher Fils et d'elle, que vous ne devez tantost plus aspirer qu'à prendre de leurs mains sacrés-sainctes les lauriers et les palmes éternellement verdoyantes. Ce petit Livre n'y nuira pas, puisqu'il ne butte qu'à ce poinct-là, de nous faire faire par l'entremise de la saincte Mère de Dieu, la plus belle mort qu'on pourroit bonnement souhaiter. Cinquante mille personnes à cet effect prieront tous les iours Dieu pour vous, chose à mon iugement qui vous sera fort agréable. Vous nous avez ces années passées, vous retirant à la montaigne pour reposer un peu, comme un nouveau Iacob,dressé une eschelle pour donner l'escalade au Ciel (5) ; vous nous avez à l'imitation de S. Iean fait voir, dans le Pathmos de vos petites solitudes, les Apocalypses et les beautez du bon-heur eternel du Paradis (6) : permettez

(1) Gen. XXXII, 26 : *Non dimittam te nisi benedixeris mihi.* — Lettre du 14 janvier 1618.

(2) Voir *Auctarium Bellarminianum*, p. 630.

(3) *Dedisti irriguum inferius, da et superius.* Jud. I, 15.

(4) La première édition date de 1616, mais la Dédicace au cardinal Bellarmin est manifestement postérieure, puisqu'il y est question d'opuscules publiés seulement en 1615 et 1616.

(5) Allusion au premier opuscule spirituel du cardinal, *De ascensione mentis in Deum*, Rome, 1615.

(6) Allusion au second opuscule, *De aeterna felicitate sanctorum*, Anvers et Rome, 1616.

qu'en eschange nous vous donnions une autre eschelle pour donner dans le Ciel, et que nous vous monstrions les thresors de la vraye Cité de Dieu : assavoir de la tres-Auguste Mère de Iesus-Christ. Dans ce divin Pathmos, vous contemplerez Dieu et son Paradis ; par cette eschelle vous verrez monter au Ciel, et devaler les Anges de vos sainctes et angeliques affections ; par cette porte saincte, vous entrerez pour gaigner l'eternel Iubilé ; par ce chemin de laict, voux irez à la grande salle de la gloire ou se tient l'éternel consistoire des Cardinaux du Paradis. Je scay de vostre propre bouche, et ie lis dans ces lettres que vous me faites l'honneur de m'escrire, que toute vostre ambition est de gaigner Paradis, mais il ne se prend qu'à fine force. Ie viens vous offrir cinquante mille combattants et puis cinquante mille qui vons aideront à y donner l'assaut ; ie vous viens offrir la grande porte du Ciel toute ouverte, qui est la sacrée Reine des Archanges, elle vous cognoit bien, et vous aime tendrement, il y a plus de soixante et tant d'années...

C'est donc à l'auteur de cette gracieuse Dédicace que l'archevêque de Rouen eut recours en lui demandant d'écrire en son nom et d'insister. Le P. Binet se rendit au désir de Mgr de Harlay et, pour prendre le cardinal par son faible, il lui parla du zèle apostolique de ce prélat, du bien qu'il faisait et du bon exemple qu'il donnait dans ses visites pastorales.

Le P. Étienne Binet au cardinal Bellarmin.
Paris, 28 mai 1618.

« Je vois que l'illustrissime archevêque de Rouen ne sera pas en repos tant que votre Seigneurie Illustrissime n'aura pas achevé l'écrit destiné aux prélats. Monseigneur s'occupe à la visite de son archidiocèse ; en donnant à ses sujets une telle satisfaction, il se fatigue pour ses ouailles avec un tel cœur qu'il mérite assurément que votre Seigneuire Illustrissime lui accorde la grâce désirée. Dans votre dernière lettre votre Éminence a daigné me dire que, si elle l'avait pu faire, elle l'aurait fait, rien que par affection pour moi mais qu'à son âge elle ne le peut pas. Puissent toutes choses, Dieu et Votre Seigneurie Illustrissime aidant, s'arranger bientôt de telle sorte qu'elle puisse s'y mettre en septembre prochain ; il lui suffira de développer un peu le traité qu'elle a déjà fait (2) ; ce sera rendre à Dieu Notre Seigneur un service éminent. Rome voit en votre personne le portrait d'un vrai cardinal ; que le postérité ait à son tour un livre de vous où elle puisse voir le portrait d'un prélat parfait.

(1) « Aussitôt après (son arrivée à Rouen), il commencça, avec un zèle extraordinaire, les fonctions pastorales, entreprit la visite générale du diocèse et prit soin d'y remettre en vigueur l'observance des saints canons et de la discipline ecclésiastique ». H. Fisquet, *La France Pontificale, Rouen*, p. 230.

(2) C'est-à-dire, l'*Admonitio ad episcopum Theanensem*

La France a grand besoin d'un tel guide, et toute l'Église par ma bouche sollicite cette grâce de la très singulière bonté de votre Seigneurie Illustrissime.

N'y eût-il que la bonté, les vertus et les mérites de Monseigneur de Rouen, ce serait un motif suffisant pour rendre l'impossible possible ».

Bellarmin répondit que de nombreuses difficultés l'empêchaient de songer à l'écrit *de officio Episcopi,* surtout une promesse qu'il avait faite, sur leurs vives instances, aux Pères jésuites de Pologne de composer une livre *de officio Principis christiani* qui serait dédié au prince héritier de ce pays, jeune homme qui donnait les plus belles espérances. Si Dieu lui conservait encore la vie et la santé une autre année, il essaierait de répondre au désir de l'archevêque.

La promesse réjouit grandement Monseigneur de Harlay.

Le cardinal l'accomplit de la manière que le P. Binet avait suggérée ; en 1615, il retoucha l'*Admonitio ad episcopum Theanensem* en l'augmentant considérablement. Ce second texte a été inséré dans les *Opera Bellarmini,* Cologne, 1619, *Supplementum,* p. 1973.

IV

Dans la dernière lettre qu'il ait adressée au Bienheureux Bellarmin, Monseigneur de Harlay présentait comme titre à la bienveillance du cardinal les excellents rapports qu'il entretenait avec les jésuites français : « Je ne doute pas que votre Seigneurie Illustrissime ne daigne, dans sa bonté, m'honorer de son affection, sinon pour d'autres motifs, du moins parce que j'aime du fond du cœur les Pères de la Compagnie et qu'ils vivent avec moi dans les termes de la plus étroite familiarité ». L'archevêque raisonnait juste. Car s'il est une chose qui se dégage clairement de la correspondance de Bellarmin avec ses frères de France, c'est le vif intérêt dont il fut animé pour la prospérité de leurs maisons et de leurs œuvres.

Bellarmin n'était pas encore cardinal quand s'éleva en France une furieuse tempête contre les collèges de la Compagnie de Jésus à peine rétablis ; mais il jouissait déjà d'une grande influence auprès de Clément VIII, dont il était devenu le théologien, et il se trouvait alors avec ce pape à Ferrare. Le P. Alexandre Georges, jadis recteur du collège de Clermont pendant le séjour de Bellarmin à Paris, et maintenant provincial d'Aquitaine, n'hésita pas à implorer le secours de celui dont il connaissait la chaude sympathie. Il lui exposa la situation et, pour le mieux intéresser à la cause qu'il plaidait, mit en avant, outre le service de Dieu et le bien des âmes, les intérêts de la France.

Le Père Alexandre Georges (1) au P. Bellarmin

Toulouse, 12 juillet 1598.

Mon Révérend Père,

L'extrême besoin où se trouve la Compagnie en ce pays nous force à importuner un peu votre Révérence et à recourir, par son entremise, à Sa Sainteté elle-même, qui peut seule apporter remède au grand mal qui nous menace ; un plus long retard serait périlleux.

Quand la paix eut été partout affermie, jurée et publiée (2), tous les gens de bien partageaient notre espoir de voir se rétablir nos collèges jadis dissous, et s'en fonder de nouveaux en plusieurs villes qui en manifestent le plus vif désir. Mais par suite de leurs calomnies et de leurs méchants artifices — dont notre coadjuteur Jean Brussius, revenant dernièrement de Lorette, entendait déjà l'écho en Italie, à la charge de nos Bordelais, — nos adversaires ont réussi à ébranler le Roi très-chrétien et à lui faire expédier au Parlement de Bordeaux, des lettres patentes portant notre expulsion de cette ville et de nos autres collèges du ressort, ceux d'Agen, de Périgueux, de Saint-Macaire (3) et le collège commencé de Limoges. Pour ce qui est des sénateurs eux-mêmes, du clergé et du peuple bordelais tous, à l'exception, de quelques huguenots, nous sont très attachés ; ils louent grandement notre modestie, notre régularité, notre fidélité, notre prudence en chaire et dans les autres fonctions de notre ministère. De nombreux témoignages sont entre nos mains : une lettre que nous a remise très volontiers le Doyen de l'église Collégiale, qui se trouve actuellement ici pour affaires ; une lettre, dont copie ci-jointe, adressée à tous les nôtres par Monsieur de Saint-Jonin, archevêque nommé de Bordeaux. J'aurais pris soin d'y joindre des lettres de tous les ordres de Bordeaux ; mais le temps ne permettant pas de le faire, je me contente d'envoyer celle que j'ai reçue du Clergé de Toulouse pour Sa Sainteté ; je ne la cachète pas à dessein, pour qu'en la lisant, votre Révérence puisse se rendre plus nettement compte de l'état où en sont nos affaires. Qu'il soit donc nécessaire d'aller le plus vite possible en besogne, c'est l'avis non seulement des nôtres, mais de tous les amis de la Compagnie, ecclésiastiques, sénateurs, nobles et autres gens du premier rang ;

---

(1) Alexandre Georges, de Fismes (Marne), 1547-1621, recteur du collège de Paris, 1586-1593, provincial d'Aquitaine, 1598-1604, supérieur de la maison professe de Paris.

(2) Traité de Vervins, 2 mai 1598.

(3) *Sanmachariano* (collegio), en Guyenne, maintenant arrondissement de La Réole (Gironde).

(4) *D.a Sancto Iunio*, c'est-à-dire l'abbé commendataire de l'abbaye bénédictine de Saint-Jonin (Marne), lequel était alors Monseigneur François d'Escoubleau de Sourdis, créé cardinal par Clément VIII, le 3 mars 1598 et peu après nommé archevêque de Bordeaux.

tous ont pensé qu'il fallait recourir à Sa Sainteté, pour qu'elle daigne interposer immédiatement son autorité apostolique et déléguer à cette fin un Prélat auprès du Roi Très Chrétien, ou que du moins, elle adresse à Sa Majesté une lettre très pressante, et qu'on recommande instamment l'affaire à son Éminence Monseigneur le Légat (1), en lui enjoignant de ne pas quitter le royaume avant que toute cette négociation n'ait été conclue selon son désir. Le Roi est en effet très bien disposé envers le Saint-Siège, à cause du bienfait de la réconciliation qu'il a reçu récemment ; il ne voudrait rien refuser de ce qui lui serait demandé par l'autorité apostolique. Étant donné surtout qu'à l'occasion du traité de paix, les huguenots ont obtenu, de leur côté, tout ce qu'ils revendiquaient depuis longtemps, ne serait-ce pas une iniquité que nous seuls, tous cependant ou presque tous nés et élevés en ce royaume, nous fussions privés du bénefice de cette paix, bien plus, sans raison aucune et sans avoir pu faire entendre notre cause, chassés et expulsés de nos propres demeures comme des séditieux ? On a eu soin, il est vrai, de ne pas mettre maintenant à exécution les lettres du Roi ; mais s'il arrivait une seconde ou une troisième sommation, nous pourrions regarder notre cause comme perdue. Il est donc de toute nécessité que l'autorité apostolique et celle du roi s'unissent pour mettre fin à cet état de choses et que, à cet effet, ils prennent des mesures qui ne puissent être déjouées à l'avenir par les astacieuses menées des gens mal intentionnés. Pour le présent, les ecclésiastiques et les magistrats de cette ville ont écrit comme nous à Son Éminence Monseigneur le Légat, en lui demandant avec instance de défendre sérieusement notre cause. En outre, nous avons écrit aux Illustrissimes Cardinaux de Gondi (2) et de Joyeuse (3), au Révérendissime Nonce (4), à Monseigneur l'Archevêque nommé de Bordeaux, et à nos autres amis pour qu'ils s'occupent de cette affaire et la recommandent à Monsieur le Légat. Un remède sûr et prompt est nécessaire, car déjà nous avons entendu nos adversaires se concerter entre eux, cherchant par quels moyens ils pourraient détruire ce collège de Toulouse et les autres qui sont du ressort de ce même Parlement et nous faire ainsi chasser ignominieusement du territoire français. Aussi, au nom du Christ, supplions-nous tous votre Révérence de vouloir bien par elle-même et par d'autres parler efficacement de cette affaire à Sa Sainteté et lui représenter quels malheurs s'en suivraient nécessairement et quelle immense douleur ce serait pour tous les catholiques de se voir privés de notre minis-

(1) Alexandre de Médicis, cardinal de Florence, pape en 1605 sous le nom de Léon XI.

(2) Jean François de Gondi, cardinal-archevêque de Paris.

(3) François de Joyeuse, alors cardinal-archevêque de Toulouse plus tard de Rouen.

(4) Gaspard Silingardi, évêque de Modène.

tère. Cette affaire importe au plus grand service de Dieu, au bien de l'Église, à l'œuvre du salut des âmes, autant de biens auxquels votre Révérence participera,et elle obligera grandement non seulement les Nôtres, mais encore la France entière. Si pour mener cette œuvre à bien quelques dépenses étaient nécessaires, malgré l'extrême misère où nous sommes actuellement, nous ne manquerons pas à notre devoir. J'écris aussi sur le même sujet à notre Révérend Père Général, et lui fais savoir que j'ai prié Votre Révérence d'y apporter tous ses soins ; sans aucun doute, Sa Paternité aura pour agréable tout ce que vous pourrez faire dans une cause de si grande importance.

Je me recommande, moi et toute cette Province, à vos saints sacrifices, et à vos prières.

De votre Révérence, le serviteur en Jésus-Christ (1)

Pour que le P. Bellarmin fût mieux en état d'exercer auprès de Clément VIII, son rôle de médiateur et d'intercessseur, le P. Aquaviva, général de la Compagnie de Jésus, lui communiquait les renseignements et les documents qu'il recevait de France, comme on le voit par une lettre du P. Jacques Sirmond, son secrétaire.

Le P. Jacques Sirmond (2) au P. Bellarmin.

Rome, 10 octobre 1598.

Très Révérend Père en Jésus-Christ. Dans la dernière lettre que vous avez écrite à notre Père (3), votre Révérence a parlé d'un doute exprimé par Monseigneur de Rennes (4) : il ne peut se persuader, dites-vous, qu'il y ait eu un nouvel arrêt contre Monsieur de Tournon (5). Aussi je vous envoie, par ordre de Sa Paternité, une copie de cet arrêt faite sur le texte imprimé à Paris (6). En vérité je suis moi-même surpris ; car, après l'arrêt du 1er octobre 1597, le comte avait obtenu pour ainsi dire dispense de l'arrêt du Parlement, en ce qui concernait l'obligation d'en venir à l'exécution et de chasser nos Pères ; cette dispense, il l'avait obtenue non seulement de sa

---

(1) *De exilio Patrum*, 1596-1606 (*Gallia*, 60, n° 41).

(2) Jacques Sirmond, de Riom, 1559-1651, alors secrétaire du P. Aquaviva.

(3) Le P. Claude Aquaviva, général de la Compagnie de Jésus.

(4) Arnaud d'Ossat, évêque de Rennes, ambassadeur de Henri IV auprès du Saint-Siège, peu de temps après cardinal et évêque de Bayeux.

(5) Just-Louis 1er, comte de Tournon.

(6) *Arrest de la Cour de Parlement du* 18 *aout* 1598 *contre le sieur de Tournon, contenant aussi défense à toutes personnes d'envoyer escholiers aux colleges des Jesuites, en quelques lieux et endroits qu'ils soyent, pour y estre instruits.*

Majesté parlant de vive voix, mais encore par arrêt du Conseil privé le 21 novembre. Comment donc expliquer la conduite du Parlement agissant comme s'il n'y avait eu dispense ni du Roi ni de son Conseil? Et pourtant le fait est visiblement certain. En outre, votre Révérence doit savoir qu'avant l'arrêt d'août, le Parlement a émis, le dernier jour de juillet, un autre arrêt contre le même collège, d'après l'avis que beaucoup de gens nous ont donné, quoique nous n'en ayons pas encore reçu la copie. Le Parlement fait ainsi tout ce qu'il peut pour réaliser son premier dessein. Nos amis nous écrivent de là bas qu'ils n'attendent de remède que de Sa Béatitude, mais nous espérons que le Seigneur daignera nous venir en aide par cette voie.

A cette occasion, je vous adresserai une demande au nom de l'évêque de Clermont (1), très attaché à la Compagnie et l'un des plus graves, des plus doctes et des plus zélés prélats de France. Je me rappelle avoir dit à votre Révérence qu'il désirait avoir la permission de lire les livres prohibés, lecture qui lui semble grandement nécessaire pour faire du bien aux âmes et pour d'autres fins louables. Il n'est pas douteux qu'on ne puisse en toute súreté lui accorder cette faveur. Il serait facile de l'obtenir en s'adressant à l'Inquisition, mais elle ne l'accorde qu'avec des conditions (2), saintes assurément et bonnes en elles-mêmes, mais qui ne semblent pas pratiques au delà des monts, comme de ne la recevoir que pour un temps fort limité, de s'engager à donner la liste des livres à l'archevêque de la région et de les lui remettre à l'expiration du temps fixé, etc. Dans le cas présent l'archevêque est celui de Bourges ; je suis à peu près certain qu'il y aurait des difficultés pour l'exécution et qu'une permission ainsi restreinte plairait peu. Si votre Révérence estimait qu'elle pût faire mieux en obtenant de sa Béatitude *vivae vocis oraculo* une permission générale, je crois qu'elle agirait pour la gloire de Dieu, car ce bon prélat est, comme je l'ai dit, très sage et bien conditionné. J'en serai, pour ma part, très obligé à votre Révérence.

Je me recommande vivement à vos saints sacrifices et à vos prières.

De Votre Révérence,
le serviteur en Jésus-Christ (3).

Comment le P. Bellarmin répondit-il aux instantes prières que le P. Alexandre Georges lui avait adressées au nom de ses frères de France ? Lui-même nous renseignera dans une note rédigée sur la demande du P. Mutius Vitelleschi pour expliquer ce qu'il avait fait à Ferrare auprès de Clément VIII relati-

(1) François de La Rochefoucauld, évêque de Clermont, 1585-1610, puis de Senlis et cardinal.

(2) Voir, à titre d'exemple, le texte de la permission accordée à saint François de Sales. *Œuvres*, édit. d'Annecy, t. II, p. 425 ; t. XIV, p. 405.

(3) Ms. *De exilio Patrum*, 1596-1606 (*Gallia*, 60, n. 49).

vement à diverses affaires, et notamment celles de France, « per le cose di Francia ».

« J'insistai plusieurs fois auprès du pape pour qu'il écrivît à son légat, le cardinal de Florence, en lui recommandant de poursuivre avec tout le soin possible la question de la rentrée des nôtres en France ; le pape acquies ait à mes demandes et me montrait même les lettres qu'il écrivait. En outre, j'agis auprès de Monseigneur l'évêque de Rennes, plus tard cardinal d'Ossat ; il écrivit au roi, dans le même sens, de très belles lettres et me donna les plus fermes espérances d'une heureuse conclusion de l'affaire (1) ».

Ces assertions sont confirmées par la correspondance du cardinal d'Ossat ; on y voit jusqu'à quel point Clément VIII eut à cœur cette question. Il alla jusqu'à charger l'ambassadeur de Henri IV de dire à son maître que « Sa Sainteté offrait de faire sortir [de France] tous ceux qui ne lui plairaient ; [mais] que telle rigueur, exercée indifféremment sur tout un Ordre, contre toute forme de justice, offenserait grandement les catholiques dedans et dehors la France (2) ».

Rentré à Rome et devenu cardinal, Bellarmin ne cessa pas de poursuivre l'affaire. Le 18 juin 1599, il écrit au P. Aquaviva qu'il a obtenu de Clément VIII. la promesse ferme d'écrire le jour même à l'ambassadeur français pour qu'il avertît le Roi que le P. Maggio irait en France sur son ordre et qu'il envoyât au souverain des lettres de recommandation en faveur de ce Père (3) ». Pendant le séjour du visiteur en France, le P. Aquaviva lui écrit, le 17 septembre : « Le cardinal Bellarmin a été mis au courant de tout ; il parlera de l'affaire à Sa Sainteté et lui suggérera de renouveler ses bons offices, quand il se présentera une occasion de le faire sans nous exposer à paraître exigeants et importuns (4) ». Finalement, les espérances données par le cardinal d'Ossat ne furent pas vaines ; les négociations aboutirent, en 1603, à l'édit de Rouen qui rétablissait les jésuites en France.

Le Bienheureux ne cessa jamais de s'intéresser à la prospérité des provinces françaises de son ordre. Il suivait avec le plus grand soin et le plus grand intérêt tout ce qui les concernait. On en trouve un indice spécial dans une pièce écrite de sa main (5), où, sous forme de compte-rendu, il critique un

---

(1) *Bellarmin avant son cardinalat*, p. 467.
(2) *Lettres du Cardinal d'Ossat*, 30 octobre 1598.
(3) Fonds Bellarmin, 6. Lettre autographe.
(4) *Epp. Gen. Francia*, 1573-1604, f. 307.
(5) Fonds Bellarmin, 7. Titre ajouté ; *Estratto fatto dal Ven. Bellarmino di una Commediaeche tracta della restitutione di' Gesuiti in Francia.*

pamphlet publié en 1606 sous ce titre : *Le Passe-par-tout des Pères Jésuites, apporté d'Italie, par le Docteur de Palestine gentilhomme romain, et nouvellement traduit de l'Italien imprimé à Rome.*

« Ce livre a pour titre :*Le Passe-par-tout des Pères Jésuites.* Ce qui signifie que les Jésuites entrent et passent partout.

« Le sujet est une comédie qui traite du rétablissement des Jésuites en France.

« Les interlocuteurs sont un Pantalon (1), un bouffon, un docteur et le maître des cérémonies. Fictivement, la comédie serait récitée dans une villa de Monseigneur le cardinal Montalto, et c'est à ce prélat que s'adresse l'auteur.

« Composition ridicule et dont il n'y a pas à tenir compte ; mais sous forme de plaisanterie on y parle mal des Capucins des Jésuites, des Espagnols, et même du Pape et de la religion catholique, mais surtout du rétablissement des Jésuites en France.

« P. 29 à 42. L'auteur se moque des Capucins.

« P. 46. Il se moque de saint Ignace, qui était boiteux, en disant que le pape Paul III a voulu se servir d'un espagnol boiteux pour apprendre aux Français à marcher droit.

« P. 65. Il dit que les Jésuites enseignent à leurs écoliers que toute l'autorité du Roi vient de Rome.

« P. 109. Il dit que les Jésuites sont répandus dans le monde entier pour prêcher et soutenir la domination du pape.

« P. 120, 121 et 122. Il parle beaucoup contre le Pape et les espagnols, et loue la reine d'Angleterre (2).

« P. 138 et 146. Il se moque du P. Coton.

« P. 150. L'auteur feint venir de Rome et avoir beaucoup de choses à dire au nom du cardinal Bellarmin.

« P. 156. Prétendant parler au nom de ce cardinal, il dit que la France et la Compagnie de Jésus ont ce point de ressemblance : après beaucoup de guerres et de ruines, la France est encore florissante ; de même la Compagnie de Jésus.

« P. 189. Il parle mal d'un grand nombre de canons, de décrets et d'ordonnances de l'Église, il les traite d'écritures non écrites et dit qu'on attribue force de loi à celles-là seulement qui sont utiles au saint Siège apostolique.

« P. 191 jusqu'à la fin,on reproche au Roi d'avoir fait enlever la pyramide (3), où l'on avait gravé la cause pour laquelle les Jésuites français avaient été chassés ».

---

(1) *Un Pantalone*, « personnage bouffon du théâtre italien, qui porte une culotte longue et qui représente les vieillards » (Littré).

(2) La reine Élisabeth.

(3) Pyramide élevée sur les ruines de la maison du régicide Jean Chatel. Voir J. M.Prat, *op. cit.*, t. II, p. 344-352.

L'intérêt que le Bienheureux Bellarmin portait au rétablissement des Jésuites en France, s'étendait à toutes leurs maisons ; il allait pourtant d'une façon particulière aux collèges, et parmi eux, d'une façon plus particulière encore au collège de Clermont qu'il avait habité pendant son séjour à Paris. Nous avons une preuve de ces dispositions dans la lettre écrite au cardinal par le P. Binet le 28 mai 1618. Elle nous apprend qu'entendant parler de la réouverture des classes comme chose faite, Bellarmin voulut en avoir l'assurance. La réponse reçue lui fut d'une grande consolation.

« J'oubliais de dire à votre Seigneurie Illustrissime ce qu'elle désire savoir. Il est très vrai que nostre collège de Paris est réouvert, on y enseigne maintenant dans toutes les classes, et le concours des élèves est aussi grand qu'il peut l'être en cette saison. Il est impossible de dire la bonté avec laquelle le Roi a voulu faire cette faveur à la Compagnie, malgré l'opposition décidée de la Sorbonne et de l'Université. En réalité, bien qu'on ait écrit le contraire à Sa Sainteté, il n'y a guère que cinq ou six meneurs principaux à faire tant le tapage ; les membres les plus sages de la Sorbonne et de l'Université ne nous sont pas contraires ; les Illustrissimes Seigneurs Cardinaux et tous les prélats nous ont été et nous sont très favorables, en particulier Monseigneur l'Illustrissime archevêque de Rouen (1). Chaque jour les esprits se calment de plus en plus, et peu à peu, si l'on y va avec patience, charité et humilité, tout se pacifiera. *Manus Dei fecit haec omnia* (2) ».

Les épreuves et les joies des jésuites français trouvaient donc un écho dans le cœur du Bienheureux. Par un effet du même sentiment, il manifestait à leurs bienfaiteurs autant de reconnaissance que s'ils eussent été les siens propres. Monseigneur Jérôme de Villars, archevêque de Vienne, lui recommanda d'écouter avec réserve ce que la reconnaissance pourrait faire dire en sa faveur aux Pères qui, en 1611, se rendaient à Rome pour la congrégation des Procureurs :

« Car, malgré mon grand amour pour la Compagnie, mes effors ont été si peu couronnés de succès que je suis forcé de m'appliquer ce que dit l'Apôtre (3) : « Vouloir le bien est à ma portée, mais non le pouvoir de l'accomplir ». Du moins faut-il me soumettre

(1) Monseigneur François de Harlay.

(2) En postscriptum à la lettre, ci-dessus rapportée, du 28 mai, 1618.

(3) Rom. VII, 18 : *Velle adiacet mihi ; perficere autem bonum, non invenio.* — Un collège de la Compagnie de Jésus avait été fondé à Vienne, mais dans des conditions qui ne réalisaient pas pleinement tout ce que l'archevêque aurait voulu faire.

de bonne grâce à la volonté de Dieu qui n'a pas encore daigné m'accorder la joie de pouvoir réaliser ce que je voudrais faire (1) ».

Et le cardinal de répondre :

« Les Pères m'ont raconté que notre Compagnie, qui porte le saint nom de Jésus, a peu de défenseurs et d'amis pareils à l'archevêque de Vienne. Je m'en réjouis grandement et j'en rends grâces à Dieu d'abord, puis à vous-même. Si de mon côté je pouvais vous être utile ici,il me serait très agréable d'en recevoir avis ;je ne manquerais pas de faire ce qui serait indiqué, afin que vous compreniez bien que je vous estime beaucoup et vous aime cordialement (2) ».

Non moins remarquable est une lettre adressée à Monseigneur Jean de la Croix Chevriè res, évêque de Grenoble, car elle nous ramène à l'amour de la Compagnie de Jésus, comme source première de l'universelle et délicate reconnaissance du saint cardinal :

« Je ne vous connais pas de vue, il est vrai, Révérendissime Évêque ; mais depuis longtemps déjà j'ai entendu faire votre éloge par l'Illustrissime Cardinal de La Rochefoucauld et par les Pères de la Compagnie de Jésus, à laquelle j'appartiens moi aussi (3) ; car si la dignité cardinalice ou épiscopale augmente le fardeau, elle n'enlève pas l'obligation des vœux de religion ni celle des observances communes, sauf dans la mesure où il y a incompatibilité avec le devoir épiscopal ou cardinalice. Aussi, excellent Évêque sans vous connaître de vue, je vous connais de renommée, et sur cette connaissance, je vous aime pour Dieu et je félicite votre Église d'avoir de si bons pasteurs (4). A vous deux je m'offre pour toute sorte de bons offices, s'il arrivait que mon aide pût vous être nécessaire ou utile en cette ville (5) ».

Si le bienheureux Bellarmin considérait comme bienfait personnel tout ce qu'on faisait en faveur de ses frères de France, en revanche il ressentait les procédés contraires comme des atteintes qui lui auraient été portées à lui-même.A peine trois semaines après l'assassinat de Henri IV, D. Jean du Bois, moine célestin à peu près sécularisé et abbé de Beaulieu,

(1) Lyon, 23 septembre 1611. Fonds Bellarmin, 5. Lettre autographe.

(2) Rome, 20 novembre 1611. Fonds Bellarmin, 5 ; Fuligatti, *Epistolae familiares*, n. LXXXVIII.

(3) De première main : « ordre dans lequel j'ai été, par la grâce de Dieu, admis il y a 54 ans ».

(4) L'évêque et son coadjuteur, Monseigneur Alphonse de la Croix.

(5) Rome, 18 octobre 1614. Fonds Bellarmin, 5.

personnage éloquent, mais bizarre et sans mesure,prêchant à Paris dans l'église de Saint-Eustache, le 4 juin 1610, parla des jésuites en des termes non seulement calomnieux, mais propres à exciter la fureur populaire : « Il y a des savants en France et dans Paris, lesquels, bien qu'il conaisassent Dieu, enseignent des choses abominables et exécrables et du tout contraires à la loi : j'entends ceux qui, portant le nom de Jésus, enseignent en leurs écrits qu'il est loysible de massacrer les rois (1) ». Paroles d'une telle gravité, surtout en un pareil moment, que la foule, surexcitée, en serait venue à des voies de fait contre les jésuites de la capitale, si le Nonce, l'évêque de Paris et bon nombre de prélats et de gentilshommes ne se fussent immédiatement interposés.

A la nouvelle de cette esclandre, Bellarmin qui était protecteur de l'ordre des Célestins et qui connaissait personnellement le prédicateur, lui écrivit la surprise et la douleur que la lecture du sermon lui avait causées.

Le cardinal Bellarmin à l'abbé Jean du Bois.

Rome, 19 juillet 1610.

Très Révérend Père.

Votre Révérence m'avait écrit, le mois dernier, qu'elle était animée de bons sentiments envers la Compagnie de Jésus et qu'elle lui portait compassion pour les périls qui semblaient la menacer à cause de la doctrine du P. Mariana (2), un de ses membres. Aussi vous ai-je remercié, dans ma réponse, pour cette bienveillance envers la Compagnie. Mais peu de temps après on m'a montré ce que votre Paternité a prêché à Paris contre les Pères de la Compagnie ; après avoir vu ce discours, je suis resté profondément surpris et n'ai pu m'expliquer ce qui avait pu porter votre Paternité à vouloir diffamer si publiquement et si injustement un ordre religieux que le Roi lui-même, comme vous le savez bien, aimait et estimait. A l'avenir donc, à moins que votre Paternité ne répare publiquement le tort fait à des innocents, je vous aimerai sans doute, mais comme on aime un ennemi, et je prierai pour vous comme pour un persécuteur et un calomniateur ; car tel est le précepte du Seigneur, qui a dit (3): *Aimez vos ennemis, et priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient* (4).

(1) Crétineau-Joly, *Histoire de la Compagnie de Jésus*, Paris, 1851, t. III, p. 126.

(2) Jean Mariana, espagnol, 1536-1624, auteur du *De Rege et Regis institutione*, Tolède 1599, où il soutenait la licéité, dans certains cas, et sous certaines conditions, du *tyrannicide*.

(3) Matth. V, 44.

(4) Fuligatti, *Epistolae familiares*, n. LXXV.

Il est vrai que le bon cardinal ne garda pas longtemps rancune à l'abbé du Bois. Car dans l'intervalle le fougueux orateur avait profité d'une circonstance favorable pour faire une sorte d'amende honorable. Prêchant le 23 juin, le panégyrique de Henri IV, dans l'église paroissiale S. Leu-S. Gilles, il revint sur ce qu'il avait dit auparavant, sous prétexte de s'expliquer :

« Ie me iettay sur l'extravagance d'esprit de Mariana, et l'accommoday comme sa temerité meritoit, sans toutesfois attribuer son crime particulier a tout le corps de la docte compagnie de Iesus, qui a montré en la lettre du R. P. Coton (1), à bon droict tant aymé et favorisé du Monarque que nous pleurons, lorsqu'il estoit en vie, que le sentiment des autheurs d'icelle est bien dissemblable de l'opinion particulière du dit Mariana. Ie ne m'oublieray iamais tant que de blasmer tout une Compagnie que nostre sainct Père ayme cherement, que l'Église approuve, que le iugement admirable de mon Maistre a advancée, et que la piété de la Reyne ma Maistresse favorise et maintient ».

Ce panégyrique fut imprimé (2),et l'auteur en fit parvenir un exemplaire à Bellarmin. Il reçut une réponse à la fois aimable et instructive.

Le cardinal Bellarmin à l'abbé Jean du Bois.

Rome, 9 octobre 1610.

J'ai reçu la lettre et le livre français que vous m'avez envoyés. Immédiatement, laissant de côté toute autre affaire, j'ai lu l'un et l'autre. Si votre premier discours m'avait beaucoup contristé, le livre français m'a fait, au contraire, un grand plaisir. Je n'ai pas de peine à me persuader que la première invective contre les jésuites avait eu pour principe non le candide esprit de l'Abbé, mais les suggestions des politiques. Comme votre prudence le sait, tous les hérétiques portent aux jésuites une haine plus grande encore qu'aux autres catholiques, et si le roi Henri IV de glorieuse mémoire a passé, après sa conversion, pour être vraiment catholique, ce fut principalement pour la faveur qu'il accordait aux jésuites. Les hommes prudents tenaient en effet pour chose invraisemblable que ce roi

(1) *Lettre déclaratoire de la doctrine des Pères Jésuites, conforme aux décrets du Concile de Constance, adressée à la Reyne mere du Roy, Regente en France*, Paris, 1610.

(2) *Le Pourtraict Royal de Henry le Grand quatriesme du nom, Tres Chrestien Roy de France et de Navarre, couronné de la couronne de sa singulière piété et religion : proposé à Messieurs de Paris en l'Eglise parrochiale de S. Loup et S. Gille le 23e jour de juin, pendant qu'on y célébrait ses obseques.* Paris, 1610, p. 35.

pût témoigner aux jésuites une si grande bienveillance, s'il n'était pas sincèrement revenu à la foi catholique. J'espère que votre livre vous fera rentrer aisément en grâce auprès du Souverain Pontife, si la chose n'est pas déjà faite. Je le saurai d'une façon certaine quand Sa Sainteté sera revenue de sa villa de Tusculum ; de mon côté, je ne manquerai pas à mon devoir en faisant auprès du pape tout ce qui sera en mon pouvoir (1) ».

V

Parmi les œuvres de zèle que les jésuites français eurent particulièrement à cœur dès le début, il faut assurément compter les missions étrangères. Le Bienheureux Bellarmin ne pouvait y rester indifférent, et c'est une grande joie de rencontrer des traces de sa bienveillante sympathie dans l'histoire de deux grandes missions qui se fondèrent ou se développèrent de son temps : celle de Constantinople et celle de Chine.

La mission de Constantinople et de l'Archipel avait eu pour premiers ouvriers, en 1583, des Pères Italiens sous la conduite du P. Jules Mancinelli. Diverses difficultés d'ordre majeur amenèrent une interruption. Cependant, en 1595, une résidence fut fondée à Chios ; nous voyons par une note écrite de la main du cardinal Bellarmin qu'il prit intérêt à cette œuvre, car il fit écrire à l'évêque de Chios pour recommander les Pères à sa protection, dans la mesure où ils pourraient en avoir besoin (2). Son nom avait encore été mêlé à la fondation, en 1612, d'une résidence à Naxos. A la suite d'une mission prêchée par des Pères, les habitants de cette île désirèrent en avoir quelques-uns à poste fixe ; ils écrivirent à cet effet au Souverain Pontife, au P. Général et au cardinal Bellarmin (3). Leur requête fut exaucée.

Beaucoup plus importante était l'affaire de Constantinople. Ce fut seulement en 1609 que, sous les auspices du roi Henri IV, cinq jésuites français ayant à leur tête le P. François de Canillac (4) partirent pour relever l'œuvre interrompue. Ils eurent dans l'ambassadeur, M. de Salignac, un protecteur et un auxiliaire dévoué. M. Achille de Harlay, sieur de Sancy,

---

(1) Fuligatti, *Espitolae familiares*, n. LXXIX.

(2) Fonds Bellarmin, 7. Ordre d'écrire une lettre « al Vescovo di Scio in raccomandatione de ' Padri Gesuiti de Scio, che gli piaccia proteggerli, dove bisogna ».

(3) Jouvency, *Historia Societatis Iesu*, l. XVII, n. 41. Rome, 1710, Part. V, t. II, p. 437.

(4) François de Canillac, né en Auvergne, supérieur de la mission de Constantinople où il arrive le 7 septembre 1609, mort à Riom le 24 avril 1628.

qui lui succéda en 1611, ne fut pas moins zélé. De vastes projets d'apostolat furent bientôt conçus : « Le P. de Canillac demandait qu'on fondât sous la protection de la France, dans les trois grands sièges de Jérusalem, d'Alexandrie et d'Antioche, des missions semblables à celles de Constantinople ; elles prépareraient les peuples à l'union tant désirée, surtout si l'on pouvait faire nommer comme patriarches des hommes disposés à seconder les vues et les travaux des missionnaires (1) ».

Il fallait, pour s'engager dans ces entreprises, des appuis puissants et des ressources. M. de Sancy jugea qu'un voyage du P. de Canillac en Italie et en France s'imposait. Le supérieur de la mission partit donc pour Rome au début de l'année 1613. Il portait des lettres de l'ambassadeur pour le Souverain Pontife et pour le P. Général ; en outre, il en avait une pour le cardinal Bellarmin.

M. de Sancy, ambassadeur de France à Constantinople, au cardinal Bellarmin.

Pera, 31 janvier 1613.

Le Révérend Père de Canillac nous quitte ; nous l'avons laissé partir, Illustrissime et Révérendissime Cardinal, à notre regret pour ce qui est de notre consolation personnelle, et cependant volontiers en considération du bien général de l'Église. L'affaire qu'il doit traiter n'est pas de nature à nous faire désespérer du succès, car elle est aussi aisée qu'on peut le désirer. Mais je crains que, préoccupés par d'autres soucis, les dépositaires de l'autorité ne prêtent pas l'oreille à nos demandes, à moins que votre Seigneurie Illustrissime et Révérendissime ne nous seconde avec ses pairs. Il n'y a pas lieu d'exposer les choses en détail à votre Seigneurie Illustrissime et Révérendissime, étant donné surtout que je l'ai fait dans la lettre que j'adresse à Sa Sainteté et que le Révérend Père de Canillac pourra de vive voix renseigner votre Seigneurie Illustrissime et Révérendissime mieux que ne le ferait une lettre. Les bonnes dispositions du Patriarche (2) envers l'Église Romaine ; comment il faut agir avec lui ; comment procéder dans l'éducation des petits Grecs pour ne pas éveiller les susceptibilités des Turcs et des Grecs ; que décider pour la mission d'Égypte et pour celle dite de Mingrélie, où les catholiques sont absolument sans prêtres ; que faire avec nos religieux ; autant de sujets entre autres dont je laisse à la prudence du Père de vous entretenir. Si jamais votre Seigneurie Illustrissime et Révérendissime a entrepris une bonne œuvre, si jamais elle s'est employée pour promouvoir le salut des

(1) H. Fouqueray, *Histoire de la Compagnie de Jésus en France*, t. III (Paris, 1922), p. 613.

(2) Timothée II, février 1612 — nov. 1620.

âmes et la conversion des pécheurs, nous la supplions de s'intéresser avec plus d'ardeur encore à cette affaire dont dépendent un si grand avantage pour l'Église et le salut de tant de milliers d'âmes qui seront arrachées à ce schisme néfaste.

Votre très dévoué et très obéissant (1).

Le cardinal Bellarmin reçut la visite du P. de Canillac, qui le mit au courant de tout, c'est alors qu'il répondit à l'ambassadeur.

Le cardinal Bellarmin à M. de Sancy, ambassadeur de France à Constantinople. Rome, 3 juin 1613.

Illustrissime et Excellentissime Seigneur.

J'ai lu la lettre de Votre Seigneurie et j'ai rendu grâces à Dieu de vous avoir mis au cœur un désir aussi pieux que celui de travailler à l'union des Églises et au salut des âmes. J'ai vu le P. François de Canillac et j'ai appris de sa bouche ce qu'il y aurait à faire, au jugement de votre Seigneurie. Ensuite, j'ai parlé à notre très saint Père le pape ; il m'a écouté volontiers et m'a chargé de communiquer le tout au cardinal Justiniani (2). Cet Illustrissime approuve les projets, il se demande seulement si c'est le moment d'agir, car le collège des Grecs, qui se trouve ici à Rome, est grevé de dettes. D'ailleurs j'ai traité plus longuement de ces choses avec le Père François de Canillac, il pourra donner à votre Seigneurie plus de détails. En ce qui me concerne, je suis tout prêt à faire ce qui sera en mon pouvoir, pour procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ. En même temps, je ne comprends que trop l'exiguité de mes moyens, ce qui fait qu'il m'est beaucoup plus possible de souhaiter d'accomplir des grandes choses que de les accomplir en réalité. Je souhaite à votre Excellence de jouir d'une bonne santé et de persévérer dans le saint propos d'aider l'Église (3).

D'autres lettres, adressées au Bienheureux par des catholiques de Constantinople ou de l'Archipel, pourraient nous montrer quelle confiance on avait, dans ces régions, dans sa bonté et son crédit. Contentons-nous d'ajouter une réponse provoquée par une lettre reçue du P. Denis Guillier, vaillant missionnaire et successeur du P. de Canillac.

Le P. Denys Guillier au cardinal Bellarmin.

Galata, près Constantinople, 28 février 1617.

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

Le 27 février, des notables de Galata sont venus nous trouver ;

---

(1) Fonds Bellarmin, 5. Lettre originale, signature autographe.

(2) Benoît Giustiniani, d'une famille génoise, créé cardinal par Sixte-Quint en 1585, légat de Bologne sous Paul V, 1606-1611, vice protecteur de France.

(3) Fonds Bellarmin, 5. Minute autographe.

ils étaient une huitaine, tant grecs que latins. Ils nous ont rapporté qu'un jeune grec nommé Michel Cralès, leur compatriote serait chez vous, aux galères depuis plus de deux ans. Pour quel motif? ils l'ignorent, mais ils ont entendu dire que ce jeune homme a été victime de la calomnie et de faux témoignages. Comme cet adolescent, se trouvant en terre étrangère, si loin de sa patrie, n'a ni amis ni personne qui le connaisse, ils nous ont conjuré d'en écrire, à qui nous penserions le devoir faire, pour transmettre du moins là-bas le témoignage des siens à sa décharge. Comme notre sincérité, disaient-ils, ne fait point de doute chez vous, ils étaient sûrs que nos lettres y feraient, en reproduisant leurs dires,aussi bien foi que leur propre déposition le pourait faire.

Ils nous ont donc affirmé d'une voix unanime, que ce jeune homme s'est rendu en Italie pour y étudier, avec des lettres de recommandation du patriarche Néophytos (1). Dans son pays natal, sa conduite a toujours été irréprochable, et même il s'est acquitté honorablement, dans l'église patriarcale, des fonctions de protocanonarchon. A quoi s'ajoutent, comme motifs accessoires, que c'est un adolescent fort bien doué, de grand espoir, et dont la famille est très distinguée. Son oncle est très influent ici tant par sa fortune que par son crédit.

Ils demandent donc sa mise en liberté, s'il n'est coupable d'aucun délit. Que s'il a dit ou commis quelque étourderie, il leur est très pénible de le voir encore dans les fers après un châtiment déjà si long. Si son temps de peine n'était pas encore à la mesure de sa faute, que le Souverain Pontife daigne lui faire grâce du reste, par égard pour eux et pour leur ville. Ils l'en prient et l'en conjurent au nom de la bienveillance dont Il les entoure.

En dehors de Votre Seigneurie, je ne vois personne à qui je puisse mieux confier cette affaire ; car votre vertu, votre clémence, votre piété pour les opprimés et les malheureux me sont bien connues. Aussi me dispenserai-je de vous supplier longuement, de ne pas permettre que des personnages aussi illustres, et d'aussi haute naissance, implorent en vain notre secours. Je dirai seulement qu'ils méritent, tout à fait que l'on fasse d'eux le plus grand cas, d'autant qu'ils sont très affectionnés à notre Ordre. L'un d'eux s'est même dépensé à notre service,du commencement à la fin de nos épreuves, avec une incroyable activité d'esprit et de corps. Il a multiplié les démarches pour promouvoir notre cause, et ne s'est jamais arrêté ni laissé décourager, malgré son grand âge, jusqu'à ce qu'il l'ait vue aboutir.

Si cette affaire se termine bien, comme nous le souhaitons, toute la cité de Galata nous en saura gré et notre résidence trouvera en ceux dont nous vous avons parlé un ferme appui.

---

(1) Néophytos II, patriarche de Constantinople à deux reprises, février 1602 - juin 1606, puis mai 1608 - janvier 1612.

Que le Dieu très bon et très grand conserve saine et sauve votre Seigneurie Illustrissime et Révérendissime.

De votre Seigneurie Illustrissime et Révérendissime
Le très humble serviteur en Jésus-Christ (1).

La réponse du Bienheureux ne fut pas, elle ne pouvait pas être celle qu'on désirait à Constantinople. Mais quelle délicatesse et quel souci d'affirmer que seule une impossibilité insurmontable l'empêche de répondre au désir de gens qui, dans les jours d'épreuve, s'étaient montrés pour les missionnaires des amis fidèles !

—

Le cardinal Bellarmin au P. Denys Guillier.

Rome, 12 février 1618.

Très Révérend Père,

Votre lettre datée du commencement de mars de l'an passé, ne m'est parvenue qu'au début de l'année présente. Michel Cralés, au sujet duquel votre Révérence m'a écrit n'a pas été condamné aux galères sur de faux témoignages ou à la suite de calomnies, mais pour s'être rendu coupable de crimes très graves et clairement prouvés.

Pour moi, tant qu'il m'a semblé être un honnête homme, je l'ai traité en ami, mais quand sa malhonnêteté a été découverte, il a cessé de venir me voir et, s'il était venu encore, je ne l'aurais pu recevoir.

Je regrette infiniment, croyez-le bien, de ne pouvoir satisfaire les notables qui, par l'entremise de votre Révérence, m'ont recommandé ce jeune homme. J'ai fait une tentative pour voir s'il y avait quelque chance d'obtenir sa délivrance ; mais j'ai compris qu'il n'y avait, pour le moment, rien à espérer.

Si jamais il se présentait quelque espoir de venir en aide à l'infortuné, par égard pour ces hommes si pieux qui ont aidé les Nôtres dans leurs tribulations,je ne laisserai pas échapper l'occasion de leur rendre le bien qu'ils nous ont fait.

Pour le présent, je me recommande à vos saintes prières.

De votre Révérence,
le frère et serviteur en Jésus-Christ (2).

Le Bienheureux Bellarmin ne s'intéressa pas moins à la mission de Chine qu'à celles du Levant. Il eut l'occasion de témoigner sa sympathie d'une façon spéciale quand un grand missionnaire, le P. Nicolas Trigault, venu en Europe, passa par Rome en 1616. Il ne manqua pas d'exposer à Bellarmin l'état de la religion en Chine, les œuvres commencées, les fruits déjà recueillis. Si grande fut la joie du pieux cardinal, qu'il

---

(1) Fonds Bellarmin, 5. Lettre autographe.
(2) Fonds Bellarmin, 5. Minute autographe.

voulut donner aux néophytes du lointain pays une preuve de sa bienveillance. Il rédigea donc à leur adresse une belle et affectueuse lettre, publiée déjà, mais qui ne saurait être omise ici.

Le cardinal Bellarmin aux néophytes chinois (1).

Rome, 12 mai 1616.

Le Révérend Père Nicolas Trigault (2), qui est venu en cette ville de Rome des derniers quartiers d'Orient, nous a grandement consolez en nous faisant sçavoir qu'en ce grand Royaume de la Chine on a commencé d'ouvrir la porte à la foy de Jésus-Christ, en laquelle seule se trouve le salut éternel. Toute la ville de Rome, qui est le chef de tous les Royaumes d'Occident, s'est grandement resjouie en une si bonne nouvelle, et le Souverain Pontife Paul V, qui est le Pere de tous les Rois, et de tous les peuples Chrestiens, qui ont la connaissance du vray Dieu, qui règne au Ciel et en la terre, en a tressailli de joye,et nous autre Cardinaux et Evesques, qui assistons au Pape, avons participé à cette allégresse commune, et avec nous tout le clergé, et le peuple Chretiens. Car pour dire la vérité, nous estions merveilleusement marris qu'une si grande multitude d'hommes, douez d'un si grand esprit, et qui vivent en ce tres vaste Royaume de la Chine, eust esté si longtemps privée de la cognoissance de Dieu le Créateur, et de son fils unique Jésus-Christ, lequel, selon les oracles de tous les Prophètes qui ont esté depuis le commencement du monde, s'exposa luy-mesme à la mort temporelle, pour nous faire participans de son eternelle felicité : parce que le diable qui tomba du Ciel par son orgueil, et devint Prince des ténèbres, et ennemy perpetuel du genre humain, soubs pretexte de conserver votre royaume de la Chine, avoit fermé la porte de vostre salut aux predicateurs de l'Evangile : mais enfin la grace divine a commencé d'estendre ses rayons sur votre païs, et à vous faire cognoistre que la doctrine Evangelique n'oste pas les Royaumes terrestres, mais confere le celeste. C'est pourquoy je me congratule avec vous, auxquels Dieu a communiqué un si grand bien, et me rejouis en moy-mesme d'avoir acquis tant de freres en Iesus Nostre-Seigneur. Mais parce que la seule foy que nous avons en Dieu le Pere, et en son fils, n'est pas suffisante pour nous sauver si tout ensemble, nous ne vivons sobrement, justement et pieusement en ce monde, je vous exhorte à cheminer par le sentier des commandemens de Dieu sans scandale, à vous garder de toute injustice, de toute impureté, de mensonge, et de tromperie ; d'abonder en toutes sortes de bonnes œuvres, de profiter aux sainctes vertus, et princi-

(1) « A nos seigneurs et freres en Jésus-Christ du Royaume de la Chine ».

(2) Nicolas Trigault, de Douai, 1577-1628, missionnaire en Chine de 1610 jusqu'à sa mort.

palement en la confiance en Dieu, et en une sincère charité entre vous. S'il vous arrive quelque affliction, ou persecution pour le service de Dieu, resjouissez-vous en, et vous en aurez une grande recompense au Ciel. Parce que c'est la volonté de Dieu nostre Pere, que nostre Foi,nostre Espérance, et nostre Charité s'espreuve en la patience, comme l'or en la fournaise. Il seroit bien facile à Dieu de nous deslivrer incontinent de toute tribulation et de toute angoisse ; mais il juge qu'il est meilleur de permettre que ses amis endurent divers travaux en ce monde, pour les couronner puis aprez plus glorieusement en son éternité, et pour les rendre plus semblables à son fils unique, qui ne cessa jamais de faire du bien en ceste vie, et de souffrir du mal, pour nous instruire par son exemple à faire le mesme. Il s'ensuivra de là, que tout ainsi comme il s'humilia obéissant jusques a la mort, et la mort de là Croix, et que pour cela le Pere eternel l'exalta puis aprez au trosne de sa gloire, et luy donna un nom qui est plus excellent que tout autre nom, faisant qu'à la seule prononciation du nom de Jésus les habitans du Ciel, de la terre, et de l'enfer plient les genoux ; de mesme si nous supportons avec patience les persecutions et adversitez, le mesme fils de Dieu nous exaltera, et fera nostre corps semblable au corps de sa clarté. Je ne veux pas estre plus long, parce que je sçay bien que mes freres de la Compagnie de Jésus, qui sont auprez de vous, ne manqueront jamais de vous enseigner, et de vous exhorter continuellement au bien. Dieu vous maintienne en santé au nom de Jésus-Christ Nostre-Sauveur, et prions reciproquement les uns pour les autres, à celle fin que nous nous sauvions ensemblement (1).

Le P. Trigault repartit d'Europe en 1618. De retour dans sa mission, il donne connaissance de la lettre du cardinal à ses chrétiens. Leur vive reconnaissance se traduisit par diverses réponses qui ne furent pas toutes expédiées, mais dont l'une du moins, la principale, nous a été conservée.

(1) M. Trigault, *Histoire de ce qui s'est passé à la Chine*, tirée des lettres escrites ès années 1619, 1620, 1621, adressées au R. P. Mutio Vitelleschi... traduicte de l'Italien en François par le P. Pierre Morin de la même Compagnie. Paris 1625, p. 137s. ; J. de la Servière, *Le Cardinal Bellarmin et la Mission de Chine*, dans la revue *Gregorianum*, Rome, 1921, t. II, p. 616 s.

Texte original en latin : Fonds Bellarmin, 8. Copie médiocre ; *Rerum memorabilium in regno Sinae gestarum Litterae annuae Societatis Iesu* [an. 1620] Anvers, 1625, p. 65 s

Paul le Chinois (1) au cardinal Bellarmin.

Pékin, vers 1620 (2).

Seigneur Illustrissime Cardinal, j'admire,tout remply que je suis de souveraine vénération, la grandeur de votre piété, laquelle n'a pu estre restreinte par le tres vaste Ocean, et par les dernieres bornes de la terre, mais acquise d'un feu spirituel a estendu sa splendeur unique icy, et a enflammé ce nostre Royaume de la Chine. La lettre de vostre Seigneurie Illustrissime a esté lue de plusieurs, et nommément des lettrez, et de tres graves Senateurs, qui gouvernent à présent nostreRepublique, ou qui l'ayant gouvernée par cy devant, vivent en privé en leurs maisons. Entre ceux qui ne font pas encore profession de la foy Chrestienne, quelques-uns se sont embrassez à l'imitation de vostre charité commune, qui embrasse tout le monde. Et nous, qui prisons beaucoup d'estre serviteurs de Jésus-Christ, nous avons faict des plus fervens propos que jamais et avons resolu fermement de faire le possible, et pour nous aimer parfaictement, et pour correspondre les uns aux autres à la parfaicte charité ; et taschons desjà par la grace de Dieu de faire tous ensemble que la très saincte Religion de Jésus-Christ croisse de jour en jour en nous, avec une plus grande ferveur,jusques à ce qu'elle arrive à la splendeur du Soleil de midi. Nos lettrez s'étonnent de ce qu'il se trouve une si grande union de cœurs et de vertus entre des personnes si esloignées les unes des autres ; et nostre peuple se rejouit d'en estre instruict, et perfectionné : et pour dire en un mot, nous avons tout esté remplis de joye, de ce qu'en des païs si estranges il s'est trouvé un si grand homme, qui ne nous tient pas pour estrangers, qui ne nous dédaigne pas, et la mémoire duquel ne peut estre que tres gratieuse à tous ceux qui s'en souviendront. Nous voudrions bien avoir des aisles pour voler jusques à Rome, et pour rendre les graces dues à vostre Seigneurie Illustrissime : mais parce qu'il ne nous est pas permis par nos lois de sortir hors de ce Royaume, il nous est aussi deffendu de satisfaire à nos désirs comme nous le voudrions bien : et partant avec la plus grande reverence, et tendresse de cœur que nous pouvons, voire mesme avec le plus de voix et d'affection, nous professons d'icy l'obligation que nous avons à un si grand amour que vostre Seigneurie nous a montré.

Quant à ce qui touche à la commune, et très saincte foy de nostre Seigneur Jésus-Christ,qui a pénétré depuis peu de temps en ce Royaume ; parce que la confusion des erreurs et des sectes s'estait dilatée sans fin,l'espace de plusieurs siècles, nostre vraye loy semblait au commencement fort peu de chose, et estait suivie de fort peu de

(1) Paul Siu Koang Ki, Colao ou ministre d'État pendant de longues années, lettré distingué. Voir J. de la Servière, *art. cit.*, p. 615.

(2) Lettre non datée. Elle ne fut composée qu'après le retour du P. Trigault en Chine, vers 1620.

gens : ce qui faisait que l'ennemy du genre humain faisoit semblant de ne s'en soucier pas beaucoup : mais depuis qu'il s'est apperçeu, que plusieurs, renommez par leur esprit et pour leur vertu, se sont unis pour l'embrasser, et pour s'addonner au service du seul et vray Dieu, il en a conçeu une grande envie, et a commencé de craindre que ceste nouvelle loy n'extermine enfin ses tromperies. Et partant suivant sa finesse de renard accoustumée il a tissu une toile d'embusches à guise d'une mouche, et a suscité un grande tempeste, qui de ses ondes menace le Ciel, et qui a troublé ces nostres rivages avec son flus et reflus, quoique jusques à présent nous eussions été en grande paix ; et n'a pas tenu à luy, que tous les Ministres de la Foi Chrestienne, qui sont les Pères de la Compagnie de Jésus, n'ayent été chassez de ce Royaume. Mais par la faveur divine les ministres de Satan, qui sont nos adversaires, n'ont jamais peu prevaloir contre la vérité ; parce que les mesmes Pères demeurent encore en partie en leurs anciennes résidences, les autres se retirent chez les Néophytes, et quelques uns encore ès maisons de certains Gentils, qui jusques à présent n'ont peu exécuter les désirs qu'ils ont de se faire Chrestiens : tellement que nous avons tous conçeu une certaine espérance que notre saincte foy fera de grands progrez à l'avenir. Au reste que vostre Seigneurie Illustrissime ne soit point en peine pour notre persécution : car nous avons appris par l'expérience de tous les siècles passez, que toutes et quantes fois que par l'entremise du diable les ondes de la persécution se sont enflées, autant de fois Dieu a tellement ordonné et disposé toutes choses, qu'il n'a jamais manqué de subvenir à ceux qui estoient travaillez. Et de plus nous avons encore entendu des Pères de la Compagnie, qui sont nos Maistres, cette belle parabole de Nostre Seigneur Jésus Christ, en laquelle il compare sa saincte loy au grain de moutarde, qui au respect des autres semences est la moindre de toutes, mais quand il est semé en terre, quoy qu'avec la mesme terre il vienne à estre couvert de gelée, de bruine, de neige et de pluye, il s'ouvre toutesfois au printemps, se leve incontinent et croist en sorte, en fort peu de temps, qu'il surmonte toutes les autres herbes, et devient un plus grand arbre qu'il ne monstrait en son commencement. Le printemps commence à poindre en nostre Royaume de la Chine pour l'accroissement de la tres saincte Loy de Jésus Christ, et nous espérons avec un bon fondement, qu'elle ira toujours croissant sans interruption jusques à ce qu'elle arrive à ce qui n'a ni terme ni fin. Mais comment est-ce que la petitesse de mon esprit peut expliquer le mystère de cette parabole, de ce petit arbre de la moutarde, qui se flestrit, ou qui florit ?

Nous supplions vostre Seigneurie Illustrissime de prier Dieu pour nous, et de nous faire ce bon office envers le Souverain Pontife, qui est le Père de toute l'Église, qu'il luy plaise de mettre tous ses efforts pour advancer la très saincte loy de Jésus Christ en ces quartiers, ce qu'il prenne sous sa protection et sauvegarde les Pères et nos Maistres, qui sont les prestres de la Compagnie de Jésus, à

celle fin qu'en restaurant leurs fatigues il leur donne de nouvelles forces pour porter le poids et la charge qu'ils portent. Nous désirons aussi tous tant que nous sommes que vostre Seigneurie Illustrissime soit eslevée de jour en jour à de nouvelles charges et honneurs, à celle fin que tous ceux qui ont l'usage de raison en puissent tirer le secours de vie et de perfection qu'ils en attendent. Nous envoyons hors de nostre poitrine ouverte des graces infinies à vostre Seigneurie Illustrissime, et admirant avec le col étendu par terre Vostre Excellence, nous l'honorons et reverons humblement (1)

Les relations du P. Nicolas Trigault avec le Bienheureux Bellarmin ne se bornèrent pas à ce qui précède. Pendant son séjour en Europe, l'ardent missionnaire tient le cardinal au courant des nouvelles, bonnes alors, qu'il recevait de Chine. On le voit par cette phrase d'une lettre écrite de Liège le 20 novembre 1616. : « Quant à l'heureux état où se trouvent partout, grâce à Dieu, les affaires de nos Chinois, votre Seigneurie Illustrissime a déjà été pleinement renseignée soit par mes lettres, soit par ce que d'autres ont pu lui en dire (2) ».

De retour dans sa mission, le Père ne manqua pas d'écrire au cardinal, en y joignant l'hommage d'un abrégé d'Histoire japonaise et chinoise, qu'il avait composé. C'est ce que nous apprend la réponse de Bellarmin.

Le cardinal Bellarmin au P. Nicolas Trigault.

Rome, 22 décembre, 1620

Très Révérend Père.

J'ai reçu et lu avec plaisir la lettre de votre Révérence, ainsi que l'abrégé d'histoire japonaise et chinoise que vous m'avez envoyé ; j'ai communiqué cet écrit à nos Frères. Quant aux persécutions que notre ennemi le démon suscite dans les îles du Japon et dans le Royaume de Chine (3), je ne m'en étonne guère ; bien

(1) Mêmes sources que pour la lettre précédente, sauf Fonds Bellarmin, 8, où la réponse de Paul Siu ne se trouve point.

(2) *Compendium Historiae quod ad me misisti de rebus Japonicis et Sinicis.* Ces paroles assez vagues semblent désigner l'*Epistola R. P. Nicolai Trigautii e Societate Iesu de felici sua in Indiam navigatione ; itemque de statu rei christianae apud Sinas et Japonios.* Cologne 1620. A moins qu'il ne s'agisse d'une édition de l'important ouvrage du P. Trigault *De Christiana expeditione apud Sinas suscepta ab Societate Iesu, ex P. Matthaei Ricii eiusdem Societatis commentariis, in quibus Sinensis Regni mores, leges atque instituta et novae illius Ecclesiae difficillima primordia, accurata et summa fide describuntur.* Augsbourg, 1615 ; Lyon, 1616 ; Cologne, 1617.

(3) Paul Siu signalait dans sa lettre le début de ces persécutions. Elles furent terribles au Japon. Le P. Trigault s'en est fait l'histo-

plutôt je m'étonnerais fort, si notre adversaire le diable permettait que le Japon et la Chine, abandonnant leurs idoles, se convertissent tranquillement au Dieu vivant et véritable. C'est pourquoi que votre Révérence imite, comme elle l'a déjà fait, les saints Apôtres ses prédécesseurs ; et s'il vous faut un jour imiter les martyrs, réjouissez-vous avec vos compagnons de ce qu'un tel sort et une si grande grâce vous aient été préparés.

Je parlerai volontiers au Saint Père des prières publiques que ceux des Indes désireraient obtenir pour ceux qui luttent en Chine et au Japon ; mais il sera difficile d'ajouter quelque chose aux prières ordinaires qui ont été déjà ordonnées dans toutes les églises à cause des guerres que les hérétiques font aux catholiques.

Bonne santé, et que votre Révérence se souvienne de moi dans ses saintes prières (1).

Ainsi, à l'heure même où l'ère des persécutions sanglantes s'ouvrait dans l'Extrême Orient, la dernière lettre que le bienheureux Bellarmin ait écrite à ses frères de là-bas, fut une exhortation au martyre, accompagnée de félicitations pour ceux que Dieu daignerait appeler à une si grande grâce.

VI

Si les jésuites français n'eurent qu'à se louer de la bienveillance que le Bienheureux Bellarmin leur témoigna et des bons offices qu'il leur rendit, ils ne se montrèrent pas ingrats. Quelle vénération ils lui portèrent, et quelle haute idée ils eurent de ses écrits, nous l'avons vu par les lettres de plusieurs d'entre eux, comme les PP. Coton, Gontery, Gordon, Machault, etc. Tous se firent des *Controverses* une arme puissante contre les huguenots. Tous auraient souscrit à cette phrase dite par le P. Ignace Armand au ministre Chamier : « Si vous m'écrivez, je vous prie de nouveau de ne pas dissimuler ce qui a été répondu par ces grands auteurs, spécialement par Bellarmin que vous lisez, suivant votre aveu ! » (2).

Il y eut davantage. L'auteur des *Controverses* trouva dans ses frères de France d'utiles et dévoués auxiliaires, non seulement pour la diffusion, mais encore pour la publication de ses écrits. Quand les deux premiers volumes du grand ouvrage eurent paru à Ingolstadt en 1586 et 1588, une édition fut commencée à Paris, mais empêchée d'autorité :

---

rien, *De christianis apud Iaponios triumphis sive de gravissima ibidem contra Christi fidem persecutione exorta anno* 1612 *usque ad annum* 1620. Munich, 1623.

(1) Fuligatti, *Espist. familiares*, n. CLXXV.

(2) Lettre du P. Armand à Chamier, 6 mai 1599. D'après H. Fouqueray, *op. cit.*, t. II, p. 575.

« En 1589, Estienne Michel, libraire de Lyon estant à Paris, s'adjoignit avec un autre libraire pour faire imprimer ce livre ; ce qu'ils commencèrent à faire ; de quoy M. le Procureur général du Roy ayant eu advis envoya prendre et saisir vingt et une feuilles qu'il y avait jà de faites, et leur fit deffence de continuer à le faire imprimer (1) ».

Les libraires ne se tinrent pas pour battus. L'affaire fut reprise à Lyon, et avec succès. Les *Controverses* y parurent en 1593, « apud Ioannem Pillehotte, sub signo nominis Iesu ». D'autres éditions suivirent, à Paris et à Lyon, en 1602 et 1603 ; puis à Paris, en 1607-1608, *ex officinis Triadelphorum.* Plus notable fut la réédition faite à Lyon en 1610 par Jean Pillehotte ; il put y mettre à profit les corrections et les observations contenues dans la *Recognitio* (2) publiée par Bellarmin en 1607 ; d'où cette annonce dans le titre de la nouvelle édition : *Hac postrema editione adiectus est in principio libellus eiusdem auctoris, omnium operum ipsius Recognitionem complectens* ». Vint ensuite la belle édition parisienne de 1613 : *ex officinis Tri-adelphorum Bibliopolarum. Editio plurimis locis correcta et emendata ex correctorio libello.*

Nous savons déjà que le P. Coton s'intéressa personnellement aux éditions faites à Paris. Mais beaucoup plus active et plus importante fut, dans les réimpressions lyonnaises, l'action d'un humble Père qui se mit, dans toute la force du terme, au service de Bellarmin. Jugeons-en par une de ses lettres.

Le P. Pierre Madur (3) au cardinal Bellarmin.

Lyon, 27 mars 1608.

Illustrissime et Révérendissime Seigneur, digne à jamais de toute ma vénération, la grace et la paix du Christ...

J'ai reçu la très aimable lettre de votre Seigneurie et la *Recognitio* de toutes ses œuvres. Je les ai revisées avec beaucoup d'attention, pour marquer bien nettement les caractères, en vue des typographes,et pour voir s'il n'était pas échappé aux copistes quelques erreurs. J'ai fait le tout avec soin : ayant remarqué que deux ou

(1) *Continuation du Mercure François*, 1613, fol. 13 au verso.

(2) *Recognitio librorum omnium Roberti Bellarmini S. E. R. Cardinalis amplissimi, ab ipso reverendissimo et illustrissimo auctore edita. Accessit correctorium erroreum, qui typographorum negligentia ex libros eiusdem Cardinalis editionis Venetae irrepserunt.* Rome, 1607.

(3) Pierre Madur (en latin, *Maturus*), d'Ambert, 1543-1611. Sa connaissance des langues anciennes lui permit d'éditer plusieurs ouvrages de doctes auteurs ou d'en surveiller l'édition.Sommervogel, *Bibliothèque*, t. V, p. 279.

trois passages de l'Écriture étaient mal cités, j'ai jugé qu'il fallait les corriger. Cette *Recognitio* sera donc une sorte de portique de tout l'ouvrage, comme votre Seigneurie a daigné le dire dans sa lettre. Je vous adresserai cependant une demande au sujet des homélies attribuées à Eusèbe d'Émèse : votre Seigneurie rejette à bon droit cette attribution ; mais comme sa Seigneurie le Cardinal Baronius dans son tome V des *Annales* les attribue à Eucher de Lyon, votre Seigneurie me permettrait-elle de citer Eucher parmi ceux auxquels votre Seigneurie attribue ces homélies, et même de le mettre en premier lieu ? Daigne votre Seigneurie si toutefois la chose ne lui déplaît pas, m'accorder cette faveur, non pour moi, mais pour cette cité.

Nous possédons les *Controverses* de votre Seigneurie d'après l'édition faite à Venise en 1599, *apud minimam Societatem* ; édition qui contient déjà les corrections que votre Seigneurie nous a envoyées de Rome. Je me suis réservé de voir les textes hébreux que j'ai collationnés avec l'édition de Plantin. J'y ai trouvé des fautes graves que j'ai corrigées ; souvent j'ai dû refaire des lignes entières qui avaient été mal transcrites et j'ai fait en sorte qu'on puisse, aisément lire l'hébreu rendu en caractères latins. Reste un travail plus considérable : la correction des feuilles tirées à titre d'épreuves Je ferai mon possible pour en faire disparaître toutes les fautes ; je n'ose cependant pas promettre d'y réussir en sorte que l'œuvre soit absolument irréprochable, car je pense des livres ce que le Satyrique disait des hommes : « Personne ne naît sans défauts, est le meilleur celui-là qui en a le moins (1) ». Cependant je pousserai le scrupule jusqu'à faire recommencer une feuille entière, s'il s'y trouvait une erreur qui faussât le sens. Il n'y a pas bien longtemps, un typographe, assez bon d'ailleurs, imprima un de nos livres ; par suite de la négligence d'un correcteur, à un endroit, au lieu de « *veste* sacerdotali », on lisait : « *peste* sacerdotali (2) ». On voulait mettre cette faute parmi les autres errata ; je ne me contentai pas de cela, mais exigeai qu'on refît la feuille, ce qui fut exécuté. J'apporterai donc tout le soin possible à la correction, pour que votre Seigneurie en soit satisfaite. S'il arrivait pourtant que notre négligence (nam, *quandoque bonus dormitat Homerus*) laissât échapper quelque chose d'important, nous corrigerions la faute en amenant le libraire à refaire la feuille.

J'ai appris qu'un libraire de Paris a, depuis longtemps, commencé dans cette ville une nouvelle édition des *Controverses* d'après l'édi-

---

(1) Horace, *Satir.*, l. I, sat. III, v. 68 :

Nam vitiis sine nemo nascitur ; optimus ille est,
Qui minimis urgetur.

(2) Pro *veste* sacerdotali, *peste* sacerdotali typis mandaverat.

tion de Venise ; cette entreprise fera grand tort à notre Pillehotte, et ne plaira guère à votre Seigneurie. Je crois qu'aux fautes propres à cette édition et qui seront reproduites dans la nouvelle, celle-ci en aura beaucoup d'autres encore, qui la dépareront. Plaise à votre Seigneurie de voir avec le R. P. Richeome quel remède on pourrait apporter à ce mal.

L'explication des Psaumes que votre Seigneurie prépare,me donne, ainsi qu'à tous ceux avec qui j'en ai parlé, un vif désir de la voir paraître. Ce serait une faveur dont je garderais le souvenir reconnaissant pendant toute ma vie, que de pouvoir apporter à votre Seigneurie quelque aide dans ce labeur comme serait de marquer les versets de la Bible, de traduire les grecs en latin,de mettre les mots hébreux en latin, d'ajouter quelque chose à la marge ; enfin, tout ce que je puis faire, votre Seigneurie peut me l'imposer. Je ne ferai pas comme le bœuf fatigué, je ne rejetterai pas la charge, mais volontiers et de bon cœur j'irai jusqu'au bout.Je m'estimerai bien payé de mon travail, d'avoir pu contribuer quelque peu à un ouvrage aussi noble et aussi remarquable. Mais peut-être compté-je trop sur moi, alors que je ne m'appartiens pas. En attendant, ce que j'ai dit, quel qu'il soit, sera une preuve de mon respect et de mon dévouement envers votre Seigneurie. Que Votre Seigneurie jouisse pendant de longues années, d'une bonne santé et qu'elle me recommande à Dieu dans ses sacrifices.

De votre Seigneurie Illustrissime
Le serviteur en Jésus-Christ (1).

Bellarmin ne pouvait qu'accueillir avec la plus vive reconnaissance une offre de dévouement aussi pratique et aussi désintéressée. Sa réponse nous apprend en même temps combien il avait à cœur que les éditions de ses œuvres fussent convenables et soignées.

Le cardinal Bellarmin au P. Pierre Madur.
Rome, 12 avril 1608.

Très Révérend Père.

J'ai deux lettres de votre Révérence, datées l'une du 11 mars, l'autre du 27 du même mois. Je suis heureux de savoir que l'imprimeur a trouvé l'édition de Venise de l'année 1599 à laquelle se rapporte proprement le *correctorium* (2). Je ne suis pas moins content de savoir que la «*Recognitio* » est déjà en vos mains. Quant au nom d'Eucher (3), je vous autorise à le mettre en premier lieu parmi les auteurs auxquels on attribue les homélies d'Eusèbe

(1) Fonds Bellarmin, 5. Lettre autographe.

(2) *Correctorium errorum, qui typographorum negligentia in libros eiusdem Cardinalis editionis Venetae irrepserunt.* A la suite de la *Recognitio librorum omnium.*

(3) *Recognitio duorum librorum de Purgatorio.* Lib. I, c. VII,

d'Emèse. Je remercie beaucoup votre Révérence d'avoir assumé la tâche de corriger les mots hébreux. Aucun travail, je le sais, ne peut être exécuté avec une attention telle qu'aucune erreur n'arrive à s'y glisser ; mais les erreurs dont fourmille l'édition de Venise sont si graves que beaucoup se demandent si c'est à la nonchalance ou à la malice qu'il faut attribuer une dépravation aussi intolérable.

Pillehotte aurait fait une excellente chose s'il avait eu soin d'apprendre aux libraires de Paris que l'édition de Venise est si dépravée que l'auteur s'est vu forcé de publier un *correctorium*, et s'il avait ajouté que, de son côté, il publiait le même travail d'après le *correctorium* édité à Rome, en y joignant la *Recognitio totius operis*. En agissant ainsi, Pillehotte aurait servi ses propres intérêts et ceux de l'ouvrage. En effet, l'édition de Paris ne se vendrait pas facilement si l'on savait qu'elle reproduit un texte corrompu, et que peu de temps après il en doit paraître une autre plus complète et parfaitement corrigée. Mais ce qui n'est pas fait, peut encore se faire. Aussi que votre Révérence exhorte Pillehotte à écrire en ce sens aux libraires de Paris.

Quant à l'explication des Psaumes, comme je l'ai déjà écrit souvent, je suis tellement occupé que, loin d'avoir des loisirs pour la composition, je puis à peine respirer. Cependant, si Dieu me donne la vie et le secours nécessaire pour mener l'œuvre à bonne fin, je me servirai très volontiers de l'aide d'un si fidèle et si bon frère. J'avoue seulement que je me demande avec surprise où le P. Pierre Madur puise une telle vigueur, lui que je me souviens avoir vu tout blanc déjà et vraiment mûr (1) il y a dix-huit ans (2). Que Dieu accroisse en lui la force et la grâce et lui accorde, quand le temps sera venu, une pleine récompense, pour de si saints et si assidus labeurs. Je souhaite à votre Révérence une bonne santé et lui demande un souvenir dans ses saintes prières.

De votre Révérence
le frère et serviteur en Jésus-Christ (3).

Les services que les jésuites français rendirent au cardinal Bellarmin pour la publication de ses œuvres ne se bornèrent pas aux *Controverses*. Presque tous ses autres écrits furent

---

§ *Eusebius Emissenus*... Verus auctor creditur fuisse *in primis* Eucherius Lugdunensis Episcopus, ut probat Cardinalis Baronius, t. VI, *Annalium*, anno 441, n. 5 et 6.

(1) Il y a dans le texte original un jeu de mots sur le nom du P. Madur en latin : *plane maturum*.

(2) Cette indication nous reporte à l'année 1590, alors que Bellarmin passa par Lyon en allant à Paris. Le P. Madur avait alors 47 ans.

(3) Fonds Bellarmin, 5. Minute autographe.

réimprimés en France, et généralement des Pères intervinrent comme médiateurs entre les libraires et l'auteur. D'autres traduisirent quelques-uns des opuscules de piété que le Bienheureux composa sur la fin de sa vie. Parfois même il y eut comme une sorte de collaboration. Tel fut le cas pour l'édition du livre *De scriptoribus ecclesiasticis,* faite à Paris en 1617, chez Sébastien Cramoisy. C'est incontestablement l'une des meilleures, et elle est due aux soins du célèbre P. Jacques Sirmond (1). A cette occasion le cardinal écrivit à ce Père une lettre (2), datée du 6 novembre 1616, où il précisait son opinion et donnait son dernier mot sur l'auteur du livre de l'*Imitation de Jésus-Christ,* livre pour lequel il professait une si grande estime. Il avait d'abord traité le problème avec une certaine hésitation, mais après avoir vu l'étude du P. Hériberť Rosweyde, in *Vindiciis Kempensibus,* il se rallia pleinement à ses conclusions en faveur de Thomas à Kempis (3).

Enfin quelques lettres nous montreront encore dans une autre savant, le P. Jean Lorin, un auxiliaire dévoué du Bienheureux.

Le P. Jean Lorin (4) au cardinal Bellarmin.

Collège romain, 8 mai, 1617.

J'envoie à votre Seigneurie Illustrissime une réimpression de son dernier écrit faite par Cardon (5) ; je l'ai reçue par le dernier courrier, et j'estime que ces prémices vous sont dues. J'y joins un traité composé par l'évêque de Cucnea (6), qui me paraît très bon. Mais je prie votre Révérence de me le renvoyer, quand elle l'aura lu, pour que je puisse le restituer à qui de droit.

---

(1) Jacques Sirmond, de Riom, 1559-1651, professeur de belles lettres à Paris, secrétaire du P. Aquaviva, recteur du collège de Clermont à Paris, 1617-1621, confesseur de Louis XIII en 1637.

(2) Cette lettre a paru plusieurs fois au siècle dernier dans des catalogues de ventes publiques, la dernière fois dans *Catalogue de l'importante collection de Lettres autographes composant le cabinet de feu M. E. J. B. Rathery..., dont la vente aura lieu à Paris... le lundi 24 avril 1876 et les cinq jours suivants.* Paris, J. Charevay, 1876, n. 994. Il serait intéressant de savoir où elle a passé.

(3) Voir surtout dans *Operum Roberti Bellarmini,* t. VII, Cologne, 1617, l'*Observatio* contenue, au début, dans les *Recognitiones auctoris corrigendae in opusculo De scriptoribus ecclesiasticis.*

(4) Jean Lorin ou de Lorini, d'Avignon, 1559-1634, longtemps professeur au Collège Romain et théologien du P. Général.

(5) *De gemitu Columbae, sive de bono lacrymarum libri tres.* Lugduni, 1617.

(6) André Pacheco, évêque de Cucnea, 1601-1623. Il ne semble pas que son traité ait été publié.

P. S. Au moment où j'allais envoyer l'écrit espagnol, un autre du même genre m'est parvenu ; au cas où votre Seigneurie Illustrissime ne l'aurait pas vu, elle pourra, si elle le juge bon, en prendre connaissance (1).

L'écrit de l'évêque espagnol se rapportait à la Conception de Notre-Dame, question fort étudiée alors en cour de Rome. La réponse du cardinal est doublement intéressante ; et pour ce qu'il dit de la réimpression lyonnaise de son opuscule, et pour ce qu'il ajoute sur le traité ou à propos du traité de l'évêque de Cucnea.

Le cardinal Bellarmin au P. Jean Lorin.

Rome, mai 1617.

« Je vous renvoie les deux écrits sur la Conception, les ayant déjà vus. Mes remerciements pour le livre réimprimé par Horace Cardon ; mais je crains que, comme d'ordinaire, il y ait des fautes d'impression ; car j'ai commencé à lire la première feuille et j'ai vu qu'après les sept premières lignes de l'épître dédicatoire,il manquait un mot, à savoir : *debuisse*, qui devrait précéder ces autres : *aut certe potuisse* ! Il ne manque au seigneur Horace que d'avoir de bons correcteurs ; tout le reste, papier, caractères et autres détails étant excellent, il serait du nombre des premiers imprimeurs du monde, sinon le premier.

Dans la courte note où l'on cite les universités qui ont fait le serment de défendre la Conception [sans tache], je trouve *Louvain*. Si l'on entend parler de Louvain en Brabant,l'assertion est fausse : quand j'étais dans cette ville, l'université inclinait plutôt vers l'opinion contraire, et je ne sache pas qu'elle ait changé d'avis. Bonne santé, et priez pour moi.

De votre Révérence
Le serviteur en Jésus-Christ.

Le P. Lorin ne se rendit pas ; il répliqua :

Illustrissime Seigneur. Pour éviter les paroles superflues, je me contenterai de dire à votre Seigneurie Illustrissime que l'affirmation relative à l'université de Louvain se trouve dans Tritheim (3),

---

(1) Collège Saint Jean Berchmans de Florennes (Belgique). Lettre autographe. De même, la réponse du cardinal et les deux répliques.

(2) Texte exact : « Libellos tres... nomini vestro dicare debuisse, aut certe potuisse ».

(3) Jo. Trithemii. *Opera pia et spiritualia,* Mayence, 1604,, p. 1136 : « Mariam ab originali sorde praeservatam sancta Romana sentit Ecclesia : item schola firmiter credit, docet et defendit Parisiana. Consentiunt his Colonienses Theologi. Consentiunt Lipsenses,

p. 1135. Il sera sans doute agréable à votre Seigneurie de lire le passage avec la page d'avant et la page 975. Il me semble qu'il y aurait aussi utilité à lire le c. XXI du *Paradoxon primum* de l'évêque d'Avila (1).

Je communiquerai au libraire Cardon la remarque faite, mais en la donnant comme de moi, ce que j'ai fait bien des fois.

De votre Seigneurie Illustrissime

Le serviteur en Jésus-Christ.

A son tour, le cardinal répliqua :

Je crois en effet qu'au temps de Trithème l'école de Louvain était d'accord avec les docteurs de Paris et ceux de Cologne ; mais quand j'étais là-bas, les Louvanistes avaient changé d'opinion. Aussi quand le P . Maldonat fut entrepris par les Parisiens (2), il allégua en sa faveur les docteurs de Louvain. Mais la chose est sans importance.

Cet échange de remarques donne une idée de la franchise et de la simplicité que Bellarmin portait dans les dicussions avec ses amis. Le même ton se retrouve dans une autre lettre adressée au même Père.

Le cardinal Bellarmin au P. Jean Lorin.

Rome 1618 [?].

Très Révérend Père.

J'ai lu la préface (3), que votre Révérence m'a envoyée. J'y trouve plusieurs choses qui me déplaisent.

1° Contrairement au décret du pape (4), non seulement on condamne l'opinion opposée, mais on l'assimile aux hérésies de Nestorius et d'Eutychès, condamnées dans des conciles généraux. Or, cette opinion a été commune parmi les théologiens au temps de saint Thomas et de saint Bonaventure.

2° On exhorte le Roi à défendre l'une des deux opinions et à en procurer la définition aussi énergiquement que s'il avait le soin

---

Tubingenses, Moguntinenses, Lovanienses et Erfordiani ». Ibid. p. 975 : Epist. XXXIII. De conceptione immaculata virginis matris Domini nostri Iesu Domini nostri Iesu Christi (1494).

(1) *Abulense*, c'est-à-dire Alphonse Tostat, natif et évêque d'Avila.

(2) Maldonat avait nié que l'immaculée conception fût *de foi*. Voir *Dictionnaire de Théologie catholique*, t. VII, col. 1150 s.

(3) Rien ne permet de juger s'il s'agissait d'une préface composée par le P. Lorin lui-même ou par quelque autre, ni à quel ouvrage elle était destinée.

(4) Probablement à la constitution *Sanctissimus*, de Paul V, 12 septembre 1617. Ce qui permet de conjecturer que la lettre de Bellarmin porte sur quelque écrit se rattachant aux nouvelles démarches faites en 1618. au nom du roi d'Espagne.

de l'Église et qu'il n'eût pas le devoir, le Pape l'enjoignant, de rester tranquille. Il est hors de propos d'apporter les exemples de Justinien, de Léon, de Marcien et des autres Empereurs ; car à cette époque les souverains Pontifes étaient soumis aux Empereurs *in temporalibus*, et par suite ils se voyaient forcés de tolérer beaucoup de choses qui ne sont pas de mise maintenant, puisque le Pape est supérieur *in spiritualibus* et qu'il n'est pas soumis *in temporalibus*.

3° On cite les conciles généraux en ces termes : Nyzeno, Ephesino, Trullano, Chalcedonense quinto et sexto. Votre Révérence peut juger s'il convient de dire *Nyzeno* pour *Niceno*, et de mettre en troisième lieu le concile *in Trullo*, c'est-à-dire le concile fait en cet endroit après le troisième et qui est sans autorité.

4° On cite des auteurs incertains ou supposés, comme saint Augustin *in serm. de Assumptione*, et *de symbolo ad catechumenos*.

En somme, je désire que cette préface ne voie pas le jour.

Je serais heureux de savoir où l'on peut trouver le concile tenu en Avignon (1) par deux cardinaux, l'un légat et l'autre archevêque ; concile où fut approuvé le décret du concile de Bâle sur l'immaculée conception.

J'ai parlé d'une façon élogieuse au cardinal Sforza du traité de notre P. Le Jay (2), surtout à cause du commentaire adjoint. La difficulté sera de le retrouver, car, là-bas, il n'y a, à ma connaissance, que de nos *frati*. Priez pour moi (3).

VII

La dernière maladie du cardinal Bellarmin, sa mort survenue le 17 septembre 1621 et ses funérailles furent accompagnées de circonstances si édifiantes ou si consolantes, que les Pères de Rome jugèrent bon d'en transmettre l'écho à leurs frères de l'étranger. En particulier, le P. Eudémon-Joannis composa, sous forme de lettre, un récit qui fut imprimé immédiatement à Dillingen, sous ce titre : *Narratio de pio obitu Roberti Cardinalis Bellarmini excerpta ex litteris Eudaemon-Ioannis*.

Les détails de l'heureuse fin du serviteur de Dieu parvinrent à la cour de France. Le Reine-Mère, Marie de Médicis en fut tellement frappée qu'elle chargea son confesseur, le P. Jean Suffren, d'écrire au P. Général pour obtenir quelque relique.

---

(1) En septembre 1547. Mansi, *Concil.* t. XXXII, col. 183. Voir *Dictionnaire de Théologie catholique*, t. VII, col. 1115.

(2) Peut-être le *Speculum Praesulis*, 1615. Sommervogel, *Bibliothèque*, t. IV, col. 765.

(3) *Archiv. Prov. Lugdun.* Lettre autographe.

Le P. Jean Suffren (1) au R. P. Mutius Vitelleschi.

Paris, 22 octobre 1621.

Mon très révérend Père. Les merveilles qu'on raconte de l'Illustrissime Cardinal Bellarmin, de bonne mémoire, ont donné à la Reine-Mère un grand désir d'avoir quelque chose qui lui ait appartenu durant sa vie. Comme elle a entendu dire qu'il est mort à la maison du noviciat, elle a espéré que, par l'entremise de votre Paternité, elle pourrait facilement obtenir, soit le rosaire dont il se servait, soit tout autre objet que votre Paternité jugera convenable. Elle m'a donc enjoint d'écrire pour qu'on lui envoyât le rosaire, si c'est possible, ou du moins quelque autre objet. Nous avons, et j'ai personnellement trop d'obligations envers la Sérénissime Reine, que je n'ai pas pu refuser d'écrire à votre Paternité, persuadé d'ailleurs que votre Paternité fera dans cette circonstance tout ce qu'elle pourra pour satisfaire à un si pieux désir.

De votre Paternité

Le fils indigne et le serviteur très humble en Jésus-Christ (2).

Le R. P. Mutius Vitelleschi fit à une telle requête l'accueil qu'elle méritait. Il répondit au P. Suffren, le 27 décembre, que les vœux de la Reine seraient exaucés :

« Des pieuses dépouilles de l'Illustrissime Cardinal Bellarmin j'enverrai quelque chose qui plaira, je l'espère, à la Sérénissime Reine (3) ».

Ce que fut cette relique, un biographe français du saint cardinal nous l'apprendra :

« Une petite partie du cerveau embaumée, comme la chose la plus considérable, fut accordée aux vœux d'une des plus grandes Princesses du monde, c'est-à-dire, à Marie de Médicis, épouse de Henri-le-Grand et mère de Louis-le-Juste. Cette auguste Reine la reçut avec une vénération religieuse ; elle honora ce reste précieux d'un des plus sages hommes de son siècle ; elle la montra à toute sa cour comme une rareté dont elle faisait plus de cas que de toutes celles de son cabinet ; et sa Majesté daigna bien en témoigner sa très affectueuse reconnassance au Général (4) ».

---

(1) Jean Suffren, de Salon, 1571-1661, orateur de renom, confesseur de Louis XIII pendant quelque temps, mais surtout de la Reine Marie de Médicis, qu'il accompagna dans sa disgrâce en Belgique et en Angleterre.

(2) *Archiv. Postulat.*

(3) Procès de béatification. Rome 1712. *Summarium additionale*, p. 187.

(4) Nicolas Frizon, S. J. *Vie du Cardinal Bellarmin*, Avignon, 1827, t. II, p. 173.

De leur côté, les jésuites français s'empressèrent de rendre à l'illustre frère, qui les avait tellement honorés et aimés, le juste tribut de leurreconnaissance et de leur vénération en publiant en langue vulgaire un récit de sa glorieuse mort, sous ce titre : *Discours des choses mémorables qui se sont passées au trespas et aux funérailles du feu cardinal Bellarmin.* Paris, 1622.

Quelle n'aurait pas été la joie des jésuites français du XVIIe siècle, s'ils avaient pu vénérer publiquement celui qui leur avait témoigné une si fraternelle et constante affection ! Cette joie a été réservée à leurs lointains héritiers du XXe siècle : *Amen quippe dico vobis, quia multi prophetae et iusti cupierunt videre quae videtis, et non viderunt, et audire quae auditis , et non audierunt* (Matth. XIII, 17). Aux privilégiés de remercier Dieu d'avoir daigné glorifier son bon et fidèle serviteur ; aux privilégiés de prier le nouveau Bienheureux, triomphant au ciel, de porter à ses frères actuels de France et à leurs œuvres le même intérêt qu'il porta ici-bas à leurs aînés. *Beate Roberte, ora pro nobis.*

X.-M. LE BACHELET, S. J.

BÉATITUDE DE LA PERSÉCUTION

Triduum par le P. G. Longhaye.

I. — LA FOI.

PRÉLUDES. — N.-S. me disant : J'ai prié pour toi, pour que ta foi ne défaille point. *Ego rogavi pro te, ut non deficiat fides tua* (Luc XXII, 32). Joindre ma prière à la sienne.

Premier point : Ce qu'est la Foi pour le persécuté

1°) Elle est plus difficile que d'ordinaire :

Dieu se cache, semble se contredire, se combattre, détruire son œuvre, livrer les siens, s'allier à ses ennemis : « Le Seigneur s'est fait comme mon ennemi », *Factus est Dominus velut inimicus...*, « Il a démoli son tabernacle », *Demolitus est taberna-*

culum suum..., « Il a pris en dégoût son autel », *Repulit Dominus altare suum...* « Il a maudit sa sanctification », *Maledixit sanctificationi suae* (Thren. II. 5. 6. 7 et le III).

Et cela en plus de la difficulté qu'il y a toujours à croire quand on souffre personnellement.

2°) **Elle est plus nécessaire que jamais** :— a) *A notre consolation*, à notre part indispensable de joie. Sans la foi, angoisse, accablement, désespoir. « Si nous n'espérons en J.-C. que pour cette vie seulement, nous sommes les plus malheureux de tous les hommes ». *Si in hac vita tantum in Christo sperantes sumus, miserabiliores sumus omnibus hominibus* (I Cor.xv, 19).—b)*A notre force* : Qui peut nous faire forts? *La pensée de Dieu*, mais à condition que la foi rende visible l'invisible. Ainsi Moïse. « Comme s'il voyait celui qui est invisible », *Invisibilem tanquam videns sustinuit* (Heb. xi, 27). — *L'Espérance ardente du ciel* ; or, « La Foi est la substance des choses qu'on espère ». *Est fides sperandarum substantia rerum* (Heb. xi, 1). — *L'amour dominant de N.-S.* ; or, si j'aime N.-S., c'est que « Je vis dans la foi du Fils de Dieu, qui m'a aimé ». *In fide vivo Filii Dei qui dilexit me* (Gal. ii, 20). — De fait, la foi rend les hommes forts : *forts contre le monde*, « par la foi ils ont vaincu les royaumes », *qui per fidem vicerunt regna* (Heb. xi, 33) ; — *forts contre eux-mêmes.* « C'est par la foi que Moïse... renonça au titre de fils de la fille de Pharaon, aimant mieux être maltraité avec le peuple de Dieu... considérant l'opprobre du Christ comme une richesse plus grande que les trésors d'Égypte », *Fide Moyses... negavit se esse filium filiae Pharaonis, magis eligens affligi cum populo Dei,... majores divitias aestimans thesauro Aegyptiorum, improperium Christi* (Heb. xi, 24-25-26) ; — *forts contre Dieu* : soit qu'ils obtiennent des miracles : « c'est par la foi qu'ils passèrent la mer rouge... par la foi que tombèrent les murs de Jéricho », *Fide transierunt mare rubrum... fide muri Jericho corruerunt.* (Heb. xi, 29) ; soit surtout qu'ils triomphent de l'épreuve que Dieu leur inflige en se cachant, se taisant, se combattant, se contredisant, semble-t-il.. «C'est par la foi qu'Abraham,mis à l'épreuve offrit Isaac en sacrifice », *Fide obtulit Isaac Abraham cum tentaretur* (Heb. xi, 17).

Toute-puissance de la Foi : « Tout est possible à celui qui croit », *Omnia possibilia sunt credenti* (Marc. ix, 22). — Donc au persécuté il faut la foi.

3°) **Elle est plus que jamais glorieuse à Dieu.** A quoi vise la persécution? A vaincre Dieu dans les âmes,en y détruisant la foi. — Qui fait le triomphe de Dieu, de Jésus-Christ, de l'Église? La persécution de la foi dans l'âme persécutée : « La victoire qui triomphe du monde, c'est notre foi ». *Haec*

est victoria quae vincit mundum, fides nostra (I Joan. v, 4). Par la persévérance de sa foi, le persécuté glorifie Dieu, grandit Dieu devant les hommes, devient témoin (martyr) de Dieu: en attestant par là qu'une force divine est dans son âme. De là,puissance apostolique de la foi des persécutés: « Le sang des martyrs est une semence de Chrétiens », *Semen est sanguis christianorum* (Tertullien).

Second Point : Application personnelle et pratique.

Où en est ma foi ? L'aviver à tout prix, garantir ma joie, ma force dans l'épreuve, ma persévérance,mon tout.Trois moyens :

1°) **Prière** : instante, invincible, « qui, aux jours de sa chair, ayant avec de grands cris et avec larmes offert des prières et des supplications... fut exaucé », *qui in diebus carnis suae preces supplicationesque... cum clamore valido et lacrymis offerens exauditus est* (Heb. v, 7). « Augmentez en nous la foi », *Adauge nobis fidem* (Luc. XVII, 5). « Je crois, Seigneur, aidez-mon incrédulité », *Credo Domine,adiuva incredulitatem meam* (Marc. IX, 23).

2°) **Méditation** des vérités consolantes et fortifiantes. Voir sujets suivants. C'est :—**a)** le *recours* du persécuté : « Car les princes se sont assis et ils parlaient contre moi, mais votre serviteur s'exerçait sur vos justices (les méditait) ». *Etenim sederunt principes et adversum me loquebantur* ; *servus autem tuus exercebatur in tuis justificationibus* (Ps.CXVIII, v. 23). « L'iniquité des superbes s'est multipliée contre moi ; mais moi de tout mon cœur je scruterai vos commandements », *Multiplicata est super me iniquitas superborum* ; *ego autem in toto corde meo scrutabor mandata tua* (Ps CXVIII, b.69). «Leur cœur s'est coagulé comme le lait, mais moi j'ai médité votre loi » *Coagulatum est sicut lac cor eorum* ; *ego vero legem tuam meditatus sum* (Ps.CXVIII, v.70). — **b)** *Le principe de son calme.* « Alors je ne serai pas confondu quand je fixerai ma pensée sur tous vos commandements » *Tunc non confundar cum perspexero in omnibus mandatis tuis* (Ps. CXVIII, 6). — **c)** *Sa consolation.* « Bienheureux l'homme que vous aurez vous-même instruit, Seigneur : à qui vous aurez enseigné votre loi, pour lui adoucir les jours mauvais ». *Beatus homo quem tu erudieris Domine et de lege tua docueris eum ut mitiges ei a diebus malis* (Ps. XCIII, 12). — **d)** *Sa force* : « Sa vérité t'environnera de son bouclier ». *Scuto circumdabit te veritas ejus* (Ps. XC, 5).

3°) **Exercice de la foi pratique** : Vues surnaturelles non seulement quant à la persécution même, mais dans tout le détail de la vie (obéissance, régularité, charité, jugements sur

les hommes et les choses). Par là l'esprit surnaturel de foi s'élève et se fortifie.

Colloque : analogue aux préludes. Lire si l'on peut dans la journée : Heb. x, 35 à fin, — xi, en entier, — xii, 1, 5.

II. — INTELLIGENCE SURNATURELLE DE LA PERSÉCUTION.

Praenotandum.

... But de cette méditation : calme dans l'esprit, obscurités redoutables soulevées par la persécution.—**a)** *Quant à l'Eglise* : la Compagnie, les œuvres. Pourquoi la ruine ? le triomphe du mal ? Combien de temps ? — **b)** *Quant à moi*. Qu'aurai-je à souffrir ? Combien de temps ? Impressions troublantes ? : horreur de l'inconnu, danger de perdre cœur en perdant la tête. Donc besoin de se calmer l'esprit en l'attachant aux points certains. Méditons-les. (Quant aux obscurités, cf. infra, Médit. Ve).

Préludes. — S. Laurent dans ses tourments me disant : « Mais tout s'éclaire à cette lumière, ma nuit n'a rien d'obscur ». *Mea nox obscurum non habet sed omnia in luce clarescunt* (Off. S. Laurentii. Matut. Resp. III).

Premier Point : La Persécution est prédite:

1°) **Dans l'ensemble** : « Vous aurez à souffrir dans le monde », *In mundo pressuram habebitis* (Joan. xvi, 33). « S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront », *Si me persecuti sunt, et vos persequentur* (Joan. xv, 20). « Tous ceux qui veulent vivre pieusement en J.-C. souffriront persécution », *Omnes qui pie volunt vivere in Christo Iesu persecutionem patientur.* (II Tim. iii, 12).

2°) **Dans le détail** : — **a)** Haine : « Vous serez en haine à tous à cause de mon nom ». *Eritis odio omnibus propter nomen meum* » (Matt. x, 22). Or, je porte ce nom, donc... — **b)** Calomnies, injures : « Bienheureux serez-vous quand ils vous outrageront ». *Beati eritis cum... exprobraverint vos* (Luc. vi, 22). « Vous êtes bienheureux quand ils vous maudissent... et qu'ils disent toute sorte de mal contre vous, en mentant à cause de moi ». *Beati estis cum maledixerint vobis... et dixerint omne malum adversum vos, mentientes propter me* (Matt. v, 11). — **c)** Trahisons : « Vous serez trahis par vos parents, vos frères, vos proches et vos amis ». *Trademini autem a*

parentibus et fratribus et cognatis et amicis » (Luc. xxi, 16).— **d)** Flétrissures juridiques : « Ils vous citeront à leurs assemblées et vous serez à cause de moi traînés devant les rois et les présidents ». *Tradent enim vos in conciliis... Et ad praesides et reges ducemini propter me* (Matt. x,17.18). — **e)** Exil : « Quand ils vous persécuteront dans une ville, fuyez dans une autre ». *Cum autem persequentur vos in civitate ista, fugite in aliam* (Matt. x, 23). — **f)** Dispersion : Déni du droit d'association : « Vous serez bienheureux quand ils vous sépareront ». *Beati eritis cum separaverint vos* (Luc. vi, 22). — **g)** Prison : « Ils mettront la main sur vous et vous poursuivront pour vous livrer à leurs synagogues et à leurs geôliers », *Injicient in vos manus suas, et persequentur tradentes in synagogas et custodias* (Luc. xxi, 12). — **h)** Tourments et mort : « Dans leurs synagogues ils vous flagelleront ». *Et in synagogis flagellabunt vos* (Matt. x, 17). « Ils en mettront à mort plusieurs d'entre vous ». *Et morte afficient ex vobis* (Luc.xxi, 16). — **i)** Peines intérieures : « En vérité, en vérité, je vous le dis : vous pleurerez et vous gémirez » *Amen dico vobis, quia plorabitis et flebitis vos.* (Joan. xvi, 20). — **j)** Scandales : Ruines morales autour de nous : « Et alors beaucoup se scandaliseront ». *Et tunc scandalizabuntur multi...* « Et parce que l'iniquité aura abondé, la charité de beaucoup sera refroidie », *Et quoniam abundavit iniquitas refrigescet caritas multorum* (Mat. xxiv, 10, 12).

3°) **Quel programme** ! Mais tout cela :
a) Ce n'est pas pour tous.— **b)** J.C. l'a goûté pour moi et l'a béatifié d'avance en moi.—**c)** Par dessus tout J.C. l'a **prédit.** Donc pas de surprise. Donc foi, non pas ébranlée, mais confirmée puisque la persécution réalise un oracle de J.-C.: «Je vous ai dit ces choses, pour que vous ne soyez pas scandalisés ». *Haec locutus sum, vobis, ut non scandalizemini* (Joan .xvi, 1). « Et je vous le dis maintenant, avant que cela arrive, afin que, quand cela sera arrivé, vous croyiez ». *Et nunc dixi vobis, priusquam fiat, ut cum factum fuerit, credatis* (fides vestra augeatur) (Joan, xiv, 29). « Seigneur, faites que je voie », *Domine, ut videam* (Luc, xviii, 41).

Second Point : La Persécution s'explique du côté des hommes.

Effort inévitable du mal pour détruire le bien qui le condamne. Sap. II. 12, 22. — (Lire ce chapitre si on le peut pendant la journée).

Dieu voit tout, veut et permet tout, dirige et ordonne tout à une fin qui est sa gloire extérieure par le salut des hommes,

par le mien. — Acte de foi en sa Providence... — Mais quelle est-elle en temps de persécution?

Troisième Point : La Persécution s'explique du côté de Dieu.

1°) **Providence sur les persécuteurs.** **a)** Elle permet : donc c'est elle qu'il faut voir derrière eux. N.-S. voyait son Père derrière Judas, Caïphe, Pilate. — **b)** Elle empêche : ils ne peuvent pas tout ce qu'ils veulent, tout ce qu'ils peuvent humainement. Ainsi Job (I, 12) : « Le Seigneur dit à Satan : Je te livre tout ce qui lui appartient ; seulement ne porte pas la main sur lui » ; « Je le livre entre tes mains, seulement épargne sa vie ». *Dixit ergo Dominus ad Satan : Ecce omnia quae habet in manu tua sunt ; tantum in eum non extendas manum tuam* (Job, I, 12). *Ecce in manu tua est, verumtamen animam illius serva* (Job. II, 6). — **c)** Elle dirige à sa fin à Elle. Comment? Merveille ! Mystère ! Le persécuteur combat la gloire de Dieu et finalement il l'aura servie ; il aura servi le persécuté. Les bourreaux ont bien servi J.-C. « Il s'est livré aux mains impies des furieux, qui, en s'abandonnant à leur propre scélératesse, ont servi à l'œuvre du Rédempteur ». *Admisit in se impias manus furentium, quae dum propria incumbunt sceleri, famulatae sunt Redemptori* (Dom. Palmarum, Lectio VII). — Tout cela est de foi comme l'existence même de Dieu.

2°) **Providence sur les persécutés** : que veut-elle? — **a)** les punir et les purifier : « Il m'est bon que vous m'ayez humilié : pour que j'apprenne vos justifications ». *Bonum mihi quia humiliasti me ut discam justificationes tuas* (Ps. CXVIII, 71) ; — **b)** les éprouver : « Parce que vous nous avez éprouvés, mon Dieu, en nous examinant par le feu comme on examine l'argent ». *Quoniam probasti nos Deus igne nos examinasti sicut examinatur argentum* (Ps. LXV, 10) ; — **c)** les faire mériter pour les couronner : Au juste, Dieu « a donné de rudes combats pour qu'il remportât la victoire ». *Certamen forte dedit illi* (justo Deus) *ut vinceret* (Sap. X, 12) ;— **d)** les unir à J.-C. leur salut, leur amour : à Jésus-Christ le premier des persécutés, lui aussi puni (pour nos péchés), éprouvé, méritant et glorifié à l'infini : « Il fallut que le Christ souffrît ces choses, et entrât ainsi dans sa gloire ». *Oportuit haec pati Christum et ita intrare in gloriam suam* (Luc. XXIV, 26). — Voilà la conduite de Dieu sur Lui, sur l'Église, sur la Compagnie, sur moi.

Résumé : Je sais de qui vient la persécution : de Dieu. Quelle part j'en aurai : celle que permettra Dieu. Où elle me mène à coup sûr, si je le veux : à Dieu, par J.-C. persécuté.

Il suffit : « Ma nuit n'a pas d'obscurité ». *Mea nox obscurum non habet.*

Colloque : Seigneur, faites que je voie et mieux et toujours. *Domine ut videam* (et melius et semper) ! Acte de foi.

III. — LA RÉSIGNATION.

Notandum

But précis de cette méditation : le calme dans la volonté, par l'acceptation franche, illimitée, irrévocable de la part de souffrance que la persécution peut m'apporter, à moi.

Préludes. J.-C. disant : Ma nourriture est que je fasse la volonté de celui qui m'a envoyé ». *Meus cibus est ut faciam voluntatem eius qui misit me* (Joan. iv, 34). Le calice que m'a donné mon Père je ne le boirais pas ? *Calicem quem dedit mihi Pater, non bibam illum*? (Joan. xviii, 11). Demander d'entrer dans ces sentiments.

Premier Point : Tout accepter c'est être conséquent avec moi-même.

1°) **Chrétien**. J'ai déjà mille fois *tout* accepté en disant le Pater, et la troisième demande : Fiat voluntas tua ! Je l'ai dit sincèrement, sans réserve, donc...

2°) **Jésuite**. J'ai, plus largement encore, *tout* accepté en suivant ma vocation. Tout ce qui la résume en pratique : exercices, vœux, règles, implique résignation absolue, acceptation inconditionnelle de tout ce qu'elle pourra me coûter, si Dieu le veut ainsi.

3°) **Détail**. — **a)** Que puis-je *craindre* de la persécution ? Éloignement prolongé de mon pays, de ma famille ; changement dans la forme extérieure de mon avenir ; ministère à l'étranger, en langue étrangère, parmi des compagnons étrangers. — Or tout cela dépasse-t-il l'*indifférence*, premier mot des Exercices et du second degré d'humilité ?— Or... donc... — Sacrifices multiples : pour le corps, climat, habitudes matérielles de la vie ; pour le cœur : séparations ; pour l'amour-propre : humiliations de détail, succès moins facile en pays étranger, en langue étrangère. Or tout cela dépasse-t-il l'offrande du Règne, le Colloque des Étendards, le 3e degré d'humilité, la 12e Règle du Sommaire ? or..., donc... — En somme, *entrée dans l'inconnu*, vie que je ne puis plus prévoir et arranger dans mon imagination. — Or tout cela dépasse-t-il le premier et le dernier mot des Exercices, l'indifférence et le

Suscipe? — or.. donc... — **b)** Ainsi *tout est déjà accepté* implicitement avec la vocation. — C'est sans condition que j'ai voué d'entrer dans la Compagnie pour y vivre et y mourir. Les conditions regardent Dieu ; ma volonté s'en est désintéressée : elle s'est offerte en tout, à tout : « Seigneur, dans la simplicité de mon cœur je vous ai offert tout cela ». *Domine, in simplicitate cordis mei laetus obtuli universa haec* (I Paral. 29, 17). — Ne pas me résigner à tout serait reprendre quelque chose : me dédire, me déjuger, regarder en arrière. Or, Celui qui ayant mis la main à la charrue, regarde en arrière n'est pas apte au royaume des cieux ». *Nemo mittens manum suam ad aratrum et respiciens retro, aptus est regno Dei* (Luc. IX, 62). Moi le faire, Jamais. — Calme d'une *volonté fixée,* liée, qui n'a plus à délibérer.

Remercions-en Dieu ; prions-le de nous le conserver.

Second Point : Tout accepter c'est remplir toute Justice

Implere omnem iustitiam (Matt. 3, 15). Car la persécution injuste dans sa cause immédiate visible (persécuteurs) est juste dans sa cause première, invisible (Dieu). Donc pour moi, il n'est que juste d'accepter tout ce que la persécution me prépare.

1°) **C'est juste à considérer la cause suprême.** — **a)** Tout ce que je puis souffrir sera permis de Dieu aux persécuteurs et voulu de Dieu par rapport à moi. — Acte de foi. — Donc je dois n'y voir pratiquement que la volonté de Dieu, toujours juste. — Donc tout accepter sur cette raison suffisante, suprême, unique. Rien à chercher au delà. — « O homme, qui es-tu pour contester avec Dieu? Un vase d'argile dit-il à celui qui l'a façonné : Pourquoi m'as-tu fait ainsi? Le potier n'a-t-il pas pouvoir sur l'argile? ». *O homo, tu quis es qui respondeas Deo? Numquid dicit figmentum ei qui se finxit : quid me fecisti sic? An non habet potestatem figulus luti?* (Rom. IX, 20, 21). — **b)** Reconnaître, adorer le domaine de Dieu, sa justice. — Tout est juste pour moi dès lors qu'il le veut : « Le Seigneur a donné, le Seigneur a enlevé, qu'il soit fait comme il plaît au Seigneur ! que le nom du Seigneur soit béni ». *Dominus dedit, Dominus abstulit ; sicut Domino placuerit ita factum est : sit nomen Domini benedictum!* (Job. I, 21). « Si nous avons reçu les biens de la main de Dieu, pourquoi n'en recevrions-nous pas les maux? » *Si bona suscepimus de manu Dei, mala quare non suscipiamus?* (Job. II, 10). « Le calice que m'a donné mon Père, je le ne boirais pas? » *Calicem quem dedit mihi Pater non bibam illum?* (Joan. XVIII, 11). « Oui, Père, puisque cela vous a plu ainsi ». *Ita Pater, quoniam sic fuit placitum ante te* (Matt. XI, 25).

2°) **C'est juste à me considérer moi-même.** — a) Ce que je pourrai souffrir sera un châtiment miséricordieux « pour mes innombrables péchés,offenses et négligences ». *Pro innumerabilibus peccatis, offensionibus et negligentiis meis.* (Lit. Missae). L'ai-je mérité ? Ce sera une part de mon Purgatoire. — **b)** Donc tout prendre en expiation : pour moi-même, pour mes frères dont je suis solidaire, pour la Compagnie, pour l'Église, pour mes persécuteurs, comme J.-C. pour ses bourreaux.

3°) **C'est juste à me comparer** :—**a)** *Avec l'ensemble de la Compagnie.* Rappeler ce qu'elle a souffert depuis l'origine. — **b)** *Avec la Sainte Eglise,* quelquefois persécuté partout, toujours persécutée quelque part.— Et moi je ne souffrirais rien ! N'en aurais-je pas honte ? — Dieu dit par Jérémie au prophète Baruch : « Voilà que ceux que j'ai édifiés, moi je les détruis, ceux que j'ai plantés, moi je les arrache eux et toute cette terre. Et toi tu cherches pour toi de grandes choses ! » *Ecce quos aedificavi ego destruo, et quos plantavi ego evello, et universam terram hanc* ; *et tu quaeris tibi grandia.* (Une situation tranquille, aisée !) (Jér. XLV, 4). — Non ; si tous les amis de Dieu souffrent, il est juste que j'aie ma part. — **c)** *Avec Jésus-Christ surtout.* J.-C. le grand persécuté, et moi en regard. « Si l'on traite ainsi le bois vert, du bois sec que fera-t-on ? » *Si in viridi ligno hoc faciunt, in arido quid fiet* ? (Luc. XXIII, 31). « Le serviteur n'est pas plus que son maître ; s'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront ». *Non est servus major Domino suo. Si me persecuti sunt, et vos persequentur* (Joan. XV, 20). « Il suffit que le disciple soit comme son maître, et le serviteur comme son Seigneur ». *Sufficit discipulo ut sit sicut magister ejus et servo sicut dominus ejus* (Matt. x, 25).

Colloque du triple péché : N.-S. en croix... Qu'ai-je fait ? — que fais-je ? — que dois-je faire ? *Quid fecerim, faciam, facere debeam.* — Tout accepter de sa main.

Lire, si on le peut, dans la journée : Jérém. III, Dan. III, 27-56 et IX, 1-20.

IV. — LA CONFIANCE.

PREANOTANDUM.

But précis de cette méditation : le calme dans le cœur par la confiance régnant sur les impressions. Confiance : foi pratique ; on engage, on livre sa vie sur la foi de la Providence. « Je sais à qui je me suis confié, et je suis certain qu'il est

assez puissant pour garder mon dépôt (c'est-à-dire, moi-même) ». *Scio cui credidi* (= commendavi meipsum), *et certus sum quia potens est depositum meum* (= meipsum) *servare* (Tim. II, 1. 12). Confiance : espérance parfaite, comme l'esprit de foi est la foi parfaite. Confiance : espérance, plus une nuance d'abandon total et filial.

Préludes. — David me disant : « Déchargez-vous sur le Seigneur de vos inquiétudes, et lui-même vous nourrira ». *Jacta super Dominum curam tuam et ipse enutriet* (Ps. LIV, 23). Deux questions possibles :

Premier Point: Objet précis de ma confiance (Espérance)

1°) **Question de la nature** : Souffrirai-je beaucoup? — Réponses de l'esprit de foi : **a)** Je souffrirai, c'est accepté : résignation. — **b)** Je ne souffrirai que ce que Dieu, mon Père, me fera souffrir. — **c)** Il ne me fera pas souffrir pour me faire tomber ; donc pas plus que je ne pourrai supporter avec sa grâce : « Dieu est fidèle, il ne vous laissera pas tenter au-delà de vos forces, mais il vous fera profiter de la tentation même, pour que vous puissiez tenir ferme ». *Fidelis Deus est qui non patietur vos tentari supra id quod potestis, sed faciet etiam cum tentatione proventum ut possitis sustinere* (I Cor. 10, 13). — **d)** Il ne me fera pas souffrir pour me faire souffrir, mais pour mon bien (mérite), autant qu'il faudra pour mon bien ; donc par amour, donc plus je souffrirai plus j'en conclurai qu'il m'aime. — **e)** Je souffrirai moins que ne vaut le ciel : « Les souffrances de cette vie n'ont aucune proportion avec la gloire future ». *Non sunt condignae passiones huius temporis ad futuram gloriam* (Rom. VIII, 18). — **f)** Je souffrirai moins que Jésus-Christ. — **g)** Surtout et finalement, cette question de la nature est secondaire, minime. Là n'est pas le grand objet de ma confiance. Ma confiance doit suivre mes désirs, et mes désirs, l'ordre vrai des biens. Or, un seul bien absolu : Dieu (grâce, gloire, salut, perfection, vocation). Donc, un seul désir absolu, celui-là. « J'ai demandé une chose à Dieu, et toujours je la demanderai : c'est d'habiter dans la maison de Dieu tous les jours de ma vie ». *Unam petii a Domino, hanc requiram, ut inhabitem in domo Domini omnibus diebus vitae meae* (Ps. 26, 4). Donc, un seul objet de confiance absolue : celui-là, donc une seule préoccupation : celle-là. Donc en pratique : faire taire la question de la nature ; l'autre est tout.

2°) **Question de l'âme religieuse.** — **a)** Userai-je bien de la souffrance, persévérerai-je? Réponse de l'esprit de foi (confiance, espérance) : oui, si je le veux « Qui nous séparera (malgré nous) de la charité du Christ ». *Quis nos (invitos) separabit a caritate Christi*? (Rom. 8, 35). — **b)** Mais

voudrai-je? Réponse : Ici de mon côté, incertitude qui me rend humble ; du côté de Dieu, certitudes qui me rendent confiant. — **c)** Mais comment m'assurer autant que possible cette volonté? Réponse : Par la confiance même. Je persévérerai si je le veux ; je le voudrai toujours si je me confie toujours. Est-ce difficile? En somme, un seul bien : « Demeurez en moi... dans mon amour ». *Manete in me., in dilectione mea* (Joan. xv, 4, 9). Un seul désir : « Ne permettez pas que je sois séparé de vous ». *Ne permittas me separari a te.* Un seul objet de la confiance : « Qui nous séparera de la charité de J.-C.? » *Quis nos separabit a caritate Christi?* (Rom. viii, 35). — Donc : « Ne crains pas, crois seulement ». *Noli timere ; tantummodo crede* (Marc. v, 36). — Actes à produire ici-même : Abandon quant à la première question ; confiance quant à la seconde.

Second Point : Motif de ma confiance ainsi précisée.

Dieu, sa Providence manifestée surtout en J.-C.

1°) **C'est ma foi.** Providence qui voit, veut, dirige tous les détails de ma vie. Où? à ma persévérance, à mon salut, à ma perfection. Sagesse, puissance, amour ; Dieu tout entier attentif à ma perfection. Creuser, pénétrer : « Est-ce qu'on ne vend pas deux passereaux pour un sou? Eh bien! il n'en tombe pas un sur la terre sans votre Père : Combien plus quand il s'agit de vous, hommes de peu de foi ». *Nonne duo passeres asse veneunt? Et unus ex illis non cadet in terram sine Patre vestro. Quanto magis vos, modicae fidei?* (Matt. x, 29). « Est ce qu'une mère peut oublier son enfant? ». *Numquid oblivisci potest mulier infantem suum?...* « Et si elle l'oubliait, moi je ne vous oublierai pas ». *Et si illa oblita fuerit, ego tamen nunquam obliviscar tui* (Isa. 49). « La volonté de Dieu, c'est votre sanctification ». *Haec est voluntas Dei sanctificatio vestra* (I. Thess. iv, 3).

2°) **Triple gage.** — **a)** J.-C. tout entier à moi. « S'il n'a pas épargné son propre Fils, mais l'a livré pour nous tous, comment ne nous aurait-il pas donné toutes choses avec lui? » *Qui etiam proprio filio suo non pepercit (Deus), sed pro nobis omnibus tradidit illum ; quomodo non etiam cum illo nobis omnia donavit?* (Rom. 8, 32). — **b)** Ma vocation et toutes les grâces qu'elle suppose. « Dieu est fidèle, par qui vous avez été appelés dans la compagnie de son Fils ». *Fidelis Deus per quem vocati estis in societatem Filii eius* (I. Cor. 1, 9). — **c)** La persécution même, devenant cause et gage immédiat d'une protection spéciale de Dieu :

Preuve. — Tout ce qu'il y a de bon dans mon cœur incline à compatir, à soulager : dès qu'on souffre ; à proportion qu'on

souffre ; encore plus si l'on souffre à cause de moi, pour l'amour de moi ; encore plus si l'on souffre pour me rester fidèle, quand d'autres m'abandonnent.

Conclusion. — Ainsi, à fortiori, fait Jésus-Christ, fait Dieu. Donc la persécution qui me fait souffrir pour eux les incline à m'aimer davantage, à ma protéger plus que jamais. Donc comme la persécution procède de leur amour et l'atteste, par ailleurs elle le cause, l'augmente. Donc elle devient elle-même motif de confiance. Évident.

Colloque. Acte de foi, de confiance, d'abandon filial.

V. — LA CONFIANCE (*suite*).

Préludes : N.-S. disant : « Dans le monde vous aurez à souffrir ; mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde ». *In mundo pressuram habebitis sed confidite : ego vici mundum* (Joan. XVI, 33). — Demander la confiance.

Premier Point : Lois de la confiance.

Principe : en fait de confiance comme d'amour, Dieu est jaloux : « Dieu se nomme le jaloux, il est un Dieu jaloux ». *Dominus zelotes nomen eius, Deus est aemulator.* (Exode, XXXIV, 14). Il veut qu'on se confie en lui et en lui seul.

1°) **Il veut qu'on se confie en lui**, qu'on se remette, qu'on s'abandonne à lui. Donc... — **a)** on l'offense de craindre volontairement quelque chose, de craindre l'homme : « Moi, moi, je vous consolerai. Qui es-tu pour avoir peur d'un homme mortel et du fils de l'homme qui se flétrit comme le foin ? » *Ego, ego consolabor vos. Quis es, ut timeres ab homine mortali et a filio hominis qui quasi foenum ita arescet* (Is. LI, 12, 13). « Je vous le dis à vous mes amis, ne vous laissez pas effrayer par ceux qui tuent le corps, et qui après ne peuvent plus rien faire ». *Dico autem vobis amicis meis : ne terreamini ab his qui occidunt corpus et post haec non habent amplius quid faciant* (Luc. XII, 4). « Que votre cœur ne se trouble pas et ne craigne pas ». *Non turbetur cor vestrum neque formidet* (Joan. XIV, 27). « Le Seigneur est mon secours, je ne craindrai pas ce que l'homme peut me faire ». *Dominus mihi adjutor ; non timebo quid faciat mihi homo* (Ps. CXVII, 6). — **b)** On l'offense à se craindre trop soi-même, sa propre faiblesse. Il faut la voir mais ne pas la voir seule. « Sans moi vous ne pouvez rien faire ». *Sine me nihil potestis facere* (Joan. XV, 5). « Je puis tout en celui qui me fortifie ». *Omnia possum in eo qui me confortat* (Phil. IV, 13). — **c)** On l'offense de se lasser, de scruter les temps, les moments. Confiance persévérante, lon-

ganime, savoir attendre Dieu : « Humilie ton cœur et tiens bon... Ne précipite rien aux jours sombres, supporté les délais de Dieu, unis-toi au Seigneur et attends... Tout ce qui t'arrivera accepte-le, et dans la douleur reste patient ». *Deprime cor tuum et sustine... et ne festines* (*sis impatiens*) *in die obductionis* (*tenebrarum*) *sustine sustentationesDei, conjungere Deo et sustine... Omne quod tibi applicitum fuerit accipe et in dolore sustine* (Eccl. II, 2, 4). — **d)** *Nota* : L'offense est dans la crainte, l'inquiétude, l'impatience *volontaire*, non dans l'impression : (Jésus) « commença à craindre » *coepit pavere* (Marc. xiv, 33). — La confiance filiale peut se plaindre, presser Dieu d'agir : « Jusqu' à quand Seigneur m'oublierez-vous ? Jusqu'à quand mon ennemi l'emportera-t-il sur moi ? » *Usque quo, Domine, oblivisceris mei?... Usque quo exaltabitur inimicus meus super me?* (Ps. xii, tout entier). « Jusqu'à quand ,Seigneur, jusqu'à quand les pécheurs se glorifieront-ils ? » *Usque quo, Domine, usquequo peccatores gloriabuntur* (Ps. xciii, 3 etc.). — « Debout, Seigneur, pourquoi dormez-vous ? ». *Exsurge, quare obdormis, Domine?* (Ps. xxxii, 11, entier), « Vous vous lèverez, et vous aurez pitié de Sion, car il est temps d'avoir pitié d'elle, il est grand temps ». *Tu exsurgens miseraberis Sion, quia tempus miserendi eius, quia venit tempus... etc.* (Ps. ci, 14). — Mais toujours abandon filial : « Ce n'est pas votre affaire de savoir les temps et les moments ». *Non est vestrum nosse tempora vel momenta...*(Act. i, 27).

2°) **Dieu veut qu'on se confie en lui seul.** « C'est moi, moi qui suis le Seingeur, et hors de moi il n'est pas de Sauveur ». *Ego sum, ego sum Dominus et non est absque me* (*praeter me*) *Salvator* (Is. xliii, 11). Donc **a)** on l'offense à compter sur soi-même. — **b)** On l'offense non à chercher des secours humains, mais à y mettre sa confiance : « Enfants rebelles,vous espérez secours de la force du Pharaon et vous avez confiance dans l'ombre de l'Égypte ». *Vos filii desertores... sperantes auxilium in fortitudine Pharaonis et habentes fiduciam in umbra Aegypti* (Is. xxx, 1. 2. 14. 15), (xxxi, 1. 3). « Maudit l'homme qui' se confie en l'homme, et qui se fait un bras de chair et dont le cœur se retire de Dieu». *Maledictus homo qui confidit in homine et ponit carnem brachium suum et a Domino recedit cor eius* (Jér. xvii, 5). — **c)** Si on ne l'offense pas, on ne lui plaît pas, on s'égare, on s'affaiblit en calculant anxieusement les chances humaines, politiques, en s'amusant aux conjectures, aux espérances folles, v. g. en osant dire « Dieu ne permettra pas ceci, cela ». De même en se confiant à un surnaturel équivoque : « Ne mettez pas votre confiance aux paroles de mensonge, disant : Temple de Dieu, Temple de Dieu, c'est le temple de Dieu», *Nolite confidere in verbis men-*

dacii, dicentes : Templum Domini, templum Domini, templum Domini est (Jér. VII, 4, XIV, 16).

3°) **Donc, se fier à Dieu** d'autant plus que la persécution est extrême et les secours humains nuls. C'est alors que la confiance s'épure, grandit, triomphe de tout et de Dieu même ; « Même s'il me tue, j'espérerai en lui ». *Etiamsi occiderit me, in ipso sperabo* (Job. XIII, 25).

Second Point: La Confiance est toute puissante sur Dieu

1°) **Preuve d'expérience personnelle.** Qui se confie en moi, m'honore, m'incline vers lui, m'engage à justifier sa confiance. — Qui se défie de moi me blesse, m'éloigne, me resserre le cœur et la main. Donc il en est de même pour N.-S., pour Dieu. Plus que la foi simple, la confiance (foi pratique et parfaite) est le meilleur hommage à Dieu et auquel Dieu ne résiste pas : « Puisqu'il a espéré en moi, je le délivrerai ». *Quoniam in me speravit, liberabo eum* (Ps. XC, 14, 15)..

2°) **Preuve de fait, évangélique.**

a) J.-C. exige la confiance comme condition de ses miracles et, la condition remplie, il ne sait pas se refuser. — Aux aveugles : « Croyez-vous que je puisse faire cela pour vous? — Oui. — Qu'il vous soit fait selon votre foi ». *Creditis quia hoc possum facere vobis? — Utique. — Secundum fidem vestram fiat vobis* (Marc. IX, 28, 29). — A l'hémorrhoïsse : « Ta foi t'a sauvée ». *Fides tua te salvam fecit* (Matt. IX, 22). — Au centurion : « Comme tu as cru, qu'il te soit fait ». *Sicut credidisti, fiat tibi* (Matt. CVIII, 13). — La confiance le ravit : « Il l'admira et dit à ceux qui le suivaient : En vérité, je vous le dis, je n'ai pas trouvé en Israël une foi aussi grande ».*Miratus est et sequentibus se dixit : Amen dico vobis : non inveni tantam fidem in Israel* (Matt. VIII, 10). La confiance est la clef qui ouvre son cœur. — **b)** J. C. nous livre cette clef, ce secret en promettant tout à la confiance : « En vérité, je vous le dis ; si vous avez la foi et que vous n'hésitiez pas, quand bien même vous diriez à cette montagne : lève-toi et jette-toi à la mer, il en serait ainsi. Et tout ce que vous demanderez dans la prière avec foi, vous le recevrez ». *Amen dico vobis, si habueritis fidem et non haesitaveritis... sed et si monti huic dixeritis : tolle te et jacta te in mare, fiet. Et omnia quaecumque petieritis in oratione credentes accipietis* (Matt. XXI, 22, 23).

3°) **Application à moi-même**, à ma situation de persécuté. Bien mettre en regard : d'un côté les menaces de l'avenir et ma faiblesse, de l'autre la toute puissance que Dieu m'offre sur lui-même. Un seul effort de ma part,la confiance et je peux

tout sur celui qui peut tout : « Ceux qui espèrent au Seigneur, changeront de force et prendront des ailes comme les aigles ». *Qui autem sperant in Domino, mutabunt fortitudinem et assument pennas sicut aquilae.* (Is. xi, 31). — Ainsi tout est donc assuré, persévérance, salut, perfection.

Colloque. Actions de grâces à Notre-Seigneur pour m'avoir donné, dans la confiance, la clef de son cœur, toute puissance sur lui et sur Dieu.

VI. — CONFIANCE AGISSANTE.

(*Programme pratique du persécuté — R. ad spir. dignosc. Iae Hebd. R. 5. 6.*).

PRAENOTANDUM.

1°) *Attendre tout de Dieu* sans rien faire soi-même, c'est superstition. N'attendre rien que de Dieu, et tout faire comme si l'on n'attendait que de soi-même, c'est confiance vraie fondée en raison et en foi.

2°) *Désolation et persécution, choses semblables.* Désolation : persécution intérieure (mauvaise nature, démon). Persécution : désolation extérieure, et tendant à produire la désolation intérieure. Donc, mêmes règles, deux surtout.

Premier Point : Règle 5e

« Au temps de la désolation (persécution) il ne faut rien changer, mais avec fermeté et constance il faut se maintenir dans ses résolutions ». *Tempore desolationis(persecutionis) numquam mutatio facienda est, sed standum firmiter et constanter in propositis... etc.*

1°) **Ne rien changer à mes pensées,** parce que la persécution ne change rien aux vérités que je possède : Providence, J.-C., ma vocation, mon ciel. Tout cela, moins sensible peut-être, en persécution, mais pas moins vrai. Donc...

2°) **Ne rien changer à mes résolutions** et décisions d'avenir. Qu'ai-je voulu, résolu, voué ? « Me sauver, et dans la paix trouver Dieu N.-S. ; m'affectionner davantage et me signaler dans tout service de mon Roi éternel et du Maître de toutes choses ». *Me salvare et invenire in pace Deum Dominum nostrum ; magis affici et insignem me exhibere in omni servitio mei Regis aeterni et Domini universalis.*—« Pour que je sois reçu sous son étendard (et pour y rester) », *Ut ego recipiar sub*

ejus vexillum (*et sub eodem maneam*). — « Rendre de grands services à Dieu pár pur amour ; entrer dans la Compagnie pour y rester toute ma vie, en comprenant toute chose,etc. ». *Multum servire Deo ex puro amore ; societatem ingredi ut vitam in ea perpetuo degam, omnia intelligendo, etc.* Or, la persécution peut modifier certaines formes et applications extérieures de tout cela ; elle peut rendre toute cela plus difficile ; mais elle n'y change rien, rien à ma situation devant J.-C., rien à mes engagements. Donc...

3°) **Ne rien changer à mes habitudes de religieux, de Jésuite.**

La persécution et ses impressions alarmantes me dispenseraient-elles de prier? Une modification possible dans mes emplois futurs, (enseignement,ministère) me dispenserait-elle de travailler? de faire tout ce qu'on me donne à faire et de le faire très bien? La persécution n'empêche pas, au contraire, que je doive me former à tout, en tout, et sous l'obéissance. Donc... — Esprit de la Compagnie : Le P. Pignatelli, avec les scolastiques espagnols, jetés en Corse dans une ville assiégée (1767) et réorganisant sur le champ les études. Le P. Clerc à Mazas (1871) préparant un cours de mathématiques pour l'année suivante. — Ma règle : « Qu'ils se mettent de cœur aux études, quand bien même ils ne devraient jamais parvenir à utiliser ce qu'il auraient appris ». *Studiis se diligenter impendant, licet numquam ad exercenda ea quae didicerent perveniant.*

Second Point : Règle 6•

« Il est fort utile d'appliquer sa volonté à se changer soi-même contre la désolation » (pour lui résister). *Valde iuvat intense se mutare contra ipsam desolationem.*

1°) **Mutare se** : force du mot : s'attendre à tout, s'armer contre toute épreuve. — Il faut me changer, me convertir tout de suite. — Pas de temps à perdre.

2°) **Contra ipsam desolationem** : En général faire tout le contraire de ce que la persécution tend à faire de moi. — Or elle tend à me jeter dans la tristesse, dans l'anxiété, dans le relâchement. Donc... — **a)** « En insistant plus par la prière ». *Insistendo magis oratione.* « Veillez et priez pour que vous n'entriez pas dans la tentation ». *Vigilate et orate, ut non intretis in tentationem* (Marc. 14. 38). — Prière sinon plus longue, du moins plus humble, plus vive, plus confiante à raison du besoin grandissant.— **b)** « Par la méditation » *meditationi* : Méditation plus virile, appliquée aux vérités fortifiantes : « Médite ces choses, sois-en occupé toujours ». *Haec meditare,*

in his esto (I. Tim. IV, 15). Pensées plus surnaturelles. « Notre conversation est dans le ciel ». *Nostra conversatio in coelis est* (Philip. III, 20). — **c)** « En s'examinant beaucoup ». *Multum examinando* : non par scrupule, mais justice envers nous. — Pas d'idéal abaissé. — Pas d'illusion complaisante. Bien voir nos points faibles pour les fortifier. — **d)** « En nous donnant plus large permission pour quelque manière convenable de faire pénitence ». *Extendendo nos magis in aliquo convenienti modo faciendi poenitentiam.* Pénitence nécessaire au persécuté. Ainsi font les saints : « Pour moi, quand ils me molestaient, je me revêtais du cilice et aux pieds du Seigneur mon Dieu, j'humiliais mon âme dans le jeûne ». *Ego autem cum molesti essent mihi, induebar cilicio, humiliabam in jejunio animam meam ad Dominum Deum meum* (Ps. XXXIV, 13). « Et je tournai ma face vers Dieu pour prier et supplier dans les jeûnes le sac et la cendre ». *Et posui faciem meam..., rogare et deprecare in jejuniis, sacco et cinere* (Dan. IX, 3). — Ainsi veut la sagesse surnaturelle.

3°) **La pénitence.** — **a)** Ses fruits : « elle m'unit aux desseins de Dieu, qui me punit par la persécution, elle atteint et opère ma conversion, mon changement ; elle trempe mes forces ; elle m'obtient la grâce, parfois même la consolation. — **b)** Sa pratique : Où faire porter ma pénitence, ma mortification, ma pratique de la 12e Règle du Sommaire ?— *Sur mes défauts* : Amour-propre indocile ? égoïste ? irritable ? craintif ? susceptible ? etc., etc. — Esprit d'indépendance, caprice, fantaisie, conduite réglée d'après ce qui plaît ou déplaît ; études, relations ?... — Mollesse d'esprit, de caractère, de tenue ; en tout, habitude de l'à peu-près, de l'à-demi, du moindre effort possible ? Voilà matière à pénitence, à mortification. Petites victoires : unique préparation aux grandes épreuves possibles.

Telle est notre stratégie, à nous, contre la persécution. — A ce prix, nous avons Dieu avec nous et avec Dieu, la victoire.

G. LONGHAYE, S. J.

La guerre contre les Jésuites.

Sous ce titre nous publions trois documents récents, qui, œuvres de passion ou d'inintelligence, sont un témoignage rendu par ses ennemis eux-mêmes à la Compagnie et à son zèle.

I. Discours de M. François Albert.

prononcé à Valence le dimanche 2 *novembre* 1924.

Le pacte du Bloc national, ainsi que nous l'a révélé certain mémoire confidentiel, dont on ne rappellera jamais trop le texte, d'authenticité d'abord contestée, puis officiellement reconnue, s'était établi sur la triple base du rétablissement d'une ambassade auprès du Saint-Siège, d'un nouveau statut pour l'Eglise de France et de l'autorisation accordée aux Congrégations de missinonaires.

En revanche, il était entendu qu'on feindrait de s'incliner provisoirement devant l'intangibilité des lois laïques et qu'on ajournerait au lendemain d'un second triomphe électoral, la revendication de la proportionnelle scolaire, tenue pour prématurée par les experts ès sciences politiciennes. Toutefois, dès ces premiers pas, la majorité avait amorcé la mise à la disposition de l'enseignement libre du personnel universitaire. Elle avait arraché, en effet, à la faiblesse des gouvernants l'autorisation paradoxale de déroger à certaines interdictions, qui rendaient impossible le concours des professeurs d'État à la concurrence professionnelle. Et déjà de la rue d'Assas, où certaine Compagnie puissante et presque aussi éternelle que l'Eglise elle-même a installé un véritable ministère, émanait un appel à la suppression des « services parasitaires » de l'Etat au premier rang desquels on rangeait l'Université.

En attendant que ce suprême article d'un programme dès lors bien nettement arrêté pût devenir loi de l'Etat délaïcisé, on avait réussi à faire adopter le premier article prévu au pacte de 1919, c'est-à-dire le rétablissement de l'ambassade auprès du Saint-Siège. Il ne m'appartient pas de rechercher ici ce que nous a valu d'avantages à l'extérieur cette résurrection diplomatique : c'est un soin que je laisse au chef du gouvernement seul qualifié. Mais je puis bien observer qu'à l'intérieur nous avons eu l'étrange surprise de voir le représentant d'une puissance extérieure sortir de l'habituelle réserve que s'imposent les agents diplomatiques, pour venir apporter l'autorité de sa présence et de sa parole à l'Institut catholique, proclamé seul héritier et continuateur légitime de l'antique Sorbonne, notre Sorbonne officielle apparaissant ainsi comme une sorte d'usurpatrice.

Je ne trahirai, d'autre part, aucun secret de police en constatant qu'à la faveur d'un régime qui, sans oser proposer aucune modification législative, se bornait à fermer les yeux sur la violation méthodique et généralisée de la loi, les établissements d'instruction et d'éducation qu'avaient dû abandonner les congréganistes dispersés depuis dix ans se sont rouverts plus nombreux, plus somptueux et plus achalandés encore qu'avant la guerre. Le snobisme aidant, toute une clientèle de nouveaux riches y venait rejoindre, en effet, celle des anciens privilégiés de la fortune ou de la naissance.

Ceci n'avait d'ailleurs pas suffi à l'activité de la Compagnie, qui se piquait d'avoir réconcilié Rome et la France, en attendant, que, par la toute-puissance de l'Internationale Blanche, elle construisît sur les fondations revisées du traité de Versailles l'édifice de la nouvelle paix romaine, de *sa* paix. Elle entreprenait bientôt d'embrigader et de discipliner la jeunesse de nos lycées et collèges. A la faveur d'une tolérance souvent étrange, elle venait exercer sa propagande, notamment dans nos classes supérieures ; elle y répandait ses circulaires,y pratiquait un recrutement suivi,—que dis-je ? un véritable recensement,assez semblable à celui qu'elle reproche aujourd'hui à l'Etat souverain de vouloir tenter dans les établissements congréganistes. Dans quelques-uns de nos lycées, non seulement les prospectus étaient distribués à profusion par un Père que son archevêque devait féliciter officiellement de son zèle et des résultats acquis, mais, en outre, de véritables conférences extra-scolaires y étaient organisées aux heures de récréation par ce directeur de conscience attentif. Les aumôniers étaient invités à servir de sergents recruteurs, ainsi qu'en témoigne la circulaire toute récente que voici :

(*Suit le texte d'une circulaire inoffensive. Mais quand on a peur, ou qu'on fait semblant d'avoir peur* !)

Les choses allaient au point que certains de ces aumôniers refusaient, parfois assez vivement,d'accepter le rôle qu'on les invitait à jouer. J'en ai connu quelques exemples. D'autres, en revanche, moins scrupuleux ou moins timorés, favorisaient ce recrutement tout spécial avec une telle ardeur que déjà au mois de janvier 1924, les Jésuites réunissaient dans leur propre collège de la rue Franklin, un véritable meeting d'écoliers, où la *Croix* nous apprend qu'étaient représentés les lycées Janson de Sailly, Condorcet, Charlemagne, Saint-Louis, Henri IV, Lakanal, Chaptal, à côté de Stanislas, Juilly, Lacordaire, etc., le tout encadré par les Pères de la Compagnie.

Mais les élections, dit le ministre, vont modifier la situation. « *L'Université va cesser d'être un terrain d'expérience à l'usage de ses plus redoutables adversaires* », *et* « *un sang démocratique nouveau* » *va lui être infusé. M. François Albert en arrive* « *aux récentes manifestations de l'épiscopat* » :

Le prétexte fut la liberté de conscience de nos frères retrouvés d'Alsace et de Lorraine Observez bien que cette liberté n'avait pas subi la moindre atteinte et que nul ne méditait d'y apporter la moindre restriction. Les auteurs de la campagne le savaient aussi bien que vous et moi, mais il leur fallait trouver une occasion de croisade et cela pour deux raisons.

D'abord parce que la suppression de l'ambassade était une offense particulière à la Congrégation qui, quatre années auparavant, avait fait du rétablissement son affaire propre et s'était acquis les faveurs de Benoît XV en menant à bon terme cette entreprise de haute diplomatie.

Ensuite et surtout parce que ladite Congrégation — toujours la même—sentait naître un orage singulièrment plus grave pour elle que tout ce dont elle faisait annoncer la menace aux autres formations religieuses, celui de l'application des lois qui visent les Congrégations enseignantes.

Le pacte de 1919 avait visé les Congrégations charitables et les Congrégations des missionnaires, mais on n'avait pas osé y incrire la revendication des Congrégations enseignantes Elles ne voulaient fonder leur espoir de retour que sur la politique des yeux fermés. Ceci était conforme à leur tradition, qui fut toujours d'insinuation subreptice et non pas d'action au grand jour. Et puis, l'on sentait aussi que la reconnaissance officielle des bons Pères, déjà médiocrement sympathiques au clergé séculier provoquerait un froid même chez les esprits les plus délibérément acquis à l'union sacrée. Enfin et surtout, les Jésuites étaient bien résolus à ne solliciter jamais aucune autorisation.

Car il importe ici de bien distinguer : on reproche parfois aux « sectaires » de la majorité républicaine le refus systématique de procéder à l'examen d'aucune demande d'autorisation éventuellement formulée par une Congrégation résignée à observer la loi. Quand est-ce donc que pareil principe fut proclamé ? Quand est-ce surtout que les Jésuites ou les diverses incarnations de leur Ordre ont consenti à introduire une demande d'autorisation quelconque ? Jamais ils n'ont entendu se plier, à cette formalité et la raison en est aussi simple que décisive. Les Jésuites refusent de solliciter aucune autorisation parce qu'il leur faudrait à cet effet constituer un dossier, par suite, il deviendrait nécessaire de produire leurs stastuts et par ces statuts il serait officiellement établi qu'ils obéissent *perinde ac cadaver* à un chef étranger. Cela, c'est ce qu'à aucun prix ils ne veulent fournir l'occasion de démontrer C'est pourquoi, tout en dénonçant notre refus systématique de les autoriser, ils refusent non moins systématiquement de se faire autoriser. Là est tout le problème entre eux et nous, là aussi l'essentiel du problème entre l'agitation cléricale et nous. Car l'agitation clériale, elle ne vient ni des prêtres, dont

le plus grand nombre ne demandent qu'à vivre en paix avec la loi, ni des évêques ou archevêques, qui ne marchent dans cette bagarre qu'à la suite et par ordre, et souvent à leur corps défendant ni même des quelques Congrégations hospitalières ou contemplatives qu'on feint de croire à la veille d'être jetées à la rue. Elle vient de la Compagnie qui adopta toujours pour tactique de solidariser sa cause avec celle de la religion et qui paya déjà cette indiscrétion d'une condamnation prononcée par le plus clément des Papes, il y a un siècle et demi.

Je le dis et je le prouve. C'est en effet de la rue d'Assas et de la rue Saint-Honoré que sont partis tous les ordres de guerre et tous les plans de campagne contre le gouvernement républicain. Dès le mois de juillet un colonel, qui tient une place éminente dans leurs Conseils, demandait par lettre confidentielle s'il n'y aurait pas lieu de profiter des difficultés alsaciennes pour tenter de créer dans le reste de la France une agitation favorable aux Congrégations et au maintien des relations avec le Vatican. Ce fut le signal d'une première vague de lettres épiscopales.

Toutefois, le nombre en demeurait encore assez restreint et même un des prélats avait répondu par une critique à peine voilée à la lettre provocatrice. C'est alors qu'un général fameux vint au secours du colonel pour tâcher d'élargir le front d'offensive. D'autres évêques rallièrent alors les premiers manifestants ; les derniers protestataires devaient se faire attendre pendantprès de deux mois et encore ces retardataires n'avaient-ils donné leur adhésion au mouvement qu'en des termes d'une alarmante prudence.

C'est à ce moment que, coup sur coup, se ruaient à l'assaut l'Association de la Jeunesse catholique et, créée tout exprès, la Ligue des droits du religieux ancien combattant — tous groupements étroitement rattachés au ministère de la rue d'Assas. Il y a là une certaine convergence des effets, où il n'est pas téméraire sans doute de démêler quelque unité d'origine, surtout si l'on ajoute que divers placards de propagande émanant aussi de la même officine et que l'un des prélats les plus combatifs, celui qui ameuta les bords du lac de Genève, est précisément un des élèves chéris de la Congrégation.

Ce n'est pas tout cependant. Dès le mois de septembre, une agence italienne particulièrement bien informée des choses religieuses de France, et qui ne manifeste d'ailleurs aucune hostilité au Saint-Siège ou à sa politique, l'*Agence Urbs* initiait ses lecteurs aux desseins stratégiques de la Congrégation.

Suit la lecture de quelques dépêches ou sont révélés avec tremblement « les dessous généralement (?) ignorés de l'agitation présente ». Ces dépêches pourtant ne nous apprennent rien. Nous n'en citerons aucune, pas même celle adressée par le général

de Castelnau « agissant en quelque sorte comme fondé de pouvoir de la Compagnie de Jésus », à tous les membres de l'épiscopat. M. François Albert ministre de l instruction publique se donne d'ailleurs la peine de la résumer lui-même :

J'ai eu sous les yeux, Messieurs, le dossier qu'accompagne et recommande cette lettre d'envoi singulière. Il se compose de trois groupes de documents.

D'abord un exposé de l'action maçonnique en France de 1920 à 1923 : c'est un recueil de citations fort compact et complet, puisqu'on y trouve relevés des vœux aussi subversifs que celui de voir organiser un enseignement agricole ménager ou même un enseignement agricole tout court afin d'orienter la jeunesse vers les professions rurales, initiative bien propre à susciter les plus foudroyants commentaires, n'est il pas vrai ?

En second lieu, je découvre l'analyse serrée de la déclaration gouvernementale de M. Herriot, chacun des paragraphes étant rapproché de divers projets maçonniques tendant à obtenir du Parlement ce que le président du Conseil promet au pays. Concordance redoutablement compromettante, Messieurs !

Mais voici le plat de résistance ; c'est un ensemble de fiches assez semblables à celles de la sûreté, je pense. Je n'ai jamais vu le carnet B, mais je l'imagine analogue à ces fiches *noires* où sont notées au jour le jour les manifestations laïques d'un certain nombre d'hommes politiques républicains, au premier rang desquels je vois figurer MM. Herriot et Painlevé. J'y ai ma petite place, et c'est un excellent aide-mémoire des allocutions diverses que j'ai pu prononcer ici ou là pendant les années 1922 et 23. Il est si complet que je crois bien qu'on en a un peu ajouté. On ne prête qu'aux riches, n'est -il pas vrai ?

Je me reprocherais, Messieurs, d'entrer dans les détails de ces fiches de police privée, si diligemment établies par les bureaux du ministère congréganiste. Je me permets seulement de me demander si, au cas où une autorisation serait sollicitée, ce travail de Bénédictins figurerait au nombre des buts de piété que l'association religieuse se propose, et dans quelle catégorie il convient de ranger une Congrégation de cet ordre : contemplative, hospitalière ou simplement charitable ?

Et j'aime à penser qu'à son tour le public impartial se demandera quelle est cette duperie, qui consiste à nous représenter comme retraite pastorale, aux fins d'édification, le dépouillement d'un aussi étrange dossier. Je connais trop le clergé de France pour ne pas le juger incapable de prendre goût à de tels programmes de sanctification, et même d'en concevoir seulement l'initiative, s'il n'y était incité par une avant-garde de trublions d'église, que naguère il considérait plutôt comme des concurrents que comme des collaborateurs.

Mais voici une gageure plus paradoxale encore. Les services de cet Etat contre l'Etat, jouissent en France d'un véritable privilège. Tandis que les maîtres de l'enseignement public s'entendent exiger des diplômes qui garantissent, aux usagers de l'Université, parents et familles, des aptitudes et une capacité hautement exceptionnelles, le personnel de la Congrégation n'est prié de satisfaire qu'aux plus élémentaires et bénignes exigences. Cela sans doute au nom de l'égalité, dont si volontiers et si haut se réclame une opposition prompte à brandir les immortels principes.

Telle est pourtant, Messieurs, la minorité religieuse, aux intérêts très particuliers qui aspire à mener non seulement toute l'Eglise, mais tous les croyants de ce pays. C'est, en effet, dimanche dernier, à Rodez, M. de Castelnau qui préconisait la Confédération générale de toutes les Ligues, Unions catholiques ou œuvres d'inspiration catholique, affiliées désormais à la rue d'Assas. Ainsi la maison centrale des Jésuites deviendrait l'état-major de ce front unique constitué sous son haut commandement.

Par là s'achèverait, Messieurs, le cycle commencé par l'œuvre d'éducation. De la rue Franklin à Caousou, de Tivoli à Saint-Joseph, grand filet tendu pour capter la jeunesse par la constitution d'associations diverses fédérées entre elles, embrigadement perpétué des adultes, à des fins que détermine sans réplique un ordre venu de l'étranger et qui tantôt souffle le ralliement sournois et tantôt la révolte, par mainmise sur les retraites pastorales du clergé, transformation de celui-ci en une milice d'obédience, qui ne reçoit même plus du Vatican ses impulsions. Au sommet, une véritable administration d'Etat, mais d'Etat dans l'Etat, avec sa police d'information ses *missi dominici*, sa propagande. Estimez-vous, Messieurs, que la religion telle que l'entend le bon peuple de France, telle que l'enseigne le bon curé de campagne, soit intéressée au maintien d'un appareil aussi perfectionné d'intrigue exclusivement politique ?

C'est, m'objectera-t-on, que la liberté des clients comporte le respect intégral de l'incompétence des maîtres. De quel droit en effet, interdirez-vous à ce père de famille le choix d'un professeur qu'il sait inférieur à sa tâche et préfère tel ? Eh mais, tout simplement du droit qui fait que l'exercice illégal de la médecine est proscrit, même lorsque le client abusé se précipite allègrement chez le faux guérisseur. Le même droit de contrôle qu'il exerce sur la bienfaisance prétendûment médicale, l'Etat est fondé à l'exercer sur l'éducation, non pas, certes, qu'il prétende imposer aucune doctrine officielle, mais parce qu'il est en droit d'exiger un minimum de garan-

ties professionnelles de quiconque aspire à la formation des âmes françaises.

Pour faire prévaloir cette légitime et patriotique intention, point n'est besoin, Messieurs, de recourir à aucune violation de domicile, et même à aucune violation de conscience. Point n'est besoin même de fiches copiées sur le modèles de celles qui s'élaborent rue Saint-Honoré. L'égalité devant la loi nous suffit, mais aussi la jugeons-nous indispensable. C'est pourquoi nous entendons la faire respecter,et, à cette fin, nous sollicitons le concours de tous les amis de l'école et d'enfance. Seuls, isolés dans la nation et bientôt, je l'espère, dans le monde même de la vraie foi, quelques milliers de citoyens soumis à une autorité extérieure persistent à réclamer le bénéfice d'une exception que nul principe de droit ne justifie. C'est pour les faire entrer dans le droit commun que nous vous demandons tout simplement de nous aider.

II. L'activité des jésuites est un danger pour la République.

(*Article signé Charny* (*M. Bouvier*) *dans* Le Quotidien *du* 7*nov.*)

Dans son discours de Valence, M. François-Albert est enfin sorti du verbalisme anticlérical qui a fait tant de tort à une cause excellente, celle de la laïcité. Il ne s'est pas contenté de flétrir en termes virulents, mais imprécis, le fanatisme, de dénoncer, en gros, les ambitions temporelles des politiciens du catholicisme, d'affirmer, en général, sa volonté de défendre l'Ecole contre leurs calomnies et leurs complots. Il a fait mieux : il a nommé ces fanatiques,il a énuméré leurs ressources, il a démasqué ces complots. Il a osé désigner clairement les vrais responsables du malentendu qui sépare le catholicisme français de la démocratie française. Il a dit : les Jésuites sont l'âme de la résistance aux lois laïques, les adversaires les plus dangereux de la tolérance et de la liberté de pensée.

Ce faisant, il est resté encore au dessous de la vérité.

Je crois être à même de prouver, après trois ans de recherches, de publications et de controverses :

1° Que la Compagnie de Jésus exerce une influence prépondérante, un véritable « contrôle sur les principales œuvres catholiques et, par leur intermédiaire, sur le clergé et les fidèles ;

2° Que cette influence se traduit, depuis l'armistice, par la déviation systématique de toutes les énergies religieuses dans un sens politique : appui donné au Bloc National, lutte contre le socialisme, campagne en faveur des régimes dictatoriaux, etc. ;

3º Qu'un nombre de plus en plus grand de jeunes gens appartenant à l'élite intellectuelle et sociale se laisse prendre à leur propagande et qu'ainsi l'avenir du régime se trouve dès maintenant compromis.

Les Jésuites sont avant tout une congrégation enseignante. C'est dans leurs collèges qu'ils recrutent et forment les prosélytes sur lesquels ils appuieront plus tard leur influence. Or, en France, dans nos colonies, en dépit des lois et à la faveur de la tolérance du Bloc National, tous les établissements jésuites sont reconstitués et en plein fonctionnement. A Paris, ils ont trois collèges au lieu des deux qu'ils possédaient avant 1905 ; en province, toutes les grandes villes ont leur jésuitière. Le nombre des élèves dépasse celui d'avant-guerre. Les projets Bérard et la perspective du latin obligatoire ont accru la clientèle, attirée par la réputation, d'ailleurs méritée, des humanités jésuites.

Mais ceci n'est rien. Par une manœuvre hardie, les Jésuites ont entrepris, dès 1905, de « noyauter » l'enseignement secondaire public et de recruter des disciples jusque dans les établissements de l'Etat. Ils y ont admirablement réussi grâce à une savante organisation et à d'innombrables « œuvres» méthodiquement groupées.

On commence par profiter de l'attrait que le sport et la vie de plein air exercent sur les enfants. L'œuvre des Scouts de France (garçons), celle des Guides de Frances(filles), toutes deux sous le contrôle de la Compagnie, embrigadent des bambins.

Ces premières recrues forment le noyau des Cercles d'Etude, petites confréries qui groupent, sous la direction de religieux spécialisés, les élèves bien pensants de chaque classe, de chaque lycée. Ces cercles se sont tellement multipliés dans l'Académie de Paris que l'on a pu récemment jeter les bases d'une Fédération Catholique des Lycéens. La réunion constitutive a eu lieu dans un collège de Jésuites et sous leur direction.

Les classes préparatoires aux grandes écoles sont plus spécialement surveillées. Un jésuite de marque, véritable apôtre, dont le zèle vient d'être récompensé par une lettre de félicitations officielle de l'archevêque de Paris, le R. P. Pupey-Girard, centralise tout ce qui a trait aux « scientifiques ». Il s'emploie à aiguiller les jeunes gens déjà enrôlés dans les Cercles d'Etude vers des associations plus sérieuses, je veux dire le Comité des Conférences X et le Comité des Conférences-Ingénieurs, dont il est aussi l'aumônier.

La première réunit les Polytechniciens, élèves de l'Ecole ou anciens élèves. Le nombre des adhérents n'est pas connu ; mais on peut constater que celui des assistants à la messe annuelle célébrée pour l'Association est passé de 128 en 1913 à 2.100 en 1924. La seconde est destinée aux élèves de l'Ecole

Centrale et aux ingénieurs libres ; elle groupait cette année. à Notre-Dame, un millier de dévots contre 600 en 1910.

Ces succès inespérés permettent toutes les ambitions. L'Union Sociale des Ingénieurs Catholiques (3.000 membres actifs) s'occupe présentement de créer dans toutes les Ecoles scientifiques des groupes analogues à ceux de Polytechnique et de Centrale. Elle compte déjà sur l'Ecole des Mines de Paris (150 affiliés), l'Ecole des Mines de saint-Etienne (174), les Ponts et Chaussées (56), l'Ecole du Génie Maritime (52), l'Institut de Chimie Appliquée (60), l'Ecole Supérieure d'Electricité (60), les Ecoles des Arts et Métiers (500).

Tous ces gens-là ne sont pas simplement des catholiques, mais, j'y insiste, des instruments entre les mains de la Compagnie de Jésus. Outre le fait que les Jésuites sont, officiellement, les aumôniers de toutes ces associations, il est reconnu par l'archevêché de Paris lui-même que « *tout ce mouvement est parti des Retraites fermées suivant les Exercices de saint Ignace de Loyola* » (*Semaine Religieuse de Paris,* 26 avril 1924, p. 625), plus précisément encore de la maison de retraites jésuite dénommée Villa Manrèse, à Clamart.

Ce sont encore des Jésuites qui travaillent, plus discrètement il est vrai, l'Ecole Normale Supérieure (d'où est parti le mouvement des Equipes Sociales), les Ecoles de Sèvres et de Fontenay et les Facultés des Lettres, de Droit et de Médecine ; la Fédération des Etudiants catholiques français, de création récente, a son siège 14, rue d'Assas, dans un immeuble de la Compagnie, sous le même toit que l'A. C. J. F., dont nous avons maintenant à parler.

Car ces mille ruisseaux finissent par former une puissante rivière. Ils affluent tous vers l'Association Catholique de la Jeunesse Française, dont, ne l'oublions pas, les Jésuites sont encore, et officiellement, les aumôniers, à l'exclusion de tous autres ordres. L'A. C. J. F. n'est pas une force négligeable : elle compte de trois à quatre cent mille adhérents, plus de trois mille groupes. C'est elle qui vient de se signaler par les protestations les plus violentes contre la politique ministérielle ; c'est sur elle que l'on compte pour mettre à exécution les menaces de guerre civile. Cette association est d'ailleurs fédérée avec des associations similaires non moins puissantes en Italie, en Allemagne, en Autriche, en Belgique, dans les Pays-Bas et aillleurs. Elle constitue une Internationale, aussi active que les Internationales rouges, et certainement mieux dirigée.

La Ligue Patriotique des Françaises est, côté des femmes, le pendant exact de l'A. C. J. F., et groupe à peu près autant de membres. Elle aussi fait partie d'une Fédération Internationale et se signale par l'intempérance de son fanatisme.

Telles sont les œuvres jésuites spécialement consacrées à

la conquête des élites qui dirigeront la France de demain. Il y faudrait joindre celles, innombrables, qui canalisent la piété des fidèles, groupent les travailleurs des champs ou des villes, coordonnent les efforts des intellectuels catholiques, alimentent la documentation de leurs journaux, fournissent à tous les spécialistes des directives et des moyens d'action, agissent enfin, comme l'a prouvé M. François-Albert, sur l'épiscopat lui-même.

J'ai employé naguère quelques centaines de pages à les énumérer et à les décrire ; il faudrait aujourd'hui en ajouter presque autant pour rendre compte de leurs progrès. Un publiciste sincère avouait qu' « *on ne peut concevoir, en dehors des Jésuites, une action de propagande du catholicisme* ». C'est exact, à condition d'ajouter que cette propagande s'effectue, non pas dans l'intérêt supérieur de la religion, mais dans l'intérêt exclusif de l'Ordre, et surtout contre son éternel ennemi, l'idéal républicain.

III. Mon jugement sur les Jésuites ou la fin et les moyens dans la Compagnie de Jésus

par M. Izoulet professeur au Collège de France.

Dans le livre qui résume les cours fameux de *Michelet et de Quinet*, au Collège de France, en 1843, sur *Ignace de Loyola* et la *Compagnie de Jésus*, on trouve deux choses :

Un portrait en pied de l'*homme*, et un jugement de fond sur l'*œuvre.*

Et on découvre que les auteurs, en somme, ne sont foncièrement hostiles ni à l'homme, ni à l'œuvre, dont ils ne peuvent méconnaître la redoutable grandeur.

Qu'est-ce qu'*Ignace*?

Une personnalité étonnante : d'abord, un page, un gentilhomme d'épée, grand amateur de romans de chevalerie ; puis un chevalier de la Vierge, fervent liseur de la Légende dorée et de la Vie des Saints, un mystique ; et enfin, un profond et puissant politique, à la Machiavel !

Et qu'est-ce que la Compagnie ?

Une entreprise formidable.

Et c'est ici qu'il faut distinguer les fins et les moyens.

Disons-le d'emblée : les fins sont grandioses, et les moyens néfastes !

Grandioses, les fins ?

Mais oui. Jugez-en.

Que veut Ignace ?

Il veut *amener* au christianisme d'Europe les Paganismes d'Asie et d'Amérique.

Et il veut surtout *ramener* le protestantisme germain au catholisme romain, c'est-à-dire l'Europe du Nord à l'Europe du Sud.

Il veut donc refaire l'Unité religieuse de l'Europe, et faire l'Unité religieuse du Globe.

Et, au sommet de l'Humanité tout entière, il veut maintenir envers et contre tous, renforcer et indestructiblement consolider le trône du Pouvoir spirituel, la Chaire de Saint-Pierre, le Siège de Grégoire VII, — le Sinaï médiéval !

***

Et qui ne sent aujourd'hui la tragique carence et la suprême urgence d'un tel Arbitrage international ?

C'est un nouveau sociologue, britannique et protestant, s'il vous plaît, M. Branford, qui déplore qu'on ait déchiré la robe sans couture et qui ose dénoncer dans un récent livre ce qu'on peut appeler : Luther, père inconscient de la Guerre mondiale ; et ce qu'il appelle lui-même ; les effets délétères du protestantisme, ou encore, le mortel revers de médaille de la Réformation !

Non pas certes que notre nouveau Sociologue entende abjurer le protestantisme, et, comme un simple Newman, revenir au catholicisme : bien loin de là !

Mais enfin, n'est-il pas vrai que Révolutions et Invasions sont déchaînées, et que nous sommes en proie à l'Anarchie ?

Rien donc pour lui de plus nécessaire et de plus urgent que la création d'un nouveau Pouvoir spirituel, car il considère l'ancien comme périmé !

***

Entre l'angoisse d'un Branford protestant, au XXe siècle et l'angoisse d'un Loyola catholique, au XVIe, quelle différence essentielle y a-t-il donc ?

Aucune.

Mais voici l'abîme qui va se creuser.

Autant les fins sont grandioses, chez Loyola, autant les moyens apparaissent néfastes.

Et ici il paraît bien difficile de prouver que Michelet et Quinet se sont radicalement trompés.

Maintenir le Sinaï médiéval : voilà le but. Soit.

Mais, par quels moyens ? Par tous les moyens...

Au besoin, disent Michelet et Quinet, en brisant la Famille et la Patrie, la Science et l'Etat !

***

Admettons-le.

Mais, si le but est intangible, les moyens sont intangibles aussi ?

Nullement à mon sens.

Et les moyens néfastes peuvent parfaitement être changés contre des moyens fastes.

Et peut-être bien est-ce là tout simplement ce qui se produit en silence au sein de la Compagnie de Jésus.

En ce cas, quel rôle plus que jamais immense elle aurait à jouer avec ses trésors silencieux de souplesse et d'intrépidité !

***

Il est vrai que bien des Protestants lui contesteront toujours la légitimité même du but.

Bien des Protestants en effet répudient violemment ce qu'ils appellent les Religions d'autorité.

Mais il y a là un malentendu, qui finira par se dissiper.

Il ne faut pas confondre la vraie et la fausse autorité.

Auctoritas, auctor, les mots viennent du verbe *augere*, qui signifie augmenter.

L'homme de vraie autorité est donc celui qui m'augmente, — en m'apportant soit de la lumière dans mes ténèbres, soit de la décision dans mes timidités.

Et on ne saurait trop donner de majesté et de prestige à la vérité pour lui permettre de s'imposer aux foules.

Et c'est ainsi, par exemple, qu'on voit de nos jours le Protestantisme, si pulvérisé en sectes, s'efforcer de reformer un bloc !

Et c'est pourquoi le but d'Ignace reste valable, si ses moyens, illégitimes et illusoires, sont condamnés.

(Extrait de *La Rentrée de Dieu dans l'école et dans l'Etat* 1924, p. 169 - 173.)



ÉCHOS ET NOUVELLES

Rome

Voyage en Espagne du T. R. P. Ledôchowski. — Sa Paternité s'est rendue en Espagne, à la fin du mois de juillet et y a séjourné durant deux mois. Après un arrêt à Lourdes, le R. P. gagna le 20 la frontière . A Irun, il trouva le Cardinal Benlloch, archevêque de Burgos, venu à sa rencontre avec le P. Provincial de Castille et une escorte de plus de 50 automobiles qui devaient l'accompagner jusqu'à S. Sébastien. L'accueil que reçut N. P. dans cette ville, de la part des autorités civiles, militaires et ecclésiastiques, aussi bien surtout que de la population, fut des plus solennel et débordant d'enthousiasme. Le trajet de S. Sébastien à Loyola également ne fut qu'une marche triomphale et les plus touchants témoignages de respect et d'affection pour le successeur de S. Ignace en marquèrent les étapes, spécialement à Azcoitia, lieu d'origine de la famille des Loyola et à Azpeitia où naquit notre Bx. Père. Nos lecteurs ont lu ce récit dans la *Croix* et dans l'*Echo de Paris*.

Notre P. Général célébra les fêtes de S. Ignace à Loyola et data de ce jour la création de la nouvelle province d'Andalousie. Puis Sa Paternité se rendit à l'Université pontificale de Comillas, où elle devait prendre du 6 août au 1er septembre un repos de quelques semaines qui lui avait été imposé par les médecins. Durant son séjour à Comillas, le R. Père alla vers la mi-août, à Santander, afin d'y rendre visite au roi et à la famille royale dans leur résidence d'été. Il eut en particulier un entretien de plus d'une heure avec Alphonse XIII ; naturellement, il en a transpiré peu de chose. Les *Woodstock Letters* d'Octobre 1924, p. 429, donnent seulement ce détail : « Le roi demanda au P. Général combien il y avait à l'heure actuelle de Jésuites dans le monde. — 18.000 environ. — Et où sont-ils en plus grand nombre ?—Aux États-Unis. — Et pourquoi donc aux États-Unis ? — Parce qu'ils y bénéficient de la plus grande liberté. — Nous ne vous donnons donc pas la liberté ici en Espagne ? » On ne dit pas quelle fut la réponse de Sa Paternité. Toujours est-il que le roi, après cet entretien, ne craignit pas de dire familièrement du P. Général : « il connaît mieux que moi les affaires d'Espagne » !

Le 1er septembre, accompagné de l'assistant d'Espagne et du recteur d'Oña, le R. Père se dirigea vers Bilbao, puis Oña où il arriva le 4 sept. au soir. Il devait en partir le 9 au matin. Au cours de ses entretiens avec la communauté, on relève les traits suivants : Parlant des affaires de Russie : « aussitôt que les conditions le per-

mettront, le pape enverra en Russie un groupe de Bénédictins pour y fonder des églises de rite oriental. Les Rédemptoristes ont un noviciat florissant de rite oriental et Sa Paternité espère être bientôt à même d'en fonder un semblable. Plusieurs Pères ont été désignés pour réaliser ce projet ». De la confiance qu'a le Pape envers la Compagnie, le Père Général a donné plusieurs exemples touchants : « Il a rappelé, entre autres le récent Motu Proprio concernant l'Institut biblique à Rome, et le désir du saint Père de confier à la Compagnie le plus de séminaires possible. Le Pape également a exprimé le vœu de charger nos Pères de la direction de l'Université catholique de Pologne. Faisant allusion aux demandes que lui adressent des évêques de toutes les parties du monde et qui montrent leur confiance dans la Compagnie, Sa Paternité avoue avec tristesse que les Nôtres ne répondent pas toujours aux grandes espérances que l'on a fondées sur leur savoir et leur vertu. Et elle fait un fervent appel au zèle de tous pour les études, insistant sur la nécessité primordiale du travail en profondeur, fût-ce au prix de quelques sacrifices quant à la quantité des matières. Une connaissance étendue, dit-il, peut toujours s'acquérir plus tard avec de la bonne volonté ; tandis qu'on ne corrigera jamais des habitudes de légèreté et de manque de profondeur... »

Le R. Père poursuivit ensuite sa visite des maisons d'Espagne : les *Nouvelles de la Curie* en ont donné l'itinéraire . De retour à Rome, le 14 octobre,après avoir traversé de nouveau la France et fait halte à Marseille, comme nous le disons plus bas, Sa Paternité a dû s'aliter durant trois semaines et n'a pu reprendre la direction des affaires qu'au milieu de novembre.

Canonisation du B. Canisius et Béatification des Martyrs Canadiens. — Ces deux causes sont maintenant presque entièrement entendues.Le 3 février, se tiendra la Congrégation préparatoire, qui statuera sur les miracles du B. Canisius et le 31 mars, aura lieu, d'après les *Acta*, la Congrégation préparatoire qui devra statuer sur le martyre et les miracles du B. Jean de Brébeuf et de ses Compagnons. Tous les évêques d'Allemagne et de Hollande et plusieurs autres ont envoyé au Souverain Pontife des adresses pour obtenir que le B. Canisius fût proclamé docteur.

La Congrégation générale définitive sur la cause des Martyrs Canadiens qui devait avoir lieu le 9 juin est fixée pour le 12 mai.

Congrès de Cosmologie. — Un Congrès de professeurs des NN. s'est tenu à Rome, au Collège Germanique, du 1er au 8 octobre 1924, pour permettre un échange de vues sur le rôle et l'importance des données de la science en Cosmologie. Nous en donnons ici le programme extrait de l'*Osservatore Romano* du 11 octobre 1924.

« Le Congrès était présidé par R. P. Filograssi, Provincial de Rome, assisté du Secrétaire-organisateur du Congrès, le P. L. Gatterer,

Président de l'Institut Philosophico-scientifique d'Innsbruck. Voici maintenant les noms de ceux qui prirent part aux discussions, soit comme rapporteurs des différents thèmes à traiter, soit comme interlocuteurs : le P. Gianfranceschi, professeur à l'Université Romaine et à l'Université Grégorienne ; les PP. Monaco, Schaaf et Gény, pareillement de l'Université Grégorienne ; le P. Corsi du Collegium Maximum de Naples ; le P. Monetti du Collegium Maximum de Chieri, dans le Piémont ; le P. Gaja, du Collège de Gênes ; les PP. Bolland et O'Hara, du Collegium Maximum de Stonhyurst, en Angleterre ; le P. Leslie Walker, du Collège d'Oxford ; le P. de Tonquédec, de Paris, le P. Gauthier, de Jersey ; le P. Valensin de Lyon ; le P. Dario, de Florennes, en Belgique ; les PP.Steele, Wulf et Frank, du Collegium Maximum de Valkenburg, en Hollande ; le P. Hoenen, de Oudenbosch, Hollande ; le P. Mulder, d'Amsterdam ; le P. Egan, de Dublin ; le P. Katzinger, de Innsbruck ; le P. Sierp, de Munich, Bavière ; le P. Bernhardt, de Budapest ; le P. Dyla, de Nowy-Saçz, Pologne ; le P. Jemelka, de Prague ; le P. Dalmau et le P. Puig, de Barcelone ; le P. Perez del Pulgar, de Madrid ; le P. Jbero et le, P. Laburu d'Oña, Espagne ; le P. Dominguez, de Comillas ; le P. Pacheco, Portugais ; le P. Pérez Acosta, d'Argentine ; le P. Philips, de l'Université de Woodstock, Maryland, etc...

Voici le résumé des thèmes proposés pour les rapports, les échanges de vues et les discussions :

1er *Jour, Matin.* — Fondement critériologique.

1) Du fondement Critériologique des questions cosmologiques, et en particulier, de l'objectivité formelle de quelques qualités secondaires des corps, — Rapporteur : P. Dominguez. Recenseur : P. Pacheco.

2) De l'activité des corps, et en particulier du fondement qu'elle offre à la connaissance adéquate de l'Univers sensible. (Rapporteur : P. Gauthier. Recenseur : P. Gatterer).

3) Relations entre les sciences expérimentales et la Philosophie naturelle; (Rapporteur : P. Wulf ; Recenseur : P. Gatterer).

Soir : Le continu mathématique.

4) L'Espèce suprême des nombres cardinaux, et son extension; (Rapporteur : P. Philips ; Recenseur : P. Steele).

5) Les nombres irrationnels, dans le continu arithmétique. (Rapporteur : P. Steele ; Recenseur : P. Perez del Pulgar).

2e *Jour, Matin.* — Le continu physique.

6) Continuité et discontinuité de la matière. (Rapporteur : P. Puig ; Recenseur : P. Walker).

7) Quelle continuité faut-il reconnaître au corps « unum per se » ? (Rapporteur : P. Monaco ; Recenseur : P. Monetti).

8) Questions générales sur le continu .(Rapporteur : P. Hoenen ; Recenseur : P. Bolland).

Soir : 9) Les géométries non-euclidiennes (Rapporteur P. Egan ; Recenseur : P. Steele).

10) Le concept de temps dans la théorie d'Einstein. (Rapporteur : P. Valensin ; Recenseur : P. Walker).

3e *Jour, Matin.* — La relativité.

11) Importance philosophique des théories d'Einstein (Rapporteur : P. Perez del Pulgar ; Recenseur : P. Wulf).

12) Les théories d'Einstein dans le monde intellectuel anglais (Rapporteur : P. O'Hara ; Recenseur : P. Gatterer).

13) L'espace dans la théorie aristotélicienne, et dans celle d'Einstein. (Rapporteur : P. Walker ; Recenseur : P. Corsi).

Soir : Activité des Corps :

14) Impossibilité de l'action à distance. (Rapporteur : P. Dalmau ; Recenseur : P. de la Vaissière).

15) Existence et preuve de l'activité efficiente de la substance dans le Règne inorganique (Rapporteur : P. de la Vaissière ; Recenseur : P. Hoenen).

4e *Jour, Matin.* — Des lois de la nature.

16) Les lois de la nature dans la pensée des physiciens anglais (P. Bolland. — P. Gauthier).

17) Les lois de la nature et les miracles : Les lois de la nature selon les données actuelles des sciences naturelles (P. de Tonquédec. — P. Gatterer).

18) Les lois de la nature et la statistique (P. Gatterer. — P. Perez del Pulgar).

Soir : L'univers :

19) L'Entropie, ses lois et ses limites (P. Iemelka. — P. Gatterer).

20) Les systèmes stellaires et leur structure, en rapport avec l'extension limitée ou illimitée de l'Univers matériel dans l'espace et dans le temps (P. Philips. — P. Gatterer).

5e *Jour, Matin.* — Les Éléments.

21) La forme susbstantielle des éléments terrestres dans la pensée aristotélicienne (P. Šanc. — P. Bernhardt).

22) Constitution électronique des éléments (P. Gianfranceschi. — P. Puig).

23) La théorie des *Quanta* de Planck (P. Walker. — P. Corsi).

Soir : La matière et la forme.

24) Les principes essentiels de la nature corporelle (P. Mattiussi. — P. Mulder).

25) L'Hylémorphisme peut-il se concilier avec les conclusions des sciences expérimentales modernes (P. Gény. — P. Dominguez).

6e *Jour, Matin.* — La Finalité.

26) Les tendances finalistiques du monde inorganique (P. Dyla. — P. Dalmau).

27) Les tendances finalistiques dans le monde des organismes vivants (P. Monetti. — P. Jbero).

27) Peut-on admettre, et dans quel sens, des progrès physico-chimiques dans les organismes de la part du principe vital (P. Frank. — P. de Laburu).

Soir : Le principe vital.

29) Peut-on dire que le principe vital dans les plantes et dans les animaux soit le même ? (P. Schaaf. — P. Gatterer).

30) De la multiplication des tissus humains dans les cultures de laboratoire (P. Jbero — P. Franck).

7e *Jour, Matin.* — L'Évolution.

31) L'origine de la vie (P. de Laburu. — P. Longhitano).

32) Immutabilité des espèces dans les règnes animal et végétal (P. Gaja. — P. Katzinger).

33) Les lois de l'hérédité physiologique chez les vivants (P. Wassman. — P. Gatterer).

Soir : L'Évolution.

34) D'un concept plus parfait de la génération dans les plantes et les animaux selon les exigences de la biologie plus récente (P. Schaaf. — P. Franck).

35) L'évolution des organismes. (P. de Laburu. — P. Longhitano).

Ces travaux furent couronnés par une audience spéciale que le Saint Père voulut bien accorder aux membres du Congrès.

Le 80e anniversaire du Cardinal Ehrle. — *Rome*, 4 *novembre* 1924. — L'histoire du Vatican relate peu de journées comparables à celle d'aujourd'hui, pour la glorification du travail scientifique. En décidant d'honorer, comme il l'a fait ce matin, les 80 ans de S. Ém. le cardinal Ehrle, S. S. Pie XI a sans doute suivi le mouvement de son cœur, et il devait dire, en son discours, comme on va le voir, toute la reconnaissance qu'il garde au savant Jésuite qui l'avait précédé, comme préfet, à la tête de la Bibliothèque vaticane. Il a tenu aussi à écrire, de la sorte, une page d'apologétique en montrant une fois de plus comment la Papauté est la plus haute protectrice du progrès intellectuel. On sait quelle est l'idée familière au Pape glorieusement régnant : la meilleure manière de prouver que la science s'accorde avec la foi, c'est de montrer dans le même homme une foi vivante, étroitement associée à une science éclairée. Le cardinal Ehrle est, à coup sûr, un des plus beaux exemplaires humains de cette forme supérieure de la vie intellectuelle : les savants et les écrivains qui, de tous les pays, ont tenu à lui rendre hommage en collaborant à cinq volumes des *Miscellanea* en son honneur lui en ont rendu un incontestable témoignage.

Le Pape avait voulu que ces *Miscellanea* fussent offertes solennellement par lui-même au savant cardinal, dans une académie tenue ce matin, dans le cadre incomparable du *braccio nuovo* des musées du Vatican.

Autour du trône du Pontife qui y avait été érigé, on voyait ce matin les membres du Sacré-Collège, le corps diplomatique, des archevêques et évêques, les préfets et *scriptores* de la Bibliothèque et des Archives vaticanes, de nombreuses personnalités italiennes et d'autres pays.

A l'arrivée du Pape, la *schola cantorum* du collège germanique entonna le *Tu es Petrus*. Elle chanta aussi — à l'intention du cardinal

Ehrle — un motet : *Lux orta est justo.* Au cours de l'académie, trois religieux Bénédictins d'Einsiedeln exécutèrent des morceaux de musique sur violon, violoncelle et harpe.

La séance s'ouvrit par la lecture d'un Bref pontifical au cardinal Ehrle, que fit Mgr Mercati, l'actuel préfet de la Vaticane, — successeur immédiat de S. S. Pie XI à la tête de la Bibliothèque. Il lut ensuite les nombreuses adhésions de savants. Et le Saint-Père remit au cardinal Ehrle, qui s'approcha de son trône, les cinq volumes des *Miscellanea*, imprimés par la typographie vaticane, contenant les pages écrites spécialement à cette occasion par des historiens, des littérateurs, etc.

Le T. R. P. Dom Ursmer Berlière, directeur de l'Institut historique belge, prononça en français un discours où il retraça la vie scientifique et l'œuvre du cardinal Ehrle à la tête de la Bibliothèque vaticane. Le passage du P. Ehrle y a laissé, dit-il tout d'abord, une trace qui ne s'effacera pas de longtemps. Puis il rappela le concours que donna le savant préfet de la Vaticane au R. P. Denifle pour recueillir les documents de son histoire de l'Église, les nombreuses et précieuses publications du R. P. Ehrle, le concours si important que donna le R. P. Ehrle à Léon XIII quand le grand Pape ouvrit aux savants les archives secrètes du Vatican, le soin avec lequel il fit faire la reproduction phototypique des manuscrits et des codes, l'organisation enfin de la merveilleuse Bibliothèque de consultation.

Le R. P. Berlière tint à faire ressortir les beaux exemples de vertus donnés par le cardinal Ehrle, la perfection de la vie sacerdotale et religieuse du grand savant. Il termina en exaltant les desseins de la Providence qui avait appelé au Pontificat suprême le successeur immédiat du R. P. Ehrle, soulignant la pensée souverainement délicate qui avait inspiré à S. S. Pie XI l'élévation de celui-ci à l'honneur si mérité de la pourpre romaine.

Le cardinal Ehrle se leva alors. Il parla, avec une émouvante simplicité, il dit ses remerciements au Pape, au Sacré-Collège, au corps diplomatique, à toute l'assistance. Le mérite de cette solennité ne lui revenait pas à lui-même : il était tout entier celui du Pape ; c'était un pur effet de la bienveillance du Pontife à son égard. Il se refusait, en effet, à trouver une proportion de cause à effet entre les honneurs qui lui étaient rendus et ce qu'il avait fait lui-même. Il n'avait fait que son devoir, estimait-il,car c'est la tâche des chefs de la Bibliothèque vaticane que de distribuer les trésors que la sagesse et la munificence des Papes ont rassemblés durant tant de siècles auprès de leur Siège. Si la Bibliothèque vaticane exerce sur le monde des savants une si grande attraction, tout le mérite en revient au Pontificat romain. C'est la générosité du possesseur qui resplendit comme un soleil magnifique ; sur le distributeur, il ne peut rejaillir qu'un reflet de ce rayonnement.

Avant d'avoir été appelé à la Bibliothèque vaticane, il avait visité, en plusieurs pays nombre de bibliothèques ; il avait pu connaître les besoins des savants quand ils vont consulter une bibliothèque.

Il lui fut facile, en conséquence, de mettre cette expérience en rapport avec l'importance spéciale de la Bibliothèque vaticane dans le monde scientifique. Il tint à rappeler le concours qu'il avait lui-même toujours trouvé dans les cardinaux protecteurs de la Vaticane, les EEmes Capecelatro, Rampolla, Cassetta et Gasquet, la collaboration précieuse des *scriptores* ou conservateurs des manuscrits de la Vaticane, le dévouement même des simples employés. Il exprimait à tous ses remerciements, comme il remerciait aussi tous ceux qui avaient contribué à cette fête, et il demandait à Dieu de les en récompenser.

Discours de S. S. Pie XI. — S. S. Pie XI prit alors la parole, s'exprimant en ces termes :

A tout ce qui vient d'être dit avec tant d'opportunité, avec une si grande élévation de pensée, pour dégager le sens de cette magnifique assemblée ; à vos propres paroles, Éminentissime et très cher cardinal et à celles que vient de vous consacrer Notre très cher et très R. P. Berlière, et où il a mis tant de profondeur de pensée, tant d'affection et tant d'éloquence ;à tout ce que suggère à elle seule cette assemblée si solennelle et si splendide, Nous sentons que Nous ne pouvons, que Nous ne devons qu'ajouter quelques mots encore nécessaires sans doute pour commenter le geste que Nous avons fait silencieusement en remettant à l'Éminentissime titulaire de cette belle et magnifique solennité ces cinq volumes des *Miscellanea Ehrle*... Et Nous croyons bien que ces *Miscellanea* sont les plus considérables de toutes les *Miscellanea* commémoratives et qu'elles constituent à cet égard, suivant l'expresison courante, un véritable « record ».

Ces *Miscellanea* monumentales du monde littéraire et scientifique convenaient assurément à une vie toute consacrée à la science et à la foi. En vous consignant ces volumes, Éminentissime cardinal, avec la plus vive et la plus intime satisfaction — non sans avoir auparavant, dans la mesure où les sollicitudes quotidiennes de Notre ministère Nous le permettaient, goûté, sinon savouré à loisir, leur précieux contenu, — Nous avons cru pouvoir vous dire, à mi-voix, en la complétant, une vieille formule dédicatoire qui ne doit pas vous être inconnue : *Tibi, tui, tua, de tuis*..

Tibi : à vous, Éminence. Tout ce que vos sentiments de gratitude et d'humilité vous ont mis dans le cœur et sur les lèvres est parfaitement exact ; très vrai tout ce que vous attribuez au Saint-Siège, aux Pontifes romains, aux cardinaux bibliothécaires passés et présents, à vos coopérateurs, des plus grands aux plus petits. Et Nous ne rangeons pas parmi les plus petits, bien qu'ils soient chronologiquement les derniers,les chanteurs qui ont apporté à cette assemblée un concours aussi apprécié qu'exquis : car, comme l'a bien dit le poète, « le docte concert éveille naturellement dans la pensée des désirs infinis, des visions sublimes ». Tout cela est vrai, tout cela est juste, Monsieur le cardinal. Mais peu de gens, personne

même peut-être ne partagera votre avis : qu'il n'y a pas de proportion entre l'effet et la cause immédiate. La cause immédiate, c'est vous, oui, vous : c'est votre vie laborieuse, votre activité dépensée ici, c'est tout ce que vous avez fait pour la bibliothèque, pour les archives, pour le Pontificat romain, pour la foi. Il est vrai que vous avez eu besoin de ces réalisations préalables et de ces concours. Mais il est vrai aussi que, sans vous, nous ne jouirions pas aujourd'hui de cette heure,de ces pages d'apostolat vécu que vous avez écrites par votre vie et par votre œuvre. Donc, *tibi*, à vous.

Tibi, tui : les vôtres. Ceux qui vous font cet hommage vous appartiennent à tant de titres : ils sont vôtres, ils s'honorent de se dire vôtres. Vos Éminentissimes collègues, corporation sacrée, dont le prestige s'accroît de tout l'honneur rendu à un de ses membres, vos admirateurs, vos disciples, vos débiteurs dans le vaste champ de la science et des lettres, surtout sacrées. *Tui*, et ils sont si nombreux. Et ici il n'y a qu'une élite, qu'une représentation de cette magnifique, de cette splendide multitude. C'est le plébiscite d'un peuple qui s'élève au-dessus de tant de niveaux humains pour régner dans les régions splendides de la science et de la vérité et pour devenir des maîtres de la science et de la vérité en faveur des peuples. *Tui*, et Nous éprouvons un plaisir intime à penser que Nous avons été et que Nous sommes toujours de ceux-là. Il Nous est très cher de rappeler les liens si nombreux qui Nous lient si particulièrement à vous, et ce n'est pas sans une secrète complaisance que Nous pensons que vous ne Nous placiez pas parmi ceux qui ont le moins appris à votre école lorsque vous Nous désigniez avec tant d'insistance, lorsque vous Nous demandiez pour votre successeur dans la distribution des trésors rassemblés ici. *Tui*, par affection ; *tui*, par admiration ; *tui*, par dérivation spirituelle. Grande doit être la joie de votre cœur en constatant la profondeur des sillons d'affection et de bien que votre œuvre a tracés.

Tibi, tui, tua. Tua, parce qu'en ce volume, il n'y a rien qui ne vous appartienne d'une façon spéciale par la souveraine possession que vous en avez déjà prise. L'histoire de la théologie et de la philosophie, l'histoire de Rome, l'histoire de l'Église et de la civilisation durant les siècles du moyen âge, la diplomatie et la paléographie, les bibliothèques en général, la Bibliothèque du Vatican et ses archives secrètes d'une façon particulière, tels sont les sujets de ces cinq volumes : ce sont, on le voit, les champs et les trésors par lesquels Votre Éminence a passé, laissant des traces lumineuses et recueillant des fruits si abondants et si durables.

De tuis, parce que dans ces cinq gros volumes resplendit, clair et sensible, le reflet lumineux de vos écrits, l'écho vivant et palpitant, l'influence de votre travail.

Donc, *tibi, tui, tua, de tuis*. Et cela n'est qu'une légère reconnaissance, ce n'est qu'une partielle restitution de tous ces trésors de l'esprit et du cœur, de l'intelligence et de l'esprit que vous avez si largement distribués à tous, vous méritant la louange et le mérite

de ce magnifique mécénat spirituel dont le monde des études vous est et vous sera toujours reconnaissant.

Il ne Nous reste à ajouter que Notre paternelle bénédiction, qui, afin qu'elle soit le gage, le signe et le prémice de la bénédiction divine, une bénédiction qui veut être auspice de toute prospérité pour tous ; auspice, tout premièrement pour vous, Éminentissime, d'autres nombreuses, florissantes, actives, fécondes années, après ces magnifiques quatre-vingts ans que la bonté de Dieu vous a élargis ; auspice de prospérité pour tous ceux qui sont ici présents et pour tous ceux qui ont concouru à la solennité de cette magnifique assemblée, manifestation efficace de l'accord entre la science et la foi, c'est-à-dire entre la vérité et le bien, qui sont le fondement, la garantie et la substance de toute prospérité.

(*La Croix*, 14 novembre 1924).

La nouvelle Université Grégorienne. — On vient de poser à Rome la première pierre de la nouvelle Université Grégorienne.

On sait que la grande Université ecclésiastique s'est vue expulser en 1870 de son immeuble vénérable du Collège Romain et est actuellement installée au palais Borromée, via del Seminario. Le nombre de ses élèves ayant toujours grandi, elle y est fort à l'étroit et Pie XI a jugé qu'elle devait avoir un nouveau siège digne de son importance. Le Souverain Pontife voulut que ce monument perpétuât le souvenir du centenaire de l'université célébré l'an dernier et il fit même graver une image du futur palais sur la médaille commémorative du pontificat frappée, suivant la tradition, à la Saint Pierre passée.

Le nouvel édifice s'élèvera Piazza della Pilota, au pied du Quirinal, sur un grand terrain voisin de la villa Colonna et faisant face au palais où ont leur siège l'Institut Biblique et l'Institut Oriental, confiés eux aussi à la dirction de la Compagnie de Jésus.

Les plans de la construction, qui sera d'un beau style romain, sont somptueux. Elle se développera sur une façade de cent mètres et renfermera trente-deux salles de cours, dont certaines compteront jusqu'à cinq cents places. On y trouvera en outre une grande salle de conférences de deux mille places assises, une bibliothèque, une chapelle et des appartements pour une centaine de professeurs. Les travaux prendront beaucoup de temps, car l'emplacement est en partie occupé par des constructions qu'il s'agit encore d'évacuer, puis de démolir.

(*La Vie catholique*, 10 janvier 1925)

Collège « Pio Latino Americano ». — Les élèves sont de 135 à

140 ; ils ont augmenté cette année de plus d'une vingtaine. Déjà plus de 60 anciens élèves occupent actuellement les charges d'Évêque ou d'Archevêque.

Le 24 novembre 1923, à l'occasion de son voyage à Rome, le roi d'Espagne a rendu visite au Collège, où une magnifique séance a été donnée en son honneur.

Une dispute théologico-philosophique a eu lieu le 13 mars 1924, en présence des Emes Cardinaux Billot et Ehrle.

(*Notizie della Prov. Rom.* 1924, p. 118, 152).

Collège Germanique. — Pendant l'année 1923-1924, les élèves étaient au nombre de 72. Les classes, au début de l'année, furent commencées à la villa de S. Pastore, le collège de Rome étant occupé par la Congrégation Générale. Les professeurs furent : pour la philosophie, les PP. François Sanc et de Vries, et pour les différentes matières de la théologie, les PP. François Muller, H. Laak, Pfülf, et Hoffmann. Le P. Laak se rendait de Rome à S. Pastore deux fois par semaine exprès pour la classe. Grâce à la bonne organisation de ces cours, les élèves, revenant à Rome, le 29 décembre, purent, sans difficultés, suivre régulièrement les cours à la Grégorienne.

La Congrégation Générale pour récompenser le Collège de son exil forcé de la ville éternelle, lui offrit une riche kermesse dont le premier prix était un calice offert par le T. R. P. Général lui-même.

(*Ib.*, p. 119, 154).

Collège Romain S. I. — Par la donation légale du Palais Borromeo, l'Université Grégorienne a été enfin reconnue comme personnalité juridique de la part du gouvernement italien.

Pendant les dernières vacances, qu'ils ont passées à Anagni, les Scolastiques ont eu une semaine d'études, sous la direction du P. Garagnani (18-22 août). Les sujets traités furent : Introduction à l'éducation de la jeunesse (P. Garagnani) ; les fondements théoriques de la pédagogie chrétienne en opposition avec les systèmes positivistes et idéalistes (P. Gény) ; Éducation de la foi (P. Boyer) ; Éducation de la chasteté (P. dell' Ilio) ; Éducation de l'étude (P. Gény) ; Éducation du caractère (P. Galloni) ; Éducation de l'Apostolat, (P. Monaco) ; Éducation de l'hygiène (P. Fraeys) ; Éducation dans les internats (P. Miccinelli).

Chaque conférence était suivie d'une discussion à laquelle prenaient part les Pères présents et les scolastiques. Le P. Directeur s'est chargé de publier une relation détaillée de cette semaine.

— L'Université Grégorienne compte, pour l'année scolaire 1924-1925, 1289 élèves, soit 150 de plus que l'année précédente.

(*Ib.*, p. 121, 145, 156).

Institut Biblique. — Cette année encore quelques-uns des NN. sont allés effectuer un voyage scientifique en Palestine. L'itinéraire

a été le suivant : Athènes, Smyrne, Constantinople, Beyrouth, Baalbek, Damas, Galilée, Samarie, Transjordanie, Basse et Haute-Égypte (jusqu'aux premières cáratactes). Partis de Rome le 19 septembre, ils sont rentrés vers le 17 novembre. Le P. Mallon est parti, à son tour, pour le Sud de la Mer Morte, envoyé par le Centre archéologique Américain, pour des recherches scientifiques.

On a commencé la publication d'une série de cartes postales, illustrant l'Orient biblique.

(*Ib.*, p. 161).

France

Le P. Doncœur à la maison des Journalistes. — Un groupe d'écrivains et de journalistes catholiques offrait hier soir, à la Maison des Journalistes, un dîner en l'honneur du R. P. Doncœur, de la Compagnie de Jésus, officier de la Légion d'honneur, rédacteur aux *Etudes*. Une quarantaine de convives au moins, parmi lesquels un ou deux bons Juifs s'étaient peut-être bien faufilés, entouraient le Père Jésuite, dont la mémorable lettre à M. Herriot fait le tour de la France.

Le P. Doncœur est tout à fait le type du Jésuite, c'est-à-dire le contraire de ce qu'en a fait la légende : physionomie franche, énergique, visage souriant, un peu malicieux, le regard assuré, un de ces hommes auprès desquels on passerait sans les remarquer, parce qu'ils sont à l'aise partout, mais dont la forte expression vous a saisi dès qu'on l'a remarquée.

A la Maison des Journalistes, un écrivain, même Jésuite, est à l'aise au même degré que le confrère Herriot, qui s'y trouvait lui-même, à l'état d'invité, la semaine dernière. Le portrait du président du Conseil est dans la salle, dans le champ visuel de la place qu'occupait à table le R. P. Doncœur. Ce fut l'occasion pour le Jésuite, à l'issue d'une allocution pleine d'esprit, au dessert, de boire à M.Herriot, cause indirecte de l'invitation qu'il avait reçue.

Le P. Doncœur, un « as » de la guerre, au courage passé et présent duquel M. Henri de Noussanne venait de rendre un émouvant hommage, a fait aisément la conquête de son auditoire. Des journalistes juifs et protestants, qui se trouvaient à des tables voisines, l'ont trouvé « très gentil ». Quel goût peut-on prendre à persécuter des Français d'aussi bonne humeur, qui sont si bien chez eux et n'ont pas du tout envie d'en partir ?

(*La Croix*, 14 nov. 1924).

La défense religieuse. — Une *Ligue des Droits du Religieux Ancien Combattant* (D.R.A.C.) est désormais constituée, et a déjà mené active campagne de presse. But : réunir toutes les bonnes volontés (laïques, ecclésiastiques et religieuses) pour la défense des libertés, même religieuses et plus spécialement des droits du religieux. — Moyens : « Les âmes chrétiennes s'efforceront d'obtenir les secours de Dieu par leurs prières et, avec tous les bons Français, adhéreront à la Ligue et lui trouveront des cotisants, car, pour atteindre son but, la Ligue doit éclairer l'opinion, en particulier par la presse et autres moyens de propagande, toujours onéreux ». Cotisations : membre actif : 20 Fr. ; membre adhérent : 5 Fr., ; membre titulaire : 50 fr(droit d'entrée : 5 Fr.). Siège social : 14 *bis*, rue d'Assas, Paris VIe. La Ligue est constituée en Association Déclarée. « Prêtres, laïcs, religieux, se sont trouvés réunis dans le

Comité d'initiative... Les manœuvres de diversion et de division ne réussiront plus aujourd'hui ; les leçons d'hier ne sont pas encore oubliées. Nous ne ferons pas de repli stratégique ; nous ne livrerons pas d'otages...— » (Déclaration de la Ligue).

Incident significatif. — Le 6 novembre 1924, au banquet de la Conférence Molé-Tocqueville, que présidait M. Herriot, M. Michel Missoffe, député, président sortant, après avoir affirmé à M. Herriot que sa culture et ses promenades au Forum avaient dû lui montrer la beauté de l'ordre romain, lui demanda de ne pas rester insensible aux beautés de l'ordre chrétien.

Ayant fait allusion à l'amitié qui l'unissait à Maurice Barrès, le député de Paris prononça les paroles suivantes :

« Lui seul peut-être aurait trouvé pour défendre à nouveau les moines d'Occident et l'ordre chrétien des arguments probants ou des accents vengeurs. Je pensais à son dernier voyage dans le Levant en recevant tout récemment les Annales d'un établissement qui fait grand honneur à la science et à la patrie.

L'Observatoire de Ksara (dans le Liban), est dirigé par le R. P. Berloty, assisté d'un religieux que je connais bien pour l'avoir eu sous mes ordres pendant la guerre comme sergent, puis comme officier. Je me demandais, en parcourant cette brochure, s'il se trouverait jamais un gouvernement pour traiter un Français de cet ordre en citoyen diminué et pour lui donner à choisir entre les vœux sacrés de sa conscience et cette patrie pour laquelle il a été cinq fois blessé.

Drame poignant qu'au-dessus des lois écrites, je livre sans épithète et sans commentaire aux méditations réfléchies des hommes de cœur. Problème auquel la guerre de 1914 a donné un aspect bien différent des conditions dans lesquelles il se posait, en 1836, devant la Conférence Molé, sur la proposition de notre collègue Vandal ».

Ces paroles, prononcées avec l'émotion la plus communicative, firent une grande impression sur l'auditoire qui acclama M. Michel Missoffe au point d'interrompre pendant quelques instants son discours.

M. Herriot, dans sa réponse, après avoir félicité M. Michel Missoffe de son éloquence, déclara que ces paroles avaient évoqué en lui « de profonds souvenirs et de larges pensées », et il conclut : « Tous nous devons travailler à ce que les croyances soient respectées, mais en ne permettant pas de les laisser troubler par la politique ». (*La Croix*, 7 nov. 1924).

Une Thèse en Sorbonne. — Le P. Mariès a présenté pour le doctorat ès-lettres, deux thèses, ayant respectivement pour objet : le Commentaire de Diodore de Tarse sur les Psaumes, et le Traité d'Eznig l'Arménien sur Dieu : un très vaste commentaire grec du IVe siècle, encore inédit, et un traité arménien de la première moitié du Ve siècle, mal édité, assez mal traduit, en somme peu connu. En voulant rendre service à de nombreux travailleurs, l'auteur,

érudit et polyglotte, s'est couvert de gloire. Le jury l'a proclamé docteur avec la mention très honorable.

(*La Croix,* 19 novembre 1924).

Missions bretonnes. — (*Extrait d'une lettre du P. Le Jollec*) — La mission de Ploudalmézeau a été bien consolante. Plus de 3000 communions (plus de 1000 hommes, au-dessus de 15 ans). On a eu pourtant à déplorer une douzaine d'abstentions, d'hommes aveuglés par leurs passions politiques. — Mais quelles belles manifestations de foi, spécialement dimanche dernier ! en présence du clergé, du maire et de ses adjoints ceints de leurs écharpes, et réunis autour de la croix, plus de 3.000 personnes ont chanté le Credo et renouvelé à haute voix les promesses de leur baptême.

Lyon. — *Œuvre des Malgaches.* — Il y a en France environ 2.500 Malgaches catholiques, répartis en divers groupes bien organisés. Lyon en compte 100 ; Marseille 150 ; Grenoble 100 ; Toulon 150 ; Fréjus 4 à 500 ; Clermont 30 ; Nice 40 ; Aix, 30 ; etc. Le P. Charbonnet (de Reims) passe trois fois par an dans tous les groupes et y trouve de nouvelles recrues préparées au baptême par des sergents qui se sont constitués instructeurs et qui remplissent admirablement leurs fonctions. La ferveur de ces bons Malgaches est entretenue par une Gazette qui paraît tous les deux mois et tire à 2.500 exemplaires. Mgr Ricard (Nice) a composé pour eux un paroissien Malgache, avec un examen de conscience en deux colonnes où les Malgaches montrent du doigt leurs péchés et où n'importe quel prêtre lit en face la traduction avec le petit discours approprié. — Quand ils ont su que leur aumônier n'était plus reconnu et privé de sa solde, les Malgaches ont voulu se cotiser et lui assurent un traitement plus élevé que celui qu'il avait précédemment. Depuis 1917, le P. Charbonnet a fait plus de 1.600 baptêmes et en a refusé autant.

Marseille. — Le T. R. P. Général, retour d'Espagne, s'arrêta le 12 octobre 1924 à Marseille, où il passa une demi-journée. Au cours du petit déjeûner qui suivit la Messe, la conversation roula sur la propagande judéo-bolchéviste.Sa Paternité y voit le grand péril de l'heure actuelle, et y revint souvent comme à l'une de ses principales préoccupations. La force et l'organisation de cette internationale sont incroyables. Le P.Barrachina,qui ne sait que très peu de français, interrompit souvent « diabolico, diabolico ». — En effet, les Bolchévistes agissent à froid avec un cynisme qu'on aurait peine à croire, n'était l'autorité de celui qui nous donne ces détails. Ainsi la famine est prévue — pour ne pas dire voulue — pour l'hiver prochain, et dès maintenant, le gouvernement fait creuser d'immenses fosses destinées à recevoir les cadavres. A ceux qui s'en étonnent, les autorités répondent : « La terre est moins dure en été qu'en hiver ».

Mours. — *Congrès des directeurs des maisons de retraites.*— Un congrès des directeurs des maisons de retraites de l'Assistance de France s'est réuni à Mours du 30 juin au 3 juillet 1924. Les 15 congressistes présents ont adopté l'ordre du jour suivant :

1. La situation légale est très variable. Elle semble sûre, si l'on se place sous l'autorité épiscopale.

2. Recrutement. Plus difficile depuis la guerre, il doit se faire en union avec le clergé séculier et en utilisant les groupements existants. Une propagande de l'idée et de la notion exacte de la retraite fermée doit se faire par la presse, le tract ,les affiches, etc... Les conférences à l'église ou dans une salle sont efficaces, mais presque toujours en arriver à la visite à domicile avec le curé si possible.

3. Durée. Régulièrement 3 jours pleins ; si, exceptionnellement, on doit se contenter de deux, ce ne doit être que transitoirement, pour arriver à la retraite normale. Cette retraite de deux jours sera appelée récollection, bien que celle-ci ne dure que 24 ou 36 heures.

4. Notre attention doit se porter sur les retraites de cultivateurs, très fructueuses : Qu'on les prépare par des réunions à l'église où on en explique les avantages et par des visites. Ces relations avec le clergé rural créent un courant de sympathie très utile à nos œuvres. Dans ces retraites surtout, donner une attention particulière aux vocations tardives qu'il faut deviner avant une confidence timide.

5. Les retraites d'adolescents et même d'enfants sont très fécondes. Pour les plus jeunes, se contenter parfois d'un ou deux jours avec règlement facile et varié, mais d'ordinaire arriver à la vraie retraite de trois jours. Le directeur qui suit les enfants tout le jour a une grande part à leur formation spirituelle.Sauf rares exceptions, la salle d'études vaut mieux que la cellule.

6. Pour les retraites de fin d'études, qu'elles durent 4 jours comme autrefois et soient homogènes. Il semble préférable que le père spirituel des enfants ne s'y mêle pas, si ce n'est en passant.

7. Nous appliquer à la sanctification du clergé, par les retraites de 4, 6, 10 jours, par les récollections, est une des œuvres les plus belles. Une fraternelle charité, un tact délicat, une hospitalité joyeuse aide beaucoup à nous concilier le cœur des prêtres. Songeons tout particulièrement aux professeurs, aux élèves des grands et petits séminaires pour qui les vacances sont un danger. Pour les prêtres surmenés dans les œuvres, sollicitude éclairée qui leur montre où est leur vrai devoir et les aide à se décharger de ce qui peut être fait par des laïcs.

8. Les retraites doivent être faites avec conscience en suivant scrupuleusement la méthode des Exercices, adaptée à chaque catégorie de retraitants. Il est regrettable que des prédicateurs s'écartent de cette règle et ne se préoccupent pas assez de promouvoir le travail personnel. Les feuilles sont utiles ; les multiplier par réimpression ou par de nouvelles extraites de bons auteurs.

9. Les causeries sont un bon moyen d'attirer l'attention des re-

traitants sur leurs devoirs d'état. Pour sauvegarder le silence nécessaire, les réserver au dernier jour ou au temps des récréations. Qu'elles soient dirigées par un homme d'expérience et de tact qui évite les écueils, en particulier de dériver en controverses sociales.

10. Toute ligue de retraites soulève des difficultés. Les réduire au minimum à une liste ou casier de fiches qui permette d'envoyer des convocations et d'organiser des réunions locales. Pour assurer leur persévérance, exhorter les retraitants à exercer leur zèle dans les associations dont ils font partie. S'ils ne sont d'aucune société pieuse les orienter vers l'A. P. ou les congrégations.

11. Pas utile maintenant de créer un bulletin général.

12. Réunion projetée dans le Nord en juin 1926.

13. On essayera un Office central chargé de mettre en rapport les maisons de retraites,

---

Hors de France

Angleterre.— *Mold.* — La prison de Mold, dont la construction coûta 60.000 livres, fut ensuite occupée par les Pères français, puis vendue par eux à des Sœurs de N.-D. de la Charité, et de nouveau. par ces dernières à la Province de Castille et à la Province de Léon, Mais les expulsions prévues en Espagne pour les Jésuites n'étant pas arrivées, cette considérable bâtisse perdit toute son utilité pour la province de Léon, qui confia au P. Blackett le soin de la vendre. Il en obtint un douzième du prix de la construction. Sous le nom de « S. Davids College », elle fut mise aux enchères, mais non sans que l'on en eût fait une description très optimiste : « Trois étages de chambres, au nombre de 85 environ, et groupées autour d'un même hall octogonal, s'élevant jusqu'au toit et surmonté d'un dôme».—Oui, mais cela signifie les cellules dont on pouvait observer à la fois toutes les portes à quelque étage de la maison que l'on fût. « L'élégante chapelle à l'étage supérieur » établit la liaison entre la partie des hommes et la partie des femmes. « L'agréable maison adjacente » est celle du Surveillant général. Nous nous rappelons qu'elle était ocupée par le Recteur et sans doute aussi quelques autres membres privilégiés de la communauté,car il y avait là quelques jolies chambres. « Un mur très fort de 30 pieds de haut, avec une promenade extérieure, entoure la propriété ». Le mur évidemment était pour la commodité des prisonniers et la promenade pour les gardiens. (*Letters and Notices*, octobre 1924).

Autriche. — *Semaine des Exercices à Innsbruck.* — Plusieurs Pères de nombreuses provinces se sont réunis à Innsbruck, au mois d'août, afin de discuter certains points des Exercices, dans le but de les mieux donner.

Dans certaines provinces, comme en Aragon, en Castille en Tchéco-Slovaquie, à cause de l'insuffisance de nos maisons on a commencé à donner des retraites fermées dans des maisons étrangères, ou dans celles d'autres ordres religieux, ou même dans des collèges et écoles. — Une autre excellente institution est de réunir, autant que possible des retraitants de même catégorie de façon à ce que les Exercices puissent leur être mieux accommodés. La Province d'Angleterre s'est distinguée en ce point : au début de cette année, 30 médecins ont suivi les Exercices au collège de S. Beuno's.De même la Province de Turin, à Gozzano, aux mois d'avril et de mai, a donné deux retraites à 66 directeurs ou agents de la banque *del Piccolo Credito Navarese* ; pareilles réunions furent faites dans la Province de Venise et dans celle de Naples.

Parmi de nombreux témoignages d'estime pour ces œuvres, de la part des Évêques, il faut citer les visites faites à nos maisons de retraites par S. É. le Cardinal Bourne, Archevêque de Westminster, pendant son voyage en Écosse.

(*Nouvelles de la Curie*, déc. 1924).

Bavière. — *Bénédiction de la première pierre du collège S. Jean Berchmans à Pullach, près de Munich.* — Dans l'après-midi du 24 août, vers quatre heures et demie, eut lieu la bénédiction de la première pierre de notre nouveau collège. Le P. Hayler avait tout préparé d'avance et érigé une croix au lieu où devra se trouver le maître autel de la chapelle. Le P. Bea provincial, ainsi que le P. Drexel, substitut du Secrétaire de la Compagnie et le P. Dantscher, socius, étaient présents. Après avoir béni la croix et la pierre, on scella cette dernière et le P. Provincial, dans un petit discours, souhaita, en s'inspirant des paroles du Rituel, que dans la nouvelle maison règnent « vera fides, timor Dei fraternaque dilectio et ut locus sit destinatus orationi ». La cérémonie fut toute intime. Quelques amis seulement avaient été invités : le curé et le maire de Pullach, le chapelain de Warnberg, les deux architectes et les entrepreneurs. Elle n'en était pas moins significative : c'était en effet le premier collège construit en terre allemande depuis la Nouvelle Compagnie. Le collège se trouve à dix minutes de l'ancienne maison de campagne de Warnberg, qui appartenait au collège de Munich.

(*Aus der Provinz*, sept. 1924).

Belgique. — *Exposition des Missions.* — A l'exposition des Missions qui s'est faite à Bruxelles, en 1924, la reine de Belgique, en visitant la section des missions anglaises, a admiré les cahiers des élèves des Sœurs et dit à l'une d'elles : « Je voudrais avoir fait d'aussi beaux cahiers de calligraphie dans ma jeunesse ». — Le roi, qui a visité autrefois la mission belge du Congo, s'est longtemps arrêté dans la section belge et a causé familièrement avec les missionnaires ; il a évoqué les souvenirs de son voyage d'il y a 19 ans. Puis il ajouta : « Un prince Cinghalais, ayant remarqué, lors d'un voyage en Belgique, combien était populaire la dévotion au Sacré-Cœur,

m'a écrit et demandé une statue du Sacré-Cœur. Je me suis fait un plaisir de la lui envoyer ».

(*Nouv. de la Prov. du Bas-Canada*, Sept. 1924).

Bengale. — *Séminaire de Ranchi.* — Ce séminaire confié à la province Belge compte actuellement 19 étudiants, 15 théologiens et 4 philosophes ; il a fourni 19 prêtres, depuis sa fondation en 1914.

Dès le commencement de la mission du Chota Nagpore,on pensa à préparer des jeunes gens pour la prêtrise ; on leur enseigna donc le latin...

Les vocations vinrent lentement ; un certain nombre d'entre elles furent reconnues peu solides ; mais l'œuvre se poursuivit. Les directeurs se succédèrent, on appliqua des systèmes variés : on avait affaire à des sauvageons cueillis dans les forêts du Chota Nagpore Quelle impression allaient faire sur eux ces exercices spirituels, ces méditations, ces lectures pieuses, ces instructions ascétiques, qu'une école apostolique doit donner à de futurs prêtres ? Jusqu'à quel point fallait-il les faire vivre de la vie native en ce qui concerne le costume, le manger, le dormir, les habitudes journalières ?... Le mélange avec les enfants du Chota Nagpore, avec quelques Eurasiens venus de Calcutta, rendait le problème encore plus compliqué...

Aussi, quand le grand Séminaire commença, en 1914, fut-il décidé que les apostoliques suivraient désormais les mêmes cours que les élèves de l'École S. Jean, et prépareraient comme eux l'examen d'entrée à l'Université. Il fut cependant laissé à la décision des Supérieurs d'admettre au séminaire ceux qui ne réussiraient pas cet examen ;ce ne fut qu'en 1923 qu'il fut définitivement réglé que la réussite à l'examen serait une condition *sine qua non* d'admission au séminaire...

Le séminaire reçoit ses candidats de l'école apostolique ; parfois aussi des diocèses voisins. On y fait d'abord 6 mois de rhétorique, puis deux ans de philosophie, et quatre de théologie. Le corps professoral est composé de cinq Pères et d'un laïque,celui-ci chargé d'enseigner la langue hindoue...

La somme de travail, de dévouement et aussi d'argent, que l'œuvre de la formation d'un clergé indigène représente, est certainement très considérable ; mais où serions-nous sans l'appoint des prêtres natifs ? Nous nous dévouerions sans doute, nous chevaucherions jour par jour dans la brousse, nous ébaucherions des œuvres par ci par là, nous entamerions la conversion de nouveaux districts, nous nous débattrions au milieu d'une besogne mille fois au-dessus de nos forces ; mais jamais nous ne réussirions à organiser, à consolider notre œuvre, à établir ici et dans tous les pays catholiques des paroisses régulières, pas trop vastes, où l'ouvrage puisse se faire avec soin, où il ne faille pas voltiger continuellement au plus pressé, mais où l'on fasse de la besogne durable, sans cela on se tue, avant l'âge, comme il n'arrive que trop souvent pour les missionnair

res,dont la plupart ne résistent guère plus d'une dizaine d'années à un travail au-dessus de leurs forces.

L'école apostolique et le séminaire sont donc des institutions essentielles, qui priment toutes les autreset doivent être soutenues et établies sur des bases solides et durables. Elles ne doivent pas être à la merci d'une difficulté de change ni d'accidents politiques ; c'est pourquoi, dès à présent, les efforts les plus grands sont faits pour *fonder* ces établissements.

L. Bodson, S. J.

Brésil. — *Préparatifs de la Béatification du Père Anchieta.* — Le procès de béatification du P. Anchieta a longtemps dormi. Il fut introduit pour la première fois en 1624. — En 1736 se fit la déclaration solennelle des vertus héroïques du Vénérable. La perte des actes des procès épiscopaux et la suppression de la Compagnie de Jésus entravèrent la poursuite de la cause. Ce n'est que le 15 novembre1910 qu'eut lieu la session préparatoire de la Congrégation des Rites pour délibérer sur les miracles. Pendant ce temps on a travaillé avec zèle au Brésil.La part que le peuple a prise dans cette affaire montre bien l'intérêt qu'elle a suscité. A l'occasion du centenaire de l'indépendance du Brésil (1922), une statue a été érigée à Perigtiba, où le P. Anchieta mourut en 1597. La ville elle-même porte aujourd'hui son nom. — L'institut historique de Rio de Janeiro a publié ces dernières années des lettres et de vieilles biographies d'Anchieta. D'éminents historiens brésiliens ont tenu à Rio de Janeiro et à Sao Paolo une série de conférences sur la vie et les travaux duVénérable à laquelle assistèrent les plus grandes autorités ecclésiastiques et laïques. A Sao Paolo, dont Anchieta fut un des fondateurs, on lui a aussi érigé une statue.Parmi les plus grands trésors du musée Yparanga, à Sao Paolo,on trouve quelques reliques du P. Anchieta : v. g. sa chasuble. A Sao Vivente l'artiste-historien Callisteo a tracé les célèbres gravures répandues aujourd'hui par milliers dans tout le pays. La plus connue représente le P. Anchieta écrivant, avec son bâton, sur la plage de Yperoyg, les strophes de de sa grande « Vie de Marie » en vers latins.

A Rio de Janeiro, le R. P. d'Eltero, S. J. dirige tout une organisation ayant pour but de faire de la propagande pour la béatification. Les Bénédictins qui prennent soin de la paroisse de Itanhaen, célèbre champ d'apostolat d'Anchieta, et les PP. du T. S. Cœur deMarie qui desservent la vieille église du collège de Sao Paolo, y participent avec zèle. Le Cardinal-archevêque de Janeiro favorise cette entreprise de sa bienveillante protection. Il y a quelques mois, il mettait sous la protection d'Anchieta, l'apôtre du Brésil, la collecte nationale pour l'érection de la monumentale Statue du Christ sur le Corcovado. — Beaucoup de prières par son intercession ont déjà obtenu le succès. Quelques cas seront examinés de plus près, entre autres une guérison que beaucoup de docteurs ont déclarée humainement impossible.

Le 12 août 1923, le Visiteur des Missions Brésiliennes, le R. P. Marcel Renaud, S. J., écrivait, peu avant son voyage à Rome : « Je m'occupe déjà depuis longtemps de cette affaire dont je parlerai à Rome. J'espère, avec la grâce de Dieu, obtenir qu'on travaille de façon efficace à ce que le vénérable apôtre du Brésil reçoive l'honneur des autels et qu'on lui donne au Brésil un culte spécial. J'en espère pour nos travaux de grands succès ».

Colombie. — 1. *Un nouvel Observatoire confié à la Compagnie.* Il y a quelque temps, le Président de la Colombie, ayant eu l'intention de fonder à Bogota, un grand observatoire astronomique, demanda au P. Simon Sarasola, S. J., Directeur de l'Observatoire de Cienfuegos, de se charger de sa construction et de son aménagement. A cette fin, il l'autorisa à visiter, aux frais du Gouvernement de la Colombie, les Observatoires des États-Unis et d'Europe, lui donnant carte blanche pour acheter tout ce dont il aurait besoin. Le P. Sarasola passa donc plusieurs mois à visiter et étudier les meilleurs établissements astronomiques et à acheter les appareils les plus perfectionnés et le dessein du Président était que l'Observatoire fût construit dans la cour intérieure du Collège des Pères Jésuites, qui en seraient perpétuellement chargés.

(*Woodstock Letters*, juin 1924).

2. *Erection de la mission en province.* — Le 8 décembre par un décret du 9 septembre, la mission de Colombie a été érigée en province. Elle comprend environ 110 pères, 110 scholastiques, 110 frères coadjuteurs.

Congo. — *Le Séminaire de Lemfu.* — Les cours ont commencé le 9 septembre 1922. Aux neuf premiers séminaristes, s'en s'ont ajouté deux autres ; huit ont quinze ans environ, trois ont seize ou dix-sept ans. Et ils font tous bonne impression et se montrent pieux, dociles, assidus à l'étude. Presque tous communient chaque jour.

Ils ont leur terrain de jeux ; ils vont en promenade trois par trois sans être accompagnés d'un Père ; on les laisse seuls pour les repas. Ils auront trois semaines ou un mois de vacances chez eux, vers le 15 août ; mais plusieurs demanderont à rester ici.

On leur fait un cours pratique de latin, avec thèmes, versions dictées, pages de grammaire. Quant au français, on estime qu'il faudra le leur enseigner, peut-être le plus tôt possible, car il est impossible de leur fournir en latin assez de manuels de piété, de lecture spirituelle et de connaissances profanes nécessaires ; ils ont d'ailleurs besoin du français pour leurs rapports avec nos Pères et avec les agents blancs. Païens et chrétiens estiment ce séminaire et ils parlent avec respect de la Nzo Kinganga (maison de la prêtrise) ou de la Nzo Kimwense (maison de la virginité). Ils ont vu qu'il

y a à Lupangu clôture ou espèce d'enclos, que le vêtement est uniforme, que les séminaristes ont une place spéciale « intra chorum », un peu en bas, à l'église. Tout cela est utile pour que les élèves aient en grande estime leur état et leur vocation, pour qu'on les respecte. et qu'ils se respectent..

Quant à l'entretien annuel d'un séminariste, il revient à peu près à 300 francs. Pour le grand séminaire, ce sera entre 800 et 1.000. On croit que 1924-25 amènera encore une dizaine de vocations de jeunes-gens capables, peut-être plus. « D'ici, quatre ou cinq ans, dit le P. Directeur (R. P. Butaye, S. J.) il peut y avoir de 50 à 100 admissions,si toutes les stations donnent. Les anciens chrétiens, qui font ici en grande partie l'opinion, favorisent beaucoup notreœvure ; ils l'aident même en encourageant les séminaristes actuels à la persévérance ».

Espagne. — 1. *Division de la province de Tolède.* — Le jour de la fête de S. Ignace, dans la maison où naquit Notre B. Père, le T. R. P. Général signa le décret par lequel, à partir du 15 août, la province de Tolède serait divisée en deux. La nouvelle province de *Bétique*, ainsi formée, correspond à la région de l'Andalousie et reçoit la mission de l'Équateur, tandis que la mission du Pérou reste attachée à la province de Tolède.

(*Nouvelles de la Curie*, déc. 1924).

2. *Semaine ascétique de Valladolid.* — A Valladolid, où naquit et mourut le Vén. P. Louis du Pont, et où sont conservées ses reliques, fut organisée, pour célébrer dignement son troisième centenaire, une semaine ascétique du 23 au 30 octobre.

Plus de quinze cents personnes s'y inscrivirent, parmi lesquelles on a compté surtout, comme il fallait s'y attendre, des membres du clergé régulier et séculier. Des délégués furent envoyés par les Augustins, les Bénédictins, les Capucins, les Carmes, les Franciscains, les Rédemptoristes, et les missionnaires du Cœur de Marie. Répartis en cinq sections,présidées par des évêques,tous ces membres discutèrent des rapports composés à cette occasion.

De plus, chaque soir, tous les congressistes inscrits et aussi nombre d'étrangers se réunirent dans notre église,où sont conservées les reliques du V. P. du Pont et qui touche à sa cellule, transformée en chapelle, pour entendre d'éminents prédicateurs des divers Ordres Religieux faire l'éloge de la doctrine ascétique de ses écrits et de leur saveur toute particulière.

Avec beaucoup d'à-propos, les organisateurs du congrès joignirent la pratique à ces considérations théoriques sur les vertus chrétiennes ; dans diverses églises en effet, pendant les messes, quelques prêtres exhortaient chaque jour des groupes d'hommes, de femmes, de jeunes gens, de jeunes filles et d'enfants. Aussi le Congrès se termina par une double communion générale. : l'une de deux mille enfants et la seconde de tous les autres fidèles.

(*Nouvelles de la Curie*, déc. 1924).

Europe Centrale. — *L'Apostolat de la Famille.* — Le P. Herman Muckermann, ancien professeur de biologie à Valkenburg, puis éditeur des « Stimmen der Zeit », s'est employé à mettre en garde l'Europe Centrale contre les dangers qui menacent actuellement la vie familiale et à promouvoir le relèvement nécessaire, dans la vie domestique, des conditions morales et économiques. Il a parcouru les grandes villes d'Allemagne, d'Autriche, et les régions de langue allemande de la Suisse et de la Tchéco-Slovaquie. Partout il fascina ses auditeurs par ses judicieuses applications de la biologie au développement de la famille et au perfectionnement de la race humaine. A Innsbruck, il parla trois fois dans la grande Salle de Conférences, et il avait tellement retourné les esprits qu'on mobilisa une escouade de police pour empêcher les désordres. Il fut invité aussi à faire deux autres conférences, l'une aux élèves de l'Université, l'autre aux étudiants et aux professeurs, auxquels il parla de ses recherches sur la vie de la cellule et de l'hérédité. Avant de partir il eut aussi une causerie qui enthousiasma les philosophes et les théologiens.

Le P.Muckermann fascine aisément son auditoire, qu'il ne retient généralement pas moins de deux heures. Pour se concilier les non-catholiques, il ne fait pas intervenir la révélation, ni l'autorité de l'Église, mais s'autorise uniquement de la lumière naturelle et des données modernes de la science, ce qui contribue à lui acquérir la sympathie et les générosités des Protestants et des savants allemands. Il prêche le « Retour aux lois de la Nature », insiste sur la pureté durant la jeunesse, sur la fidélité au mariage et sur son indissolubilité Il condamne l'avortement et les autres pratiques concernant les sources mêmes de la vie. Aussi, sauf les feuilles socialistes, la presse d'Innspruck loue chaudement le P. Muckermann. Dans chaque ville qu'il a visitée,il établit une « Société pour l'amélioration de la Race» qui devient un point de ralliement pour ceux qu'intéresse le mouvement et un centre de diffusion pour livres et publications. Le P. Muckermann édite un périodique appelé « Das kommende Geschlecht » (La génération qui vient).

(*Woodstock Letters*, juin 1924).

Italie. — 1. *Pontificia Accademia delle Scienze.* — L'Académie des « Nuovi Lincei » dans sa séance d'ouverture du 16 décembre 1923, prit possession de ses nouveaux locaux dans les jardins du Vatican ; elle s'appellera désormais : « Académie Pontificale des Sciences ».

Sur le désir du S. Père, le P. G. Gianfranceschi S. J. président de cette académie, s'est rendu à Toronto (Canada), pour prendre part au Congrès International de mathématiques (11-16 août 1924) ; et de là, à Philadelphie pour le 1er centenaire de l'Institut Franklin.

(*Notizie della Prov. Rom.*, p. 135, 157).

2. *Une nouvelle résidence* a été ouverte par la Province Romaine à Galloro (Diocèse d'Albano), où l'on vient de nous rendre l'ancienne maison S. J. et le sanctuaire de la T. Ste Vierge, avec 4 hectares de terrain.

3. *Le P. Paul Segneri* (1624-1694). — A l'occasion du troisième centenaire de la naissance du grand orateur, de grandes fêtes ont eu lieu à Nettuno, sa ville natale. Tous les grands journaux italiens, sans distinction de parti, ont voulu rendre hommage à la mémoire du P. Segneri ; un comité spécial pour l'organisation des fêtes fut constitué à Nettuno.

La fête du 21 mars fut plutôt particulière et restreinte à la ville elle-même ; tandis que celle du 28 septembre eut un caractère national. En voici le programme :

1. Cycle de conférences préparatoires, illustrant l'activité du P. Segneri.
2. Anniversaire officiel, fixé pour le 28 septembre.
3. Inauguration d'une pierre commémorative dans la maison où naquit le P. Segneri. La chambre est parée dans le style du temps et on y expose l'« *Archivio Segneriano* ». (Le gouvernement a déclaré cette maison Monument National).
4. Publication d'une biographie du P. Segneri et d'une carte postale artistique.
5. Embellissement de la Place Segneri.
6. Érection d'un grand monument public lorsque les fonds nécessaires auront été recueillis.

De nombreuses autorités civiles militaires et ecclésiastiques étaient présentes. La Compagnie était représentée par le R. P. Boetto, Proc. Gén. et par le R. P. Recteur de la Grégorienne.

Sur le désir du R. P. Prov. des fêtes furent ou seront organisées, dans toutes les maisons et Collèges de la Province Romaine.

(*Ibid.*, p. 142).

4. *Venise.* — « Le Missioni della Compagnia di Gesù ». — Dans le Congrès Missionnaire tenu à Venise au mois de septembre dernier, le P. P. Costa S. J. retraçait l'histoire des dix années de vie du bulletin bimensuel : « Le Missioni d. C. d. G ». :

Ce bulletin, destiné à remplacer les deux petites publications « Fiori Cinersi » (Turin) et « La Miss. di Mangalore » (Venise), paraissait, pour la première fois, le 1er janvier 1915, avec un tirage de 300 exemplaires ; c'était le début très modeste de la « marée montante » que voici :

juillet	1915,	abonnés	5.000	janv.	1921,	abonnés	18.000
janv.	1916,	»	7.000	»	1922,	»	26.000
juillet	1917,	»	7.800	»	1923,	»	32.000
mai	1918,	»	9.000	»	1924,	»	40.000
nov.	1919,	»	10.000				
mars	1920,	»	13.000				
août	1920,	»	14.500				

Inutile de dire le bien immense que ce bulletin opère soit directement, soit par l'intermédiaire de ses phalanges de zélateurs et de zélatrices, soit aussi moyennant les nombreuses œuvres missionnaires (laboratoires, sections spéciales et groupements de tout genre), qu'il a suscités dans toute l'Italie, et dont il reste toujours l'âme.

(*Le Miss.* d. C. d. G., 17 oct. 1924).

Japon. — *Découverte de descendants d'anciens chrétiens dans le diocèse d'Osaka.* — Lorsqu'en 1865, on retrouva au Japon, près de Nagasaki, plusieurs milliers de descendants d'anciens chrétiens, qui avaient conservé leur foi malgré trois cents ans de persécutions, ce fut une explosion de joie dans le monde. Le Pape Pie IX pleura de joie en apprenant cette bonne nouvelle, et remercia Dieu publiquement. Depuis lors, l'avancement du règne de Dieu n'a cessé de progresser au Japon, mais on pouvait croire que de nouvelles découvertes d'anciens chrétiens étaient impossibles. Or, voici que, dans une autre partie du Japon, dans le diocèse d'Osaka, on vient de découvrir quelques familles de descendants d'anciens chrétiens, découverte bien moins importante que celle de Nagasaki, mais qui est quand même très consolante pour le cœur de tout catholique, et qui montre la vitalité de l'Église et la vivacité de la foi chez les chrétiens.

Au commencement du XVIIe siècle, la religion catholique était très florissante dans la région comprise entre Osaka et Kyoto. Le daimyo de Takatsuki, province de Settsu, avait reçu le baptême avec toute sa famille de la main du P. Vilela, S. J. Ce gouverneur du château de Takatsuki s'appelait Takayama Ukon. Une fois baptisé, il se fit un devoir de travailler à la conversion de ses samurai et de tout son peuple. Il y réussit si bien qu'à Pâques de 1581, il y avait à la messe 15.000 fidèles, d'après les écrits des missionnaires. Malheureusement, en 1587, Taiko Hideyoshi, devenu maître de tout le Japon, se mit à persécuter les chrétiens et les missionnaires de tout son pouvoir. Il voulut forcer à apostasier Takayama Ukon, mais sans succès. Il l'exila alors à Manille avec toute sa famille ; c'est là qu'il mourut en 1615. Avant de mourir il exhorta sa famille à persévérer dans la foi chrétienne, et déclara renier à jamais ceux de sa race qui abandonneraient la foi chrétienne. Sa femme et ses enfants rentrèrent au Japon, mais durent changer de nom et de demeure, pour échapper aux recherches des persécuteurs.

Lorsque les missionnaires purent rentrer au Japon, et commencèrent de s'installer à Osaka en 1858, un de leurs premiers soins fut de rechercher s'ils ne retrouveaient pas des restes des anciens chrétiens. Un de ces missionnaires alla même jusque dans les montagnes de Takatsuki, mais ne put rien découvrir : tant était encore vive la terreur inspirée par la persécution. En 1919, on découvrit par hasard, quelques pierres tombales portant des inscriptions chrétiennes, dans les environs de Takatsuki. Ces découvertes furent portées à la connaissance de professeurs de l'Université impériale de Kyoto, qui vinrent eux-mêmes faire des recherches et réussirent à trouver des reliques précieuses : crucifix, chapelets, statues de la Ste Vierge, et livres chrétiens. Ces découvertes firent beaucoup de bruit dans tout le Japon, et les grands journaux comme l'Asahi, publièrent des photographies des objets ainsi retrouvés.

Dès que l'évêque d'Osaka eut connaissance de ces trouvailles, il pensa qu'il était possible de trouver d'autres trésors, plus précieux

que les plus précieuses reliques, c'est à dire des âmes de chrétiens qui, peut-être encore, avaient réussi à garder la foi malgré 350 ans de persécutions. Il s'employa donc de toutes ses forces à faire des recherches et envoya un missionnaire chargé spécialement de parcourir le pays. Ce missionnaire, aidé d'un chrétien zélé, se mit donc à rechercher dans tous les villages environnants de Takatsuki. Après quelques insuccès, car les paysans avaient encore peur de la police, et les bonzes du pays répandaient de faux bruits, ils réussirent à faire connaissance avec plusieurs gens du pays, qui se décidèrent à parler. Parmi eux se trouve une vieille femme de 86 ans nommée Nakatani Ito qui, lorsqu'elle eut compris qu'elle n'avait plus rien à craindre, en disant la vérité sur les chrétiens, raconta ce qui suit.

Elle a été dans son jeune âge, baptisée par son père, qui lui versa de l'eau sur le front en récitant une prière. Elle se rappelle encore l'Ave Maria, et sur la demande du missionnaire elle le récita sans faute. « Mais, lui dit encore le Père, est ce que tu récites encore cette prière ? — Oui, lorsqu'il y a un malheur ou un mort dans la famille. Jadis, chez mes parents, lorsqu'il y avait un mort, on se réunissait et on récitait trois chapelets pour le mort. Mais c'est terrible alors, le gouvernement nous forçait à recevoir le bonze, qui venait faire ses cérémonies, mais nous, cachés dans un coin, nous récitions notre chapelet... Tous les ans au printemps, nous passions 40 jours, ne mangeant qu'un seul repas le soir, et sans viande. Les gens des villages environnants disaient : « Voyez donc comme c'est curieux ! les habitants de ce village de Sendaiji sont maigres à chaque printemps... » Lorsque les 40 jours étaient finis, alors nous faisions un grand festin, avec de la viande de poulet, de sanglier, etc. c'était la fête de Pâques.

« D'après les enseignements des ancêtres, nous ne brûlons pas d'encens devant les tablettes des défunts, dit encore la vieille ». Lorsque la vieille apprit qu'il y avait maintenant des chrétiens dans tout le Japon, elle n'en voulait rien croire, mais elle finit par se laisser convaincre lorsqu'elle apprit qu'à Osaka même, il y avait de grandes églises, et que les chrétiens étaient libres de pratiquer, et que même il y en avait au service de l'Empereur du Japon. On a encore trouvé deux autres vieilles qui savent encore l'Ave Maria, et le récitent de temps en temps. Plusieurs autres familles se sont déclarées comme descendant de chrétiens, et avec le temps, lorsque plus personne n'aura peur de se déclarer, nul doute qu'on n'en retrouve d'autres.

Faut-il espérer que ces bonnes gens rentreront dans la religion de leurs ancêtres ? Il est encore trop tôt pour rien prédire. Laissons à la grâce de Dieu le temps de produire son effet dans les âmes. Mais il est un résultat capital dans cette trouvaille : c'est le fait de la survivance de la foi chrétienne dans ces âmes, après de longs siècles de persécutions. Qu'ils se soit trouvé des hommes qui aient gardé au cœur la foi pendant si longtemps et au milieu des persécutions, c'est un miracle de la grâce.

Missouri. — *Mort du P. Kelly.* — Le P. Kelly, que beaucoup d'entre nous ont connu lors de son séjour en Europe, et particulièrement à Jersey, où il fit ses derniers vœux, en 1922, est mort presque subitement le 22 février 1924 à S. Louis où il faisait le cours de Cosmologie depuis le mois de septembre 1923. Ne pouvant plus se nourrir durant les derniers temps et souffrant de maux de tête, il avait été obligé d'interrompre son cours et mis en traitement à l'hôpital S. Jean.

Humainement parlant, sa mort prématurée est une grosse perte. « Il avait toutes les qualités d'esprit et de cœur pour enseigner dans nos scolasticats », disent les « *Nouvelles* » de sa province. Versé d'abord dans les sciences, brillant conférencier et homme d'action, capable de toutes sortes d'emplois, il avait renoncé à ses goûts qui le portaient vers les sciences sociales, et, sur le désir de ses supérieurs, s'était préparé à l'enseignement des Nôtres. Homme de communauté aussi, plein d'entrain et de gaieté, malgré ses maux de tête presque continuels, il avait su partout se faire beaucoup aimer.

Syrie. — 1. *L'observatoire de Ksara.* — A une quarantaine de kilomètres de Beyrouth, à vol d'oiseau, derrière les hautes montagnes du Liban, l'observatoire de Ksara tient une des premières places parmi les établissements scientifiques de Syrie. Fondé en 1906, sur un projet médité depuis 1903, les Pères Jésuites l'installèrent au bord de la plaine de la Bekâa, ancienne Cœlésyrie, non loin de la petite ligne de chemin de fer qui conduit de Beyrouth à Reyak, et de là, à Damas et à Alep. Au nord, les premiers contreforts du massif du Sannin s'élèvent à 2.600 mètres d altitude, et, à l'ouest, le Kneysseh, à plus de 2.000 mètres, détache ses sommets aux pentes accidentées. D'autres montagnes prolongent le Liban vers le sud-ouest, achevant d'isoler la haute plaine des côtes de la Méditerranée ; et l'observatoire est placé au milieu d'un domaine d'une vingtaine d'hectares réputé pour ses bons vins. Certes, la maison d'habitation des missionnaires ne jouit pas d'un confortable excessif ; les villages les plus proches, Saâd-Naïl et Haouch, n'offrent pas grande ressource ; il faut recourir à la petite ville de Zahlé, ou même à Beyrouth, pour se procurer les choses indispensables ; mais, par son altitude (920 mètres environ), par sa vue étendue du sud-ouest au nord-est dans le vaste couloir compris entre le Liban et l'anti-Liban, par la pureté incomparable du ciel, l'observatoire se trouve dans les meilleures conditions favorables aux observations astronomiques.

Les principaux travaux d'installation étaient achevés, et déjà les premières déterminations de position, les observations de météorologie, de magnétisme terrestre, de sismologie étaient publiées de façon régulière, grâce à l'activité inlassable du P. Berloty, quand arrivèrent les premières rumeurs de la guerre ; un point surtout inquiétait les autorités turques, le petit mât de T.S.F., pourtant uniquement réservé aux renseignements météorologiques. L'observa-

toire, qui avait pris un développement insoupçonné, avec l'appui de tant de savants français et étrangers, allait être momentanément abandonné. Nous laissons parler le P. Berloty, qui fut, dès le début : l'âme de cette belle œuvre scientifique :

« Dès le début de la guerre franco-allemande jusqu'au 1er novembre 1914, les causes d'anxiété ne manquèrent pas, les mauvaises nouvelles de France qui nous parvenaient toujours, puis les meilleures qui filtraient, créaient un état de malaise d'autant plus grand que tout contrôle était impossible et que, d'autre part, nous assistions à la mobilisation évidente de l'armée turque avant même que celle-ci fût en guerre... Je n'insiste pas sur les détails de cette espèce d'agonie, ils appartiennent plus à l'histoire des personnes qu'à celle de l'Observatoire. La plupart des instruments les plus précieux furent descendus dans une cachette, ainsi que les archives des observations... Le sismographe bloqué, on afficha sur sa vitrine : « Cet instrument appartient à l'Association internationle de sismologie » ; la bibliothèque ne put être déménagée. Le 15 décembre, le secrétaire du kaïmacan de Zahlé vint nous signifier l'ordre du Pacha de nous livrer dans cinq jours au vilayet de Damas, pour être internés à Ourfa. L'exécution eut lieu le 18. Au dernier moment, je bloquai le mercure du baromètre Fortin. Nous fûmes d'abord transférés à Tanaïl et gardés là par deux gendarmes ; nous y attendions le départ pour Damas, lorsque, le 20, on vint nous prévenir d'avoir à nous rendre à Beyrouth sous la conduite de la police ; nous avions l'autorisation de quitter le pays. Quelle intervention nous valait d'éviter le camp de concentration ? Probablement celle du Souverain Pontife. Enfin, le 26 décembre, nous quittions la Syrie ».

C'était pour rentrer à Ksara le 18 décembre 1918, quatre ans jour pour jour après l'avoir abandonné : un désastre complet ; tout, instruments, livres, meubles, avait été pris ou détérioré ; tout avait disparu sauf les murs. Petit à petit, on récupéra, mais bien peu d'objets. Les registres d'observations étaient perdus.

Ici s'ouvre la période, qu'on peut dire moderne, de l'Observatoire, qui va travailler en liaison intime avec le gouvernement de la Syrie et le Service géographique de l'armée ; d'abord, la mesure d'une base géodésique dans la plaine de Bekâa, puis la réorganisation du Service météorologique. Ksara était restauré, réparé, agrandi même, et les soldats et les marins qu'on y avait détachés s'y dévouèrent. En août 1920, le colonel Périer et sa mission entreprenaient les vastes travaux géodésiques que l'on connaît ; l'année suivante, le P. Berloty, embarqué sur le *Cassard* avec l'amiral Grandclément, établissait la liaison entre les postes d'observations météorologiques de la marine, à Djedeldeh près de Beyrouth, à Mersina, à Alexandrette, et à Lattaquié, chez les Frères des écoles chrétiennes.

L'activité de l'Observatoire de Ksara, et son importance, ne cessent de s'accroître ; la sollicitude éclairée du général Gouraud, puis du général Weygand, lui a facilité toutes choses ; mais que dire des efforts continus de son directeur, le P. Berloty, et de ses savants et

modestes collaborateurs, comme le P. Charles Combier, — lieutenant Combier, chevalier de la Légion d'honneur, cinq blessures, — qui tous contribuent si ardemment au bon renom et au développement scientifique de l'œuvre française en Syrie?

Echo de Paris, 5 *nov.* 1925

2. *Beyrouth.* — *Œuvre des Prisons.* — Cette œuvre dépend de la Congrégation de N.-D. des Sept-Douleurs. Aussi, est-ce au directeur que l'on s'adresse pour la visite des pauvres prisonniers. Cette année, à Noël, un brave jeune homme, bien zélé, est venu pour réclamer cette visite. Comme en prison se trouvait un jeune homme de nos amis qui aurait été soulagé par ma présence, j'ai chargé le prêtre maronite, mon auxiliaire dans l'œuvre, de faire cette visite. Le bon prêtre n'a pu commencer cette belle œuvre que deux semaines après Noël. La veille il se rend en prison ; les prisonniers sont groupés par salle, ayant un chef à leur tête (prisonnier comme eux). Chrétiens et musulmans sont confondus. Ce sont, en général, de pauvres gens, détenus pendant que se poursuit leur procès ; ils attendent quelque fois neuf à dix mois avant de connaître leur sort, ce qui les excite et les énerve beaucoup. — Les prisonniers plus coupables sont placés à part, dans des cellules où ils sont obligés de se tenir debout et sont enchaînés ; ils sont difficiles à visiter. Quand une émeute ou une rixe a lieu dans une salle, toute la salle est punie, et on ne peut parler aux prisonniers que par la porte de la salle. Dernièrement, dans une des salles, un musulman, dans un moment d'oubli maudit la croix ; les chrétiens, gros et beaux gaillards, tombent sur lui et lui font la leçon à coups de poing, etc... Les autres ripostent ; la salle est condamnée aux arrêts ; aussi, le Père n'a pu que confesser deux ou trois à la porte de la salle, mais il leur fut absolument défendu d'assister à la messe le lendemain. L'un de ces pauvres gens disait : « Qu'on me double ou triple ma peine, mais qu'on me permette d'assister à la messe ! »

Le Père était accompagné de deux autres prêtres catholiques ; tous les prisonniers chrétiens voulurent se confesser ; même, quelques schismatiques se présentèrent aux prêtres et se confessèrent, sans dire qu'ils étaient schismatiques ; ces braves gens n'entendent rien aux différences qui existent entre catholiques et schismatiques ; ils sont chrétiens, cela suffit. A ceux qu'on a reconnus, on répondit qu'on n'avait pas la permission de les entendre ;mais eux répondaient : « tant pis pour nos évêques et nos prêtres, s'ils se fâchent, nous voulons sauver notre âme.Pourquoi nous abandonnez-vous ? »

Le lendemain, un de nos Pères accompagné d'un Frère coadjuteur, se rend aux prisons en compagnie du prêtre maronite. Ce dernier entend la confession de quelques retardataires. L'un des prisonniers avait dit au Père, la veille : « Attends moi, jusqu'à demain, je pourrais bien faire encore quelque bêtise cette nuit. » Les pauvres détenus,qui devaient être privés de la messe,menaçaient de « mettre

le turban ! » (en riant) ils suppliaient le Père de voir le Directeur de l'intérieur pour leur obtenir la permission d'assister à la messe ; peine perdue. Un gros gaillard ajoutait : « Nous ne sommes plus sous la domination turque, nous sommes sous le mandat d'une nation libre, pourquoi ajouter à notre peine celle de ne pouvoir assister à la sainte messe ?... Croyez bien que nous sommes prêts, quoiqu'il en coûte, de rosser n'importe quel musulman qui blasphèmerait la Croix du Christ ». Heureusement que d'ordinaire ces rixes entre musulmans et chrétiens sont rares,il y a en général la bonne entente. Un autre ajoutait : « Père, il faut confesser tout le monde, même les musulmans, ils n'auront rien à perdre et ils seront plus sages ! » Ces braves gens assistent à la sainte messe avec beaucoup de foi et de piété. Pendant tout le temps que dure la cérémonie, toute la prison garde un profond silence. Les chrétiens affichent leur foi en face des musulmans, sans aucun respect humain, leur attitude est autrement respectueuse que celle de plusieurs autres dans les églises. Un grand nombre communie, quelques-uns en ont été empêchés car ils ont dû boire ou manger par mégarde.

Après la messe on offre un petit déjeûner à tous (chrétiens et musulmans). Une paniote, du fromage, une orange, un morceau de gâteau arabe, nommé Baklava et quelques cigarettes. Les mercis, les baisements de main, les souhaits de bonheur et de longue vie sont la réponse de ces braves gens à ceux qui leur offrent ce petit extra... Puis on distribue quelques rares chapelets (car il y a disette pour cet article de piété), des médailles,et en sortant, les prêtres entendaient ces pauvres malheureux les supplier de venir les voir tous les mois et de ne pas les abandonner. La prochaine fois, je ne manquerai pas de m'occuper moi-même de ces braves gens. Ne manquez pas de nous envoyer chapelets, images, croix, et même des biscuits pour les prisonniers de Beyrouth.

(*Petites relations d'Orient*, mai 1924).

3. *Ghazir.* — *L'orphelinat.* — Le « Near East Relief », vaste société de bienfaisance américaine, a pour but d'entretenir les Orphelins de guerre du Proche Orient. (Syrie, Palestine, Turquie, etc.). Elle en a eu jusqu'à 100.000 à sa charge et a dépensé durant ces cinq années 100 millions de dollars. — Les aumônes provenant de toutes les confessions d'Amérique, la Société nourrit tous les orphelins, sans distinction de rite ou de religion. Mais, aconfessionnelle en principe, l'œuvre se trouve, pratiquement, confiée à des protestants. Les enfants sont donc fatalement élevés dans une ambiance protestante.

Ces derniers temps, voyant les aumônes diminuer surtout parmi les catholiques, M. Acbeson décida, pour ranimer leur zèle, de se rendre à Rome et de demander pour son œuvre la bénédiction du S. Père. Après entente avec le Délégué Apostolique en Syrie, il fut décidé que les enfants catholiques seraient confiés à des catholiques. La résidence de Ghazir étant assez vaste, les reçut, les 7, 12

et 14 mai ; 164 enfants devaient être remis ; il en vint 91. Ils sont arrivés, ignorant tout ou à peu près de leur religion. Quelques-uns, et des plus grands (13 et 14 ans), ne s'étaient jamais confessés et n'avaient pas fait leur Première Communion. Il fallut les instruire. Les débuts furent pénibles pour tous, enfants et surveillants. Plus forts en foot-ball qu'en catéchisme, ils se pliaient difficilement à une règle. Pour préparer leur avenir, on a organisé les métiers (cordonnerie, tissage, menuiserie, forge, boulangerie, couture, culture de la terre). Un assez vaste terrain, inculte depuis 15 ans, a été concédé par un Ghazirien ; les enfants en ont l'usufruit. — Beaucoup aura été fait si on peut les attacher à la terre. Trois d'entre eux, qui paraissent intelligents, ont demandé à être prêtres.

Financièrement, l'œuvre dépend du Near East Relief, qui donne 5 dollars par tête et par mois, ce qui revient environ à 3 Fr. par tête et par jour et doit couvrir tous les frais. — Le N. E. R. n'entretient que les Orphelins de guerre, mais l'Orphelinat peut en recevoir d'autres, à ses frais. Une dizaine ont été admis, qui, sans être des orphelins de guerre n'en sont pas moins orphelins et dignes de pitié.

4. *Visite de la mission.* — On sait que le R. P. de Boynes, assistant de France, a quitté Rome, vers le milieu d'octobre pour visiter les Missions d'Arménie, d'Égypte et de Syrie de la province de Lyon. Il sera de retour à Rome vers le **15** mars **1925**.

Tchéco-Slovaquie. — *Le nouveau Séminaire de Prague.* — Le 16 novembre 1924, eut lieu la bénédiction et la consécration du nouveau séminaire de Prague au Sacré-Cœur, en présence du nonce apostolique, Mgr Francis Marmaggi.

A cette occasion, après un discours du R. P. P. Sharek, vice-provincial de Tchéco-Slovaquie, et la lecture d'un télégramme du T. R. P. Général promettant 300 messes pour le succès de l'œuvre entreprise, l'Archevêque, Mgr Kordac prit la parole et fit l'éloge de la Compagnie en ces termes :

« Je remets le soin de ce séminaire entre les mains de la Compagnie de Jésus. L'histoire m'engage à placer ma confiance en elle. Depuis sa fondation, elle s'est montrée éducatrice par excellence de la jeunesse de tous les pays...

« Un autre motif de ma confiance dans la Compagnie de Jésus vient de ce que dans les examens officiels et d'après le jugement des Examinateurs, les élèves de la Compagnie de Jésus tiennent le premier rang et peuvent rivaliser avec les meilleurs ».

(*The Universe*, 24 déc. 1924).

Yougoslavie. — 1. *Nouvelle maison de Retraites.* — Jusqu'à ces dernières années, en Yougoslavie, la retraite était obligatoire dans tous les collèges d'État, mais les Serbes considèrent ces exercices comme superflus et les ont supprimés. Au congrès catholique slovène de cette année, à Ljubljana, on décida de fonder une

maison de retraites pour la Slovénie et de la confier aux Jésuites. Sa Grandeur Mgr Yeglitsch, dans son zèle, prit à sa charge la construction de la maison. Il lui donna même un bel emplacement d'où l'on a une vue magnifique sur les Alpes et y ajouta sa souscription personnelle. Maintenant il recueille à travers toute la Slovénie l'argent nécessaire. De même, à Zagreb, on pense sérieusement à fonder une maison de retraites pour la Croatie.

(Extrait de la revue canadienne « *La Vie Nouvelle* », fév. 1925).

2. — La province de Yougo-slavie vient d'être désignée par le T. R. Père Général pour venir au secours de la mission du Bengale.

(*La malle des Indes*, sept., 1924).

Chine. — 1. *Recrudescence du Bouddhisme* : Le Néo-Bouddhisme (Nan-king, Chang-Haï). — La Question a été traitée ex professo dans les «Relations de Chine» (1). Le « Siglo de las misiones » en parle lui aussi. Nous y renvoyons ceux qu'intéresse la questionè. Qu'il nous suffise de citer quelques lignes d'un missionnaire à ce sujet.

« Le bonze Taï-Hiu (alias Taï Shiu et autres personnages, occupent l'attention en Chine. En fait, le dit maître n'est peut-être même pas bonze, mais simple discoureur. J'ai vu en Chine leur « Revue bouddhiste ». Ce que l'on peut lire dans le « Flot Montant » du P. Wieger est exact à ce propos, mais ne doit pas être pris pour toute la Chine. On ne peut nier qu'il y ait eu un renouveau et une recrudescence du Bouddhisme dernièrement, et cela s'est fait sentir dans notre mission.

«Le vrai «revival» est venu pour ces doctrines à l'apparition du roman populaire « le Singe » (Si Yeou Ki). Il faut beaucoup de patience pour le lire !... Des milieux intellectuels qui seraient pris par Taï-Hiu, je ne sais s'il y en a !, mais les idées en l'air prennent beaucoup en Chine ! dans certains cerveaux du moins ! »

2. — *Propagande protestante* (Du P. Crochet). — Le 18 courant, date à laquelle j'ai quitté Yang-tcheou pour rejoindre mon poste, se trouvait être un des jours du grand pèlerinage annuel à la pagode de « Koan-ing Poussah ». Pendant environ une semaine c'est un va et vient de dévots et surtout de dévotes à la colline qui porte son nom, « Koan-ing chan », située à 6 ou 7 kilomètres au nord de la ville. Je devais précisément suivre moi-même le chemin qui conduit à la pagode : ce n'est pas sans difficulté que ma brouette arriva à se frayer un passage au milieu de la foule des pèlerins qui, soit en brouette, soit en chaise, soit à pied, encombraient la route, les uns allant faire leurs dévotions, les autres en revenant déjà, malgré l'heure assez matinale. Tout cela n'avait rien de bien nouveau pour moi ; ce qui m'intéressa davantage c'est le zèle, digne assurément d'une

(1) « Relations de Chine » 1922, juillet, p. 358, art. du P. Henry.

meilleure cause, avec lequel les Protestants avaient su profiter de cette fête païenne pour leur propagande.

Les représentants étrangers des diverses sectes établies à Yang-tcheou : Baptistes, Épiscopaliens, Inland Mission etc., sont tous allés prendre leurs vacances d'été à Kou-ling ou ailleurs, mais évidemment, avant de partir, ils avaient donné leurs instructions à leur personnel chinois. Postés à différents endroits de la route où ils étaient sûrs de ne manquer personne, des « évangelists » des deux sexes distribuaient gratuitement des feuilles volantes et des tracts illustrés ; mais ce n'est pas tout. A peu près à mi-chemin entre la ville et la pagode était dressée une vaste tente à deux pavillons pouvant contenir une centaine de personnes, et aménagée en salle de conférences, avec tableaux-affiches, paraphrasant quelques texte de l'Écriture, bancs, tables, etc... — une « hut » en règle où les passants étaient invités à se reposer ; toute une équipe de prédicants et prédicantes étaient là de service pour rompre à tout venant le pain de la parole évangélique. Plus loin, au bas de la colline, une autre équipe s'était installée dans une auberge, qu'ils devaient sans doute avoir louée pour la circonstance,et qu'ils avaient également transformée en salle de prêche.

Tout ce déploiement de prédication publique par la parole et par le tract me remit en mémoire un article publié il y a quelques mois dans le «Bulletin Catholique de Pékin»,et reproduit dans «l'Écho de Chine», sous le titre : « A la conquête des Chinois par la prédication ». — « Le premier instrument humain, dit l'auteur de l'article, que le Bon Dieu nous a donné pour porter la lumière aux Gentils et les engendrer dans la Foi, c'est la parole. Le moment ne serait-il pas venu de distribuer plus largement, plus ouvertement cette parole évangélique, d'aller vraiment au peuple chinois, que jadis des circonstances inéluctables ne nous ont pas permis d'aborder comme nous l'aurions voulu, et de nous faire connaître par le moyen de la prédication populaire ?... » Je venais de voir les protestants répondre à cette question par l'affirmative. Du même coup se trouvait aussi résolue l'objection tirée de notre petit nombre, puisque les 20 ou 30 prédicants que je venais de voir à l'œuvre étaient tous des indigènes : ne pourrions-nous obtenir de nos catéchistes ou de nos chrétiens instruits le même zèle ?

Je sais que ce zèle est fortement aidé par des rétributions pécuniaires, que la limitation de nos ressources ne nous permet pas d'offrir ; mais même en tenant compte de l'appât de l'argent, il faut encore un certain dévouement, et au moins un certain degré de conviction, pour affronter pendant des journées entières le soleil de juillet, et encourir le mépris, plus ou moins avoué, qui s'attache presque toujours de la part des Chinois à ceux et surtout à celles de leurs compatriotes qui s'emploient à la diffusion d'une religion étrangère. Encore une fois comment se fait-il que ce zèle et ce courage, que les Protestants savent inspirer à leurs auxiliaires indigènes, nous n'arrivions pas à l'inspirer aux nôtres, à part de très rares ex-

ceptions? — Il y aurait évidemment lieu de se demander quel a été par exemple, dans le cas qui m'occupe, le résultat pratique de toute cette propagande religieuse,pendant les jours qu'aduré le pèlerinage à la pagode de Koan-ing : cela a-t-il donné au protestantisme un adepte de plus? Il est fort possible que non. Cependant n'est-il pas permis de penser que Dieu, qui voit les cœurs et juge les intentions, a pour agréables, et fera fructifier à son heure, et de la manière à lui connue, ces généreux efforts tentés pour arracher ces pauvres païens aux ténèbres de l'idolâtrie, et les conduire à la lumière, fût-ce même une lumière amoindrie de l'Évangile? N'est-il pas permis aussi de croire que des moyens, qui restent apparemment stériles aux mains de l'erreur, même involontaire, deviendraient féconds, mis au service de la vérité?

3. *La mission paléontologique française.* — La mission paléontologique française (PP. Licent et Teilhard de Chardin), qui avait quitté T'ien-tsin au début d'avril, vient de rentrer après avoir terminé son deuxième voyage. Partis des environs de K'ing tcheou sur la ligne de Moukden, les voyageurs ont gagné, par Tch'en-fong et Linn-si hien, la bordure orientale du haut plateau mongol, sur lequel ils ont pénétré près des sources du Tiling-gol. Descendant cette rivière vers le nord-ouest, ils se sont avancés dans le Gobi jusqu'à la longitude et à 800 km. de Kalgan, ville sur laquelle ils se sont rabattus à travers le steppe, non sans faire à l'est un crochet pour visiter le Talai-nor. Au cours de cette exploration à travers un pays géologiquement inconnu, l'expédition a réuni les échantillons et les observations permettant d'établir la coupe des terrains traversés. A l'ouest du Talai-nor notamment, un vaste bassin d'âge supérieur a été rencontré, où des terrains fossilifères ont été conservés à la faveur d'immenses coulées basaltiques qui les recouvrent. Au-dessus des plateaux basaltiques, sur une centaine de kilomètres, s'est élevée, à une date relativement récente, une longue chaîne de volcans, dont les cratères et les coulées sont dans un admirable état de conservation.

— *Du P. Teilhard* (Tien-Tsin, 3 août). — Géologiquement, je suis satisfait. Nous n'avons pas trouvé de belles pièces de collections, ni rien d'aussi marquant que les pierres taillées de l'an dernier ; mais nous avons fini par dénicher un grand bassin fossilifère dans des conditions stratigraphiques particulièrement intéressantes et claires. En somme, sur environ 1000 km., nous avons débrouillé la structure d'un pays qui était pratiquement inconnu... Je termine mes emballages, qui sont plus que sérieux (48 caisses de fossiles et de rochers).

Formation du clergé indigène. — *Le grand séminaire du Maduré.* — Le séminaire actuel étant tout-à-fait rempli avec ses vingt-huit séminaristes, (1923), tandis que nombre d'autres candidats attendent leur admission, on s'efforce d'obtenir les dons nécessaires

à l'agrandissement du bâtiment de Trichinopoly ; mais les concours à cette grande œuvre sont rares.

Un second Jésuite brahme. — Si la mission compte quarante-six Jésuites indiens d'un peu toutes castes, aucun, jusqu'à l'an dernier, ne nous était venu de la caste des brahmes. Pour la seconde fois en quelques mois, un brahme authentique, Rangaswami Ayengar, récemment baptisé sous le nom de Berchmans, vient d'être admis au noviciat (1923).

Mission de Patna. — La mission de Patna voyait le onze juin 1923, son premier novice entrer au noviciat. Le F. Kevin, Marcus, Angelo, né en 1905, est un anglo-indien, dont le père, originaire de Calcutta, habita longtemps Patna. Le frère Kevin fait ses expériments à Shembaganur, mais appartient à la province du Missouri.

Java. — Nous n'avons pas à Java de séminaire indigène pour le clergé séculier : tous les jeunes qui, jusqu'ici, ont reçu de Dieu la vocation sacerdotale ont eu aussi le désir de la vie religieuse dans la Compagnie qui a la joie de compter parmi ses membres neuf scolastiques javanais et deux novices.

Le noviciat de Java fut fondé en 1922 à Djokja. En 1923 s'ouvrait le juvénat, et l'on espère pour 1926 pouvoir inaugurer le scolasticat de philosophie. Novices et scolastiques exercent déjà leur zèle en travaillant à l'œuvre des catéchismes. Ils donnent fréquemment des conférences avec projections qui ont grand succès chez leurs compatriotes.

Tché-Ly S. E. — Le noviciat de la Compagnie s'est augmenté de deux nouveaux novices chinois, ce qui porte leur total à onze (août 1924). — Chacune de nos missions de Chine (sauf l'enclave macaïste de Shiu-Hing), possède son grand et petit séminaire propre. — 1° Nankin compte un total (théol., philos., latinistes) de cent quatre-vingt dix-sept séminaristes. 2° Le Ngan-Hoei (Ou-Hou) un total de vingt et un séminaristes. 3° Le Tché-Ly S.-E. (Hien-Shien), un total de quarante-huit séminaristes (dont trente-six latinistes).



BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie Parisienne

ALÈS (A. D'). — *Dictionnaire apologétique de la Foi catholique,* fascicule XX. Probabilisme — Réforme, col. 321-640. — Paris, Beauchesne, in-4°, 1924.

BAINVEL (J. V.) — *Le Saint Cœur de Marie.*Vie intime de la Sainte Vierge. —Paris, Beauchesne, 1924, in-8° cour., XI-366 pp., 9e mille.

— *Les Contresens bibliques des prédicateurs*, 3e éd., revue et augm. Paris, Lethielleux, in-12, XVI-184 pp.

— *La devocion al Sagrado Corazon de Jesus,*Versión castellana, enriquecida con un apéndice sobre la devoción de Espana, por el R. P. José-Maria Saluz de Tejada, S. J. — Barcelona, Avinô in-8°, 505 pp.

BELVAL (H.). — *La Genèse de l'amidon dans les céréales,* thèse de doctorat ès-sciences. — Nemours, Impr. A. Lesot, 1924, gr. in-8°.

BONNET (C.) — *Critica.* — Wetteren, J. De Meester, 1924, 1 gr. in-8°, 271 pp.

BROU (A.) — *La Compagnie de Jésus.* — Paris, Bloud et Gay, 1924, 2e édit., in-16, 130 pp.

— *Saint François Xavier.* Conditions et méthodes de son apostolat. — Bruges, Beyaert, 1924; Paris, Giraudon, in-8 °, VIII-86 pp.

BROU (A.) et GIBERT (G.) S. J. — *Jésuites Missionnaires.* Un siècle (1823-1923), 3 cartes. — Paris, Spes, 1924, in-12, VII-96 pp.

CARRÉ (A.) — *Sainte-Croix au champ d'honneur* : 1916-1919.Le Mans. — Paris, Beauchesne, 1924, in-8°, VIII-215 pp.

CERCEAU (G.) — *Lectures choisies pour le temps de la retraite.* Extraites des œuvres de Bossuet. (Collection des retraites spirituelles). , Paris, Lethielleux, 1924, in-12, VIII-427. pp.

CLORIVIÈRE (P. DE) — *Méditations sur la Passion, l'Eucharistie, le Sacré-Cœur* publiées sous la direction du P. Albert Cisterne. — Paris, Mignard, in-8°, écu, x -228 pp.

CLORIVIÈRE (P. DE). — *Les Exercices de trente jours,* publiés sous la direction du R. P. A. Cisterne. — (Hors commerce) in-8°, 446 pp.

COMPAING (R.) — *La mystique chrétienne.* Extrait des «Études religieuses». Bruxelles, rue Leys, 5, in8°, 36 pp.

DESCOQS (P.) — *Essai critique sur l'Hylémorphisme.* — Paris, Beauchesne, in-8° carré, 414 pp.

Du Passage (H.). — *Le Secret des loges.* — Paris, Spes, 1924, in-8°, raisin, 18 pp. — *L'Anticléricalisme français.* Hier et Demain. — Paris, Spes, 1924, 95 pp.

Fleury (A.) — *Paroissien Noté,* suivant l'Édit. Vaticane, en notation moderne. (Messe, vêpres, antiennes, oraisons, principaux chants du Kyrie, etc.) — Tours, Mame, 1924, in-12 couronne, x x-1067 pp.

Gauthier (H.) — *De efficientia corporm ut est fundamentum cougnitionis adaequatae mundi sensibilis.* — Innsbrueck, Rauch, 1924, in-8°, 16 pp.

Geuser (L. de) (P. Garrold S. J). — *Patrick Mac Ginley et C°* adapté de l'Anglais par L. de Geuser, illustré par P. de la Rochebrochard. — Paris, Beauchesne, 1924.

Gherzi (E.) — *Observatoire de Zi-ka-wei.* Notes de Sismologie n° 5. Étude sur les microséismes. Principaux Sismogrammes, Juillet-Décembre 1923. — 6 planches. — Zi-ka-wei, 1924, in-4°, 19 pp.

Goupil (P.) — *La foi.* La vertu et l'acte de foi. Sources de la foi — Abbeville, Paillard, 1924, in-16, 32 pp.

— *Ecriture et Tradition.* —

Grandmaison (L. de) — *Jésus dans l'histoire et dans le mystère.* (Des raisons d'Histoire et de Psychologie démontrant le caractère caduc de la Thèse du Dr Couchoud). — Paris, Bloud et Gay, 1924, in-12, 76 pp.

— *Les Evangiles comme sources de l'Histoire du Christ.* — Paris, Éd. « L'Évangile dans la vie », 27, rue d'Armaillé, 1924, in-16, 50 pp.

Guilloux (P.). — *Les plus belles pages d'Ernest Hello.* — Paris, Perrin, in-12, 233 pp.

Hérouville (P. d') — *Le R. P. Jacques Daniel.* 1851-1921. Tiré à part des Lettres de Jersey. — Jersey, 1924, in-8°, 39 pp.

— *Vingt cinq ans chez les Peaux-Rouges. Le P. G. de la Motte.* — 1 portrait, quelques croquis. — Casterman, 1924, in-8°, 155 pp.

Huby (J.). — *Verbum Salutis. L'Évangile selon S. Marc* traduit et commenté par le R. P. J. Huby. — Paris, Beauchesne, 1924, in-12, xix-428 pp.

Joüon (P.) — *Le livre de Ruth,* commentaire philologique et exégétique. — Rome, Institut Biblique, 1924, in-8°, 100 pp.

— *Libri Ruth textum hebraicum,* ad usum scholarum edidit P. I. B. animadversionibus criticis illustravit. Romae, Pontif. Inst. Biblicum, 1924, in-8°, 12 pp.

La Brière (Y. de) — *Les Luttes présentes de l'Eglise.* L'Église et l'État durant quatre années d'après guerre, 1920-1924. — 6e série. — Paris, Beauchesne, 1925, in-8°, écu, 415 pp.

— *Contre les lois de malheur.* Les Revendications de l'Alsace-Lorraine. — (Extraits des Études), 1924, 72 pp.

— *L'Organisation internationale du monde contemporain et la Papauté souveraine* (1885-1924). 1e Série. — Paris, Spes, 1924 in-8°, écu, 319 pp.

— *Catholicisme et droit des gens.* — Anvers, 37 Courte rue Neuve, 1924, in-12, 52 pp.
La Broise (R. M. de) — *La Sainte Vierge.* — 12e édit. Collection « Les Saints ». Paris, Gabalda, in-12.
La Servière (J. de). — *Les anciennes Missions de la Compagnie de Jésus en Chine,* 1552-1814. — Zi-ka-Wei, impr. de T'ou-zè-wè, 1924, in-8°, iv-82 pp.
La Taille (M. de). — *Esquisse du Mystère de la foi,* suivie de quelques éclaircissements. — Paris, Beauchesne, 1924, in-8° cour., x-280 pp.
— *Mysterium Fidei,* etc. — Éditio Altera. Paris, Beauchesne, 1924, in-4°, xv-664 pp. à deux colonnes avec 9 photogravures.
— *The last supper and Calvary.* A reply to critics. — American Ecclesiastical Review, Dolphin Press, 1924, 1 gr. in-8°, 56 pp.
La Vaissière (J. de) — *Psicologia experimental,* 2e ed. de la version castellana... refundadi, corregida y nuevamente aumentada... por F. M. Palmès, S. I. — Barcelona, Subirana, 1924, in-8°, xxvii-627 pp.
— *Daturne in corporibus inorganicis causalitas efficiens substantialis et quomodo probatur?*—Innsbrück, Rauch,1924, in-8, 14 pp.
Le Bachelet (X.) — *Le Bienh. Rober Bel armin et les Ordres religieux.* Extrait du «Gregorianum». Vol. V. Roma, Pontificia Universita, 46 pp.
Lebreton (J.) — *La Révélation de la Sainte-Trinité dans le Nouveau Testament.* Nouv. édit. revue et corrigée. — Paris, Beauchesne, 1924, in-8° cour., 180 pp.
Marchal (R.) — *L'Etude Mystique du Saint Cœur de Marie* (posthume). — Paris, Beauchesne, 1924 in-8° cour, x-104 pp.
Marcieu (P. de) — *Un éducateur de Missionnaires.* Le P. Joseph Galinand (1839-1921.) — Chef-Boutonne, 1924.
Mariès (L.) (docteur ès-lettres). — *De Deo d'Eznik de Kolb* connu sous le nom de « Contre les sectes ». Études de critique littéraire et textuelle (Extrait de la Revue des Études arméniennes, 1924 fasc. 9 ; 1925, fasc. 1). — Paris, Imp. Nationale. — Librairie orientaliste Paul Geuthner, 1924, grand in-8°, 212 pp.
Nadaillac (P. de). — *Etincelles de Foi et d'Amour* ou quarante préparations et actions de grâces pour la Communion. — 9e édit. Paris, Beauchesne, 1 in-32 jésus, 322 pp.
Picard (G.) — *Manuel de Philosophie* (Résumé du Cours de Philosophie), par le P. Lahr. — Paris, Beauchesne, 1924, in-8° carré, x-856 pp.
Pully (H. de) *La divinité de Jésus-Christ.* — Paris, Beauchesne 1924, in-8° cour., 115 pp.
Raucourt (G. de) — *Aux Elèves de Jersey morts pour la France.* Inauguration du Monument. — 22 juin 1924. — Évreux, Impr. Hérissey, 1924, in-8°, 61 pp.
Rousselot (P.) — *L'Intellectualisme de Saint Thomas.* 2e édit. précédée d'une notice sur l'auteur et d'une Bibliographie par L.

de Grandmaison. — Paris, Beauchesne, 1924, in-8° carré, LXIV-260 pp.

SORTAIS (G.) — *Traité de Philosophie,* 5e édit. revue et augmentée : T. II, Morale, Métaphysique, Vocabulaire. — Paris, Lethielleux, 1924, 1 in-8° carré, XVI-981 pp.

— *Morale générale, personnelle, sociale, internationale et religieuse,* Paris, Lethielleux, 1924, in-8° carré, XVI-434 pp.

St MAIXENT (R. DE) — *Un Apôtre. Le R. P. Carron.* — Bourges, Tardy, 15, rue Joyeuse, 1924, in-12, 60 pp.

TERRIEN (J.) — *A morte na companhia de Jesus penhor de Salvacao* traduzida em portuguès pelo P. Anacleto Dias, S. J. — Porto, 1923, in-8° écu, XIV-239 pp.

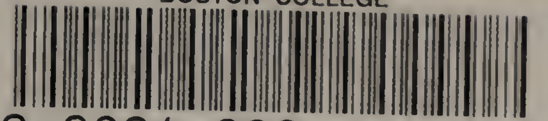
TONQUÉDEC (J. de) — *De legibus naturae et miraculis.* — Innsbrück, Rauch, 1924, in-8, pp. 10.

***Missions, séminaires, écoles catholiques en Chine en* 1922-1923. — Zi-ka-wei, impr. de T'ou-sè-wè, 1924, in-24, 58 pp.**



TABLE DES MATIÈRES

DE L'ANNÉE 1924


BOSTON COLLEGE
3 9031 032 44114 9